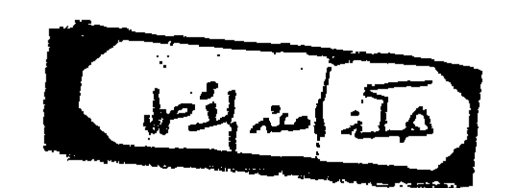


« Initiatives » : onze pages d'offres d'emplois



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14858 – 7 F –

MERCREDI 4 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Echec en Angola

LA reprise de la guerre civile en Angola est un dur échec pour la communauté internationale. Il est à la mesure du succès que représentait l'accord de paix signé le 31 mai 1991, à Lisbonne, par le président José Eduardo Dos Santos et le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi.

Aujourd'hui mis en pièces, au prix de centaines de morts, cet accord consacrait le renouveau des Nations unies et signifiait, après l'indépendance de la Namibie, la fin d'un long conflit régional qui minait l'Afrique australe. C'était, bien sûr, l'une des conséquences de la fin de l'affrontement Est-Ouest.

L'URSS avait cessé, par Cubains interposés, de soutenir le régime de Luanda, et le pouvoir blanc d'Afrique du Sud, en pleine mutation, avait accepté de ne plus intervenir militairement hors de ses frontières, après avoir appuyé la rébellion de M. Savimbi, avec l'aval des Etats-Unis.

BREF, c'était – là comme ailleurs – l'espoir que le « nouvel ordre mondial », cher à M. George Bush, commençait à s'instaurer. M. Savimbi et M. Dos Santos n'avaient d'autre choix que de tenter de s'entendre. L'aboutissement du processus de paix, conçu sous l'égide et le contrôle de l'ONU, était les élections générales qui ont eu lieu fin septembre et devaient départager le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) et l'UNITA.

M. Savimbi n'a pas admis le verdict des urnes. De graves irrégularités ont certes été commises, mais, compte tenu des difficultés de l'organisation du scrutin, pas au point, semble-t-il, selon la plupart des observateurs étrangers, de remettre en cause la victoire du président Dos Santos et celle de son parti.

Tout le monde a essayé de faire entendre raison à M. Savimbi. Les anciens alliés du chef de l'UNITA, les Sud-Africains, l'ont prié de composer avec le gouvernement qui lui a proposé, plus ou moins sincèrement, de partager le pouvoir. Pour lui permettre de sauver la face, on a même été jusqu'à trouver un singulier « arrangement » des résultats du scrutin afin de rendre possible un deuxième tour de l'élection présidentielle.

MAIS M. Savimbi, comme il en avait souvent brandi la menace avant la consultation, a préféré recourir à la force et se mettre hors la loi. Il est clair que ce sont ses hommes qui ont pris l'initiative et que les troupes gouvernementales ont tardé à réagir.

Maintenant, l'UNITA paraît battre en retraite, mais elle a les moyens de tenir une portion importante du territoire angolais. Le mouvement de M. Savimbi est isolé au plan international, mais ceux qui pouvaient avoir sur lui de l'influence n'en ont plus.

La communauté internationale doit malgré tout s'employer à essayer d'éteindre le feu qui vient de reprendre en Angola. La crédibilité de l'ONU est en cause. Les Occidentaux ont su imposer un processus électoral, ils devraient savoir en imposer le résultat.

Lire page 3 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

M 0147 - 1104 0 - 7,00 F

Cent quatre-vingt-dix millions d'électeurs aux urnes

Le redressement économique sera la priorité du vainqueur de l'élection américaine

Le nom du vainqueur de l'élection présidentielle américaine du mardi 3 novembre devait être connu mercredi vers 2 heures du matin à Washington (8 heures du matin à Paris). Le candidat démocrate, M. Bill Clinton, nettement favori, votait mardi à Little Rock, dans l'Arkansas, tandis que M. George Bush et M. Ross Perot votaient au Texas, le premier à Houston, le second à Dallas.

La priorité du vainqueur du scrutin, auquel cent quatre-vingt-dix millions d'électeurs étaient appelés à participer, sera de s'atteler au redressement de la situation économique des Etats-Unis.

« Fébrilité »

par Dominique Dhombres

« A mesure que l'élection approche, les intrigues deviennent plus actives, l'agitation plus vive et plus répandue. La nation entière tombe dans un état fébrile, l'élection est alors le texte journalier des papiers publics, le sujet des conversations particulières, le but de toutes les démarches, l'objet de toutes les pensées, le seul intérêt du présent », écrit Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*. L'élection présidentielle américaine de 1992 aura été conforme à l'excès au rite quadriennal décrit en 1835 par le fondateur de la science politique française. Les passions soulevées cette année sont en effet à la mesure d'un grand événement. La « loi du balancier », qui a souvent été invoquée par les historiens américains, veut que, depuis le début de ce siècle, la Maison Blanche soit occupée alternativement par l'un ou l'autre des deux grands partis selon un rythme régulier de huit ou douze ans.

Lire la suite et nos informations page 7



La rencontre Lalonde-Waechter

Les écologistes se posent en concurrents du PS

Les Verts et Génération Ecologie devaient tenter, mardi 3 novembre à Paris, de conclure un accord électoral afin d'aboutir à la constitution d'un « pôle écologiste fort ». Leur principal partenaire potentiel, le Parti socialiste, semble renoncer à un accord national avec eux. Les résultats des élections régionales de mars laissent espérer aux écologistes l'élection de plusieurs dizaines de députés à la faveur de « triangulaires ».

par Jean-Louis Saux

Les écologistes doivent se retrouver, pour la première fois, en ordre de bataille lors des élections législatives. Après des mois de disputes, leur succès conjoint aux élections régionales (13,9 % au total) leur a donné des ailes. Dès le 20 mai dernier, bon gré, mal gré, ils se retrouvaient pour confronter leurs programmes et tenter de constituer *« un pôle écologiste fort »*.

Quelles que soient leurs réticences – celles de M. Antoine Waechter et de ses amis, par exemple, par rapport à l'individualisme de M. Brice Lalonde, ou celles de l'ancien ministre de l'environnement par rapport au *« gauchisme »* des Verts, – les deux mouvements paraissent désormais condamnés à s'unir. Dans plusieurs régions, les « écolos » de l'un ou l'autre bord ont déjà constaté que rien de fondamental ne les sépare, et, avant même de connaître le contenu d'un accord national, certains d'entre eux se sont déjà répartis, à l'amiable, les circonscriptions des prochaines législatives.

Les projections des résultats des élections régionales du 22 mars dernier dans les circonscriptions ont parfois contribué à faire rêver plus d'un écologiste. Selon les études – optimales – menées par l'un des proches de M. Lalonde, M. Jean-Jacques Porchez, conseiller régional d'Ile-de-France, et sur la base d'un score national moyen de 17 %, les écologistes seraient susceptibles de devancer légèrement le Parti socialiste en nombre de sièges et d'obtenir près de quatre-vingts députés.

Lire la suite page 9

Le conflit yougoslave : impuissance et fatalisme

Les Occidentaux sont dépassés par les drames qu'ils ont laissé se développer

par Claire Tréan et Yves Heller

Combien de temps les Occidentaux pourront-ils s'en tenir à la position qu'ils ont adoptée face au drame de l'ex-Yougoslavie ? Pour des raisons différentes, ils ont pris le parti de ne pas se mêler militairement au conflit, même après que les Serbes eurent été désignés comme les principaux agresseurs. Ils ont déployé par ailleurs, la France la première, beaucoup d'énergie et de moyens pour entretenir avec tous les belligérants un dialogue qui devait permettre sur le terrain d'acheminer des secours aux populations civiles en détresse et, sur le plan diplomatique, de trouver une solution politique globale au conflit.

Mais le bilan, au stade actuel, est désastreux. Tandis qu'à Londres, puis à Genève, on négociait, tandis que les organisations humanitaires et les soldats de la FORPRONU qui les protègent se démenaient sur le terrain, l'entreprise de conquête annoncée par les Serbes a pu se dérouler en Bosnie, où elle est presque achevée. Les atrocités que l'on sait ont accompagné les combats ; des atrocités que l'Europe, croyait-on jusque-là, ne tolérerait jamais plus sur son sol, quel qu'en soit le motif et surtout s'il était de *« nettoyage ethnique »*.

Non seulement la communauté internationale n'a rien empêché, mais les aspects du problème yougoslave dont elle a accepté de se saisir se sont catastrophiquement aggravés. Sur le plan politique, les chances d'un règlement sont extrêmement précaires, celles d'un règlement juste quasi inexistantes : les principes que les Occidentaux avaient affichés au fronton de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie (pas de fait accompli, pas de modification des frontières par la force, retour chez eux des réfugiés qui le souhaiteront, etc.) ont été si radicalement bafoués sur le terrain qu'on voit mal comment ils pourraient un jour s'imposer.

Lire la suite et nos informations page 4
Lire également l'article de FRANÇOISE LAZARE sur la Slovénie page 21
et le point de vue du prince Sadruddin Aga Khan et d'Abdel Kader Chanderli page 2

Bois de crise

La mévente des ressources forestières illustre les difficultés du marché européen

VILLERS-COTTERÊTS

de notre envoyé spécial

Ambiance électrique lundi 26 octobre dans la salle du foyer culturel de Villers-Cotterêts (Aisne). Comme chaque automne, l'Office national des forêts (ONF) met en adjudication des coupes de bois de la superbe forêt domaniale de Retz, où abondent chênes, hêtres et frênes. Alors que depuis quelques semaines le marasme empire de vente en vente (on vient encore de le constater à Châteauroux, dans l'Indre, et à Neufchâteau, aux marches de la Lorraine, et à Dieppe), le directeur régional de l'ONF pour le Nord et la Picardie, M. Henri Hoyau, sanglé dans son uniforme vert bouteille, qui d'en haut de l'estrade dirige les opérations au côté du sous-préfet, n'en croit ni ses yeux ni ses oreilles. *« Ça flambe tout simplement... C'est de la folie ! »*

Venue de Paris, Mme Sylvie Alvarez, qui travaille depuis vingt-cinq ans au service commercial de l'ONF et qui est une spécialiste écoutée du marché du bois, fera ses comptes en fin de matinée : *« D'après les estimations des ventes précédentes, on aurait pu espérer 9 millions de recettes à Villers-Cotterets. Eh bien, on dépassera sans doute 12 millions ! »*

La tradition veut qu'en France l'ONF, gestionnaire des forêts de l'Etat et des collectivités locales, vende les arbres encore sur pied. Les acheteurs – qui sont pour la plupart des scieurs ou des fournisseurs d'usines de papier – seront donc allés au préalable au cœur du massif reconnaître les lots, appelés dans le jargon « articles », qui seront ensuite mis en vente.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Lire la suite page 19

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Les pouvoirs de l'embryon

Nous poursuivons cette semaine notre enquête en trois volets sur l'embryologie. Après *« Monstres à l'appui »* qui passait en revue les travaux scientifiques sur les monstres et les chimères, nous publions cette semaine le deuxième volet de cette enquête, *« Le génie des formes »*, qui montre que les gènes commandant le développement biologique sont universels.

Lire page 14 l'enquête de CATHERINE VINCENT

INITIATIVES

L'aéronautique dans les turbulences

Face à la mauvaise conjoncture et à la déréglementation, les compagnies révisent leurs politiques.

Pages 27 à 29

Le sommaire complet se trouve page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA. G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L. ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Ex-Yougoslavie

La dernière croisade

par le prince Sadruddin Aga Khan et Abdel Kader Chanderli

L'ARÈNE, c'est la ville de Sarajevo, et dans cette arène il n'y a ni lions, ni chrétiens, ni juifs, mais des Musulmans et quelques Croates. Ces derniers vont être ethniquement épurés à coups d'artillerie lourde, de tirs de chars d'assaut *et de bombardements aériens.*

Autour de ce cirque monstrueux à l'échelle de la planète, à l'abri de tribunes munies de millions de petits écrans, les peuples d'Occident regardent en essayant de ne pas voir et ceux d'Orient regardent, terrifiés et humiliés, et se taisent.

Le spectacle, lui, continue, assuré de l'impunité pour le sang versé et se doutant qu'il n'est que le premier acte d'une tragédie qui sera jouée ailleurs pour des raisons innommables, alors que la représentation actuelle s'appelle la dernière croisade.

Il y a quelques mois nous avons connu l'angoisse, l'impuissance et l'inquiétude de voir se développer un conflit presque banalisé dans une Yougoslavie en pleine implosion. Sa complexité balkanique et ses origines historiques ont contribué à masquer la volonté – ou l'incapacité – d'intervention.

Depuis quelques semaines, il n'est plus possible, pour personne sans doute, de ne pas percevoir que la fureur est parmi nous.

D'autres voix, sincères mais combien solitaires, se sont déjà élevées pour condamner le sort infligé à la population de Bosnie-Herzégovine par leurs cousins de la Grande Serbie.

Ces Bosniaques – inconnus au moins jusqu'aux Jeux olympiques d'hiver 1984, qui furent un succès, à Sarajevo – sont maintenant sur le devant de la scène, objets de compassion mais surtout d'indifférence.

Ils n'ont pas d'artillerie lourde, ils n'ont pas d'aviation. Ils se font tirer comme des pigeons par les tirs venus des collines avoisinantes. Ils résistent depuis des mois à un siège semblable à ces longs combats qui isolaient les cités médiévales.

Des affrontements, des émissaires, des échanges de prisonniers, des négociations, des trêves, des reportages quotidiens avec des images qui ne font plus peur et qui montrent, outre les combats, des milliers d'hommes et de femmes dans des camps de concentration que l'on refuse d'appeler camps d'extermination.

Dix mille enfants morts, assassinés. Trois mille adultes dans un charnier, massacrés devant témoins, de l'aveu des organisations internationales. La banalisation de l'insoutenable est monnaie courante.

Quatre cent mille hommes, femmes et enfants devront mourir cet hiver à Sarajevo.

Devant cette chronique de génocide annoncé, devant la multiplication des témoignages d'une agression meurtrière et qui dit bien son nom, devant l'extrême violence de ce qui nous est rapporté chaque jour, il n'est plus possible de se taire.

Le CICR, si jaloux de sa discrétion et de sa neutralité, par la voix courageuse de son président, vient d'annoncer que son intervention était insignifiante.

Le haut-commissaire aux réfugiés, si prudent d'ordinaire et si anxieux de n'embarrasser aucune des parties d'un conflit, se voit contraint de reconnaître son incapacité à *contrôler le flot des réfugiés et* à empêcher la mort prévisible de centaines de milliers de personnes en Bosnie.

L'OMS vient d'annoncer que si rien n'est fait maintenant cent mille enfants sont condamnés.

Les « boat-people » sont parmi *nous. Ils sont aux portes de* l'Europe. Et tout cela sous nos yeux, servi quotidiennement par tous les moyens médiatiques à des centaines de millions d'hommes, sans provoquer d'autres réactions que des réunions ici ou là et des « résolutions » adoptées à l'unanimité ou à quelques voix près. Cela ne change rien au jeu de massacre des innocents.

Ce Moyen Âge retrouvé qui nous obsède

Nous sommes vraiment au Moyen Age, sinon comment interpréter les violences qui prolifèrent *ici ou là, comment traduire* autrement les excès en Bosnie-Herzégovine devant l'Europe muette, atterrée et surtout incapable d'y mettre un terme. Cette Europe joue au ping-pong avec les sigles de ses différentes institutions aussi impuissantes les unes que les autres, en pensant pouvoir ainsi se cacher le visage et garder bonne conscience, en prétendant défendre le droit humanitaire pour mieux oublier les droits de l'homme.

Cette vision incroyable d'une société moderne dans un monde moderne aux marches de l'Europe, mère des arts et des lois, nous est offerte dans un grand brouhaha de gestes dérisoires.

Epuration ethnique ! Cette formulation nouvelle de l'un des démons les plus fascinants de l'histoire des hommes nous contraint à revivre dans le réel, sur le petit écran, ce qu'a été notre imaginaire *du Moyen Age et des croisades.*

Car il a fallu nous faire violence pour admettre que nous vivions la dernière croisade. Comment expliquer autrement et l'acharnement et la violence, comment comprendre autrement la conviction des meurtriers et la terreur de leurs victimes ? *Et c'est ce Moyen Age* retrouvé qui nous obsède. Rien n'est changé sauf la puissance des armes et le nombre des morts.

Les Bosniaques – dont l'entité politique a été reconnue par la communauté internationale – pourront peut-être disparaître un jour. Mais nous saurons alors qu'ils auront disparu parce qu'ils n'avaient pas de pétrole, qu'ils étaient slaves, islamisés, tolérants et pacifiques.

Nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas.

Nous ne pouvons pas dire que nous ne pouvions rien faire.

Nous ne pouvons plus dire que nous n'avons pas honte car nous avons honte, pour nous-mêmes et pour les autres. Nous avons honte pour cette civilisation occidentale dans laquelle nous nous sommes intégrés et qui n'a pas manqué de s'élever vigoureusement contre les abus commis dans certaines régions du monde islamique.

Nous avons honte pour cette culture, bien commun de l'humanité à laquelle nos ancêtres ont tant contribué, et que nous partageons avec tous les autres.

Nous avons honte de ce que les puissances qui veulent instaurer un nouvel ordre international réservent un traitement différent aux drames qui affligent les peuples dont ils ont pris la charge et la responsabilité.

Nous avons honte, enfin, pour ce monde islamique dont les fidèles représentent un sixième de l'humanité et qui est incapable d'exprimer clairement sa réprobation pour la destruction de l'une de ses communautés les plus éclairées.

Faudra-t-il que les Musulmans de Bosnie, devenus les victimes expiatoires de la dernière croisade de l'Occident chrétien, provoquent à leur tour l'immense sentiment de culpabilité engendré par l'holocauste nazi et faire qu'ils se sentent suffisamment coupables pour en être complexés à jamais ? La presse a fait grand cas de la présence de volontaires musulmans aux côtés des Bosniaques. L'épouvantail de l'intégrisme est exploité : certains Serbes et leurs amis vont jusqu'à dire qu'ils sont *« le dernier rempart de la civilisation chrétienne occidentale »* devant *« la menace islamique terroriste »*. Mais ces Musulmans n'avaient pratiquement aucun contact avec la diaspora islamique. Ils avaient été préservés de la tourmente moyen-orientale ou de l'affrontement entre sunnites et chiites. Certes, à force de persécutions, on en fera des fondamentalistes, ce qui permettra de justifier la purification ethnique.

Ne devrait-on pas s'inquiéter d'une réaction possible chez les Musulmans de France, d'Allemagne ou d'Angleterre ? Dans ces pays, l'islam est la deuxième religion !

La résolution 780 du Conseil de sécurité déclare que les crimes de guerre seront poursuivis. Souhaitons que leurs auteurs n'échappent pas à la justice. Mais ce qui importe, c'est de mettre fin aux atrocités. Maintenant. Les moyens ne manquent pas. La chance des agresseurs, c'est que le génocide programmé se déroule à la veille des élections américaines. Est-ce la raison pour laquelle Washington et le Conseil de sécurité des Nations unies n'ont jamais imposé d'ultimatum pour la fermeture des camps de concentration dont l'existence était connue dès le *mois de mai ? Pas plus qu'ils* n'ont mis un terme au pilonnage des villes et des villages. Les Etats-Unis et leurs alliés, si unis pour la guerre du Golfe, ont délégué la besogne au CICR et au HCR, sans pour autant leur donner les moyens de cette politique.

Depuis le menuet diplomatique qui a suivi la visite courageuse du président Mitterrand à Sarajevo, les Américains et les Européens semblent poursuivre un dialogue de sourds. Le secrétaire général des Nations unies, pour sa part, ne semble guère en mesure de prendre des initiatives, même humanitaires. Le Saint-Siège non plus...

La nouvelle Russie se tient prudemment à l'écart de ce foyer d'incendie dont les flammes lèchent déjà sa périphérie. Mais ses dirigeants ne veulent surtout pas prendre parti contre leurs cousins Serbes et... orthodoxes. Les tueurs opèrent plus facilement dans l'anonymat, quand il n'y a rien à craindre, sauf les remontrances prononcées du bout des lèvres par les « porte-parole » des chancelleries.

Ne craint-on pas que ces nations éclatées, ces minorités méprisées, ces peuples humiliés, qui s'affrontent dans ces nouvelles arènes de l'histoire, ne propagent leur mal de proche en proche jusqu'aux confins de l'Europe ?

Et que ce mal absolu, fondé sur les pires des prétextes – la race ou la religion, – qui se répand devant nous et que nous aurons toléré, ce délire dantesque, atteigne d'autres parties du monde ?

Parce que nous aurons laissé faire.

► Le prince Sadruddin Aga Khan est coordonnateur de l'aide humanitaire pour l'ensemble des pays du Golfe et Abdel Kader Chanderli est ancien ambassadeur d'Algérie auprès des Nations unies à New-York.

Colloque

Gérer la complexité

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Comité des applications de l'Académie des sciences (CADAS) a organisé, en collaboration avec *le Monde*, un colloque ayant pour titre « Gérer la complexité dans la société contemporaine ».

De nombreux orateurs, acteurs de la vie économique, y sont venus faire part de leur expérience. Une séance solennelle a suivi le colloque. Elle s'est déroulée sous la coupole de l'Institut de France, en présence de *M. Hubert Curien, ministre de la recherche* et de la technologie, qui fut le premier président du CADAS. M. Jean Krautter, son actuel président, a retracé l'histoire des activités du CADAS depuis sa création, en 1982, par l'Académie des sciences. Il a montré les voies empruntées pour répondre à sa vocation de faire prendre conscience à la communauté nationale du rôle essentiel que joue désormais le progrès dans les sciences et les techniques pour favoriser le développement des entreprises et augmenter *leur productivité*.

Le professeur Jean-Louis Funck-Brentano a résumé pour le public, composé de membres de l'Académie des sciences et du CADAS, de responsables d'entreprise, de chercheurs et d'universitaires, les interventions du colloque. Nous en donnons ci-dessous des extraits.

Enfin, le professeur Jacques-Louis Lions, membre de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France, président du CNES, a fait un exposé sur « Le temps du *contrôle* ».

MICHEL HUG a ouvert le feu des interventions en fixant le cadre du débat. La bonne gestion de la complexité porte en elle la dynamique de développement des entreprises et, en par*ticulier, de l'industrie sous l'empire* des sciences et des techniques nouvelles. Mais tirer parti de la complexité contraint de rompre avec l'approche déterministe du monde qui nous est, depuis longtemps, familière. La complexité ne permet plus de réduire la somme des données acquises en sous-ensembles articulés entre eux de façon simple, selon une hiérarchie de topologie arborescente, le tout s'organisant en éléments faciles à comprendre, à exécuter, à piloter. Accepter la complexité, c'est accepter que le tout ne soit pas la somme des parties, que celles-ci soient liées entre elles par des interactions qui interdisent de prévoir le comportement de l'ensemble. C'est accepter d'agir sans savoir avec certitude quel sera le résultat de cette action. Sommairement, on ne sait pas où on va, mais on y va.

Gérer la complexité, c'est élaborer une pensée stratégique qui, pour être efficace, doit apporter des idées simples à la gestion de projets complexes. Simplicité toute particulière comparable à celle du bon sens dont la simplicité apparente résulte de l'oubli des mécanismes d'acquisition des innombrables aptitudes qu'implique son affirmation.

Des outils mal adaptés

La matinée a été consacrée à montrer par des exemples concrets ce qu'est la gestion de la complexité des sciences et des techniques dans *ses applications sur le terrain*, et à décrire quels outils permettraient d'accéder à sa maîtrise.

Claude Frejacques a tout d'abord montré combien le traitement des problèmes liés à l'environnement est complexe. La prise en compte simultanée des actions physico-chimiques *élémentaires, des grands systèmes* planétaires, des réactions de la biosphère, de la génétique des populations, des techniques agricoles et industrielles ainsi que des contraintes économiques suffirait à rendre flagrante la complexité des problèmes à résoudre, s'il ne venait s'y ajouter la représentation inconsciente de la nature, les réactions psychosociologiques, sans compter l'action simplificatrice des médias.

Les outils de gestion de la complexité actuellement à notre disposition sont encore mal adaptés. Le traitement statistique des situations à risque est le principal d'entre eux. *Mais il livre des conclusions probabilistes* qui ne trouvent pas dans l'expression manichéenne du droit actuel, où règne la loi du tout ou rien, une solution satisfaisante.

La théorie des corrélations n'est pas toujours exploitée à bon escient. On omet trop souvent de distinguer les corrélations liées, sources d'erreurs grossières, des corrélations libres, seules valables. Les méthodes de modélisation, bien qu'elles aient atteint par l'informatique un haut degré de flexibilité, sont ici d'un maniement difficile. La validité des *hypothèses de base, comme celle des* mécanismes logiques retenus, n'est pas toujours suffisamment vérifiée. Négliger ces précautions risque de conduire à des conclusions erronées, comme celles qui avaient fait accorder à la libération de fréon un rôle excessif dans l'échauffement de la Terre.

Le non-respect de la complexité dans la gestion de l'environnement peut avoir des effets pervers. C'est ainsi que l'interdiction de l'usage du DDT dans les pays chauds, décidée à la suite de mesures identiques prises aux Etats-Unis, au nom de ce qu'il n'était pas biodégradable et qu'il provoquait une fragilité des coquilles d'œufs de certains oiseaux, a provoqué, rien qu'à Sri-Lanka, des centaines de milliers de morts de malaria liés à la non-destruction des moustiques.

Mieux vaut comprendre les données de la complexité avant de prendre une décision.

Patrick Cohendet, en décrivant l'aventure en cours de la construction du tunnel sous la Manche, montre les conséquences fâcheuses de l'irrespect qui a été porté à la complexité. Les « dérapages » du projet initial sont innombrables. Les objectifs et les sous-objectifs ont été mal finalisés, et les normes admises sont demeurées trop floues. La répartition des tâches entre le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, le constructeur et les clients aussi bien que le rôle des banques face aux entreprises sont restés trop imprécis. *Le rôle de l'Etat a été sous-évalué.* L'accumulation de petites modifications successives a provoqué sur les coûts des phénomènes de « percolation » avec brusque changement d'amplitude.

Michel Courtois a montré, à propos du programme Hermès, qu'à la complexité des paramètres techniques entrant dans ce programme s'ajoutait celle qui résulte des contraintes spatiales de qualité et d'environnement spécifique, de l'impossibilité d'effectuer des essais représentatifs grandeur nature, des difficultés de réparer de tels systèmes en orbite, de la nécessité, *compte tenu des contraintes coûts et* délais, d'effectuer des choix et de prendre des décisions sur des dossiers toujours imparfaits à la date de la décision et, enfin, de l'art de rendre cohérentes les motivations, souvent contradictoires, des bailleurs de *fonds, en l'occurrence* les Etats.

Pierre Douzou a livré à travers la transgenèse une image saisissante de ce que peut être le traitement efficace de la complexité.

La génétique moléculaire a fourni l'accès aux gènes spécifiques et aux protéines qui les codent. Le transfert *dans les chromosomes d'un animal* ou d'une plante de gènes modifiés par introduction de molécules d'ADN, isolées par les techniques de l'ADN recombinant, leur confère de nouveaux traits génétiques qui seront transmis de génération en génération.

Thérapie génique

Les individus produits par de telles altérations sont dits « transgéniques ».

Les animaux transgéniques résultent d'une combinaison de microchirurgie des gènes et des techniques embryologiques. Les souris transgéniques sont le plus souvent utilisées, en particulier, dans des perspectives de « thérapie génique ».

Des animaux transgéniques d'ores et déjà existent : poissons, poulets, lapins, porcins, ovins et bovins. Ces transformations ont été induites : pour créer des résistances aux parasites et aux virus, pour modifier certains métabolismes, pour utiliser certains organismes comme fermenteurs vivants synthétisant des protéines de haute valeur ajoutée sécrétées dans le sang ou le lait de *ces animaux*, et pour *«humaniser»* des cellules ou organes en vue de transplantation chez l'homme. Les hétérogreffes faites avec succès d'un animal à l'homme deviendraient alors possibles sans que l'on soit obligé d'avoir recours à des donneurs humains.

Les végétaux se prêtent bien, eux aussi, aux opérations de transgenèse.

Les difficultés tiennent toutefois : à la complexité du génome des cellules végétales, à l'intervention de plusieurs gènes dans la biosynthèse et au fait que nombre de plantes transgéniques « sacrifient » la synthèse des produits hormonaux, deviennent rabougries et donnent peu de semence.

La transgenèse illustre les immenses retombées industrielles que comporte la bonne maîtrise de la complexité dans certains secteurs de la génétique et de la biologie.

Jean-Claude Paye a brossé un tableau de ce qu'était *la complexité* dans le domaine de l'économie. Elle est imputable à la mondialisation des interactions économiques mais aussi à l'impact qu'a désormais le développement de techniques nouvelles, en particulier celles de l'information, sur l'activité économique de chaque nation.

La création de produits nouveaux dans l'industrie et dans les services est bien souvent le fruit de la conjugaison et de l'interaction de plusieurs techniques qui appartiennent chacune à des disciplines scientifiques et techniques qui n'ont, a priori, aucune relation entre elles. Il est exceptionnel qu'une firme ait développé en son sein ces différentes techniques. Il est donc nécessaire de constituer un réseau de firmes pour pouvoir réaliser ce nouveau produit. Cet objectif est difficile à atteindre, car les entreprises sont mal préparées à conjuguer entre elles leurs programmes de recherche, soucieuses qu'elles sont, à juste titre, de *préserver l'autonomie des brevets* qu'elles exploitent.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

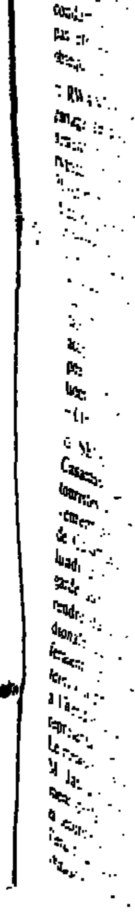
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ANGOLA : alors que les troupes de M. Savimbi battent en retraite

Les combats entre l'UNITA et les forces gouvernementales auraient fait un millier de morts

Au moins un millier de personnes auraient été tuées, sur l'ensemble du territoire angolais, au cours des combats qui ont opposé, depuis la fin de la semaine dernière, les troupes de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) et les forces gouvernementales. Plusieurs hauts responsables de l'UNITA, dont le neveu de M. Jonas Savimbi, figureraient parmi les victimes.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Malgré la conclusion d'un accord de cessez-le-feu, dimanche 1er novembre, entre les représentants de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de M. Jonas Savimbi et le gouvernement, les combats ont continué de faire rage dans Luanda et dans plusieurs villes du pays. Des tirs de mortiers, de mitrailleuses lourdes et d'armes automatiques ont été entendus toute la journée de lundi, dans la capitale.

La radio officielle, confirmant que de violents affrontements ont eu lieu à Luanda, mais aussi à Huambo, Lubango, Benguela et Lobito, estime qu'au moins mille personnes auraient été tuées, depuis samedi, dans l'ensemble du pays. Des appels sont lancés régulièrement sur les ondes pour demander aux médecins et infirmiers d'aller aider et relever leurs collègues, travaillant dans les hôpitaux surpeuplés et privés de médicaments.

Les policiers et les soldats du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir depuis 1975) ont poursuivi leurs assauts contre les positions de l'UNITA, profitant de l'avantage acquis au cours des combats du week-end. Lundi soir, les dernières poches de résistance semblaient avoir cédé. Les hommes de M. Savimbi ont battu en retraite, tentant par tous les moyens de quitter la ville. Le vice-président de l'UNITA, M. Jeremias Chitunda, et le neveu de M. Savimbi, M. Elias Salupeto Pena, représentant du mouvement à la table des négociations, auraient été tués au cours de leur fuite. Le secrétaire aux affaires étrangères, M. Abel Chivukuvuku, et le chef d'état-major de l'UNITA, le général Arlindo Chenda Pena «Ben Ben», auraient été grièvement blessés, tandis que d'autres dignitaires auraient été faits prisonniers.

En fin de journée, des groupes de civils en armes, qui avaient soutenu les forces de police contre les hommes de M. Savimbi, ont commencé à donner la chasse aux membres de l'UNITA, pris au piège dans Luanda. La radio nationale, qui appelle les Angolais à rester chez eux depuis samedi, a demandé à la population de ne pas se laisser aller à la vengeance. Dans les quartiers ravagés par les affrontements et désertés par leurs habitants, des bandes de pillards ont attaqué de nombreuses maisons et quelques magasins.

L'aéroport de Luanda est toujours fermé. Seul un Hercules C 130, dépêché par le gouvernement de Brasilia, a pu s'y poser, lundi matin, pour assurer l'évacuation de ressortissants brésiliens. Le Portugal, qui compte quelque trente mille ressortissants en Angola, a envoyé deux avions militaires, transportant plusieurs hélicoptères Alouette III, sur l'archipel de Sao-Tomé-et-Principe, afin d'organiser, si nécessaire, le départ des Portugais bloqués en Angola. La France a, pour sa part, conseillé à ses ressortissants (sept cent trente personnes au total, dont plus de la moitié à Luanda) de *«rester chez eux»*, en attendant que les choses se calment.

Personne ne savait officiellement lundi où se trouvait M. Jonas Savimbi. Selon certaines sources à Luanda, le chef de l'UNITA aurait pu quitter son sanctuaire de Huambo, sur les hauts plateaux, au centre du pays, pour se réfugier dans son ancien quartier général de Jamba, dans l'extrême Sud-Est angolais. D'autres sources prétendent que M. Savimbi aurait déjà quitté le pays pour l'Afrique du Sud, d'où il partirait bientôt pour le Maroc, un des plus vieux alliés de l'UNITA.

Quoi qu'il en soit, l'élimination brutale des principaux dirigeants de l'UNITA constitue une perte cruciale pour l'ancien mouvement de guérilla, que le manque de cadres compétents avait empêché de se transformer en véritable parti politique, après la signature des accords de paix, à Lisbonne, en mai 1991. Le retour de M. Savimbi au maquis, dans de mauvaises conditions, ou son départ pour l'étranger ne favoriseront pas la reprise des négociations avec le MPLA du président José Eduardo Dos Santos.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ALGÉRIE : contre les rigueurs de l'islam

Le «marché de la solitude»

Dans un pays où la mixité est considérée comme *haram* (péché) par les islamistes, qui aspirent à imposer leur morale rigoureuse, des centaines de jeunes Algériens jettent quotidiennement, dans les rubriques «Rencontres» des journaux, des «bouteilles à la mer», avec l'espoir de briser leur solitude et de surmonter les interdits.

Ces petites annonces tendent à remplacer les communications téléphoniques, dont le coût ne permet plus, aujourd'hui, de se rencontrer à distance. Plusieurs quotidiens, comme *le Soir d'Algérie*, et des hebdomadaires, comme *Mag-7* – tous francophones, – ont rapidement compris le profit qu'ils pouvaient tirer de ce marché de la solitude. La presse d'expression arabe, traditionnellement plus réservée, s'y est également mise. *Ach-Chourouk el Arabi*, le plus gros tirage, y consacre de larges espaces. *Al Khabar*, connu pourtant pour ses penchants islamiques, lui a emboîté le pas.

Le quotidien *l'Opinion* relevait récemment qu'*«Alger n'aime pas les amoureux : elle les refoule dans des coins isolés où ils se terrent comme pour cacher leur honte de s'aimer»*. Les seuls endroits où les couples non légitimes peuvent encore se former sont les salons de thé, les cinémas – souvent en mauvais état – et les jardins publics, fermés dès la fin de l'après-midi et surveillés par des gardiens pointilleux qui font la chasse aux couples se promenant main dans la main.

Les messages publiés par les journaux racontent la détresse et l'isolement de beaucoup de jeunes. Ils crient leur manque d'affection et s'insurgent contre une société qui leur interdit d'assumer leur sexualité. Ainsi cet homosexuel algérois, qui *«souffre»* de ne pouvoir se déclarer et fait appel à la *«compréhension»* des autres pour l'*«aider et le soulager»* : *«Je suis un troisième sexe qui n'attend que ce jour ensoleillé où tout le monde comprendra que l'homosexualité n'est pas un crime, mais une maladie comme toutes les autres, qui a besoin de traitement et surtout de beaucoup d'affection.»*

«Remercié par un petit sourire»

Néanmoins, la plupart des quelques dizaines de messages quotidiens s'adressent au sexe dit faible, dans l'espoir de prolonger une rencontre fortuite, à un arrêt de bus, sur une plage ou dans la rue. Ils se terminent presque tous par cette incantation : *«Si vous vous reconnaissez, contactez-moi par le biais de la rubrique du journal : on s'est croisé mercredi sur la route de Douéra, vous étiez au volant d'une 309 blanche et moi à bord d'une Golf. Je vous ai cédé le passage, vous m'avez remercié par un petit sourire...»*

Parmi ces correspondants, il y a le persévérant : *«Je vous ai écrit une première fois en 1987, la réponse était négative, je recommence une autre fois par le biais de ce journal, je vous aime sincèrement.»* Le timide : *«On s'est rencontrés à la gare routière, tu as tout fait pour attirer mon attention, mais je n'ai pu te répondre, car j'étais en compagnie de ma mère.»* Et le généreux : *«J'ai reçu ton message, je te souhaite d'être heureux avec la personne que tu vas aimer, demande à Dieu d'être à mes côtés...»* – (AFP.)

EN BREF

□ **ALGÉRIE : trois policiers tués dans une embuscade.** – Alors qu'ils étaient en patrouille, à Lakhdaria, dimanche 1er novembre, trois policiers ont été tués et deux autres blessés dans une embuscade, tendue par un groupe armé dont des éléments ont également attaqué un poste de police proche afin d'empêcher les forces de l'ordre d'intervenir. Les assaillants se sont enfuis en emportant les armes de leurs victimes. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : arrestations à Blantyre.** – Des partisans du syndicaliste Chakufwa Chihana, chef de file de l'opposition inculpé de *«sédition»*, ont été arrêtés, lundi 2 novembre, à Blantyre, alors qu'ils s'étaient rassemblés devant la Cour suprême, où se déroule le procès de l'opposant. La veille, un homme avait été battu à mort lors des funérailles d'Orton Chirwa, détenu politique récemment décédé en prison. La victime a été prise à partie par la foule, alors qu'elle tentait de jeter une grenade sur la voiture transportant les enfants du défunt. L'épouse d'Orton Chirwa, condamnée à la prison à vie, n'a pas été autorisée à assister aux obsèques de son mari. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : accord partiel sur le partage du pouvoir.** – Le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR) ont signé, samedi 31 octobre, à Arusha, un protocole d'accord partiel en vue de mettre un terme à la guerre civile, a annoncé le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Ahmed Hassan Diria. Selon ce dernier, le président Juvenal Habyarimana accepte désormais de partager le pouvoir exécutif, mais des questions à ce sujet restent en suspens. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : les rebelles de Casamance mettent en garde les touristes.** – Les militants du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) ont lancé, lundi 2 novembre, une mise en garde aux touristes désireux de se rendre dans cette province méridionale du Sénégal. Ceux qui le feraient *«prennent des risques certains»*, a précisé, dans un entretien à l'hebdomadaire *Sud Hebdo*, un représentant du MFDC en France. Le ministre sénégalais du tourisme, M. Jacques Baudin, avait récemment déclaré que l'Etat assurerait la sécurité des touristes *«comme il l'avait fait dans une période plus chaude»*. – *(Reuter.)*

GHANA : onze ans après le coup d'Etat du capitaine Rawlings

Les électeurs sont appelés à choisir leur président

Mardi 3 novembre, 8 255 690 électeurs – sur une population estimée à quinze millions d'habitants – étaient appelés à choisir leur futur président parmi cinq candidats, dont l'actuel chef de l'Etat, M. Jerry Rawlings. Le 31 décembre 1981, à la suite de son second coup d'Etat, celui-ci avait permis aux militaires du Conseil provisoire de la défense nationale de confisquer le pouvoir aux civils.

ACCRA

correspondance

A l'annonce de cette élection, une dizaine de partis s'étaient créés. Par le jeu des alliances, le nombre de candidats a fini par se limiter à cinq qui, à coups de meetings, de *«rallies»* à l'américaine et de spots télévisés, se sont lancés dans une campagne acharnée. Pour les observateurs, c'est entre M. Rawlings – capitaine démissionnaire de l'armée pour les besoins de la campagne – et le professeur Adu Boahen, un historien réputé et notamment soutenu par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, que se jouera cette élection, dont le second tour est prévu pour le 24 novembre.

Le professeur Adu Boahen et le docteur Hilla Limann, destitué en 1981 au terme de vingt-six mois d'exercice présidentiel, semblent réunir les suffrages de la majorité des électeurs urbains. Quant aux deux autres candidats, M. Kwabena Darko, un inconnu fort d'une *«success story à l'africaine»*, animé par sa foi plus que par un programme politique, et le général Emmanuel Erskine, qui dirige le Parti de l'héritage populaire, ils ont peu de chances de dépasser la barre des 10 %.

Reste le candidat populiste Jerry Rawlings, qui mobilise encore les foules. Après cinq années d'errance idéologique, de chaos économique et d'immobilisme politique, le Conseil provisoire de la défense nationale et son *«chairman»* avaient fini par se plier aux exigences du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Aujourd'hui, le Ghana est considéré comme le meilleur élève du FMI et détient le taux impressionnant de 60 % d'alphabétisation, au prix, il est vrai, de la disparition des acquis sociaux. Quant au «chairman», qui avait fait fusiller publiquement ses prédécesseurs, il a su modifier son image, en se donnant un profil de bon père de famille parfaitement rassurant.

PATRICK PUY-DENIS

CAMEROUN

Cinq cents personnes auraient été arrêtées lors d'affrontements entre policiers et opposants

De violents affrontements ont opposé policiers et manifestants, lundi 2 novembre, à Yaoundé et à Douala, tandis que dans le Nord-Ouest – bastion de l'opposition, où l'état d'urgence a été imposé mardi dernier – de nouvelles arrestations étaient annoncées.

Dans les rues de la capitale, les forces de l'ordre ont utilisé des canons à eau pour disperser plusieurs centaines de partisans de M. John Fru Ndi, chef de file du Social Democratic Front (SDF), qui revendique la victoire au scrutin présidentiel du 11 octobre. Selon certains témoins, des groupes de jeunes, membres de l'ethnie béti (à laquelle appartient le président Paul Biya), auraient attaqué les manifestants avec des couteaux.

A Douala, deuxième ville du pays et principal centre économique, de violentes échauffourées ont également eu lieu dans le quartier de Bepanda, sans que l'on sache s'il y a eu des victimes. Pendant ce temps, arrestations et perquisitions se sont poursuivies dans la région de Bamenda, capitale de la province du Nord-Ouest où M. Fru Ndi est assigné à résidence, mais aussi à Yaoundé, Douala et Bafoussam. Au total, cinq cents personnes auraient été interpellées, estimait-on, lundi, de bonne source. A Douala, les forces de sécurité ont notamment interpellé, pendant quelques heures, le directeur du journal *la Nouvelle Expression*, M. Severin Tchonkeu, et le caricaturiste de *Challenge Hebdo*, M. Théodore Tsapi. Les deux journalistes ont été libérés dans la soirée.

A sa sortie, M. Tsapi a affirmé que son collègue et lui-même avaient été torturés dans des locaux militaires et contraints de s'engager à *«ne rien écrire contre le président Paul Biya»*. M. Tchonkeu a dû être hospitalisé, tout comme un ancien député, M. Charles Mokouri Manga, arrêté en début de semaine dernière, lors d'une manifestation à Douala. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA

L'aéroport de Monrovia a été à nouveau bombardé

Quatre civils ont été tués et trois autres grièvement blessés, lundi 2 novembre, lors d'un nouveau bombardement au mortier déclenché par le Front national patriotique du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor, contre l'aéroport James Spriggs Payne, situé à 5 kilomètres du centre de Monrovia. L'aéroport avait déjà été la cible des artilleurs du FNPL, fin octobre; seule une compagnie privée équipée de petits bimoteurs effectue encore des liaisons avec la capitale libérienne.

Médecins sans frontières (MSF) a néanmoins annoncé, lundi soir à Paris, l'envoi d'un avion humanitaire, censé décoller mardi soir de Belgique, avec à son bord quatre volontaires et 18 tonnes de matériel médical.

Enfin, dans un entretien accordé lundi à Radio France Internationale (RFI), le président burkinabé, le général Blaise Compaoré, s'est déclaré favorable à l'entrée de M. Taylor au sein d'un futur gouvernement de transition : *«On ne peut comprendre que, dans le contexte actuel, avec ce que nous connaissons sur la réalité du terrain, Charles Taylor soit en dehors de l'administration provisoire»*, a-t-il notamment affirmé. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

L'épreuve de force à Belgrade entre M. Milosevic et M. Panic et la situation en Bosnie-Herzégovine

Le premier ministre fédéral censuré par les députés yougoslaves

Le premier ministre fédéral, M. Milan Panic, a été mis en minorité, lundi 2 novembre, par l'une des deux Chambres du Parlement bicaméral de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Les députés ont voté, par 93 voix contre 24, une motion de censure contre M. Panic, qui devra démissionner si la Chambre des Républiques (vingt députés serbes et autant de monténégrins) adopte aussi, mardi, la motion de censure.

BELGRADE

de notre correspondante

Une nouvelle épreuve de force s'est engagée, lundi 2 novembre, entre les ultranationalistes regroupés autour du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, et le pouvoir fédéral yougoslave, qui prône une politique de compromis. Déterminés à renverser un gouvernement *fédéral dont les efforts de paix sont* considérés comme une trahison des intérêts serbes, les ultranationalistes ont voté, lundi soir à Belgrade, une motion de censure contre le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic. Ce dernier et son gouvernement, censurés par 93 des 138 députés de la Chambre des citoyens, seront contraints de démissionner si la deuxième Chambre du Parlement *fédéral n'oppose pas, mardi* après-midi, son veto. Les deux Républiques constituant la Fédération yougoslave – la Serbie et le Monténégro – sont, chacune, représentées par 20 députés au sein de cette Chambre. *Fervents défenseurs de la politique* de M. Panic, les Monténégrins devraient sauver le gouvernement fédéral.

Alors qu'à Belgrade la Serbie défiait une nouvelle fois le pouvoir fédéral, les Serbes de Bosnie-Herzégovine, alliés de M. Milosevic, décidaient, le même jour, de se retirer de la conférence internationale de Genève tant que leurs conquêtes territoriales ne seraient pas entérinées par la communauté internationale. Il semble bien qu'il ne s'agisse pas là *d'une simple coïncidence. La politique* de fait accompli des Serbes de Bosnie, qui réclament la reconnaissance de leur République proclamée unilatéralement sur les territoires qu'ils ont conquis, se heurte à la politique conciliante de M. Panic dans le règlement du conflit avec les ex-Républiques yougoslaves.

« Yankee go home »

Le gouvernement fédéral s'est engagé à reconnaître prochainement la Bosnie et la Croatie dans leurs frontières internationales, renonçant ouvertement au projet de M. Milosevic de rassembler tous les Serbes *dans un seul Etat. En dénonçant* devant le Parlement fédéral *« la trahison de M. Panic »*, les ultranationalistes *réaffirment leur soutien* aux Serbes de Croatie et de Bosnie qui viennent de décider d'unir les territoires qu'ils occupent (*le Monde* des 1er et 2 novembre).

Si M. Milosevic a vu sa popularité décliner au sein d'une opinion publique lasse de la guerre et de la misère, il n'a pas perdu de son autorité. Il contrôle plus que jamais les rouages du pouvoir et a les moyens de s'assurer le champ libre pour poursuivre sa politique. Le premier ministre yougoslave est, pour lui, un simple fauteur de troubles qu'il s'est promis de neutraliser. Le moment est bien choisi : le gouvernement *fédéral vient de fêter ses cent jours* sans pouvoir crier victoire. M. Panic a réussi à rehausser l'image discréditée de la Yougoslavie mais n'a pas obtenu l'assouplissement des sanctions internationales. Au lieu d'affaiblir l'homme fort de la Serbie, il a perdu le quartier général de sa police fédérale et de ses services de renseignement. Il a noué le dialogue avec les Albanais de souche du Kosovo sans pouvoir tenir ses engagements. Lorsqu'il a promis d'obtenir la reconnaissance de la Macédoine, M. Milosevic s'est employé à convaincre la Grèce de ne pas céder. Enfin, ses efforts pour obtenir le *transfert de l'aviation des forces* serbes de Bosnie sur les aérodromes yougoslaves ainsi que la réouverture de l'autoroute Zagreb-Belgrade et la libéralisation de la télévision de Belgrade ont tous été torpillés...

M. Milosevic semble donc mener le jeu et n'entend pas céder sa place. M. Brana Crncevic, l'un des députés les plus proches du président serbe, a affirmé, lundi, devant le Parlement fédéral, que, *« si Milan Panic reste, il y aura la guerre civile en Serbie »*. *« Yankee go home ! »*, a crié M. Crncevic, affirmant que M. Panic, naturalisé américain, n'était que *« le premier soldat de la future armée d'occupation »*.

Face à cette nouvelle offensive de M. Milosevic, le président de Yougoslavie, M. Dobrica Cosic, a convoqué dès lundi les principaux dirigeants du pays, regroupés au sein du Conseil d'Etat. La réunion, qui a *duré plus de six heures et dont* les résultats n'ont pas été communiqués, visait avant tout à avertir le président de Serbie des *« conséquences catastrophiques »* que pourrait entraîner la chute de M. Panic.

La motion de censure déposée par les députés du Parti radical serbe (SRS) a profondément inquiété l'opposition. Le numéro deux du Parti démocrate (DS), M. Zoran Djindjic, a notamment accusé les autorités serbes de *« tentative de coup d'Etat »* contre le pouvoir fédéral. *« De nombreux indices »* montrent que les autorités serbes ont entrepris une série d'actions contre *« l'ordre constitutionnel »* de la nouvelle Yougoslavie, a-t-il assuré. Les déclarations de M. Djindjic, qui ont alimenté les rumeurs selon lesquelles la police serbe mobilisait, faisaient également allusion aux risques d'affrontement entre la Serbie et le Monténégro.

FLORENCE HARTMANN

Des réfugiés de Jajce bloqués à la frontière croate

Plusieurs milliers de réfugiés en provenance de Jajce, ville de Bosnie centrale tombée aux mains des Serbes, sont bloqués, depuis lundi 2 novembre, aux frontières sud de la Croatie, après s'en être vu refuser l'entrée, a annoncé l'agence croate Hina. Plusieurs dizaines de milliers de civils ont été contraints à l'exode après la chute de Jajce, la semaine dernière, dont 20 000 environ – pour la plupart croates – se sont dirigés vers l'Herzégovine occidentale, contrôlée par les Croates, et plusieurs milliers d'autres ont tenté en vain d'entrer en Croatie.

Situation « critique »

Les civils de Jajce, pour la plupart des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont été détournés par les autorités croates vers la ville de Posusje (Herzégovine). La situation à la frontière est *« critique »* car les réfugiés n'ont plus de quoi manger, selon l'agence, qui ajoute que des vagues de réfugiés encore plus importantes étaient attendues prochainement à la frontière. *« Malheureusement, les réfugiés ne seront pas autorisés à entrer en Croatie »*, a déclaré M. Adalbert Rebic, porte-parole du bureau pour les réfugiés du gouvernement croate.

La Croatie, qui a décidé en juillet de ne plus accepter de nouveaux réfugiés, accueille sur son sol quelque 750 000 réfugiés et personnes déplacées, dont 500 000 environ de Bosnie-Herzégovine, ce qui représente 16 % de la population de Croatie, a-t-il précisé. De leur côté, des responsables de l'ONU à Sarajevo ont assuré que les Croates de Bosnie-Herzégovine refoulaient les réfugiés musulmans des régions qu'ils contrôlent dans cette République, ce qui risque de déboucher sur une catastrophe. La CEE et les États-Unis ont, pour leur part, condamné les attaques dont les réfugiés fuyant Jajce avaient fait l'objet de la part des forces serbes.

Par ailleurs, l'UNICEF a été contrainte de remballer l'aide qu'elle avait apportée, dimanche, à Sarajevo (*le Monde* du 3 novembre) parce qu'elle avait été achetée à des entreprises serbes, ont indiqué des responsables bosniaques et de l'ONU. Un dirigeant bosniaque s'est dit *« surpris »* que l'UNICEF *commerce avec un pays sous* embargo des Nations unies, ce qui pourrait, selon lui, être considéré comme une *« provocation »* par la population. *« On peut tout nous arracher sauf notre fierté »*, a-t-il déclaré. – *(AFP, Reuter.)*

Impuissance et fatalisme

Suite de la première page

Sur le plan humanitaire, les besoins sont aujourd'hui démesurés et excèdent de beaucoup les capacités d'assistance. Jamais, depuis la seconde guerre mondiale, l'Europe n'a connu d'aussi massifs déplacements de populations. L'hiver vient ajouter aux souffrances de centaines de milliers de réfugiés jetés hors de chez eux et, pour beaucoup, sans abri. Les organisations humanitaires lancent des appels urgents à une communauté internationale déjà à bout de souffle. *« Il n'y a plus un sou »*, dit-on à l'Elysée et, au ministère des affaires étrangères, on n'exclut pas de devoir bientôt recourir à la générosité du public.

Faire la guerre à la Serbie ?

Enfin, rien ne garantit que le pire soit passé, que d'autres Républiques ou provinces ne vont pas s'embraser à leur tour, avec cette fois les risques connus de débordement du conflit hors des frontières de l'ex-Yougoslavie. Comment envisage-t-on de prévenir ailleurs ce que l'on n'a pas su prévenir en Bosnie ? N'est-il pas temps de s'interroger sur le sens d'une *« politique de paix »* dont la France est la principale inspiratrice, mais dont le principal résultat objectif n'est à ce stade que d'avoir fait le jeu du plus fort ?

« L'alternative, c'est quoi : faire la guerre à la Serbie ? » demande, en guise de réponse, l'un des responsables du dossier yougoslave au Quai d'Orsay. Cette alternative, M. François Mitterrand l'a explicitement exclue le 21 octobre, d'après ce qui a filtré du conseil ministériel restreint sur l'ex-Yougoslavie qui se tenait ce jour-là à l'Elysée, à la demande de M. Pierre Joxe. En tant que ministre de la défense, responsable en particulier de la sécurité des soldats français qui partent sur le terrain rejoindre la Force des Nations unies, M. Joxe ne peut se satisfaire de la navigation à vue. Il s'interrogeait sur les risques de cette opération à caractère humanitaire (les « casques bleus » ont pour mission de protéger les convois de ravitaillement) et sur son sens politique dans les différentes hypothèses d'évolution du conflit. *« Vous ne voulez pas y aller ? Vous voulez qu'on se retire ? »* lui a répondu en substance le président de la République.

Autrement dit, si cette action est périlleuse et son devenir incertain, il n'y en a pas d'autre possible aux yeux du chef de l'Etat, sauf un désengagement total que ni la situation sur place ni l'opinion française ne permettent aujourd'hui. *« Les semaines qui viennent vont apporter des récits et des images télévisées insoutenables pour l'opinion,* dit-on au ministère des affaires étrangères, *nous ne pouvions pas ne rien faire. »*

1 350 soldats français auront gagné dans quelques jours la région de Bihac, dans le nord de la Bosnie, et la France disposera alors du plus gros contingent affecté à la FORPRONU dans le cadre des opérations dites « de maintien de la paix », un terme que le vocabulaire de l'ONU applique aux missions non coercitives montées avec l'accord de tous les belligérants, par opposition au « recours à la force » dont on usa par exemple contre l'Irak. Ces soldats vont rencontrer dans la région de Bihac l'une des rares « poches » musulmanes subsistant en Bosnie, une marée de réfugiés fuyant devant les forces serbes et les persécutions. Outre leur mission de protection des convois de ravitaillement, ils doivent installer un hébergement provisoire (des tentes) permettant à environ 30 000 sans-abri de supporter l'hiver. Cette opération a été montée avec l'Allemagne.

Un diplomate affirme que cette action va au-delà de la simple urgence humanitaire, qu'elle *« s'oppose à la politique de purification ethnique »* dans la mesure où elle contribuera à fixer dans la région de Bihac la population harcelée par les milices serbes, en lui procurant *« un environnement plus sûr »*. Cela *« même si la FORPRONU n'est pas là pour protéger militairement les villages »*, s'empresse-t-il d'ajouter, afin qu'il soit bien clair qu'il ne s'agit pas de constituer en Bosnie des *« zones de sécurité »* comparables à celles qui, en Irak, protègent les Kurdes contre les armées de Saddam Hussein, avec menace d'intervention militaire occidentale à la clé.

L'un des responsables de l'opération au ministère de la défense insiste, lui aussi, sur cet aspect des choses, comme s'il craignait qu'une méprise sur la mission des soldats français ne les fasse passer pour indésirables aux yeux des Serbes, dans une région sur laquelle ces derniers n'ont pas encore établi leur contrôle mais qui communique avec la Krajina, qu'ils occupent en Croatie. *« 6 000 hommes au total vont être affectés à l'opération FORPRONU 2. C'est un chiffre raisonnable pour une mission humanitaire, pas pour une autre »*, dit le haut fonctionnaire de la défense. Les soldats, explique-t-il, partent avec le matériel militaire suffisant pour *« imposer le respect aux belligérants »*, pas pour s'interposer entre eux.

Lui aussi essaie, comme le font les autorités françaises depuis le début de la crise, de trouver à ce type d'opération des vertus qui vont au-delà de l'humanitaire, *c'est-à-dire du secours d'urgence* quand le mal est déjà fait.

La FORPRONU comme cible

Il estime que, du seul fait qu'elles supposent l'accord de toutes les parties, elles auront en Bosnie un *« effet pacificateur »* comme, dit-il, cela s'est produit en Croatie, dans les régions qui avaient été mises à feu et à sang par les milices serbes et où se sont déployés les premiers contingents de « casques bleus ». En Krajina, assure-t-il, la FORPRONU a désormais *« le contrôle de la situation »*. Une illusion que démentait la semaine dernière l'un des envoyés des Nations unies sur place, qui dénonçait *« l'anarchie »* grandissante qu'y font régner les milices serbes et déplorait justement que la FORPRONU *n'ait pas le pouvoir* d'y mettre bon ordre.

C'est la France qui a le plus fait pour que l'ONU se saisisse du problème de la Yougoslavie, pour qu'elle *y envoie des hommes* et pour définir le type tout à fait nouveau de leur mission. Mais, si elle *fut leader sur toutes les initiatives* humanitaires et politiques supposant l'accord de toutes les parties, donc celui de l'agresseur, elle a veillé aussi avec constance qu'on ne sorte pas de ce cadre, et ne s'est ralliée que contrainte et forcée, en freinant des quatre fers, aux quelques mesures d'ordre coercitif adoptées contre les Serbes.

Ce fut le cas à propos de l'embargo commercial imposé par l'ONU à la Serbie. Ce fut le cas aussi à propos de la seule résolution de l'ONU qui, à ce jour, menace militairement les Serbes : celle qui, depuis septembre, interdit à leur aviation le survol de la Bosnie. M. Roland Dumas avait certes proposé au mois d'août que les vols serbes soient suspendus pour protéger les couloirs humanitaires. Il avait, pour cela, l'accord conciliant des Serbes de Bosnie. Washington, allant au-delà, a voulu mettre un terme aux bombardements des populations civiles musulmanes par l'aviation serbe, en interdisant le survol de tout le territoire bosniaque avec menace de rétorsion.




Fatalisme à Paris

En cet épisode comme en d'autres, les Américains pouvaient d'autant plus aisément hausser le ton que, n'ayant envoyé aucun soldat sur place, ils n'en exposent aucun à des représailles. Les sorties de l'aviation serbe ont cessé, mais *on les redoute encore à Paris :* la FORPRONU serait la cible désignée des représailles qui suivraient immanquablement toute interception d'un appareil serbe par les Occidentaux. Autant dire que la seule présence des « casques bleus » en Bosnie fait obstacle à toute intervention occidentale plus « musclée ».

Ce n'est là que l'un des paradoxes de la politique dite « de maintien de la paix ». En Bosnie, aucun des engagements qui avaient été pris par les Serbes dans le cadre de la conférence de paix (regroupement des armes lourdes, etc.), et qui avaient pour but la désescalade de la violence et la sécurité des opérations humanitaires, n'a été respecté. Dans les régions de Croatie revendiquées par les Serbes et placées sous contrôle de l'ONU, la présence des « casques bleus » a gelé la situation plus qu'elle ne l'a « pacifiée ».

On est loin du désarmement prévu des milices serbes, toujours sur le pied de guerre, et la FORPRONU s'est trouvée à plusieurs reprises, dans les régions où elle est déployée, dans la situation d'avoir à s'opposer au retour chez eux de réfugiés croates. *« Il faut être réaliste, ils ne rentreront pas »*, dit-on d'ailleurs au Quai d'Orsay.

C'est avec le même fatalisme, assez proche du cynisme, que l'on y décrit le scénario *« le plus optimiste »* d'évolution du conflit dans les semaines qui viennent : *« Les Serbes occupent maintenant 70 % du territoire bosniaque ; on peut penser qu'ils ont à peu près ce qu'ils voulaient. Les Croates ne peuvent se permettre la politique du pire* [sous-entendu : en allant trop loin en Bosnie, ils s'exposeraient aux sanctions internationales]. *Quant aux Musulmans, ils ont maintenant compris qu'il était inutile de compter sur une intervention militaire extérieure et qu'il n'y aurait pas non plus de levée de l'embargo sur les armes. On peut donc espérer un scénario d'accalmie. »* Autrement dit : soyons optimistes, après la guerre viendra forcément la paix, quand les vainqueurs auront fini de vaincre...

Toutes les considérations sur la Yougoslavie sont d'ailleurs empreintes à Paris de ce même fatalisme, teinté souvent d'une espèce d'autosatisfaction rétrospective, comme si tout cela avait été pressenti dès le début de la crise et justifiait *a posteriori* la répugnance du président de la République à admettre la dislocation de l'ex-Fédération. *« La seule erreur que nous ayons commise, c'est de reconnaître trop tôt les Républiques. On voit bien aujourd'hui que la Bosnie-Herzégovine n'est pas un Etat viable »*, confie ainsi un membre de son entourage. Il aurait fallu effectivement, pour qu'elle le fût, un soutien plus déterminé de la communauté internationale.

La France n'est pas la seule à s'être résignée, mais elle l'a fait pour des motifs particuliers : son attachement à l'Etat unitaire, son alliance historique avec les Serbes que M. Mitterrand ne s'est pas privé de rappeler plus qu'il n'était nécessaire. Cette relation franco-serbe privilégiée a été particulièrement précieuse pour monter certaines opérations de type humanitaire. Elle l'aurait été davantage si – dès le début de la guerre en Croatie – elle avait été véritablement coordonnée avec Bonn et la non moins historique relation germano-croate. Elle l'aurait été ensuite plus encore si Paris l'avait mise en jeu, ce qui ne fut jamais et n'est toujours pas le cas.

Et maintenant ? Sauf règlement politique miraculeux, un problème politique majeur, en même temps qu'un problème humanitaire énorme, est désormais fiché au cœur même de l'Europe : celui de centaines de milliers de Musulmans spoliés de leurs territoires et dépourvus de toute République de repli. Le *« scénario d'accalmie »* n'est d'autre part garanti ni en Bosnie ni dans les Républiques voisines. On ne semble pas pour autant envisager à Paris de devoir sortir jamais de la *« politique de paix »* jusqu'à présent suivie. A Londres non plus, sans doute : M. John Major n'avait pas l'intention initialement de se mêler du problème, et il ne s'est résolu à participer à la FORPRONU et à s'occuper de la conférence de paix que parce que Mme Thatcher, prônant des interventions aériennes contre les forces serbes, lui faisait des difficultés dans le Parti conservateur et que son pays prenait la présidence de la CEE.

A Washington, les militaires restent extrêmement hostiles à tout engagement dans ce type de conflit. M. Bush et M. Clinton donnent parfois de la voix ; des experts civils des questions militaires ont récemment avancé l'idée de fournir en armes les Musulmans de Bosnie. Mais l'idée qu'on ne risquera pas la vie de soldats américains dans l'ex-Yougoslavie fait l'objet d'un consensus. Elle n'a été balancée que par des considérations électoralistes ou, pour certains comme James Baker, par le souci de sauver ce qui peut l'être de l'influence américaine en Europe. Une influence qui ne s'est que très peu manifestée à propos de la Yougoslavie, sinon de manière négative : par la démonstration qu'il n'y en a pas d'autre.

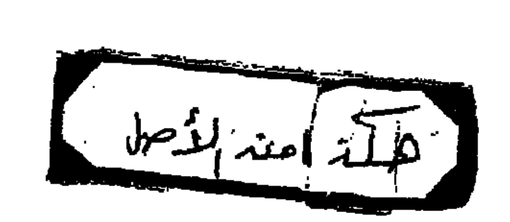
CLAIRE TRÉAN et YVES HELLER

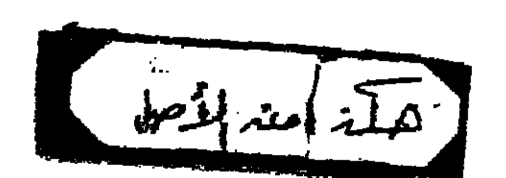
Médecins du monde dénonce « la défaillance de la politique européenne »

A l'occasion d'un bilan sur un an d'action humanitaire de Médecins du monde (MDM) dans l'ex-Yougoslavie, le président de l'organisation, le professeur Gilles Brucker, a dénoncé la « défaillance totale de la politique européenne face aux événements ». « Cela a conduit certaines associations à dire que l'humanitaire était dépassé. Nous ne le pensons pas », a-t-il ajouté.

Depuis sa base de Kiseljak (près de Sarajevo), MDM continuera à desservir trente-huit centres en Bosnie centrale, dont la capitale, où, selon Vincent Faber, coordonnateur général de la mission sur le terrain, *« les Serbes continuent à accepter le passage* (de nos convois) *sans rétribution, conformément à un accord signé le 10 juin »*. Quant à la protection des convois humanitaires, M. Faber a fait part de sa réticence. *« Il ne faut pas trop cultiver l'amalgame entre action militaire et action humanitaire. Nous sommes une organisation non gouvernementale et, si nous voulons garder notre indépendance, il est préférable d'agir seul. »*







EUROPE

RUSSIE : les affrontements dans le Caucase

Le président Eltsine a décrété l'état d'urgence en Ossétie du nord et en Ingouchie

Le président Boris Eltsine a *décrété*, lundi 2 novembre, l'état d'urgence pour un mois en Ossétie du nord et en Ingouchie, deux républiques de la Fédération de Russie dans le Caucase du nord, où des affrontements localisés se poursuivraient malgré le déploiement de forces russes.

Confronté à des problèmes semblables à ceux que Mikhaïl Gorbatchev n'avait pas su résoudre au sein de l'URSS, notamment entre Arméniens et Azerbaïdjanais, M. Boris Eltsine a eu recours aux mêmes méthodes dans le premier conflit territorial à s'embraser sur le territoire de la Fédération de Russie elle-même, entre Ossètes et Ingouches (*Le Monde* du 3 novembre) : en vertu d'un décret instituant l'état d'urgence, une administration provisoire doit se mettre en place dans ces deux «républiques» sous l'autorité du vice-premier ministre de Russie Gueorgui Khija, présent sur place depuis samedi. Comme en son temps M. Arkadi Volski (l'actuel chef du «parti industriel» russe) avait été «administrateur» du Haut-Karabakh avec le peu de résultats que l'on sait, M. Khidja devra tenter de résoudre un conflit dont la solution semble non moins ardue.

Les Ingouches – quelque 300 000 personnes faisant partie du même «peuple vaïnakh» que les Tchétchènes – sont les seuls à n'avoir pas eu droit, lors du retour au milieu des années cinquante des peuples musulmans du Caucase déportés en Asie centrale, à récupérer leurs territoires : un tiers au moins de ce qui formait l'Ingouchie en 1944, y compris sa capitale Vladikavkaz, est resté au sein de l'Ossétie du nord, dont la population, en majorité christianisée et traditionnellement fidèle aux Russes, n'avait pas été déportée. Quelques dizaines de milliers d'Ingouches s'y sont néanmoins réinstallés, mais la tension entre ces Ingouches et les Ossètes s'est exacerbée il y a un an, lorsque les Tchétchènes ont décidé de créer leur propre République indépendante, au sein de ce qui fut la République autonome de Tchétchéno-Ingouchie. Les Ingouches ont été alors privés de ce qui leur servait de capitale de remplacement, Grozny, sans espoir de récuper pour autant Vladikavkaz ni les territoires à l'est de cette ville, dont les Ossètes se sentent occupants légitimes.

Le facteur tchétchène

Le conflit, que chacun dès lors disait inéluctable, a éclaté alors que le côté ossète disposait de forces armées régulières (garde nationale ossète et troupes russes déployées sur place), bien supérieures aux quelques commandos ingouches, armés à la faveur de l'anarchie guerrière qui s'est développée chez les Tchétchènes. Des manœuvres militaires ossètes ou russes en territoire contesté, où les Ingouches dressaient des barrages pour se protéger dans leurs villages, auraient alors mis le feu au poudres. Les Ingouches d'Ossétie, qui ont pu saisir (ou acheter) des armes lourdes en prenant des militaires russes «en otages», auraient reçu des renforts d'Ingouchie, voir de Tchétchénie. Mais les tirs d'artillerie lourde auraient cessé, dimanche, avec l'arrivée de plus de 3 000 hommes des forces spéciales russes, théoriquement neutres, mais dont le déploiement vise à bloquer la frontière, ce qui ne peut que désavantager encore les Ingouches. M. Khija, qui a organisé un accord de cessez-le-feu, a affirmé lundi que la situation était «sous contrôle», même si des affrontements sporadiques se poursuivaient. Trois militaires russes ont été tués et neuf autres blessés entre dimanche et lundi, alors que le bilan global oscillait entre vingt et 50 morts.

Le Parlement de Russie a approuvé, lundi, à la quasi-unanimité lors d'une session à huis-clos, le décret eltsinien sur l'état d'urgence (l'opposition «patriote» y était aussi favorable). *Mais* le parlement d'Ossétie du nord, pourtant un des plus loyaux à Moscou, a estimé lundi qu'il «violait» sa souveraineté. Les autorités de Vladikavakaz -inchangées depuis le communisme-doivent en effet tenir compte d'une oppostion nationaliste impulsée par les «démocrates» ossètes. Ces derniers sont non moins intransigeants sur le conflit frontalier, même s'ils admettent l'idée d'un retour sélectif de quelques familles ingouches dans leurs maisons d'origine.

Mais les solutions négociées sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre maintenant que le conflit s'inscrit dans la confrontation plus vaste entre Moscou et la République tchétchène auto-proclamée, qui dispose de ses forces armées et inspire puissament les mouvements d'indépendance au sein de la Fédération de Russie. Lundi, son président Djohar Doudaev a dénoncé le «*caractère colonial*» du décret eltsinien, tout en proposant sa médiation à la condition que les troupes russes se retirent. Le petit peuple ingouche risque ainsi de se trouver entraîné dans un conflit qui le dépasse : à Grozny, on accuse la Russie d'agir dans le cadre d'un vaste plan anti-tchétchène, alors que M. Khija a dénoncé, lui, le rôle qu'auraient joué les Tchétchènes dans le déclenchement du conflit.

□ **Recul de M. Eltsine sur le retrait des troupes russes de Lituanie.** – Le retrait des troupes russes de Lituanie s'effectuera comme prévu avant la fin août 1993, a assuré, lundi 2 novembre, le président Eltsine à son homologue lituanien, M. Vytautas Landsbergis, selon l'agence balte Baltfax. Ce recul de Moscou après la décision de stopper le retrait des troupes russes des pays baltes n'était toutefois pas confirmé mardi matin à Moscou. – *(AFP.)*

□ ***Liberté provisoire pour M. Mirzaïanov*** – Le scientifique russe Vil Mirzaïanov, inculpé pour divulgation de secrets d'Etat (*le Monde* du 3 novembre), a été libéré lundi 2 novembre, dans l'attente de son procès. – *(AFP.)*

BELGIQUE

Une lettre de M. de Bonvoisin

Rendant compte d'un procès dans lequel comparaissaient plusieurs personnalités belges et françaises pour corruption, à Liège (le Monde *du 17 juillet), nous avons mentionné le nom d'un Belge, conseil international, M. Benoît de Bonvoisin. Celui-ci, qui a pris tardivement connaissance de cet article, nous a adressé une lettre dont voici des extraits :*

Le Monde s'est fait l'écho, à propos d'un acquittement dont j'ai bénéficié, de la campagne de calomnies dont je fus victime depuis 1981 de la part de la Sûreté de l'Etat belge. Celle-ci me présentait comme ayant des activités occultes lorsque, proche du ministre de la défense nationale, j'ai demandé, en 1981, le contrôle de cet organisme mêlé ou impliqué dans nombre d'affaires qui ont secoué la Belgique ces dernières années.

Un arrêt de la cour d'appel de Bruxelles du 12 mars dernier, suite à ma plainte contre le chef de la Sûreté, précise : «*Il est donc surprenant que ces notes* [qui ont servi de base à la campagne de calomnies de la Sûreté] *soient constituées par une suite d'affirmations qui ne sont assorties d'aucune réserve ni d'aucun jugement de valeur quant à la fiabilité des sources exploitées.*» (...) Le chef de la Sûreté belge n'a pas été renvoyé en correctionnelle, mais il a été amené, préalablement, à démissionner en mai 1990 (...)

Neuf condamnations ont été prononcées à mon avantage par le tribunal de grande instance et la cour d'appel de Paris à l'encontre de certains de vos collègues de la presse écrite, parlée et télévisuelle, manipulés par des confrères belges «proches» de la Sûreté de l'Etat. Un arrêt de la cour d'appel de Bruxelles du 10 décembre 1987 ordonnait au juge d'instruction la saisie de la comptabilité de la Sûreté de l'Etat pour rechercher les journalistes payés par elle!

GRANDE-BRETAGNE : le vote de la motion sur Maastricht

M. Major joue son va-tout devant les députés

Le gouvernement britannique et les «*eurosceptiques*» du Parti conservateur se livrent à d'ultimes démarches pour rassembler leurs partisans respectifs avant le débat parlementaire du 4 novembre. M. Major a mis en jeu son autorité, et peut-être aussi son poste de premier ministre, dans ce vote incertain.

LONDRES

de notre correspondant

S'il gagne, M. John Major aura fait preuve de ce sens de l'autorité que lui dénient un nombre croissant de parlementaires conservateurs, et il aura partiellement regagné une crédibilité gravement atteinte ces dernières semaines par une succession d'erreurs de jugement. Il aura ainsi remporté une victoire personnelle sur cette sorte d'inhibition politique qui l'empêchait jusque-là de déclencher un affrontement direct avec le clan des «eurosceptiques». S'il perd, il perdra peut-être tout, pour avoir mis en jeu son poids de premier ministre dans un vote que, probablement, rien n'imposait. Or, vingt-quatre heures avant le vote par la Chambre des communes, mercredi 4 novembre, de la motion parlementaire sur le traité de Maastricht, les jeux étaient loin d'être faits.

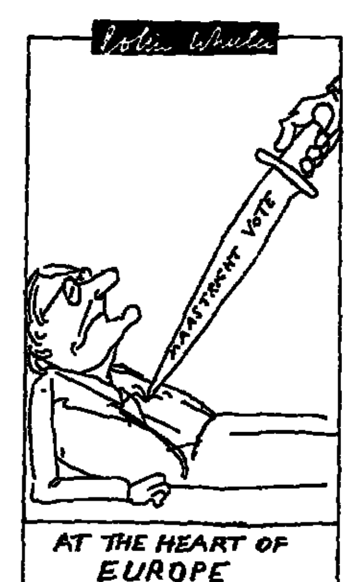
Les conseillers du premier ministre ne cachaient pas, lundi, que M. Major passait une partie de son temps à réunir de petits groupes de parlementaires afin de tenter de grignoter quelques voix supplémentaires avant le débat de mercredi. De leur côté, les «eurosceptiques» multipliaient les conciliabules et les dîners discrets pour entretenir mutuellement leur détermination, notamment celle des plus jeunes députés, plus sensibles à l'argumentaire gouvernemental. Celui-ci a pris la forme d'un mélange de pressions, de menaces et de promesses : entrer en rébellion, c'est s'interdire avant bien longtemps toute carrière ministérielle, une perspective qui fera réfléchir nombre de «rebelles» au moment du vote.

Le gouvernement est placé dans une position délicate, qui l'oblige à tenir un double discours. Aux démocrates-libéraux, qui lui ont promis leur soutien en échange du texte mi-chèvre, mi-chou de la motion sur l'Europe, il affirme que ce scrutin ne concerne que la ratification du traité de Maastricht. Le parti de M. Paddy Ashdown menace en effet de lui retirer son appui, devenu indispensable, si le vote se transforme en blanc-seing pour la politique du premier ministre. Dans le même temps, le gouvernement doit, à mots couverts, faire comprendre aux «eurosceptiques» qu'un vote négatif de leur part serait *de facto* un vote de défiance : ce n'est pas un hasard si la perspective d'élections générales a été officieusement avancée.

Les discrètes pressions de Lady Thatcher

«*Si vous votez mercredi contre le premier ministre et contre le gouvernement*», a souligné M. Michael Heseltine, ministre du commerce et de l'industrie, cela signifiera, jeudi, «*un vide politique aux conséquences destructrices incalculables*». Mais les «eurosceptiques» sont également sensibles aux discrètes pressions exercées par Lady Thatcher, qui, de son «exil» de la Chambre des lords, ne craint pas d'entretenir la flamme de la rébellion. Dans le même souci de grossir les rangs des contestataires, le Parti travailliste a déposé un amendement au texte gouvernemental, stipulant que le processus législatif de la ratification est retardé jusqu'au lendemain du sommet européen d'Edimbourg, en décembre, soit très exactement ce que demandent les «eurosceptiques».

Les démocrates-libéraux et les travaillistes sont, d'autre part, entrés dans une furieuse polémique, les premiers accusant les seconds de «*trahir*» leur engagement en faveur de l'Europe, M. John Smith, le chef du Labour, rétorquant que le parti de M. Ashdown accorde une «*ligne de vie*» au gouvernement. Les libéraux-démocrates sont d'autant plus vigilants à l'égard des prises de position ministérielles que le gouvernement s'apprête à prendre des arbitrages très impopulaires en matière de dépenses budgétaires. Ces différentes initiatives et déclarations ont peu à peu engendré une atmosphère de crise à Westminster, le scénario d'une défaite parlementaire entraînant une éventuelle démission du premier ministre étant largement évoqué. Quel que soit le résultat final, le vote de mercredi sera en effet serré.



«Au cœur de l'Europe» (*The Independent* du mardi 3 novembre)

Bien que l'entourage de M. Major se refusât lundi à envisager officiellement la situation que créérait un vote négatif sur la motion, cette hypothèse apparaît plausible au vu de la simple arithmétique parlementaire : avec le soutien du Parti travailliste et celui d'une quinzaine de parlementaires unionistes d'Irlande du Nord et de nationalistes gallois et écossais, il suffit qu'un peu plus d'une trentaine d' «eurosceptiques» conservateurs enfreignent la discipline de parti pour que le gouvernement soit mis en minorité. Un vote négatif n'implique cependant pas la démission du premier ministre. Il entraînerait même probablement, dès jeudi, le dépôt d'une question de confiance, celle-ci étant sans aucun doute accordée à M. Major, eu égard à la majorité parlementaire (21 voix) dont il dispose.

Investi d'une confiance renouvelée, le premier ministre peut donc, théoriquement, poursuivre sa tâche. Politiquement, en revanche, son maintien au 10 Downing Street deviendrait extrêmement aléatoire. Outre qu'un coup d'arrêt serait vraisemblablement porté au processus législatif de la ratification du traité européen, M. Major aurait alors essuyé un échec politique majeur, minant à la fois son autorité en Grande-Bretagne et sur le plan international : on imagine mal avec quel poids il pourrait se présenter au sommet d'Edimbourg, qui marquera la fin des six mois de présidence britannique de la Communauté européenne.

Le pire n'est cependant pas sûr : si le «va-tout» politique du premier ministre se solde, mercredi soir, par une victoire parlementaire, il aura incontestablement franchi une étape importante. La suivante aura lieu au début de l'année prochaine, au cours de cette nouvelle partie de bras de fer qui l'opposera aux «eurosceptiques» lors du débat, cette fois grandeur nature, de la loi de ratification.

LAURENT ZECCHINI

Au sommaire de «Dossiers et Documents» de novembre

Maastricht, avant, après

La campagne référendaire en France a été animée, mais le travail d'explication pédagogique est loin d'être terminé. Afin de permettre aux lycéens, aux étudiants et à leurs professeurs, mais aussi au grand public, de commencer à combler ce déficit de clarification et de compréhension, ce numéro cherche, en huit pages, à faire un point à la fois concis et complet sur les divers volets que recouvre le traité : l'union économique et monétaire, la politique étrangère et de sécurité commune, l'Europe sociale. Les grands thèmes sont explicités : critères de convergence, subsidiarité, souveraineté, citoyenneté. Les arguments et les points de vue des hommes politiques, des juristes ou des sociologues illustrent le débat d'idées autour de ce grand projet.

Le dossier est complété par un lexique, des dessins et des schémas.

Dans ce numéro, à la «une» des «Clés de l'info» : le projet de loi sur la corruption, la difficile transition roumaine, et aussi l'affaire Touvier, spéculation et crise monétaire, les aléas du logement, le rôle du Sénat, les îles Kouriles, le mystère des «vaches folles», les prix littéraires.

► En vente chez tous les marchands de journaux, 10 F.

OCÉANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE : deux ans après son arrivée au pouvoir

Le Parti national a réussi à rassurer des électeurs rebutés par sa politique ultra-conservatrice

Le Parti national néo-zélandais, qui avait remporté une victoire écrasante aux élections d'octobre 1990 avant de se rendre très impopulaire par sa politique ultra-conservatrice, a réussi à redresser la barre. Il flirte désormais avec les travaillistes dans les sondages et semble en bonne voie pour remporter les élections de 1993.

WELLINGTON

de notre envoyée spéciale

Ce redressement spectaculaire tient à l'amélioration de l'économie, ou tout du moins à la perception que les Néo-Zélandais en ont puisqu'ils sont de plus en plus nombreux à estimer que les progrès seront sensibles dans les douze mois à venir (*le Monde* du 23 octobre). Mme Ruth Richardson, ministre des finances, brandit un rapport avec satisfaction. *« Vous avez là tout ce qu'un gouvernement souhaite pour être réélu ».*

Les travaillistes eux-mêmes ne sont pas sûrs de pouvoir déloger leurs rivaux. *« Mike Moore n'est pas un leader charismatique*, dit de son chef un militant du Labour. *Et nous nous sommes discrédités, car nous avons été les premiers à poser les jalons de la politique libérale, poursuivie aujourd'hui par les conservateurs. Beaucoup de nos adhérents ont l'impression d'avoir été trahis. »* (*Le Monde* du 24 novembre 1990.)

Les élections de 1993 seront sans doute les dernières à assurer la majorité des sièges à l'un des deux grands partis. Les Néo-Zélandais se sont, en effet, prononcés le 17 septembre dernier en faveur d'un nouveau mode de scrutin similaire à celui utilisé en Allemagne (proportionnelle mixte) pour remplacer le système à la britannique en vigueur (majorité simple à un tour). Ce référendum n'était qu'indicatif et les électeurs seront de nouveau consultés sur le maintien ou non du mode de scrutin le jour des législatives. Les deux grands partis, qui redoutent que les petites formations détiennent l'équilibre du pouvoir, ont réussi à retarder jusqu'en 1996 la mise en œuvre des recommandations émises en 1986 par une commission chargée de comparer les mérites des divers systèmes. Les écologistes, qui avaient recueilli 6,7 % des voix en 1990 sans obtenir aucun siège, devront patienter.

Coupes importantes dans le social

Les résultats du référendum ont été interprétés de deux manières. Pour les partisans du changement, ils témoignent du désenchantement des Néo-Zélandais à l'égard des partis traditionnels, accusés d'avoir rompu leurs promesses ; les adversaires de la réforme observent que seulement la moitié des électeurs ont voté et qu'une consultation provisoire, comme une élection partielle, invite surtout les mécontents à s'exprimer, car l'enjeu n'est pas très important. En cas de changement, les Verts ont déjà signalé leur intention d'œuvrer avec le Labour. En attendant le verdict définitif qui pourrait bouleverser la vie politique, le Parti national affirme que la division du vote antigouvernemental le servira.

Même si les conservateurs sont plus sûrs d'eux-mêmes qu'il y a un an, la partie n'est pas gagnée pour autant. L'instauration, le 1er février 1992, d'un système de contribution aux frais médicaux pour les revenus supérieurs à 17 500 dollars néo-zélandais par an (un dollar NZ vaut 2,60 francs), continue à mécontenter une population habituée à la gratuité des soins. Les critiques ont repris de plus belle depuis que le rapport d'une économiste, Mme Toni Ashton, a été rendu public. Selon celui-ci, les contributions des patients n'engendreraient que des économies minimes.

« Ce que le gouvernement reçoit est infinitésimal », confirme un fonctionnaire du ministère de la santé qui préfère garder l'anonymat. Mme Helen Clark, adjointe de M. Moore, juge également le système inefficace : *« Les contributions demandées aux patients n'ont rien à voir avec le coût de la santé. L'idéologie conservatrice vise à inculquer aux gens qu'on n'a rien sans rien. La plupart des Néo-Zélandais pensent qu'ils ne devraient pas payer et laissent traîner leurs factures. »*

La politique de restrictions budgétaires incite également les hôpitaux à faire des économies. A Auckland, Wellington et Christchurch, les infirmières ont entamé une série de grèves tournantes pour protester contre la suppression des indemnités pour heures supplémentaires ou travail de nuit, qui représentent en moyenne 600 dollars par mois. *« Cela fait trente ans que je fais ce métier. Je n'ai jamais vu les infirmières aussi en colère »*, a dit l'une d'elles. Les entretiens télévisés montrent qu'elles ont le soutien de l'opinion.

« Nous n'avons pas fait assez »

Les professeurs du secondaire se sont également insurgés contre un projet de loi qui vise à rendre les écoles responsables de leur gestion. Les salaires ne seront plus fixés à l'échelle nationale en fonction des qualifications et de l'ancienneté, mais par les écoles, qui seront libres de négocier des contrats individuels avec les enseignants. Fort de ses 14 000 membres, le syndicat du secondaire est l'un des plus puissants de ce pays de 3,4 millions d'habitants.

Outre les conflits sociaux, le gouvernement peut craindre les conséquences d'une décision récente. Le 1er octobre, le groupe parlementaire conservateur votait l'expulsion de l'un de ses membres, M. Winston Peters, en raison de ses attaques continuelles contre le gouvernement. M. Peters avait déjà perdu le portefeuille des affaires maories un an auparavant, lors d'un *« remaniement ministériel »* dont il avait été le seul à faire les frais. D'origine maorie, il est, selon les sondages, l'homme que les Néo-Zélandais souhaiteraient avoir comme premier ministre. Les électeurs de sa circonscription ont indiqué qu'ils voteraient pour lui et non pour le Parti national.

M. Peters, que certains qualifient d'opportuniste, saisit toutes les occasions pour dénoncer la politique du gouvernement : *« Nous n'avons pas tenu nos promesses*, dit-il. *L'une de nos priorités est de réduire le taux de chômage de moitié en trois ans (...). Je pense qu'il faudrait la respecter (...) Nous avons une obsession aveugle pour les lois du marché (...). Dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'emploi et du développement des ressources économiques, nous n'avons pas fait assez. »*

M. Peters joue sur la corde sensible des 10,1 % de chômeurs et de ceux qui trouvent que les sacrifices demandés sont un peu rudes. Il a pourtant nui à sa propre réputation en critiquant l'accord signé entre le gouvernement et des représentants des Maoris le 23 septembre. Celui-ci devrait régler définitivement le contentieux concernant le partage du produit de la pêche. Qualifié de *« pas historique »* vers la réconciliation entre Maoris et *Pakehas* (non-Maoris), l'accord avait été salué par tous, travaillistes compris.

SYLVIE LEPAGE

EN BREF

□ **CHINE : Paris met Pékin en garde contre un recours à la force aux Spratleys.** – Le ministre délégué aux affaires étrangères français a averti, lundi 2 novembre, la Chine qu'un recours à la force dans l'archipel disputé des Spratleys l'opposerait aux autres membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. M. Georges Kiejman a souligné à Manille que la CEE soutenait la déclaration de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) réclamant une solution pacifique de la question des Spratleys et condamnant tout usage de la force. *« Si la Chine veut conserver ses bonnes relations avec les autres membres du Conseil, il faut tenir compte de ce que j'ose à peine appeler un avertissement mais qui est en tout cas une déclaration »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

□ **HONGKONG : M. Patten assure qu'il n'y aura pas d'accord secret avec Pékin.** – Le gouverneur britannique de Hongkong a affirmé, lundi 2 novembre, qu'il n'y aurait pas d'accord secret entre la Chine et la Grande-Bretagne sur l'avenir politique de la colonie. Les *« points essentiels »* ne seront pas secrets, a assuré M. Chris Patten, tout en admettant qu'il pourrait y avoir des négociations secrètes. Il a indiqué qu'il défendrait ses propositions de réformes politiques en dépit de la désapprobation chinoise, les présentant comme *« made in Hongkong »*, donc bonnes pour la stabilité et la prospérité de la colonie. Il a affirmé avoir le soutien du gouvernement britannique ainsi que de l'opposition travailliste. – *(AFP.)*

□ **INDE : violences au Bengale-Occidental.** – La police du Bengale-Occidental a ouvert le feu, lundi 2 novembre, sur une foule qui manifestait contre l'immigration en provenance du Bangladesh. Il y a eu au moins sept morts. Selon les autorités, les protestataires avaient auparavant blessé des membres des forces de l'ordre et incendié des bâtiments publics. Les incidents ont eu lieu dans le district de Murshidabad, à la frontière indo-bangalaise. L'immigration illégale en provenance du pays voisin surpeuplé a provoqué de constantes tensions, et parfois de sanglantes émeutes, ces deux dernières décennies, dans le nord-est de l'Inde. – *(Reuter.)*

□ **JAPON : Tokyo va réduire ses dépenses militaires.** – Le ministère japonais des finances a décidé de réduire les dépenses militaires dans le budget 1993, pour la première fois depuis 1954, date de création de l'Agence de défense japonaise, a indiqué le quotidien *Nihon Keizai*, mardi 3 novembre. Cette décision a été prise compte-tenu des changements survenus dans la situation internationale marquée notamment par la fin de la guerre froide, et les réductions devraient concerner principalement le personnel et l'approvisionnement des forces d'autodéfense, sans toucher à leur armement. L'Agence avait demandé un accroissement de 3,6 % de son budget, fixé à 39 milliards de dollars. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

L'opposition s'inquiète de l'« incursion » de l'armée turque

Le Congrès national irakien (CNI), qui groupe plusieurs formations de l'opposition, a condamné, lundi 2 novembre, l'*« incursion »* des forces turques dans le nord de l'Irak (*le Monde* du 3 novembre).

« Tout en luttant contre la dictature de Saddam Hussein, le CNI est extrêmement inquiet quant à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak », souligne un communiqué publié quelques heures après la fin d'une réunion de la quasi-totalité des formations de l'opposition irakienne à Salaheddine, dans le Kurdistan d'Irak. *« Le CNI demande au gouvernement turc de retirer ses troupes immédiatement, dans l'intérêt des relations de bon voisinage »*, indique le communiqué, qui affirme que des civils ont été tués lors des bombardements turcs.

Selon des sources diplomatiques à Ankara, le ministère turc des affaires étrangères avait convoqué dimanche les ambassadeurs des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, de Syrie, d'Iran et de Russie pour leur fournir des *« explications »* sur les raisons et les objectifs de son intervention dans le nord de l'Irak. – *(AFP.)*

IRAN

Hausse de la prime pour l'exécution de Salman Rushdie

La prime de 2 millions de dollars offerte par l'Iran pour l'exécution de l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, a été augmentée, a indiqué, lundi 2 novembre, le quotidien radical iranien *Jomhouri Eslami*.

Le journal, qui cite l'ayatollah Hassan Sanei, responsable de la Fondation offrant la prime, ne précise pas le montant de cette augmentation. Il indique en revanche que cette décision a été prise *« en raison de la visite de Salman Rushdie en Allemagne et de la campagne sensationnaliste de la presse allemande réclamant l'annulation de la Fatwa »* (décret religieux) du fondateur de la République islamique, l'imam Khomeiny, qui avait condamné l'écrivain britannique à mort en 1989 pour blasphème.

« C'est une violation intolérable des droits de l'homme », a déclaré un porte-parole du Foreign Office. *« C'est du terrorisme international, qui contrevient à toutes les conventions internationales signées par l'Iran »*, a commenté de son côté le comité de défense de Salman Rushdie. – *(AFP.)*

□ **Nouvelle plainte iranienne contre les Etats-Unis.** – Invoquant un *« traité d'amitié »* américano-iranien de 1954, l'Iran a déposé, lundi 2 novembre, une nouvelle plainte contre les Etats-Unis devant la Cour internationale de justice de La Haye, pour des destructions d'installations pétrolières en 1987 et 1988. Les Etats-Unis et l'Iran ont une autre procédure en cours à La Haye : l'affaire de l'Airbus d'Iran Air abattu par le croiseur *USS-Vincennes*, en juillet 1988 (290 morts). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Les élections aux Etats-Unis

Le coût de la campagne pour les contribuables : 173,7 millions de dollars

La campagne présidentielle a coûté 173,7 millions de dollars au contribuable américain, selon des chiffres publiés lundi 2 novembre à Washington par la commission électorale fédérale. Le candidat démocrate Bill Clinton a reçu 78,8 millions de dollars de fonds publics, contre 76,4 millions de dollars pour le président sortant George Bush. Ces sommes ont été perçues en vertu de la loi sur le financement des campagnes électorales fédérales adoptée en 1974. Elle visait à tenter de mettre un frein aux dépenses excessives des candidats et d'empêcher les donateurs de favoriser trop nettement l'un ou l'autre des concurrents.

Ce système, censé aider tous les candidats, bénéficie en fait presque exclusivement aux candidats des deux grands partis. Les vingt-trois «petits» candidats qui se présentent cette année – des extrémistes de droite et de gauche ou des marginaux, tel un adepte de la méditation transcendentale – verront leurs frais remboursés seulement s'ils réussissent, à franchir la barre des 5 % des suffrages au niveau national. Le milliardaire texan Ross Perot, candidat indépendant, a intégralement payé sa campagne de ses propres deniers (plus de 50 millions de dollars). – *(AFP, AP.)*

«Fébrilité»

Suite de la première page

Cette «tendance longue durée» de la vie publique aux Etats-Unis a été illustrée en particulier par les douze années républicaines (1920-1932), auxquelles ont succédé, anomalie due à la Grande Dépression et à la personnalité de Franklin Roosevelt, vingt années démocrates (1932-1952).

Il est possible que l'on assiste cette année à un phénomène analogue. Après les douze années républicaines, davantage marquées d'ailleurs par les huit années de «révolution conservatrice» de M. Ronald Reagan que par les quatre de M. George Bush, qui devaient accoucher d'une *«Amérique plus douce, plus gentille»*, viendrait ainsi un nouveau cycle démocrate.

A ce compte, 1992 ne serait pas un rendez-vous électoral comme les autres, mais une de ces grandes oscillations du balancier politique comme celles que l'Amérique a connues en 1912, 1920, 1932, 1952, 1960, 1968 et 1980. L'infortuné Jimmy Carter, avec son unique mandat (1976-1980), aurait été l'exception qui confirme la règle.

La fébrilité dont faisait état Tocqueville a en tout cas été plus grande que lors d'une élection «ordinaire». Ceux qui s'en souviennent affirment que le climat était le même en 1960 lors de la victoire du jeune John Kennedy sur Richard Nixon. Le taux de participation annoncé plaide pour cette comparaison. Il avait été exceptionnellement élevé (62,8 %) en 1960, pour retomber à des niveaux plus moyens, en particulier il y a quatre ans lors de l'élection de M. Bush (50,1 %). On prédit cette fois-ci «au moins» 55 %...

Ayant le sentiment de vivre des moments historiques, les membres de l'entourage de M. Bill Clinton se sont mis à se filmer en permanence, avec des caméras vidéo, eux-mêmes et leur héros, afin de garder des souvenirs de ces dernières heures. M. Clinton, épuisé, a perdu un moment sa voix à force de discourir et laissé son épouse Hillary parler à sa place.

Un détail, sans doute, mais qui est significatif de l'évolution de la société américaine. Mme Clinton a annoncé qu'elle souhaiterait continuer à exercer sa profession (elle est un des avocats les plus réputés des Etats-Unis). Cela au moins serait sans précédent...

Ultimes interventions

Après avoir parcouru neuf Etats au pas de charge en moins de quarante-huit heures, M. Clinton est rentré chez lui, à Little-Rock (Arkansas), pour voter. Dans ses ultimes interventions, il a fait allusion à son aphonie, mal bénin et classique des fins de campagne. *«Vous pouvez voir que j'ai presque perdu la mienne en essayant de vous donner une voix à Washington»*, a-t-il dit.

M. Bush a tenté jusqu'au bout d'effrayer l'électeur. *«Monsieur et madame les Américains moyens, faites attention à votre portefeuille!»*, s'est écrié le président sortant, qui n'a cessé de répéter que M. Clinton, à la Maison Blanche, s'empresserait d'augmenter les impôts, conformément à la tradition «dépensière» des démocrates.

M. Bush s'est aussi efforcé, une dernière fois, de jeter le discrédit sur le caractère de son adversaire, qualifié de *«louvoyant»*, alors que M. Clinton a évité pour sa part toute attaque personnelle. Le président sortant devait voter à Houston (Texas), sa ville d'adoption, où il était entré en politique et où il a été élu, pour la première fois, en 1966, à la Chambre des représentants. *«C'est le dernier jour que je fais campagne pour moi-même, pour la présidence des Etats-Unis ou pour quoi que ce soit d'autre»*, a-t-il déclaré. *«Toutes les passions factices que l'imagination peut créer dans un pays heureux et tranquille s'agitent un moment au grand jour»*, écrivait encore Tocqueville à propos du scrutin présidentiel.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Les Français éliraient M. Clinton.** – Selon un sondage réalisé par l'institut CSA pour *le Quotidien de Paris* et France-Inter, rendu public, mardi 3 novembre, les Français voteraient à 52 % pour M. Bill Clinton. Seulement 39 % choisiraient M. George Bush et 9 % M. Ross Perot. Un autre sondage, réalisé cette fois par l'IFOP pour *le Parisien*, révèle que les Français auraient élu M. Clinton avec 43 % des voix, contre 37 % à M. Bush et 3 % à M. Perot.

232 propositions soumises à référendum

Elire un président, renouveler entièrement la Chambre des représentants (435 membres), un tiers du Sénat (33 membres sur 100, plus les postes vacants, soit 36 sièges à pourvoir) et 12 postes de gouverneurs d'Etat sur 50 : outre ces lourdes tâches électorales, les 190 millions d'Américains en âge de voter devaient aussi, mardi 3 novembre, participer à 232 référendums organisés localement. Quatorze consultations sont organisées sur la limitation du nombre de mandats de différents types d'élus et quatorze autres portent sur le droit à l'avortement. La plupart des projets portent sur des restrictions accrues à ce droit ; en Arizona, il est même proposé d'interdire complètement l'interruption volontaire de grossesse, sauf dans les cas où la vie de la mère est en danger.

En Californie, un référendum sur le «droit de mourir» permettrait, si le «oui» l'emporte, d'autoriser un adulte *«sain d'esprit»* et atteint d'une maladie mortelle à demander une assistance médicale pour mettre fin à ses jours. Le district de Columbia, abritant Washington, où le taux de criminalité est le plus fort du pays, organise un référendum sur le rétablissement de la peine de mort, qui serait aussi applicable aux mineurs et aux handicapés mentaux. Le Maine et le Colorado se prononceront sur la limitation du droit des homosexuels, mais c'est l'Oregon qui va le plus loin dans ce domaine : il y est proposé de déclarer l'homosexualité *«anormale, mauvaise, contraire à la nature et perverse»*. Si ce projet est accepté, les homosexuels enseignants et policiers pourront être licenciés et les avocats ou medecins seront privés de leur droit d'exercer.

Enfin, dix Etats ont des référendums liés aux paris et aux jeux de hasard dont on voudrait, dans la plupart des cas, accroître la pratique, afin d'augmenter les recettes des Etats.

□ **VENEZUELA : le général Ochoa alimente, par ses propos, les rumeurs de putsch.** – Une déclaration du général Ochoa, ministre vénézuélien des affaires étrangères, *(«Les conditions existent pour un nouveau coup d'Etat militaire»)* a sérieusement relancé, lundi 2 novembre, les rumeurs de putsch à Caracas, qui ressurgissent régulièrement depuis l'échec du soulèvement militaire du 4 février 1992. *«Si des changements ne se font pas pacifiquement*, a dit le général, *nous aurons recours à la violence»*. Cette déclaration relance les spéculations sur le rôle, très ambigu selon certains, du général pendant et depuis l'insurrection de février. A un mois de l'élection des gouverneurs et des maires le 6 décembre, le président Perez affronte une nouvelle offensive pour le contraindre à quitter le pouvoir avant la fin de son mandat. – *(Corresp.)*

SALVADOR : la mise en œuvre des accords de paix

Le nouveau calendrier de démobilisation de la guérilla crée des dissensions au sein du gouvernement

Après une semaine de forte tension qui a mis en péril les accords de paix signés en janvier entre le gouvernement salvadorien et les rebelles du Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN), la guérilla a finalement amorcé la troisième phase de la démobilisation de ses troupes, qui aurait dû prendre fin le 31 octobre. Selon le nouveau calendrier établi par les Nations unies, que le gouvernement n'a accepté qu'avec réticence, deux nouvelles phases, portant chacune sur 20 % des effectifs, sont prévues pour le 20 novembre et le 15 décembre.

SANTA-CLARA

de notre envoyé spécial

Vingt-sept armes pour cinquante-neuf combattants? *«C'est étrange»*, murmure un des observateurs des Nations unies pour le Salvador (ONUSAL) chargés de superviser la démobilisation de la guérilla salvadorienne, considérée comme la mieux équipée d'Amérique latine. *«C'est tout à fait normal»*, répond le «commandant» Elmer Guzman, qui est à la tête d'un des quinze camps où sont concentrés trois mille ou quatre mille guérilleros du FMLN (cinq mille rebelles ont déjà déposé les armes). *«Nous avons toujours eu une arme pour deux à trois combattants»*, ajoute-t-il pour tenter de justifier la pauvreté de l'armement déposé au camp de Santa-Clara (département de San-Vicente), à une soixantaine de kilomètres au sud-est de la capitale San-Salvador.

La plupart des fusils – des M-16 américains, des G-3 allemands, des FAL belges, des kalachnikovs soviétiques et une mitraillette israélienne UZI – sont rouillés et les crosses rongées par l'humidité. *«Ils ont été enterrés longtemps»*, explique le «commandant», dont les gardes du corps, tous équipés de fusils de guerre en parfait état, notent les numéros de série des armes avant de les entreposer dans un grand conteneur sous la supervision des officiers de l'ONUSAL. Le conteneur est ensuite cadenassé, en attendant la destruction des armes prévue pour début décembre.

Cent cinquante kilomètres plus au sud, à Perquin, près de la frontière avec le Honduras, le chef du FMLN pour le département du Morazan, le «commandant» Gustavo Amaya, tient un discours similaire. *«Nous avons présenté à l'ONUSAL un nouvel inventaire portant sur un peu plus de quatre mille armes* [les Nations unies avaient refusé d'accepter un premier chiffre portant sur environ trois mille armes] *et nous avons décidé de garder les meilleures jusqu'au dernier moment pour forcer le gouvernement à remplir ses engagements dans le cadre des accords de paix. De même, nous ne démobiliserons nos meilleures troupes qu'en tout dernier lieu pour être en mesure de nous défendre en cas de besoin.»*

Personne n'est dupe. Ni les autorités, qui sont furieuses mais refusent, elles, de fournir la liste des armes dont disposent les nombreuses organisations paramilitaires sous leur contrôle. Ni l'ONUSAL, apparemment résignée à accepter les chiffres de la guérilla, qui, compte tenu des expériences tragiques du passé, tient à conserver une partie de son arsenal pour maintenir un certain équilibre des forces. *«L'important*, soutient un observateur de l'ONU, *c'est de détruire les structures militaires du FMLN pour l'obliger à passer à l'action politique, tout en lui laissant une assurance-vie.»*

«Ne pas provoquer l'armée»

Après dix ans de guerre civile, la confiance ne règne pas encore entre les adversaires. Toutefois, seuls des secteurs marginaux, mais parfois puissants, en particulier au sein de l'armée, s'opposent encore aux accords de paix. Ces irréductibles s'expriment en publiant dans la presse des communiqués menaçants signés par des organisations qui, selon la gauche, seraient en fait des «escadrons de la mort». C'est le cas de la brigade Maximiliano-Hernandez et du Mouvement civique pour le Salvador libre, qui s'en prennent aussi bien à l'ONUSAL qu'à la presse étrangère, accusées de *«vouloir favoriser la prise du pouvoir par les communistes»*.

La fermeté du ton utilisé par le président Alfredo Cristiani au cours des négociations sur le report de la démobilisation du FMLN du 31 octobre au 15 décembre semble indiquer qu'il est lui-même soumis à de fortes pressions de la part de l'armée et du secteur dur de son parti, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, droite), opposés à toute nouvelle concession. Le vice-président de la République, M. Francisco Merino, n'a d'ailleurs pas hésité à accuser l'ONU de *«partialité»* en faveur du FMLN et a brandi la menace d'une nouvelle *«offensive militaire»* de la guérilla.

Le vice-ministre de la défense, le général Juan Zepeda, est allé plus loin : il a reproché à M. Cristiani d'avoir cédé plus qu'il ne fallait, *«contribuant ainsi à prolonger les souffrances de la population»*. Il est vrai que le général Zepeda n'a peut-être plus rien à perdre, puisqu'il ferait partie de la liste noire établie par une commission de trois personnalités indépendantes chargées d'enquêter sur les violations des droits de l'homme par l'armée (un autre organisme, la «commission de la vérité», prépare actuellement un rapport sur les massacres et les crimes les plus graves commis depuis 1980).

«Ce n'est pas le moment de provoquer l'armée en exigeant trop bruyamment son épuration, bien que Cristiani se soit engagé à le faire en signant les accords de paix, avoue le «commandant» Gustavo Amaya. *Nous réagirons si, comme nous le craignons, les services de renseignement passent sous le contrôle de l'armée ou si les effectifs des bataillons d'élite sont reversés dans la police»*, conclut-il.

BERTRAND DE LA GRANGE

POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

MM. Balladur (RPR) et Longuet (PR) approuvent la réforme de la saisine de la Haute Cour préconisée par M. Rocard

« Manifestement, la Haute Cour est faite pour les procès de haute trahison et pas pour autre chose », a déclaré, lundi 2 novembre, M. Edouard Balladur. Selon l'ancien ministre de l'économie, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, *« il est indispensable que la justice puisse avoir à connaître de la responsabilité du chef d'une administration »*. Il s'est prononcé pour une Haute Cour *« complétée de hautes personnalités du monde administratif ou judiciaire »* dans le cas où il y a responsabilité pénale d'un ministre. Afin d'éviter les *« saisines à répétition »*, il suggère, comme M. Michel Rocard, que la chambre criminelle de la Cour de cassation décide s'il y a lieu ou non d'engager une action (*le Monde* du 3 novembre).

M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a indiqué lui aussi, lundi, qu'il est *« de l'avis de M. Rocard »* et souhaite, comme l'ancien premier ministre, confier *« à la Cour de cassation la saisine de la Haute Cour »*. *« Il y a deux écueils à éviter : celui du règlement de comptes politicien et celui de l'irresponsabilité des hommes politiques »*, a déclaré M. Longuet, au cours d'une rencontre avec la presse à Tours. Selon la procédure préconisée par M. Rocard, a-t-il observé, *« la saisine ne serait pas politicienne, mais les hommes politiques seraient appelés à juger leurs pairs. »* Le président du PR a ajouté qu'il *« comprend »* la demande exprimée par M. Laurent Fabius de constitution d'un *« jury d'honneur »*, devant lequel les anciens ministres pourraient répondre de leur action dans l'affaire du sang contaminé. Qualifiant l'ancien premier ministre d'*« homme de rigueur administrative »*, M. Longuet a déclaré : *« J'aurais plutôt tendance à lui donner acte de sa bonne foi. »*

A la présidence de l'Assemblée nationale comme à celle du Sénat, on indiquait ne pas souhaiter réagir, pour le moment, à la demande de formation d'un jury d'honneur, formulée par M. Fabius.

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait examiner, mardi, les propositions des anciens premiers ministres. En attendant, les députés socialistes pourraient décider de ne pas participer à l'élection des douze représentants de l'Assemblée nationale à la Haute Cour, ce qui rendrait celle-ci impossible.

Le plaidoyer de Mme Dufoix

Lundi, le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a affirmé que *« la Haute Cour paraît dépassée dans son principe, sauf cas de haute trahison »*, ajoutant qu'*« il n'y a pas de divergence fondamentale »* entre les propositions de M. Fabius et M. Rocard.

Tandis qu'au RPR on déclarait, lundi, qu'en l'état actuel des textes *il convient de recourir à la Haute Cour*, opinion partagée par le vice-président de l'UDF, M. Alain Madelin, le porte-parole du Parti républicain, M. Ladislas Poniatowski, a affirmé que *« la question de la responsabilité des ministres est une question de fond, qui mérite un réel débat et une réelle réflexion, prenant en compte toutes les incidences juridiques, politiques et médiatiques des différents systèmes proposés »*.

Les centristes critiquent la procédure actuelle, et le PCF continue d'exiger la constitution immédiate de la Haute Cour.

De son côté, *dans une lettre* adressée à une centaine de responsables politiques et dont *le Figaro* a publié, mardi, des extraits, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, affirme qu'en 1985, *« les connaissances scientifiques (...) étaient déjà importantes pour ce qui est du virus du sida, (...) mais elles étaient inexistantes dans le domaine de la séropositivité »*. *« Au nom de quelle science exceptionnelle – au nom de quel principe ? – un ministre peut-il ou doit-il refuser, ou non, une mesure lorsqu'elle est consensuellement demandée par tout le secteur concerné ? »*, plaide-t-elle.

Répondant à M. Kouchner

M. Hervé affirme qu'il a toujours agi en accord avec les experts

RENNES

de notre correspondant

M. Edmond Hervé, député (PS) d'Ille-et-Vilaine, maire de Rennes, ancien secrétaire d'Etat à la santé, a réuni la presse, lundi 2 novembre, à l'hôtel de ville de Rennes, où il a fait une déclaration dont voici le texte intégral : *« Je vis tous les jours avec le drame de la contamination. J'en comprends et j'en partage toute la douleur. Des accusations de crime, d'empoisonnement volontaire sont portées à mon encontre. Je les trouve ignobles. J'ai toujours agi en conscience et je défendrai jusqu'au bout mon honneur.*

» Samedi dernier, M. Kouchner a tenu des propos que je trouve injustes, et je suis persuadé que, s'il avait étudié le dossier Mérieux, il n'aurait pas tenu ces propos (1). *A ce sujet, je veux faire deux remarques : la première, c'est que M. Mérieux reconnaît qu'il n'avait pas conscience du risque et que tous les spécialistes, à quelques semaines près, ont pris les mêmes décisions. La seconde remarque est très simple : M. Mérieux ne pouvait pas ignorer les deux arrêtés du 23 juillet 1985, qui étaient des arrêtés publics et abondamment commentés par la presse, spécialisée ou non.*

» Vous le savez, M. Laurent Fabius a proposé la constitution d'un jury d'honneur. Il a fait cette proposition avec mon plein accord. Je reprendrai au fond, devant ce jury ou devant toute autre institution de justice, les explications que j'ai déjà eu l'occasion de donner très publiquement, notamment lors de mon témoignage devant le tribunal correctionnel de Paris le 24 juillet dernier.

» J'ai tout fait pour hâter les mesures de dépistage. En matière de chauffage, je n'ai jamais pris de décisions contraires à l'avis unanime des experts, et je constate aussi que les autres pays ont connu des situations analogues aux nôtres. Je souhaite, plus que jamais, la vérité. Nous aurons l'occasion de nous revoir. »

C. T.

(1) Dénonçant *« le laxisme, l'irresponsabilité et la légèreté des responsables de l'époque »*, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui se trouvait en visite privée à New-York, avait ajouté que *« les services du ministre de l'époque »*, c'est-à-dire M. Hervé, *« ne faisaient pas leur travail »* (*le Monde* du 3 novembre).

Absence de tutelle

par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

M. EDMOND HERVÉ occupa brièvement les fonctions de ministre de la santé en 1981 puis celles de secrétaire d'Etat à la santé de 1983 à 1986 (1). A ce titre, il fut directement confronté à l'émergence et à l'extension de l'épidémie de sida en France. Il est clair aujourd'hui que le secrétariat d'Etat à la santé a, sur de nombreux points, sous-estimé ce phénomène épidémique. Si l'on excepte, au départ, l'action de quelques médecins (parmi lesquels les professeurs Luc Montagnier et Jean-Claude Glucksman et les docteurs Jean-Baptiste Brunet, Willy Rozenbaum et David Klatzmann) conscients des enjeux, la grande majorité du corps médical et scientifique ne voyait dans le sida qu'une pathologie marginale et un secteur de recherche sans avenir. Ainsi les « experts » n'ont-ils pas, en France, pesé comme ils auraient dû le faire sur les décisions politiques de l'époque.

Quelle fut, sur les principaux chapitres de l'affaire du sang contaminé, l'action du secrétaire d'Etat à la santé du gouvernement Fabius (17 juillet 1984-20 mars 1986) ?

1. Le chauffage des produits anti-hémophiliques. – S'exprimant à titre de témoin lors du procès au tribunal correctionnel de Paris, M. Hervé a déclaré avoir été informé *« de manière précise »* fin juin 1985 de l'état des produits anti-hémophiliques du CNTS. Il avait, en fait, déjà abordé cette question un mois auparavant – le 22 mai – dans le cadre du congrès national d'hématologie et de transfusion sanguine, à Bordeaux. Sur ce chapitre, de nombreuses *questions restent en suspens*, l'une d'elles étant de savoir dans quelles conditions et quand la note adressée *par le docteur Brunet au professeur* Roux, en mars 1985, a été transmise au docteur Claude Weisselberg, conseiller technique chargé du sida au cabinet de M. Hervé.

2. Le dépistage. – C'est l'un des principaux collaborateurs de M. Edmond Hervé, le professeur Jacques Roux, alors directeur général de la santé, qui avait, dès le 20 juin 1983, pris par circulaire des *mesures préventives essentielles* en conseillant aux transfuseurs d'exclure du don de sang les personnes à risque (toxicomanes et homosexuels en particulier). Début 1985, deux firmes – le groupe américain Abbott, puis Diagnostics Pasteur – demandèrent l'autorisation de commercialiser les premiers tests de dépistage. Le retard dans la mise en œuvre du dépistage ne peut être entièrement imputable au secrétaire d'Etat à la santé. Aux arguments techniques avancés se sont ajoutés des considérations économiques et un évident souci de protectionnisme. Ici, le retard trouve pour l'essentiel son origine dans d'autres ministères ainsi qu'à l'hôtel Matignon. L'action du secrétaire d'Etat à la santé fut à de nombreuses reprises contrecarrée par le cabinet de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, des considérations financières prenant le pas sur d'évidents impératifs sanitaires.

3. Les collectes de sang dans les prisons. – M. Hervé a-t-il été informé de la poursuite de cette pratique, contraire à la circulaire de juin 1983, jusqu'à la fin 1985 ? La publication prochaine du rapport conjoint IGAS-Inspection générale des services judiciaires devrait permettre de répondre à cette question.

4. Les dysfonctionnements du système transfusionnel. – L'affaire du sang contaminé trouve pour une large part son origine dans la désorganisation générale du système transfusionnel français, les autorités sanitaires n'ayant pas exercé dans ce domaine le rôle de tutelle qui aurait dû être le leur. En témoignent notamment les circonstances du limogeage, le 25 février 1985 (*le Monde* du 8 octobre 1991), du professeur Jacques Ruffié de la présidence du conseil d'administration de la Fondation Centre national de transfusion sanguine. En ne s'opposant pas à un départ qu'il ne souhaitait pas et en laissant le docteur Michel Garretta prendre, de fait, les pleins pouvoirs au CNTS, le secrétaire d'Etat à la santé renonçait, de fait, à exercer son rôle de tutelle.

(1) M. Edmond Hervé fut successivement ministre de la santé (22 mai 1981-23 juin 1981), puis ministre délégué chargé de l'énergie (23 juin 1981-24 mars 1983), enfin secrétaire d'Etat à la santé (24 mars 1983-20 mars 1986).

La multiplication des attentats dans l'île

Plusieurs groupes clandestins corses radicalisent leur action

BASTIA

de notre correspondant

Le FLNC « canal historique » a revendiqué, lundi 2 novembre, l'opération de commando perpétrée quelques heures auparavant dans le lotissement touristique San-Carlo, à Linguizetta, commune située sur la côte orientale, à 40 kilomètres au sud de Bastia.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un commando d'une trentaine d'hommes cagoulés et fortement armés avait fait irruption dans le lotissement. Après avoir neutralisé les huit personnes présentes sur les lieux – des touristes en vacances – il minait les bâtiments du lotissement. Quelques heures plus tard, cinquante-huit des soixante-neuf maisons individuelles du San-Carlo étaient plus ou moins endommagées par les explosions de charges reliées à des bouteilles de gaz. Dans sa revendication, le FLNC « canal historique » dénonce *« les investissements à caractère spéculatif, les capitaux étrangers aux origines douteuses et le plus grand profit comme ambition unique et immédiate »*.

Le San-Carlo est exploité par M. Karl Hoffmann, un ressortissant allemand installé à temps partiel en Corse depuis plusieurs années. Il y dirige trois autres ensembles immobiliers touristiques voisins, formant les plus importants établissements de naturisme, occupant plusieurs kilomètres de plages sur la côte orientale de la Corse et déjà visés par des actions de clandestins. Lundi, après le dynamitage des bâtiments, le FLNC « canal historique » a adressé une mise en garde aux *« spéculateurs et leurs relais de toute sorte »* afin qu'ils *« sachent que désormais, face au péril sans cesse croissant, nous ne nous limiterons plus à de simples avertissements »*.

La menace semble relayée dans les faits par d'autres organisations armées. Ainsi, l'autre branche du mouvement clandestin, le FLNC-« canal habituel », a revendiqué, lundi, un attentat commis dans des conditions spectaculaires, vendredi 30 octobre, en milieu de journée, dans le centre-ville de Bastia contre l'agence bancaire de la Caisse d'épargne. Les clandestins du « canal habituel » avaient justifié leur opération en mettant en cause *« le système bancaire en Corse »*, qui *« ne constitue pas un instrument de développement »*. Dans le même temps, Resistenza, une autre organisation clandestine issue du FLNC, revendiquait un attentat à l'explosif commis, quelques jours auparavant, contre plusieurs bungalows à Tasso, commune de Corse-du-Sud.

Cette accélération des actions de commandos et leur diversité d'origines semblent être une réponse convergente des différentes tendances du mouvement clandestin à l'interrogation publique qui se développe depuis plusieurs mois en Corse sur l'opportunité du maintien de la lutte armée. Le débat avait déjà ouvert une crise au sein du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), mouvement public « modéré » solidaire du FLNC « canal habituel », dont plusieurs militants de la première heure ont choisi de démissionner (*le Monde* du 14 octobre 1992) pour affirmer la nécessité de sortir du *« ghetto nationaliste »*. Au sein de la tendance nationaliste concurrente, celle de Corsica nazione, le débat semble bloqué du fait des initiatives publiques de l'une de ses composantes, l'Accolta nazionale corsa (ANC), qui, outre sa condamnation de l'impôt révolutionnaire, affirme la nécessité d'un *« soutien conditionnel à l'action politique armée »*.

Dans ce contexte, le débat – public ou interne – sur l'avenir de la lutte clandestine provoque *a contrario* un effet de mobilisation de la base des clandestins. Cela pourrait, à terme, favoriser des regroupements stratégiques, comme peut le laisser supposer la convergence tactique des actions violentes de ces derniers jours.

MICHEL CODACCIONI

□ **Le projet de schéma directeur présenté aux élus d'Ile-de-France.** – Le document présentant le projet de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (SDAURIF) a été déposé officiellement aux présidences du conseil régional et des conseils généraux dans la soirée du vendredi 30 octobre. Le projet de SDAURIF pourra être ainsi présenté aux conseillers régionaux d'Ile-de-France le 10 novembre prochain (*le Monde* du 29 octobre).

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Médiaticiens

LE communisme : enterré. Les socialistes : un mauvais souvenir. Le président : il vit encore ? L'opposition : suicidaire. *La France : au bord du gouffre. Valeurs* et espoirs : en miettes partout... A la devanture des kiosques et des librairies, ce n'est qu'un cri, cet automne : rien ne va plus, ce qui s'appelle rien !

Au-delà de réalités peu reluisantes, à quoi tient cette vague désolationniste ?

A l'attrait, d'abord, d'une vieille recette esthétique aussi payante qu'injuste : annoncer la fin des haricots a toujours rendu les oracles *plus intéressants* et artistes que *prédire* des progrès légers et lents. *L'Enfer*, chez Dante, « swingue » mieux que *le Paradis*. La prime à la navrance, dont profitèrent si bien Céline et Rebatet aux heures noires, pourquoi s'en priver ? On tambourine le mot « morosité », puis on étudie la chose comme si elle venait d'ailleurs. S'ajoute, déjà, une course à qui exploitera le *premier* l'angoisse de l'an 2000, bien que la première terreur millénariste dont les marchands de panique agitent le spectre n'ait *jamais eu lieu, au dire d'historiens aussi sérieux* que Jean Delumeau.

L'approche des législatives et les incertitudes de la médecine portent nos augures 1992 à rivaliser avant terme dans l'exercice, *toujours flatteur, des bilans. Tant d'empressement* à anticiper l'événement, et à préparer l'alternance pour eux-mêmes, risquerait de les priver de munitions quand les échéances viendront pour de bon, si n'était connue leur peu de vergogne à se répéter.

Tous les moments sont bons, et toutes les redites, pour redresser les torts. Car c'est à sermonner que s'occupent désormais l'ensemble des médias français, dans un accès généralisé d'éditorialite. Politiques, juges, policiers, médecins, professeurs, écoliers, clergés, personne n'échappe à nos condamnations, comme si sagesse et bonne conduite étaient devenus l'apanage des journalistes.

∴

Qu'on permette à l'un d'eux, l'un de nous, de s'interroger tout haut sur l'effronterie qu'il y a à nous ériger, comme nous le faisons, en *juges sans appel de la moralité publique*.

Nous nous indignons des indiscrétions judiciaires et des lynchages médiatiques, alors qu'il dépend essentiellement de nous qu'ils aient lieu ou non. Nous ameutons contre les *risques d'un populisme que nourrissent*, pour une large part, nos critiques globales de la classe politique.

A celle-ci, nous reprochons sa corruption et son *impunité*, mais nous tenons à ce que les *citoyens ignorent* : nos voyages organisés, les liens matrimoniaux de certaines de nos stars avec des ministres, les charges d'Etat que nous valent nos assauts de courtisanerie, nos retournements de veste maquillés en preuves *de talent, nos éclectismes calculés, nos ralliements* monnayés, les salaires de nos vedettes, le culot avec lequel nous ne reconnaissons plus nos erreurs, nos *sociétés* de production montées grâce à nos emplois publics, nos cumuls et échanges d'influence entre l'édition, la critique et les jurys de prix, le népotisme dans le recrutement des rédactions et des équipes d'émissions, la complaisance des matraquages promotionnels, nos privilèges fiscaux, notre complicité active dans les atteintes à la vie privée, *et autres coquineries ordinaires* qui nous indignent tant, chez les autres...

∴

Les difficultés économiques de la presse nous rendent moins regardants sur l'éthique et *l'étiquette*, la gêne n'entraînant à la vertu que si on n'a jamais rien connu d'autre. Audience, tirage et carrière nous tiennent lieu de déontologie.

Nous ne sommes pas pires que la moyenne, et un code professionnel sanctionné par on ne sait quel ordre aux ordres n'y changerait rien. Si nous égalons en impunité les notables que *nous accusons d'être intouchables, c'est tout* bonnement que la technologie audiovisuelle a centuplé, sans contrepoids, la puissance qui était la nôtre lors de la loi de 1881 et qui nous a valu à l'époque le surnom de « quatrième *pouvoir* ».

De quatrième, nous sommes passés le *premier en étendue et en irresponsabilité*, faute d'en rencontrer un autre qui nous contienne. Songeons que la liberté d'expression, clef de toutes les autres libertés, est tombée à notre discrétion absolue.

A notre seul gré, et sans répondre devant quiconque, nous donnons et retirons la parole, aux chefs d'Etat comme aux élus ou aux experts, condamnés à s'expliquer en quelques secondes et à manger dans notre main, ce qui *ne compte pas pour peu dans le déclin de leur* crédit, et pourrait bien miner le nôtre. Dans le même temps, nos copains pérorent et invectivent sans limites.

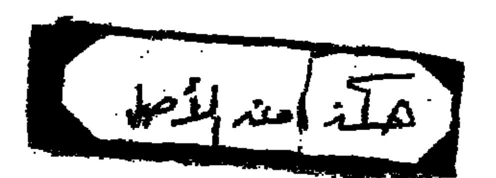
Nous faisons et défaisons les réputations, à *la tête du client, ou à la solde d'une publicité* d'autant plus crainte que sa manne se raréfie. A notre seul profit, la vieille règle des prétoires s'est inversée, avec une force qui vaut tous les privilèges de juridiction : l'accusation, dont nous tenons la place, règle elle-même le débat, coupe la chique à tout le monde, et se réserve le dernier mot.

∴

Le suffixe *-cien* dérivé des mots en *-ique*, qui n'a rien de péjoratif s'il désigne des métiers autres que la politique – *technicien, informaticien* – devient injurieux quand les gouvernants *ou les parlementaires se l'appliquent* polémiquement entre eux : *« Va donc, eh ! politicien ! »*

Ce glissement de sens traduit une déception. Il vient du respect accordé naguère à la fonc*tion représentative, qu'on en veut à l'adver*saire d'avoir rabaissée du sacerdoce à l'habileté manipulatrice.

Pour des raisons identiques, nous n'aurions pas volé qu'on parle à notre propos de *médiatique médiaticienne*, et qu'on nous traite de *médiaticiens*. Mais qui oserait ?



POLITIQUE

L'examen du budget à l'Assemblée nationale

M. Curien annonce le déblocage de 200 millions de F pour la «relocalisation» de centres de recherche

Les députés ont adopté, lundi 2 novembre, le budget du ministère de la recherche et de l'espace qui s'élève à 53,7 milliards de francs, soit une progression de 5,25 % par rapport à 1992. Seuls les socialistes ont voté pour. Les groupes du RPR, de l'UDF et de l'UDC ont voté contre. Les communistes se sont abstenus. M. Curien a annoncé qu'il débloquerait 200 millions de francs pour accompagner les «relocalisations» d'organismes publics de recherche.

Comment bouder son plaisir? Comment ne pas se réjouir, avec M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, de *«l'honneur»* fait à la science française par l'attribution de deux prix Nobel de physique successivement à MM. Pierre-Gilles de Gennes et Georges Charpak? Cet hommage-là, inévitable, tout le monde l'a rendu. Mais si M. Claude Birraux (app. UDC, Haute-Savoie) s'est félicité de ce *«contexte scientifique euphorique»*, c'est pour mieux souligner, par contraste, le *«contexte budgétaire déprimé»* qui l'accompagne.

Evidemment, les chiffres des uns ne coïncident pas nécessairement avec ceux des autres. Avec 5,25 %, la progression des dépenses ordinaires et des autorisations de programmes est supérieure, selon M. Curien, à celle de l'ensemble des crédits de l'Etat. *«Manipulation»*, a répliqué M. Jean-François Mattei (UDF, Bouches-du-Rhône). Selon lui, ce pourcentage est *«artificiel»* car il résulte d'un *«changement de nomenclature»*, certains crédits ayant été jusque-là imputés au budget de la défense et à celui de l'économie et des finances. Si l'on en gomme les effets, la progression n'est plus, a précisé M. Mattei, que de 3,87 %. Pis encore, le député des Bouches-du-Rhône a noté dans le détail que les programmes aéronautique, électronique et électonucléaire subissent une *«érosion»*, de sorte que, selon lui, *«le démantèlement du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) paraît bien engagé»*.

La «déception» du ministre

M. Curien n'a pas caché sa *«déception»* de ne pas avoir pu faire franchir au budget de la recherce et du développement la barre – tant de fois désirée – de 3 % du PIB. Mais, s'est-il consolé, la déception *«est encore plus cruelle»* dans les autres pays. Quoi qu'il en soit, il a préféré mettre en exergue la grande priorité de son budget que constitue la recherche publique avec la création de 470 emplois supplémentaires, dont 230 postes de chercheur.

M. Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), rapporteur spécial de la commission des finances, et Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) ont toutefois souligné que le gouvernement devra faire face dans l'immédiat à une urgence : le programme de délocalisation d'organismes publics, décidé en janvier, affectant 8 000 personnes, dont 2 700 chercheurs. Afin de répondre à leurs inquiétudes, M. Curien a introduit un amendement débloquant 200 millions de francs – provenant du Fonds de la recherche et de la technologie (FRT) – au profit de la *«relocalisation»* de ces personnels. C'est cette concession qui a finalement motivé l'abstention des communistes sur l'ensemble des crédits du ministère.

La deuxième priorité, a indiqué M. Curien, est le soutien aux programmes spaciaux, qui bénéficieront d'une progression de crédits de 7,5 % sur 1992. Enfin, le développement technologique et la recherche industrielle, promus troisième priorité, se verront accorder des moyens en hausse de 5,6 %. M. Curien a rappelé les aides fiscales, notamment le crédit d'impôt-recherche, consenties aux entreprises. Mais ces largesses n'ont pas eu l'heur de plaire à Mme Jacquaint, qui a jugé que le gouvernement *«distribue de plus en plus de crédits aux entreprises sans se soucier de l'utilisation qu'elles en font»*, alors que la *«situation des organismes publics dissuade les jeunes de s'orienter vers la recherche»*.

FRÉDÉRIC BOBIN

M. Le Pensec promet «plus de solidarité» pour les DOM-TOM

L'Assemblée nationale a adopté le budget des DOM-TOM, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 novembre, par 272 voix contre 202. Seuls les socialistes ont voté pour. Les groupes RPR et UDF ont voté contre tandis que l'UDC et les communistes s'abstenaient. M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a ainsi défini son *credo* : *«Pour tous plus de solidarité; pour chacun plus de respect de son identité»*.

Tout le monde l'aime bien, outre-mer, M. Louis Le Pensec. Au terme de la législature, tous les parlementaires, à l'Assemblée nationale, comme au Sénat, créditent volontiers le ministre des départements et des territoires d'outre-mer d'un bilan personnel globalement positif. Et la discussion de son budget pour 1993, lundi soir 2 novembre, au Palais-Bourbon, a permis de mesurer le chemin accompli, depuis cinq ans, dans son lent combat de Sisyphe contre les disparités en tout genre héritées de l'ère coloniale qui n'en finissent pas d'affecter la France du grand large.

Pourtant, si *«des progrès considérables»* ont en effet été accomplis, comme il l'a dit lui-même, dans la résorption des inégalités sociales, notamment avec l'alignement progressif des allocations familiales et du SMIC sur les niveaux métropolitains, et si cette entreprise méritoire a même revêtu parfois un caractère *«réellement historique»*, comme cela a été le cas avec les vingt-trois ordonnances prises pour mettre la collectivité de Mayotte à l'heure contemporaine, le *«modèle de développement»* que M. Le Pensec a cherché à promouvoir, en essayant de concilier la croissance économique et la recherche de l'égalité sociale, la modernisation des institutions et le respect des spécificités traditionnelles, révèle ses limites sous les chocs de l'actualité.

Une clé culturelle

Les députés de La Réunion, MM. Jean-Paul Virapoullé (UDC), Auguste Legros (non-inscrit), Elie Hoarau (PCR), Alexis Pota (non-inscrit), étaient là, lundi soir, pour rappeler que chez eux, le chômage touche encore 37 % de la population active et va s'aggraver davantage avec les quelque trois mille licenciements annoncés dans le secteur du bâtiment alors qu'on manque partout de logements.

Au nom du Parti socialiste guyanais, M. Elie Castor était là pour répéter que dans le département d'Amérique du Sud la situation reste explosive malgré la fin de la récente grève générale. L'autre député de la Guyane, M. Léon Bertrand (non-inscrit), maire de Saint-Laurent-du-Maroni, n'était pas là, lui. Il avait refusé de siéger parce que le gouvernement osait débattre de l'avenir des DOM – TOM le jour de la Fête des morts *«date ô combien symbolique*, à ses yeux, *pour faire le triste bilan de la législature...»*

Exprimant la désespérance et l'amertume des gens de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Gérard Grignon (UDC), a accusé les socialistes de n'avoir *«pas su préserver les droits de pêche»* de ses concitoyens et de s'être *«laissés humilier par un Canada impérialiste.»* Au nom des Polynésiens, M. Alexandre Léontieff (non-inscrit) s'est désolé de la suspension des essais nucléaires qui marque la fin de ce qu'il a appelé *«l'économie de la bombe.»*

Comme à son habitude, M. Le Pensec s'est scrupuleusement employé à rassurer les uns et à convaincre les autres avant d'expliquer, sous une forme quasi testamentaire, que son *«credo»* avait été : *«pour tous plus de solidarité; pour chacun plus de respect de son identité.»* Mais pour tout le monde la page semblait déjà tournée et le mot de la fin méritait de revenir à M. Claude Lise (apparenté socialiste), nouveau président du conseil général de la Martinique, qui a sans doute fourni une bonne clé culturelle pour comprendre le vague-à-l'âme perceptible aujourd'hui dans l'ensemble de l'outre-mer en dépit des progrès réalisés dans le sens de l'assimilation à la métropole : *«L'égalité ne saurait résulter du traitement identique de situations différentes...»* C'est sur cette citation d'Aristote que l'Assemblée nationale a renvoyé M. Le Pensec au jugement de l'Histoire... et des électeurs.

ALAIN ROLLAT

Les écologistes se posent en concurrents du PS

Suite de la première page

Sur l'ensemble des circonscriptions retenues – soit cinq cent cinquante et une, sans la Corse et les DOM-TOM, où les écologistes n'étaient pas présents en tant que tels aux élections régionales, les listes des Verts et de Génération Ecologie ont devancé celles du PS et de la majorité présidentielle dans cent soixante-sept cas. Par le biais d'élections «triangulaires», voire «quadrangulaires», et de l'élimination, au second tour, de tout candidat qui n'aurait pas atteint la barre des 12,5 % des inscrits (soit 17 % à 18 % des suffrages exprimés), les écologistes pourraient donc avoir plusieurs dizaines de députés.

La liste de ces circonscriptions a été établie. Parmi bien d'autres, elle indique une menace écologiste dans la circonscription de Mme Huguette Bouchardeau (qui ne se représente pas), dans le Doubs, et dans celle de M. Michel Crépeau, en Charente-Maritime, tous deux anciens ministres de l'environnement, ainsi que pour MM. Gilbert Bonnemaison, Julien Dray, Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Jean-Jack Queyranne et Alain Richard, au titre du PS, M. Jean Bousquet (UDF), Mme Marie-France Stirbois (Front national), MM. Guy Drut et Eric Raoult (RPR), MM. François Asensi, Jean-Pierre Brard, Jean-Claude Gayssot, Robert Montdargent et Georges Marchais, pour le Parti communiste.

Elle permet, surtout, de faire le compte de l'effet de «nuisance» que pourrait avoir le maintien, au second tour, d'une candidature écologiste : sur soixante-dix-neuf circonscriptions jugées gagnables au siège de GE, le groupe des socialistes et apparentés de l'Assemblée nationale en perdrait quarante et une, le PC treize, et l'opposition RPR-UDF-UDC, vingt-deux.

Bien que avertis des conséquences du scrutin majoritaire, de l'implantation des personnalités locales et de la nature de l'enjeu, bien différent des législatives par rapport à des élections régionales, les deux principaux porte-parole du mouvement écologiste, MM. Lalonde et Waechter, n'ont guère cessé d'évoquer, à partir de bases aussi favorables, la perspective de pouvoir constituer, au printemps prochain, un groupe autonome d'au moins vingt-cinq députés à l'Assemblée nationale.

Alliances variables

Pour M. Lalonde, cet objectif n'apparaît plus, cependant, qu'en demi-teinte. Actuellement confronté, au sein même de son mouvement, aux velléités d'indépendance de quelques anciens membres du PS ou du Mouvement des radicaux de gauche, soudainement «recyclés» dans la mouvance écologiste, l'ancien ministre de l'environnement n'a pas forcément envie de se retrouver, demain, dans le rôle de chef de file d'élus plus ou moins incontrôlables. L'espoir d'un changement de génération, qu'il a rapporté de son dernier séjour aux Etats-Unis dans les traces de M. Albert Gore, candidat démocrate à la vice-présidence américaine (*le Monde* du 29 octobre), confirme, d'autre part, que M. Lalonde a comme souci principal de représenter, si possible à lui seul, la famille écologiste à la prochaine élection présidentielle.

Pour M. Waechter, en revanche, la représentation des Verts à l'Assemblée nationale constituerait une forme d'aboutissement du pari collectif engagé par son mouvement dès 1984. C'est pourquoi, à la différence de M. Lalonde, le porte-parole des Verts prend désormais le soin de ménager, autant que possible, ce partenaire en voie d'affaiblissement que constitue, pour lui, le Parti socialiste.

Après le refus opposé, à la fin de l'été, par une large majorité des Verts, aux offres du PS de réserver de trente à cinquante circonscriptions aux écologistes, l'apôtre du «ni, ni» – ni gauche, ni droite – ne réfute plus aussi nettement l'hypothèse selon laquelle, ici ou là, un candidat écologiste pourrait se retirer au profit du PS, à charge, pour celui-ci, de faire de même dans une autre circonscription.

«Les écologistes peuvent peser d'autant plus que le paysage est équilibré, a expliqué récemment M. Waechter (*le Monde* du 22 octobre). *Il est souhaitable, de ce point de vue, que le balancier ne reparte pas trop de l'autre côté. Le pôle écologiste peut y contribuer. Dans tous les cas, les écologistes seront les arbitres de la prochaine élection présidentielle.»*

M. Waechter ne peut ignorer, pour autant, que le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, a exclu de sa réflexion toute perspective d'accord national avec les écologistes depuis que lui sont parvenues des annonces d'alliances, plus ou moins ponctuelles, conclues avec quelques-uns des principaux responsables de l'opposition de droite.

Depuis la conclusion d'un accord programmatique, au début du mois d'octobre, entre la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Mme Marie-Christine Blandin (Verts) et les puissantes fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais, les amis de M. Waechter ont dû, en effet, assumer, et sans trop savoir comment, les accords successifs intervenus entre M. Gérard Longuet, président du Parti républicain et président du conseil régional de Lorraine, et les élus Verts de cette région, puis entre les élus écologistes d'Ile-de-France et M. Michel Giraud, le responsable (RPR) de la première région française.

Même si, dans l'un et l'autre cas, les écologistes sont parvenus à faire évoluer leurs partenaires – en direction d'une substantielle augmentation des crédits de l'environnement en Lorraine, ou en faveur d'un renversement des priorités entre le transport individuel et les transports collectifs en Ile-de-France, – il reste que le message, en direction de l'électorat risque de demeurer confus.

«L'échelon national de notre mouvement n'a jamais été impliqué dans ces négociations, assure M. Waechter. *Pour ce qui concerne la Lorraine, je n'ai été moi-même informé de cet accord qu'en rencontrant M. Longuet, en sa qualité de président du Parti républicain. Quant à la Bourgogne, nous en sommes encore à attendre nous-mêmes les termes de leur éventuel accord avec M. Jean-Pierre Soisson.»* Le caractère quelque peu disparate des politiques menées par les Verts dans les régions ou, depuis trois ans déjà, dans quelques grandes villes de France, n'est donc pas pour surprendre M. Waechter. *«Pour nous, c'est le contrat qui sélectionne le partenaire»*, rappelle-t-il.

Dans le camp des minoritaires, en revanche, certains commencent à s'inquiéter de l'image que les écologistes renvoient, quelques mois seulement après leur entrée dans les conseils régionaux. Un coup à gauche! Un coup à droite! L'un des porte-parole des Verts, Mme Dominique Voynet, regrette que le récent accord passé en Lorraine ne concerne *«en rien la politique économique de la région»*. D'autres s'inquiètent des discussions menées dans le même temps avec M. Longuet ou encore avec M. Alain Carignon, pour le compte du RPR, et qui n'auraient pas d'autre résultat que de brouiller un peu plus les pistes pour un électorat qui, globalement, continue à s'inscrire à gauche.

JEAN-LOUIS SAUX



□ **Conseil régional de Lorraine : Génération Ecologie refuse de s'associer à la droite.** – Alors que les Verts ont signé, le 19 octobre, un accord de «partenariat» avec M. Gérard Longuet, président du conseil régional de Lorraine (*le Monde* du 21 octobre), les six conseillers régionaux de Génération Ecologie ont refusé, vendredi 30 octobre, de s'associer à cet accord, auquel les deux élus GE de Meurthe-et-Moselle étaient favorables. Le groupe de Génération Ecologie envisage toutefois de voter le budget si celui-ci reprend les *«propositions-positives pour l'environnement en Lorraine»* élaborées avec les Verts.

□ **Les socialistes quittent la majorité municipale communiste d'Argenteuil.** – Les trois adjoints socialistes au maire d'Argenteuil (Val-d'Oise) – MM. Henri Kaminska, Alain Leikine et Manuel Valls – ont rendu, lundi 2 novembre, leurs délégations au maire, M. Robert Montdargent, communiste refondateur, député du Val-d'Oise, et annoncé que les douze élus socialistes quittaient la majorité municipale. Les démissionnaires ont expliqué leur décision par *«le non-respect de l'accord municipal de 1989, la mise à l'écart des élus socialistes sur bien des dossiers, les dérapages verbaux du maire en matière d'insécurité, et les projets d'urbanisme et leurs graves conséquences financières pour la ville»*. M. Montdargent, qui dispose avec 32 élus sur 53 d'une nette majorité au sein du conseil municipal, a regretté *«profondément»* ces démissions.

□ **M. Patrice Hernu quitte le PS.** – M. Patrice Hernu, conseiller général du Val-de-Marne et premier adjoint au maire de Cachan, fils de l'ancien ministre Charles Hernu, vient d'annoncer sa démission du Parti socialiste. En froid avec les directions départementale et nationale du PS, M. Hernu s'était présenté aux dernières élections cantonales sous l'étiquette «majorité municipale» (et non pas socialiste) au premier tour et «majorité municipale et Génération Ecologie» au second tour, ce qui avait fait grincer bien des dents chez ses amis politiques. Il pourrait être le candidat écologiste aux élections législatives, où il affronterait probablement M. Georges Marchais, député sortant (PC), et M. Alain Geisman (PS). – (*Corresp.*)

□ **M. Pierre Pauty quitte la direction de la revue *Militant* (extrême droite).** – Après avoir réintégré le Front national en juin dernier, M. Pierre Pauty annonce, dans le bimensuel d'extrême droite *Militant* daté du 15 octobre, qu'il cesse ses activités de directeur et de rédacteur en chef de cette revue. Il occupait ces fonctions depuis décembre 1967. Membre de la direction du Front national depuis sa création, M. Pauty avait donné sa démission de ce parti en 1980, en expliquant que M. Jean-Marie Le Pen était *«un jouet entre les mains des sionistes»*. Il avait participé, en décembre 1983, à la fondation du Parti nationaliste français (PNF).

SOCIÉTÉ

INTÉGRATION

Les suites des polémiques de 1989

Le Conseil d'Etat annule l'exclusion de trois collégiennes portant le voile islamique

Le Conseil d'Etat a annulé, lundi 2 novembre, la décision d'exclure trois jeunes filles portant le foulard islamique du collège Jean-Jaurès de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) en 1990. *La disposition du règlement intérieur de cet établissement qui interdisait «le port de tout signe distinctif (...)» est aussi annulée.*

Dans son arrêt, le premier rendu dans un contentieux de cette matière, la haute juridiction rappelle que *«le port par les élèves de signes par lesquels ils entendent manifester leur appartenance à une religion n'est pas, par lui-même, incompatible avec le principe de laïcité».*

Un collège public ne peut interdire purement et simplement le port du foulard islamique ou de tout *autre signe distinctif sans entraver* la liberté pour les élèves de manifester leur appartenance à une religion. La décision du Conseil d'Etat, rendue publique lundi 2 novembre, tranche pour la première fois concrètement le débat qui avait secoué la société française à l'automne de 1989. *L'émotion suscitée alors par* l'affaire des «foulards de Creil» avait conduit M. Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, à saisir le Conseil d'Etat pour avis. Ce texte, de portée générale, est repris à la lettre dans l'arrêt qui concerne, cette fois, trois collégiennes de Montfermeil.

Le Conseil d'Etat rappelle ainsi que la Déclaration des droits de l'homme, la Constitution et la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 consacrent la liberté pour les élèves *«d'exprimer et de manifester leurs croyances religieuses à l'intérieur des établissements scolaires, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui, et sans qu'il soit porté atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité».*

La décision exclut cependant le port de signes religieux qui constituerait *«un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande».* Sont également prohibés les signes qui *«porteraient atteinte à la dignité ou à la liberté de l'élève ou d'autres membres de la communauté éducative»*, compromettraient la santé ou la sécurité, perturberaient les enseignements ou le fonctionnement normal du service public.

Le collège Jean-Jaurès de Monfermeil n'avait pas pris tant de précautions. Une disposition de son règlement intérieur, rédigée en novembre 1990, disposait que *«le port de tout signe distinctif, vestimentaire ou autre, d'ordre religieux, politique ou philosophique, est strictement interdit».* Pour ce motif, trois collégiennes, Hatice et Ayse Balo, de nationalité turque, et Samira Kherouaa, Française, portant le foulard, avaient été exclues définitivement par le conseil de discipline de l'établissement, le 14 décembre 1990, décision confirmée trois mois plus tard par le recteur de l'académie de Créteil.

Le principal maintient sa décision

Les parents des jeunes filles, qui n'avaient pas eu gain de cause devant le tribunal administratif de Paris, le 2 juillet 1991, ont alors saisi le Conseil d'Etat. Celui-ci a jugé, lundi 2 novembre, que le règlement intérieur du collège *«par la généralité de ses termes»*, institue *«une interdiction générale et absolue en méconnaissance (...) de la liberté d'expression reconnue aux élèves dans le cadre des principes de neutralité et de laïcité».*

La haute juridiction a estimé que la décision d'exclusion avait été prise sur le seul fondement de cette interdiction, et *«sans qu'il soit établi, ni même allégué, que les conditions dans lesquelles était porté (...) un foulard (...) aient été de nature à* [lui] *conférer (...) le caractère d'un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande (...)».* Sa décision d'annuler à la fois l'article contesté du règlement intérieur et l'exclusion des collégiennes intervient près de deux ans après les faits.

Hatice Balo, alors en sixième, et sa sœur Ayse, alors en quatrième, ont perdu six mois de scolarité, avant de partir étudier en Turquie, dans un pensionnat religieux. Quant à Samira Kherouaa, treize ans, d'origine algérienne, qui entrait en sixième en 1990, elle a dû poursuivre ses études par correspondance. Les parents de Samira envisagent de demander la réintégration de leur fille au collège. *«Cette décision ne va qu'encourager les intégristes à se rendre maîtres de la situation»*, estime pour sa part M. Ali Boumahdi, principal du collège Jean-Jaurès. Se déclarant *«personnellement catastrophé»* par l'arrêt, le principal ne se résignait pas, mardi 3 novembre au matin, à modifier le règlement intérieur de l'établissement.

PHILIPPE BERNARD

Mariage sur ordonnance

Le maire a reçu l'ordre de marier l'ouvrière et le Camerounais en situation irrégulière : émoi au village

CHATEAURENARD (LOIRET)

de notre envoyé spécial

Ce fut un mariage bâclé, célébré en catimini. Un mardi à 8 heures, avant même l'ouverture normale de la mairie au public. La cérémonie dura quelques minutes, le temps des formules rituelles. Il n'y eut ni félicitations ni poignées de mains. Seuls les mariés et leur vingtaine d'invités matinaux souriaient. Le maire de Châteaurenard tourna les talons *aussitôt les consentements échangés.* Il n'avait nullement l'intention de prolonger cette célébration qu'il tenait pour suspecte, mais à laquelle deux ordonnances du juge des référés de Montargis lui avaient enjoint de célébrer.

Sur la table de cuisine de leur pavillon HLM, Colette Gautherot et Roger Hapi-Siwé feuillettent *les photos de l'événement qui n'a pas* fini de défrayer la chronique de ce bourg pittoresque du Gâtinais, plus voué à l'apiculture et aux résidences secondaires qu'aux polémiques sur l'immigration.

Qu'un Camerounais en situation irrégulière convole avec une ouvrière du cru, et voilà Châteaurenard en proie aux rumeurs les plus folles. On le murmure place du Château, Roger est un marabout qui a tué le premier mari de Colette après lui avoir jeté un sort. D'ailleurs, il serait polygame et s'apprêterait à faire venir ses femmes. Un journal local a *déformé son nom, lui donnant une consonance* musulmane. De bonnes âmes ont conseillé à Colette de ne pas partir au Cameroun, *«où on tue avec des poisons qui ne laissent pas de traces».* Des copines d'usine l'ont avertie qu'elles ne supporteraient pas que son mari africain profite de la priorité à l'embauche accordée aux conjoints de salariés.

Mise en quarantaine par ses collègues de l'entreprise de conditionnement pharmaceutique où elle travaille depuis vingt ans, déprimée par les humiliations, elle a obtenu un congé maladie de deux semaines. *«On ne sort pas, on ne demande rien à personne et ils continuent de parler de nous,* se lamente le couple. *Comment faire pour qu'on nous laisse tranquilles ?»*

Tranquilles, Roger et Colette l'étaient jusqu'à ce qu'ils décident de se marier. Leur histoire commence alors que Roger Hapi-Siwé, qui *«animait bénévolement des clubs du troisième âge»* à Paris, vient à Châteaurenard à l'occasion d'un anniversaire familial. Rencontre, puis vie commune attestée, en avril 1991, par un certificat en mairie. A l'époque, personne ne s'offusque de l'irruption de ce grand Noir bon vivant dans la vie de la pimpante veuve et grand-mère de quarante-neuf ans. *«L'an dernier à la fête, les gens riaient avec moi, on me faisait la bise et on m'invitait à boire,* dit le marié. *Aujourd'hui, j'ai l'impression d'être un bouc émissaire.»*

Le dossier de mariage déposé en mairie jette le premier trouble. M. Jean-Charles Paré, *maire (RPR) de la ville, découvre alors que* M. Hapi-Siwé vit sans papiers en règle ; il saisit le sous-préfet qui le met en garde contre la célébration d'un mariage de complaisance. Le ressortissant camerounais ne peut faire la preuve de son entrée légale en France en 1985 car il affirme avoir égaré son passeport. Venu pour suivre une formation dans *l'hôtellerie, il y a renoncé mais est resté sur le* territoire, sans emploi, vivant aux crochets de sa famille et d'une amie. Une première «invitation à quitter *le territoire*» ne l'a pas atteint à Paris.

Contradiction législative

Aurait-il abusé de la naïveté d'une veuve de province pour régulariser sa situation ? Le maire de Châteaurenard n'est pas loin de le penser et refuse de célébrer l'union. Il proclame à l'époque dans la presse son *«intime conviction qu'il s'agit d'un mariage blanc»*, et évoque aujourd'hui *«ces petites annonces spécialisées».*

Comme d'autres maires avant lui, M. Paré se trouve confronté à une contradiction entre la législation sur les étrangers et celle sur le mariage. Lui, représentant de l'Etat républicain, ne peut s'opposer au mariage d'un étranger en situation illégale avec une Française. Il doit se borner à vérifier que les futurs *mariés sont libres et consentants. Son seul* recours est le procureur, qui peut obtenir la nullité d'un mariage de complaisance.

Le maire découvre aussi que la loi française l'oblige à respecter le jugement camerounais *qui, en avançant de dix ans la date de nais*sance réelle de M. Hapi-Siwé, lui attribue un âge, vingt-neuf ans, qui fait sourire ceux qui découvrent ses tempes argentées. *Les deux* promis n'ont que dix ans de différence dans la réalité, mais vingt sur le papier. Châteaurenard jase.

Devant l'impossibilité d'obtenir une date pour le mariage, Mme Gautherot saisit elle-même le procureur de Montargis, qui diligente une enquête. Le constat des gendarmes contredit les supputations du maire, qui persiste cependant dans son refus. Mais le mariage camerouno-gâtinais est désormais *sur la place publique. Le préfet du Loiret a* adressé un arrêté de reconduite à la frontière à M. Hapi-Siwé. Conduit à la gendarmerie menottes aux poings, il n'a échappé à l'expulsion qu'à la suite d'un jugement du tribunal *administratif d'Orléans invoquant la conven*tion européenne des droits de l'homme et le *«droit au respect de la vie privée et familiale».*

Saisi par les futurs époux, le juge des référés qualifie de *«voie de fait»* le refus du maire, et l'enjoint, le 3 juillet dernier, de procéder *«sans délai»* à la publication des bans. Sans succès. L'affaire se politise. Tandis que les associations humanitaires se mobilisent *pour le couple, le maire fait signer une péti*tion de soutien dans tout le Loiret, dont il est vice-président du conseil général.

Il faut une seconde ordonnance de référé, pour convaincre M. Paré, sous astreinte de 10 000 F par jour de retard, de célébrer le mariage, le 8 septembre, plus d'un an après la demande. Trois jours plus tard, M. Hapi-Siwé reçoit une convocation à comparaître devant la commission de séjour des étrangers qui, le 5 octobre, émet un avis... défavorable à la délivrance d'un titre de séjour.

«On m'a obligé à le marier, et maintenant, on veut l'expulser, fulmine le maire, qui estime que ce genre de situation contradictoire *«favorise le développement de partis extrémistes».* Cette analyse n'a pas empêché M. Paré de percevoir le bénéfice politique à tirer de l'affaire du «Camerounais de Châteaurenard». Alarmé par les 15 % de voix recueillies en mars dernier par le Front national dans son canton, il a adopté un discours musclé et s'est forgé une image de rebelle face au «laxisme» de l'Etat en matière d'immigration. Il vient d'annoncer sa candidature *aux prochaines élections législatives contre* M. Xavier Deniau, le député (RPR) sortant.

M. Hapi-Siwé, lui, pourra rester en France. La préfecture fait savoir qu'elle *«répugne à reconduire à la frontière un homme qui vient de convoler en justes noces».*

PHILIPPE BERNARD

Les sans-logis de la région parisienne

Des femmes et des enfants des Africains de Vincennes acceptent un hébergement provisoire

Les femmes et les enfants du *groupe des 130 Africains* expulsés de l'esplanade de Vincennes la semaine dernière qui avaient été orientés vers un bâtiment désaffecté de l'hôpital de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) devant lequel ils campaient depuis le jeudi 29 octobre ont accepté lundi 2 novembre vers 22 heures, d'y être *hébergés pour la nuit.*

C'est sur l'intervention du DAL (association Droit au logement) et de l'avocat Jacques Vergès que la décision, rendue urgente par la pluie et le froid, a été *prise. Les hommes du* groupe, restés à l'extérieur, refusent toujours cet hébergement. Des travaux sont en cours dans le bâtiment pour transformer ces locaux d'hôpital en habitat familial, même provisoire. La préfecture du Val-de-Marne affirme, pour sa part, rechercher d'autres *solutions* plus définitives qui prendraient le relais des mesures humanitaires actuellement mises en place.

COLLOQUE

La décentralisation française et l'Europe

En collaboration avec l'Institut de la décentralisation *le Monde* organise, les 17 et 18 novembre, à Strasbourg, un colloque international sur le thème «*La décentralisation française* et l'Europe». Les travaux, placés sous la direction de René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, et de Hugues Portelli, professeur à l'université Paris-II, réuniront des experts et des élus des principaux pays de la Communauté. Au-delà d'une approche comparative des différents systèmes locaux européens, le colloque tentera d'analyser les conséquences concrètes de l'intégration des collectivités locales dans l'espace européen ainsi que les effets prévisibles de l'Acte unique et du traité de Maastricht sur les institutions locales. Les différents forums seront animés par Jacques-François Simon, directeur du *Monde des débats*, Serge Bolloch, responsable du supplément «Heures locales» et Thierry Bréhier, du service politique.

► Renseignements et inscriptions avant le 12 novembre auprès de l'Institut de la décentralisation. tél. : 47-61-92-48. Fax : 47-61-92-47.

SPORTS

TENNIS : le tournoi de Paris-Bercy

Les caprices d'Andreï

***Vainqueur, lundi 2 novembre,* du Tchécoslovaque Karel Novacek (5-7, 6-1, 6-4), le Russe Andreï Chesnokov devait rencontrer, mardi 3, au deuxième tour du tournoi de *Paris-Bercy,* le numéro un mondial Jim Courier. *Ancien espoir du tennis,* Chesnokov tarde à faire fructifier son talent. L'un des nouveaux prodiges, l'Ukrainien Andreï Medvedev, a battu le Français Fabrice Santoro (3-6, 6-4, 6-3). Mardi, il devait être *opposé au numéro 3 mondial* Stefan Edberg.**

Il y a bien longtemps qu'Andreï Chesnokov a troqué sa vieille raquette et son short usé pour une vraie panoplie de champion. Il y a trop longtemps, sans doute. C'était en 1986. Alors soviétique, ce gringalet *timide de vingt ans* à la tenue désuète se hissait en quarts de finale des Internationaux de France de Roland-Garros *après avoir* battu Mats Wilander, le tenant du titre.

Considéré comme l'espoir du tennis mondial, Chesnokov promettait de régner, un jour, sur les *tournois* du *Grand* Chelem. Mais ce grand blond aux yeux de braise n'a pas réussi à faire fructifier ses talents. Neuvième mondial en avril 1991, son meilleur classement, il évolue aujourd'hui aux alentours de la trentième place.

Au fil des ans, son regard s'est durci. Il est devenu plus froid, lointain, parti avec ses rêves d'adolescent en bandoulière. *«Je sais que je ne gagnerai pas de tournoi du Grand Chelem. Peut-être atteindrai-je les quarts ou les demi-finales,* dit-il du bout des lèvres, un brin de nostalgie dans la voix. *Quand on a vingt ans, il est plus facile de penser que l'on peut vaincre et les champions sont de plus en plus jeunes.»* Cette année, Chesnokov n'a pas enlevé le moindre titre et sa dernière finale remonte à Indian-Wells, en mars *1991.* Défait par Michael Chang, il a gardé une place honorable au classement mondial grâce à des résultats peu brillants, mais réguliers.

En six ans, il n'a pourtant rien perdu de son toucher de balle et de sa grâce nonchalante, comme il l'a prouvé lundi à l'Open de Paris face à Karel Novacek, ferraillant dur pour obtenir le privilège de rencontrer au tour suivant le numéro un mondial, l'Américain Jim Courier.

Même dans la victoire, le Russe a manqué de constance. Il a perdu sa concentration de joueur d'échecs. Son bras tremble, ses nerfs lâchent. Il perd son sang-froid, jette sa raquette comme l'enfant capricieux qu'il n'était pas jadis.

Tribunes quasi désertes

Quelques minutes après ce match orageux, émaillé de nombreuses fautes, Andreï Medvedev est entré sur le court. *Un autre* Andreï, un autre nouvel espoir du tennis mondial. Révélation de Roland-Garros, où il est parvenu en seizièmes de finale, cet Ukrainien de dix-huit ans est, en quatre mois, passé de la 190e à la 24e place au classement mondial grâce à ses victoires à Gênes, Stuttgart et Bordeaux.

Que lui faut-il de plus pour parvenir au sommet ? Cette constance qui manque à Chesnokov et qui lui a fait défaut pendant plus d'une manche devant Fabrice Santoro. Medvedev n'était pas dans le match. Il ne savait que faire de la balle, l'envoyant valser dans le décor, intimidé, avouera-t-il, par les *tribunes presque désertes* du Palais omnisports de Bercy. Petit à petit, l'Ukrainien a remonté la pente, en jeune grand champion, transformant ses grossières fautes du début en magnifiques points gagnants. *«J'ai eu du mal à entrer dans la partie,* explique-t-il. *J'ai encore beaucoup de chemin à parcourir et de travail à faire pour aller plus loin.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

Première moitié du tableau

A. Chesnokov (Ru.) b. K. Novacek (Tch.) 5-7, 6-1, 6-4 ; M. Larsson (Suè.) b. P. Haarhuis (PB.) 7-6, 7-6 ; D. Wheaton (E.-U.) b. J. Sanchez (Esp.) 7-6, 7-6 ; E. Sanchez (Esp.) b. A. Cherkasov (Rus.), 7-6, 6-4 ; A. *Mansdorf (Isr.) b.* C. *Steeb* (All.) 6-3, 3-6, 6-3 ; C. Pioline (Fra.) b. O. Camporese (Ita.) 7-6, 3-6, 6-3.

Deuxième moitié du tableau

O. Delaître (Fra.) b. S. Pescosolido (It.) 6-2, 7-6 ; D. Rostagno (EU.) b. T. Kulti (Suè.) 6-4, 6-3 ; A. Medvedev (Ukr.) b. F. Santoro (Fra.) 3-6, 6-4, 6-3 ; W. Masur (Aust.) b. M. Rosset (Sui.) 6-3, 6-4.

Pour se consacrer à la campagne contre le sida

«Magic» Johnson renonce au basket

«Magic» Johnson a annoncé, lundi 2 novembre, qu'il avait décidé d'abandonner la compétition sportive pour se consacrer exclusivement à la lutte contre *le sida.* Atteint *du virus* du sida, la grande vedette de la ligue professionnelle américaine de basket-ball (NBA) avait annoncé le 29 septembre son *retour dans le circuit profession*nel au sein de l'équipe des Los Angeles Lakers.

«J'ai compris qu'il était impossible de rejouer dans la NBA en me consacrant à tout ce que je veux entreprendre», a-t-il indiqué. Après avoir abandonné une première fois la compétition en 1991, puis rejoint les rangs de la *«Dream Team»* et participé à la victoire de l'équipe américaine aux Jeux olympiques de Barcelone, «Magic» avait été nommé conseiller de George Bush dans le cadre de la lutte contre le sida. Il avait *quitté ce poste* en septembre, estimant que le président américain ne tenait pas compte des avis du conseil dont il faisait partie. Il continue cependant de participer à divers projets d'information sur le sida. – *(AFP, AP.)*

Pour lutter contre la violence dans les stades

Mme Frédérique Bredin installe une commission «sport-sécurité»

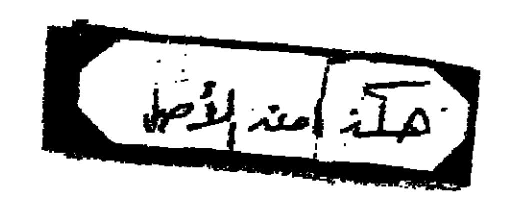
Quatre mois après la promulgation de la loi de modernisation du *sport, le 13 juillet, Mme Frédérique* Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, vient d'installer une commission tripartite «sport-sécurité». Composée de membres du Parlement, de l'Etat et du milieu sportif, sous la présidence de M. François Colcombet, un ancien magistrat, cette commission souhaite trouver des solutions pour *«prévenir les délits commis dans les stades et assurer la sécurité des joueurs et des spectateurs lors des manifestations sportives»*, a expliqué Mme Bredin.

Le football figure parmi les premières préoccupations de la commission, qui compte dans ses rangs MM. Noël Le Graët, président de la Ligue *nationale de football,* et Michel Denisot, président du Paris-Saint-Germain. Ce dernier a *souligné* l'insupportable violence des casseurs lors des matches de son équipe. Cependant, la commission *ne s'intéressera pas à ce seul* sport. MM. Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, et Alain Gilles, ancien international de basket-ball et entraîneur de Montpellier, ont estimé que leurs disciplines pourraient, à terme, être menacées par les violences dans et autour des stades.

Les douze membres vont recenser l'arsenal juridique existant en France et en Europe contre la violence dans le sport, et sensibiliser les maires aux problèmes du hooliganisme. La commission rendra ses premières conclusions au ministre dès la fin de l'année. Elles pourraient être regroupées dans une charte des manifestations sportives ou entraîner la création de mesures réglementaires ou législatives.

B. M.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'assises spéciale de Paris

L'amour à mort d'Iparretarrak

Le procès des cinq membres de l'organisation indépendantiste basque Iparretarrak – dissoute en 1987 – s'est ouvert, lundi 2 novembre, devant la cour d'assises spéciale de Paris, uniquement composée de magistrats. Parmi les cinq prévenus, le chef de l'organisation, Philippe Bidart, doit notamment répondre de l'assassinat de deux CRS tués en 1982 dans son village de Saint-Etienne-de-Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques), un attentat qu'il a toujours nié avoir commis.

On avait placé des tireurs d'élite sur les toits du Palais de justice, engoncé les gendarmes dans des gilets pare-balles, dressé en chicanes des barrières métalliques dans les galeries, muni les gardes particulièrement tatillons de détecteurs de métaux, bref on avait sorti l'attirail des grands jours, ceux où s'exercent les Fouad Ali Salah et les Max Frérot.

Et pourtant, dès qu'on lui a donné la parole, Philippe Bidart, cet ancien séminariste au visage tout en angles, l'a dit : *« Nous ne sommes pas des terroristes mais des combattants, des* gudaris *! Notre place n'est pas ici. »* Avec son gros pull et sa chemise à col ouvert, avec ses copains de dérive, dont certains ont gardé le teint de ce côté-ci des Pyrénées et l'air de garnements convoqués chez le principal, Philippe Bidart – qui fut tout au long des sept ans de cette cavale spéciale qu'on appelle chez les « politiques » la clandestinité, l'un des hommes les plus recherchés de France – semble jouer un rôle surdimensionné.

Il a beau interpeller la cour et, refusant le classique échange de l'interrogatoire d'identité, récuser *la compétence de ceux qui sont* réunis pour le juger – ses avocats, quel que soit le bien-fondé de leurs arguments de droit, peuvent toujours considérer qu'une cour d'assises spéciale a peut-être le droit de juger des terroristes mais pas des « séparatistes », et demander la réunion d'une cour munie de ses habituels jurés et non des seuls magistrats, – quelque chose, là, sonne faux. De même exaspère la plaidoirie (peut-on même utiliser ce terme pour l'exposé ânonnant infligé pendant près d'une heure par une avocate dont la courtoisie incite à taire le nom) visant à justifier la demande des inculpés de s'exprimer en basque... Des habits trop grands pour des épaules trop frêles : c'est le sentiment que l'on éprouve devant ces enfants perdus d'une cause dont ils ont été les serviteurs sanglants.

L'assassinat de deux CRS

Jusqu'au moment où, quatre heures après le début de l'audience, avec ce rythme sans âme qui caractérise la lecture par un greffier des arrêts de renvoi, on a enfin une idée de ce qui est reproché à ces cinq hommes. L'assassinat de deux CRS un jour de mars 1982. L'un d'eux a agonisé un mois durant, le temps d'identifier Philippe Bidart comme l'un de ses agresseurs. *La veuve du policier* et ses enfants, deux grands adolescents, écoutent sans ciller. Le mitraillage, en juillet 1986, de la façade du palais de justice de Bayonne qui épargna on ne sait trop comment un autre CRS, « seulement » envoyé au tapis pour trois mois.

On évoquera aussi l'évasion rocambolesque, en décembre 1986, de deux militants d'Iparretarrak ravis à leurs geôliers de la maison d'arrêt de Pau par leurs camarades déguisés en membres du GIGN. Enfin, on parlera – car même si l'on est clandestin il faut bien vivre – d'un hold-up commis en avril 1987 qui allégea la Caisse d'épargne de Biarritz de 150 570 F et suscita quelques nuits blanches chez les employés pris en otages, tant le commando chargé « de récupération des fonds » agit avec violence.

Henri Perez, le fils de marin pêcheur, Jean-Gabriel Mouesca, le fils de gendarme, Xavier Labeguerie, le fils de médecin, Pierre Lesgourgues, le fils de menuisier, ont reconnu avoir, à un moment ou à un autre, prêté la main à ces actes. Tous risquent la réclusion criminelle à perpétuité.

Maintenant qu'ils ont perdu la première manche en acceptant sans barguigner de s'exprimer en français, ils devront, pendant la longue semaine qui s'annonce, s'expliquer sur les faits et, s'ils le peuvent, justifier qu'ils ne pouvaient dire leur amour sans *bornes pour leur pays, le Pays* basque, sans passer par la mort ou la violence.

AGATHE LOGEART

Dans son nouveau règlement intérieur

Le conseil de l'ordre de Paris autorise sous conditions la publicité personnelle des avocats

Neuf mois après la fusion des avocats et des conseils juridiques en une seule et unique profession, le conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris a décidé d'autoriser la publicité personnelle lorsqu'elle procure au public une *« nécessaire information »*. Cette publicité devra cependant être mise en œuvre avec *« dignité, délicatesse, probité et discrétion »* et être *« véridique et respectueuse du secret professionnel »*.

Rompant avec une tradition centenaire, le conseil de l'ordre de la cour d'appel de Paris a décidé d'autoriser les avocats parisiens à faire de la publicité. Le conseil de l'ordre tire ainsi les conséquences de la réforme des professions juridiques, et judiciaires intervenue au début de l'année 1992 : la nouvelle profession compte désormais dans ses rangs les anciens conseils juridiques et les décrets du mois de novembre 1991 réglementant la profession autorisent la publicité dans la mesure où elle procure au public une *« nécessaire information »*.

Reprenant les termes de ce décret, le nouveau règlement intérieur de l'ordre des avocats de Paris autorise la publicité personnelle lorsqu'elle est destinée à procurer au public *« une nécessaire information »*. *« Il s'agit d'une véritable révolution*, souligne le bâtonnier, Me Georges Flécheux. *Auparavant, les avocats devaient se contenter des en-têtes qui figurent sur leur papier à lettres, des plaques apposées sur les immeubles et, bien sûr, de la notoriété acquise lors des audiences ou lors de colloques ou de congrès. Désormais, grâce à ce nouveau règlement intérieur, les avocats pourront diffuser des plaquettes présentant leur cabinet au-delà de leur seule clientèle. »* Ces documents de présentation, qui devront être déposés aux services de l'ordre avant impression, pourront mentionner *« toutes informations utiles à l'appréciation de l'activité de l'avocat ou du cabinet »*, qu'il s'agisse des diplômes, de la spécialité, des domaines d'intervention ou du mode de rémunération.

Démarchage et sollicitation clairement interdits

Cette autorisation est cependant strictement encadrée. La publicité devra être mise en œuvre avec *« dignité, délicatesse, probité et discrétion »*, et elle devra être *« véridique et respectueuse du secret professionnel »*. Sont ainsi prohibées les comparaisons entre cabinets, les mentions *« qualitatives »* et les indications relatives à l'identité de la clientèle. Le démarchage et la sollicitation sont en outre clairement interdits : les avocats ne peuvent offrir leurs services en se rendant ou en envoyant un mandataire auprès d'un client convoité, que ce geste ait lieu dans un endroit public, au domicile, à la résidence ou sur le lieu de travail, de repos ou de traitement de la personne sollicitée, et ils doivent éviter *« toute proposition personnalisée de prestation de services »* lorsqu'ils n'y ont pas été préalablement invités. Si une publicité contrevient à ce règlement intérieur, le bâtonnier pourra exiger l'arrêt de la diffusion.

La publicité coûtant cher, cette ouverture, même prudente, risque d'introduire une inégalité entre les gros cabinets et les cabinets plus modestes. Le conseil de l'ordre a donc demandé à une agence de créer des plaquettes d'information adaptables à chaque cabinet afin de réduire les coûts de conception et d'impression de ces documents de présentation. Ces plaquettes, *« haut de gamme mais volontairement simples et sobres »*, selon les mots du conseil de l'ordre, devraient faciliter l'accès des petits cabinets à ce nouveau type de relations avec le public.

ANNE CHEMIN

□ **Coopération entre gendarmes français et argentins.** – Après la visite, à la fin de la semaine dernière, du secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, à Buenos-Aires, la France et l'Argentine sont convenues de conclure un protocole d'accord de coopération entre les gendarmeries de ces deux pays. Cette entente se traduira par des échanges d'officiers et une aide de la France à l'informatisation de la gendarmerie argentine. Selon M. Mellick, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a prévu de se rendre en Argentine au début de décembre. – *(AFP.)*

□ **Collision ferroviaire au Pakistan.** – Au moins 15 personnes ont été tuées et 150 autres blessées, dimanche 1er novembre, lors de la collision de deux convois à 500 kilomètres au nord de Karachi, au Pakistan. Un train qui transportait 850 passagers a heurté un train de marchandises, apparemment en raison d'une erreur de signalisation. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

ENVIRONNEMENT

Le transport de plutonium vers le Japon

Cherbourg attend le cargo « Akatsuki-Maru »

L'*Akatsuki-Maru*, le cargo japonais qui doit prendre livraison d'une tonne et demie de plutonium en provenance de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche), n'était toujours pas parvenu dans le port cherbourgeois, mardi 3 novembre, en fin de matinée.

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

Parti de Brest samedi 31 octobre après s'être ravitaillé en vivres et en carburant, le cargo japonais *Akatsuki-Maru* aurait dû arriver à destination à Cherbourg dans la journée de dimanche. Mais les quelques écologistes et les dizaines de journalistes présents sur place l'ont vainement attendu. Lundi, il a continué à *jouer les vaisseaux* fantômes et n'a pas pointé sa coque noire à l'entrée du port de l'arsenal.

Lors d'une conférence de presse, vendredi 30 octobre, le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, *avait promis la transparence* sur cette affaire, assurant que le bateau quitterait Brest pour Cherbourg dans la soirée de dimanche. Or il est parti le samedi 31, quitte à faire mentir les autorités françaises. *Quant* à la transparence promise, elle s'est sans doute, elle aussi, égarée dans les brumes de la Manche, car il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements crédibles sur la date d'arrivée du bateau.

Un suspense dérisoire

Certes, les mauvaises conditions météorologiques ont été évoquées pour justifier son attente prolongée *« dans les eaux internationales »*. *Mais le vent qui soufflait* effectivement sur la région ces derniers jours n'a pas, que l'on sache, empêché de nombreux mouvements de bateaux, que ce soit les chalutiers ou les ferry-boats à destination des îles Anglo-Normandes ou de Portsmouth.

*« Si l'*Akatsuki-Maru *ne résiste pas à quelques vagues en Manche, qu'en sera-t-il au cap Horn ? »* ironisent, à juste titre, les écologistes des différentes associations et partis (les Verts, Greenpeace, Robin des bois) présents à Cherbourg. Le *vent, en revanche, peut gêner* le chargement des conteneurs par des grues géantes.

Tant de mystères étaient-ils vraiment indispensables ? La venue du cargo n'a pas mis la ville en émoi, loin de là. Hormis une cinquantaine de journalistes et une poignée de militants écologistes, dont les actions sont aussi dérisoires que symboliques, ce transfert de plutonium (le plus important de l'Histoire) ne déclenche pas les passions dans la sous-préfecture de la Manche. *L'Akatsuki-Maru* aurait pu venir, en toute sécurité, offrir son meilleur profil aux caméras, effectuer son chargement et s'en repartir pour un nouveau périple vers son pays d'origine.

Mardi, alors que le vent avait faibli et que le ciel semblait vouloir s'éclaircir, toutes les conditions étaient réunies pour qu'il arrive enfin. La COGEMA, qui gère la gigantesque usine de la Hague, mais n'avait visiblement pas prévu un tel déploiement de force médiatique, annonçait l'installation d'un centre de presse. Les journalistes pourraient donc assister au chargement du cargo sur écrans vidéo. A condition, bien sûr, que le bateau japonais, devenu l'Arlésienne de Cherbourg, arrive à bon port et mette ainsi fin à un suspense ridicule.

PHILIPPE BROUSSARD

Après un incident à la centrale de Barsebäck

Le débat sur la sécurité nucléaire est relancé en Suède

Un incident survenu le 28 juillet dans la deuxième tranche de la centrale de Barsebäck, à la pointe sud de la Suède, en face de Copenhague, vient relancer, à la veille de l'hiver, le débat sur la fiabilité des installations nucléaires.

STOCKHOLM

de notre correspondante

Alors que le réacteur était remis en marche après une révision annuelle, une valve laissait accidentellement échapper, le 28 juillet, à Barsebäck, de la vapeur bouillante. Cette dernière arrachait sur son passage plusieurs centaines de kilos de laine de verre, utilisée pour isoler certaines canalisations, et les envoyait dans le bassin de refroidissement situé sous la cuve du réacteur.

Ces paquets de fibre bouchaient à leur tour les filtres du système de sûreté d'arrosage du cœur du réacteur et de l'enceinte de confinement. Pour relancer le réacteur le plus rapidement possible, le bassin était alors vidé, et 2 000 mètres cubes d'eau contaminée étaient rejetés, sans avoir été filtrés, dans le détroit d'Oresund.

Deux mois plus tard, la direction de la centrale décidait de fermer le réacteur juste avant que les autorités de sûreté suédoises, le SKI, n'exigent que des améliorations soient apportées aux systèmes de sécurité de ce réacteur et des quatre autres du même type, à eau bouillante.

Cinq tranches sur douze sont donc arrêtées aujourd'hui, et les maladresses accumulées par les responsables de Barseback contri*buent à nourrir* en Suède les critiques des adversaires du nucléaire.

Techniquement, l'incident n'était *« pas grave »*, disent les experts de la sûreté, mais les responsables de la centrale ont sous-estimé les conséquences qu'il aurait pu avoir. Ce qui est plus grave, en revanche, c'est la part du *« facteur humain »*, responsable d'une succession étonnante de négligences.

Des négligences et un silence coupables

Le SKI s'en est fortement ému. L'équipe de service n'avait pas encore été formée sur simulateur à réagir à une anomalie de ce genre. Contrairement aux instructions, l'ingénieur de garde n'a pas été appelé au moment de l'incident. Les responsables de service n'ont *même pas jugé bon de le rapporter* et, qui plus est, l'enregistrement des données sur cette séquence anormale n'a pas été conservé ! Le rejet dans le détroit de 2 000 mètres cubes d'eau contaminée a été largement commenté dans les médias suédois et danois, d'autant que le directeur de Barsebäck a confessé qu'il aurait été possible de filtrer cette eau, *« s'il y avait eu davantage de temps »* pour agir. Avant d'ajouter, assez embarrassé : *« C'était une erreur de ne pas l'avoir dit. Nous devons essayer d'améliorer l'information. »*

Ce n'est pas de la simple information que réclament désormais ceux qui relancent la polémique, mais une audition publique sur la gestion des centrales nucléaires.

L'inspection nucléaire, qui n'a pas caché qu'attendre sept semaines avant d'arrêter les cinq réacteurs, c'était effectivement trop long, est toutefois disposée à répondre aux questions qui lui seront posées. Mais elle n'a pas l'intention d'attendre la tenue de cette audition pour autoriser la remise en service des installations arrêtées.

FRANÇOISE NIÉTO

FAITS DIVERS

A la suite d'une collision avec un cargo

Quatre marins pêcheurs périssent au large du Finistère

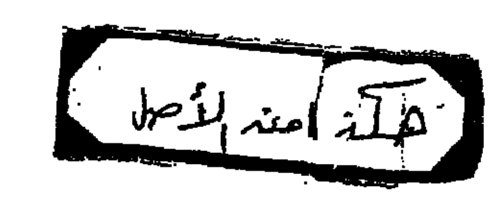
BREST

de notre correspondant

Une collision entre un cargo chypriote et un navire de pêche du port de l'Aber-Wrach (au nord de Brest) a fait, lundi 2 novembre, quatre morts. L'accident s'est produit vers 6 h 30 à 170 kilomètres au large du Finistère, pour des raisons qu'une enquête diligentée par les autorités maritimes devra déterminer. La visibilité était très mauvaise. Le bateau de pêche, un palangrier en bois, l'*Enez-Weac'h*, a coulé aussitôt. Trois des sept membres de l'équipage ont été récupérés sains et saufs par le cargo, le *Multitank-Hamonnia*. Deux corps ont été repêchés plus tard et il n'y avait, lundi dans la soirée, plus d'espoir pour les deux autres marins du bord. Le patron du bateau, Yvon Marziou, *quarante-sept ans, a péri* avec ses deux fils, âgés de dix-neuf et vingt ans. Le cargo, qui transportait des produits chimiques, n'a subi aucune avarie.

Ce petit port de l'Aber-Wrach avait déjà été plongé dans le deuil en 1986. Dans la nuit du 6 au 7 août, le bateau de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) s'était fracassé sur les rochers lors d'une mission d'assistance à des plaisanciers. Les cinq marins avaient trouvé la mort. Le président de la République était venu rendre hommage aux disparus et à leur famille. Victime à son tour de l'accident de lundi, Yvon Marziou avait, avec d'autres bénévoles, pris la relève sur un nouveau canot de la SNSM.

GABRIEL SIMON



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Quarante-six jours en boîte

Avec l'expérience de plongée (fictive) profonde Hydra-10, la COMEX va faire vivre trois hommes sous une pression de 70 bars : une « première » mondiale

DEPUIS le 2 novembre, trois plongeurs, Serge Icart, Théo Mavrostomos et Régis Peilho, prennent part, dans les installations hyperbares de la COMEX à Marseille, à l'opération Hydra-10, qui durera jusqu'aux alentours du 18 décembre. Pour la première fois au monde, des hommes vont vivre pendant quatre jours à la pression d'environ 70 bars (soixante-dix fois la pression atmosphérique normale), c'est-à-dire à celle qui règne dans la mer à la profondeur de 700 mètres.

Hydra-10 continue ainsi les essais de plongée très profonde dans lesquels l'hydrogène fait partie des mélanges respiratoires et qui ont commencé en 1968 avec Hydra-1. En février-mars 1988, Hydra-8 avait eu lieu au large de Cassis, en partie dans les caissons pressurisés du navire spécialisé *Orelia*, en partie sous la mer. Ses six participants avaient vécu pendant 179 heures à une pression d'environ 50 bars, mais étaient descendus dans la mer aux profondeurs record de 520 mètres et même de 534 mètres (*le Monde* du 9 mars 1988).

L'exploitation du pétrole offshore a fait d'énormes progrès au cours des trente dernières années : actuellement, elle se fait couramment dans des profondeurs d'eau dépassant 200 mètres, et elle ne cesse de descendre toujours plus bas. Certes, on sait de mieux en mieux travailler depuis la surface, en particulier avec des robots de plus en plus sophistiqués et efficaces. Certes, les inspections des installations pétrolières posées sur le fond des mers se font souvent grâce à des petits sous-marins. Mais, sous la mer comme dans l'espace, les interventions directes de l'homme restent irremplaçables. Il faut donc développer les techniques qui permettent aux plongeurs de descendre et de travailler sous plusieurs centaines de mètres d'eau et d'en revenir en bonne santé.

Au cours du siècle dernier, les scaphandres lourds ont permis d'innombrables travaux subaquatiques. Dans ces costumes encombrants, les hommes étaient alimentés en air comprimé, puisque les plongeurs doivent respirer un air à la même pression que le milieu aqueux dans lequel ils travaillent. Il faut rappeler que la pression augmente dans l'eau d'environ 1 bar tous les 10 mètres.

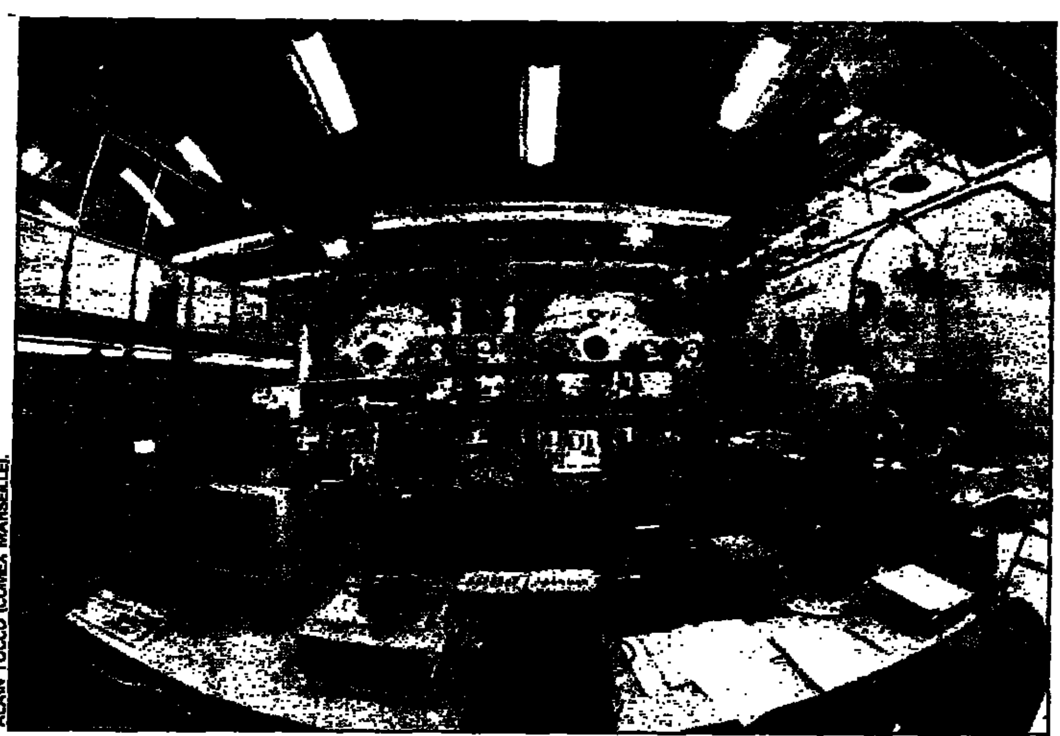
Lorsque les profondeurs ont atteint 60 ou 70 mètres, on s'est aperçu que les « travailleurs de la mer » étaient victimes de l'ivresse des profondeurs : à cette pression, l'azote de l'air est un vrai narcotique. Il rend les plongeurs euphoriques à tel point que, inconscients des dangers, les plus entraînés d'entre eux commettent des erreurs mortelles telles qu'enlever de leur bouche le tuyau respiratoire et descendre toujours plus bas...

L'héliox produit des troubles nerveux

Le médecin de la COMEX, le docteur Xavier Fructus, fut un des premiers en France à remplacer l'azote par de l'hélium. Ce gaz, le plus léger après l'hydrogène, permet de respirer confortablement le mélange héliox (hélium et oxygène). Mais vers la profondeur de 200 mètres est apparu le « syndrome nerveux des hautes pressions » (SNHP), caractérisé, notamment, par des tremblements, des anomalies des électro-encéphalogrammes et une excitation musculaire permanente. Une lente compression entrecoupée de paliers et l'adjonction d'une petite quantité d'azote ont atténué les symptomes du SNHP. Mais il était clair que les limites de l'héliox étaient atteintes.

On a donc pensé à l'hydrogène, encore plus léger que l'hélium. Mais ce gaz est dangereux : si on met plus de 4 % d'oxygène dans un mélange contenant de l'hydrogène, la plus petite source d'énergie – même la simple électricité statique – déclenche une explosion... On pouvait cependant envisager l'utilisation d'un mélange hydrox, puisque le mélange respiratoire fourni aux plongeurs ne doit pas contenir une masse d'oxygène supérieure de beaucoup à celle que contient l'air à la pression normale : à 50 bars, 1 % d'oxygène suffit.

Une nouvelle difficulté a surgi : au-delà de 300 mètres, l'hydrogène a, lui aussi, des effets narcotiques alors qu'il empêche presque complètement l'apparition du SNHP. D'où le mélange ternaire hydréliox (oxygène-hydrogène-hélium), utilisé pour la première fois en mai 1985 pour les essais en caissons Hydra-5. Depuis lors, les plongeurs ayant participé à Hydra-5, Hydra-6, Hydra-7, Hydra-8 et Hydra-9 n'ont souffert ni de narcose ni du SNHP. A chaque essai, les proportions des trois composants de l'hydréliox ont été affinées. Pour les 500 mètres atteints pendant Hydra-8, le mélange respiratoire fourni aux plongeurs était fait de 0,8 % d'oxygène, de 49 % d'hydrogène et de 50,2 % d'hélium.



ALAIN TOCCO (COMEX MARSEILLE)

Ecran de contrôle et « boîtes » au centre d'essais hyperbares COMEX de Marseille.

Pour les 700 mètres que « vise » Hydra-10, les proportions du mélange ternaire sont tenues secrètes. Elles font partie des secrets industriels que la COMEX veut garder pour conserver l'avance qu'elle a dans le domaine de la plongée profonde.

Hydra-10 a donc commencé le 2 novembre par une phase de confinement qui durera deux jours : faite sous une pression de 2 bars, elle servira à plaquer hermétiquement la porte des caissons dans son logement et à accoutumer les trois plongeurs à respirer un mélange contenant une pression partielle d'oxygène de 400 millibars, c'est-à-dire plus élevée que celle de l'air normal, qui est de 210 millibars.

Quinze jours de compression

Du 4 novembre au 19 novembre, la pression sera lentement amenée de 2 à 50 bars, avec de petits paliers de 12 ou 24 heures. Le 19 novembre, les plongeurs arriveront à la profondeur fictive de 500 mètres. Notons ici que toutes les modalités de l'expérience Hydra-10 ont été approuvées par les comités régionaux représentant le Comité de protection des personnes soumises à une expérimentation, puis transmises aux ministères de la santé et du travail selon ce que stipule la loi Hurier de 1988.

Viendront alors les quatre jours à 700 mètres, pendant lesquels les trois hommes seront fort occupés par divers travaux réalisés aussi bien dans les caissons secs que dans l'eau du caisson humide. Ces mêmes travaux auront été accomplis, sous une pression normale, pendant la phase préparatoire qui a précédé Hydra-10. Ainsi chaque plongeur pourra-t-il être sa propre référence pour comparer le travail en « conditions normales » et à 700 mètres de profondeur.

A partir du 23 novembre commencera la lente décompression qui devrait se prolonger jusque vers le 18 décembre. Elle se fera en continu au rythme de 30 mètres par jour. Tous les protocoles de décompression suivis par les différentes équipes travaillant sur la plongée profonde un peu partout dans le monde sont caractérisés par une décompression en continu. Il n'y a que la marine américaine à l'arrêter pendant la nuit.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'il est beaucoup plus long de « remonter » des grandes pressions à la « surface » (la pression atmosphérique normale) que de revenir de la Lune. Selon les missions Apollo, les astronautes mettaient entre trois et cinq jours pour parcourir leur trajectoire de retour. Alors que la décompression dure une vingtaine de jours pour « remonter » de 500 mètres, et vingt-cinq jours pour revenir de 700 mètres.

Les mélanges respiratoires aux gaz très légers ont la fâcheuse conséquence de déformer la voix humaine au point de la rendre incompréhensible : c'est ce qu'on appelle « l'effet Donald Duck », car la voix ressemble alors aux couinements nasillards du célèbre canard des dessins animés. Depuis plusieurs années existent des décodeurs de voix qui ramènent la parole humaine dans des fréquences plus normales. Pendant Hydra-10 sera essayé le prototype d'un nouveau décodeur fait par Cybernétix, une filiale du groupe COMEX.

Le suivi médical des trois plongeurs participant à Hydra-10 sera dirigé par Henri Delauze (président du groupe Comex), les docteurs Xavier Fructus et Jean-Yves Massimelli, Bernard Gardette et Claude Gortan (tous de la COMEX), le docteur Robert Naquet (du CNRS). Il sera assuré en permanence par quinze équipes médicales de la COMEX, bien sûr, et aussi du CNRS, de divers CHU de Marseille, d'Amiens, de Toulouse et d'Aubagne.

Une expérience comme Hydra-10 est estimée à 16 millions de francs, soit deux fois moins qu'Hydra-8, qui s'était déroulée en mer sur un bateau spécialisé. Seule la région Picardie apportera une aide financière en soutenant l'équipe d'Amiens.

YVONNE REBEYROL

Un encombrant quinquagénaire

Découvert pendant la seconde guerre mondiale, le plutonium devait être à l'origine d'un nouvel âge d'or énergétique. Cinquante ans plus tard, il dérange

GLENN THEODORE SEABORG n'a que vingt-deux ans lorsqu'il débarque tout frais diplômé de l'université de Californie de Los Angeles sur le campus de l'université de Berkeley. Nous sommes en 1934. Les milieux de la recherche bruissent de la toute récente découverte de la radioactivité artificielle par Irène et Frédéric Joliot-Curie et du contenu alléchant de quelques articles allemands et italiens décrivant comment synthétiser et identifier les transuraniens, ces éléments qui sont au-delà de l'uranium dans la classification périodique des éléments du chimiste russe Dimitri Ivanovitch Mendeleïev.

Malgré l'imagination fertile des chercheurs engagés dans cette voie, la mise en évidence des premiers transuraniens, qui suivent l'uranium, l'élément 92, dans la table de Mendeleïev, ne va pas se révéler aussi facile que prévu. Au point même qu'au tout début de 1939, alors que les Allemands Otto Hahn et Fritz Strassmann ont découvert un mois plus tôt le principe de la fission qui anime le cœur de nos centrales nucléaires (1), pas une de ces substances n'a vu le jour. Il faut attendre le printemps 1940 pour que Edwin McMillan et Philipp Abelson produisent et isolent à Berkeley de minuscules fractions du premier transuranien : l'élément 93. Ils lui donnent aussitôt le nom de neptunium, du nom de la planète Neptune, parce que cet élément est juste derrière l'uranium, comme Neptune, dans le système solaire, suit Uranus, qui a donné son nom à l'uranium.

Cette première victoire n'est qu'une étape dans la production de ces radioéléments artificiels qui existent au-delà de l'uranium. Le 14 décembre 1940, après des semaines d'intenses recherches, Glenn Seaborg et ses collaborateurs obtiennent en effet une drôle de « mixture » en bombardant une cible d'oxyde d'uranium. En plus des rayonnements attendus que produit la désintégration radioactive des atomes qui la composent, sont émises des particules alpha caractéristiques, semble-t-il, de la présence d'une substance nouvelle.

Victoire ? Presque. Conscient de toucher au but, Seaborg publie, le 28 janvier 1941, un premier article, où il laisse entendre que son équipe a vraisemblablement identifié le fameux élément 94, mais que quelques preuves supplémentaires seraient nécessaires pour trancher définitivement. Manque en particulier une caractérisation chimique indispensable de ce nouvel élément émetteur de rayonnement alpha. Quelques semaines vont suffir à Art Wahl pour combler cette lacune et identifier, le 23 février 1941, *« après une nuit de tempête »*, dans la pièce 307 du Gilman Hall, ce fameux élément 94, qui, après la guerre, prendra le nom de plutonium en hommage à Pluton, deuxième et dernière planète du système solaire après Uranus.

Dès lors, la voie du plutonium est ouverte, et les Etats-Unis, qui viennent d'entrer en guerre en ce mois de décembre 1941, ne vont avoir de cesse de mettre au point une technique de production industrielle de ce transuranien. Avec une idée : utiliser la fission des atomes de plutonium pour fabriquer une arme atomique. Cette responsabilité de la production est alors dévolue aux équipes du Metallurgical Laboratory de Chicago, que Seaborg et ses chercheurs rejoignent au printemps 1942. Là, à partir de 150 kilos de nitrate d'uranium longuement bombardés par des particules accélérées par de puissantes machines électromagnétiques, les cyclotrons, conçus en 1930 par l'Américain Ernest Lawrence, les chimistes de Seaborg vont extraire les premiers millièmes de milligramme de plutonium.

« Il fallut, raconte Bertrand Goldschmidt, un des acteurs du programme nucléaire français, dans *Rivalités atomiques* (Fayard), *d'abord concentrer le produit en éliminant le nitrate d'uranium par extraction à l'éther. En raison du danger d'explosion, les opérations se faisaient dans un grenier isolé où les chimistes se livraient à une sorte de « twist », secouant de grandes ampoules de verre contenant le solvant et le sel d'uranium, après avoir souvent écarté les écrans de plomb les protégeant contre les radiations, car ils les trouvaient par trop incommodes.*

Le pouvoir de l'alchimiste

» Pour éviter les risques de perte totale, Seaborg décida de faire traiter le produit en quatre opérations, chacune profitant de l'expérience de la précédente. Les faits lui donnèrent raison, car la première fraction faillit être perdue : la planche de bois sur laquelle se trouvait le flacon de verre contenant la précieuse solution s'effondra pendant la nuit sous le poids d'une protection exagérée de briques de plomb. Heureusement le liquide se répandit sur un supplément du dimanche du journal de Chicago qui se trouvait providentiellement sur l'étagère du bas du meuble. Il fallut redissoudre dans l'acide sulfurique les quelque cent pages imprimées pour récupérer le plutonium égaré, et sa concentration finale se fit à partir de cet « extrait de journal. »

C'est ainsi que le 20 août 1942, Seaborg et son équipe furent les premiers à voir de leurs yeux les premiers microgrammes d'un sel de couleur rosé, d'une substance totalement artificielle, contrairement à l'uranium, entièrement transmutée par l'homme.

Du fait de sa faible demi-vie (24 000 ans pour le plutonium 239) comparée aux temps géologiques, on pensait alors que le plutonium avait totalement disparu de la Terre. Ce n'est pas tout à fait vrai. On a en effet trouvé des traces de plutonium naturel dans certains minerais d'uranium (pechblendes) du continent nord-américain. De plus, le bombardement permanent de la Terre par les rayons cosmiques en produit d'infimes quantités par transmutation des atomes d'uranium 238 naturellement contenus dans le sol.

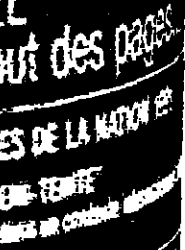
Ainsi, la terre de chaque pot de fleurs contient quelque trente millions d'atomes de plutonium produit par les rayons cosmiques. Une misère. Une seule fois, semble-t-il, cette matière à été produite en quantité importante : lors du fonctionnement, pendant des milliers d'années, de la douzaine de réacteurs nucléaires naturels découverts par hasard à Oklo dans des gisements uranifères gabonais. Mais pratiquement rien ne subsiste de cette époque. C'est la raison pour laquelle beaucoup considèrent aujourd'hui que le plutonium est le fruit artificiel, et combien dangereux, de l'activité humaine.

C'est en effet par kilos entiers que les chercheurs du Metallurgical Laboratory l'ont produit pour satisfaire les besoins des militaires. La suite est connue. Le 16 juillet 1945, explosa à Alamogordo (Nouveau-Mexique) la première bombe atomique au plutonium suivie, moins d'un mois plus tard, de celle, meurtrière, larguée le 6 août sur la ville japonaise de Nagasaki.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 14.

(1) La fission nucléaire est le phénomène qui consiste à bombarder avec de petites particules (neutrons) des noyaux d'atomes de matière fissile. Ainsi, sous l'action d'un neutron, le noyau d'un atome d'uranium 235 éclate en deux noyaux plus petits en libérant une quantité importante d'énergie. La même chose peut se faire avec certains atomes (isotopes) de la famille du plutonium, comme le plutonium 239.



SCIENCES • MEDECINE

Les pouvoirs de l'embryon

II. - Le génie des formes

Nous poursuivons notre enquête en trois volets sur *l'embryologie* (*« le Monde Sciences-Médecine »* du 29 octobre). En moins de dix ans, *la découverte des gènes* du développement a ouvert un champ de recherche devant lequel les embryologistes butaient depuis toujours : les bases moléculaires de la morphogenèse. Ces gènes se révèlent universels et pourraient commander de la même manière le développement de la mouche, de la grenouille et de l'homme.

DE l'œuf ou de la poule, qui avait commencé ? La question, insoluble, devint cruciale à la lumière de la théorie de l'évolution. Darwin avait *révolutionné la science*, et l'on ne peut rétrospectivement que comprendre ceux, venus de disciplines *connexes, qui s'engouffrèrent* dans la brèche ouverte par le génial auteur de *l'Origine des espèces*. Le lien entre ontogenèse et phylogenèse ne cessait de se renforcer, restait à en découvrir la texture.

En 1874, le physiologiste allemand Ernst Haeckel, grand adepte de la théorie darwinienne, émit ainsi sa loi dite « de récapitulation ». D'un anthropocentrisme radical, elle postulait que les espèces les plus évoluées reflétaient en accéléré, au cours de leur développement embryonnaire, les périodes successives de l'évolution. Avant d'acquérir ses formes de noblesse, l'embryon humain, soutenait-il, passait ainsi de la forme la plus primitive – l'œuf – à celle des pois*sons, puis des reptiles, enfin des pri*mates non humains.

Lorsque l'embryologie passa, au début du siècle, de la description à la recherche des mécanismes du développement, l'hypothèse de Haeckel, *fausse et trop simple, fut réfutée sans* être remplacée. *« J'ai sous les yeux deux petits embryons conservés dans des flacons d'alcool sur lesquels j'ai oublié de mettre une étiquette. Je suis maintenant incapable de déterminer le genre auquel ils appartiennent. Ce sont peut-être des lézards, des oiseaux ou même des mammifères »*, écrivait en 1928 le grand embryologiste Karl von Baer. Ontogenèse et phylogenèse se cherchaient sans parvenir à se trouver. Unies par une même interrogation – la naissance de la forme, – séparées par une même et génétique « boîte noire » qui défiait encore la raison.

« Pourquoi comme ci et pas comme ça ? », aurait demandé Prévert. Comment les nageoires venaient-elles aux poissons, les ailes aux oiseaux, les bras aux grands singes, et le tout en bonne et due place ? Il fallut une drosophile pour commencer à comprendre, une simple mouche de vinaigre portée par le souffle d'une discipline toute neuve : la génétique moléculaire.

Comme celui de tous les insectes, le corps de *Drosophila melanogaster* comporte plusieurs segments distincts. *Douze, précisément. Le premier* forme la tête, les trois suivants le thorax et les huit derniers l'abdomen. La détermination de ces segments survient très tôt au cours de l'embryogenèse : bien avant la métamorphose, avant même la première éclosion en larve de l'embryon, chacun d'entre eux est déjà dépositaire de ses propres cellules. Plus tard, ces îlots autonomes *donneront ici les yeux, là les pattes*, ailleurs les ailes – d'où leur joli nom de « disques imaginaux ».

Ainsi naissent les mouches, et, pendant longtemps, on ne leur en demanda pas plus. La drosophile n'in*téressait alors guère les embryolo*gistes, qui lui préféraient des espèces moins sujettes aux métamorphoses pour percer les mystères de la forme. Depuis le début du siècle, elle était en revanche devenue l'un des modèles préférés des généticiens, car elle se reproduisait vite, s'élevait sans problème en laboratoire, et cachait dans les cellules de ses glandes salivaires un *véritable trésor : des chromosomes* géants, dans lesquels chaque gène est reproduit à plusieurs centaines d'exemplaires, parfois mille.

Une particularité dont le célèbre biologiste américain Thomas Hunt Morgan avait compris l'intérêt dès le début du siècle, et dont il se servit notamment pour démontrer que les chromosomes, porteurs des caractères héréditaires, étaient organisés en une suite linéaire de gènes.

En 1948, lorsque le généticien Edward Lewis commença lui aussi à élever par centaines ces prolifiques insectes, la science de l'hérédité s'apprêtait à exploser. La structure en double hélice de l'ADN (acide désoxyribonucléique) n'était pas encore élucidée, le *code génétique universel* pas encore décrypté. Mais il ne s'agissait plus, désormais, que d'une question d'années. Si les fondations de la vie restaient insondables, on savait désormais que leur plan se cachait dans les maillons d'une chaîne universelle : porteuse du programme génétique de tous les êtres vivants, la molécule d'ADN détenait peut-être le secret de l'évolution des espèces, de leurs formes, de leurs anomalies.

Lewis, dans son laboratoire de l'Institut de technologie de Californie, considéra alors les étranges créatures ailées qui peuplaient ses bocaux : certaines portaient des pattes sur la tête, d'autres, plus fantastiques encore, des ailes à la place des yeux. Toutes présentaient cependant une caractéristique commune : *les organes en surnombre* étaient toujours parfaitement normaux, mais ils ne se trouvaient pas à la bonne place.

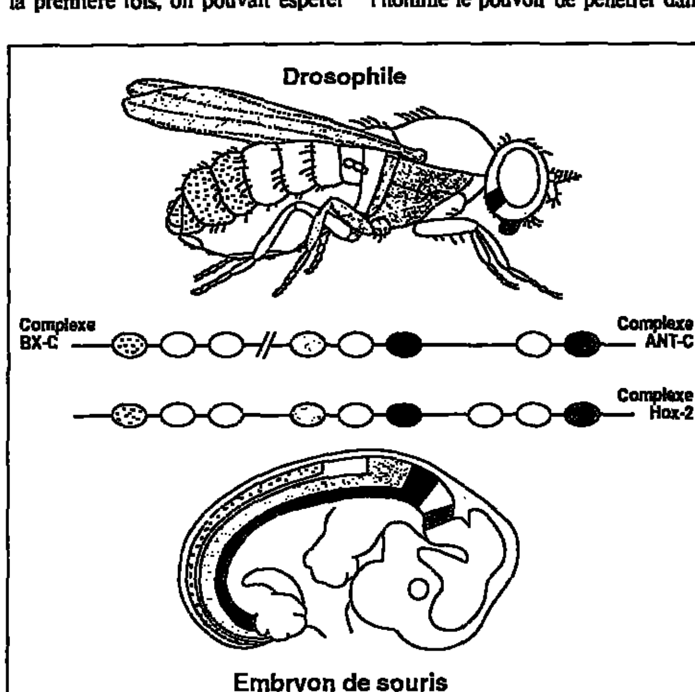
On tenait une piste, enfin ! Pour la première fois, on pouvait espérer corréler le programme génétique à la matière, relier l'information contenue dans une chaîne linéaire à la création d'une forme tridimensionnelle. Edward Lewis postula que les gènes mutés responsables de ces transpositions bizarres devaient en temps normal contrôler l'anatomie générale des segments embryonnaires. Le devenir de chaque segment, précisa-t-il, devait être dirigé par un ou plusieurs de ces gènes « sélecteurs », qu'il baptisa « homéogènes », et qui, en activant ou en réprimant une cascade de gènes « effecteurs » comme le ferait du courant un interrupteur, ordonnaient aux cellules de fabriquer tel organe ou tel autre.

Lewis, sans le savoir, venait de trouver le « sésame » du développement embryonnaire, qui allait ouvrir trente ans plus tard l'un des champs de recherche les plus fructueux de la biologie moderne. Inconnues il y a seulement vingt ans, aujourd'hui couram*ment utilisées, les biotechnologies* allaient entre-temps donner à l'homme le pouvoir de pénétrer dans les chromosomes, de manipuler l'ADN, d'en reproduire à volonté les fragments par clonage dans des bactéries. La quête des gènes du développement, longtemps freinée par l'inaccessibilité du génome, pouvait enfin reprendre.

Au début des années 80, plusieurs équipes de recherche (1) isolèrent, presque simultanément, les premiers homéogènes chez la drosophile. Très vite, on en dénombra dix, puis vingt. On se mit alors à les chercher dans les chromosomes d'autres espèces, chez le crapaud, chez la souris, chez l'homme. Et l'on découvrit, en 1984, la pierre de Rosette de l'embryologie : l'homéobox. Une petite séquence d'ADN (180 paires de bases) commune à chacun de ces gènes, intervenant à tous les stades-clés du développement embryonnaire et présente chez toutes *les espèces vivantes, de la drosophile à* l'éléphant et de l'homme au ver de terre.

Un message génétique unique, contrôlant le développement de milliers d'espèces toutes différentes les unes des autres. *Une séquence préser*vée durant 500 millions d'années d'évolution ! La découverte mobilise depuis lors des milliers de biologistes.

Que ce soit chez la drosophile ou chez les vertébrés – et donc chez l'homme, – on sait désormais (2) que les homéogènes se répartissent sur les chromosomes en un certain nombre de complexes moléculaires, selon un ordre extrêmement précis qui reflète le moment et le lieu où ils sont exprimés dans l'embryon *(voir schéma)*. On sait *aussi que cette poignée de gènes* interviennent partout, à toutes les étapes du développement. Nécessaires chez le jeune embryon, dont ils déterminent l'axe de la tête à la queue. Indispensables lorsque les membres se développent, pour guider les cellules vers leur emplacement définitif. Essentiels encore pour définir le contour de la forme, pour annoncer le moment où les cellules doivent arrêter de se multiplier.



Les gènes à homéobox segmentent l'embryon, qu'il soit de mouche ou de souris, selon l'axe tête-queue, en régions qui engendreront des organes ou des tissus différents. L'emplacement des gènes sur les chromosomes correspond à leur site d'expression dans l'embryon. Sur cette figure ont été représentés par la même teinte certains homéogènes apparentés de la mouche et de la souris, ainsi que les régions embryonnaires dans lesquelles ils s'expriment.

L'analyse moléculaire amorcée, l'expérimentation suivit : à la fin des années 80, l'équipe de Peter Gruss (Institut Max-Planck de Göttingen, en Allemagne) *réussit, en manipulant* des embryons de souris, à suractiver un homéogène de façon qu'il s'exprime dans tout l'embryon, y compris dans les régions de la tête et du cou où il reste normalement silencieux. Les embryons qui en résultèrent présentaient de graves malformations de la tête et une vertèbre supplémentaire à la base du crâne. Un lien de cause à effet confirmé tout récemment par l'expérience inverse, réalisée notamment par les équipes de Pierre Chambon (université de Strasbourg) et de Philippe Brûlet (Institut Pasteur de Paris) : en empêchant un homéogène *de s'exprimer au cours du développe*ment embryonnaire, ces chercheurs obtinrent des souris qui, toutes, portaient de nouvelles et graves anomalies des vertèbres (*le Monde* daté 19-20 avril).

Formidable démonstration de l'unité du vivant, les gènes du développement, loin de desservir l'embryologie causale, lui offrirent ainsi le soutien théorique et expérimental qu'elle cherchait depuis des décennies. Plus important encore : le débat, désormais, passionne tout autant les évolutionnistes que les embryologistes. Il pourrait même enfin les réconcilier, comme en témoigne le congrès qui a eu lieu en octobre 1991 à Hersonissos (Crète), sous le titre évocateur « Evolution et développement : trente ans après le paradigme de Jacob et Monod ».

Que constate-t-on, en effet ? Que ces gènes se sont perpétués d'une espèce à l'autre tout au long de l'évolution ; qu'ils gouvernent des événements aussi essentiels à la diversité de la vie que la division cellulaire, la forme et la position des organes ; qu'une seule mutation, sur un seul d'entre eux, suffit parfois à bouleverser le développement de l'organisme tout entier. Rien n'interdit dès lors de penser que ces gènes, au cours de l'évolution, ont provoqué l'apparition brutale d'avatars anatomiques ou morphologiques, contribuant ainsi à accroître la diversité des espèces.

« Les analogies que présente l'organisation des homéogènes entre les grandes familles du vivant permettent de les comparer du plus simple au plus complexe, et de voir comment ils se sont modifiés à mesure que les organismes évoluaient », affirmait récemment l'Américain Franck Ruddle (3) dont l'équipe se consacre à plein temps à l'analyse des homéogènes à l'université Yale (New-Heaven, Connecticut). Les gènes du développement, sans doute, ne livreront pas toutes les clés de l'embryogenèse. Qu'ils permettent à la fois de comprendre pourquoi un bras diffère d'une jambe et comment se sont diversifiées les formes de la vie, et ils *auront déjà dépassé les espérances* qu'on avait mises en eux.

CATHERINE VINCENT

(1) Les premiers homéogènes ont été simultanément isolés par les équipes de David Hogness et Welcome Bender (université Stanford), de Walter Gehring et Richard Garber (université de Bâle), de Matthew Scott et Thomas Kaufman (université d'Indiana).

(2) Ces travaux, pour l'essentiel, ont été réalisés par les équipes de Robb Krumlauf (Centre de recherche médicale de Londres) et de Denis Duboule (Centre européen de biologie moléculaire de Heidelberg).

(3) *Science*, du 24 janvier 1992.

La semaine prochaine :
III. - Espoirs thérapeutiques

Trois familles d'architectes

S'ils sont les plus fascinants et les plus prometteurs, les homéogènes ne sont pas les seuls à exercer un contrôle sur le développement embryonnaire. On distingue, au total, trois grandes familles de « gènes du développement », pour lesquels on connaît des mutants caractéristiques chez la drosophile :

– Les gènes à effet maternel. Sans eux, l'embryon n'aurait « ni queue ni tête ». Les protéines dont ils gouvernent la synthèse, de provenance exclusivement maternelle, sont déjà présentes dans l'œuf non fécondé. Leur distribution hétérogène confère sans doute au *futur embryon sa double polarité*, antéro-postérieure et dorso-ventrale. Chez la drosophile, la partie antérieure des mutants *bic* (pour bicaudaux) est ainsi remplacée par une image en miroir de la partie postérieure, tandis que les mutants *dic* (pour dicéphaliques) forment des monstres à deux têtes.

– Les gènes de segmentation. On ne leur connaît pas d'équivalent chez les vertébrés, mais ce sont eux qui déterminent chez les insectes le nombre de segments du futur organisme. La mutation la plus spectaculaire chez la drosophile, *fushi tarazu* (en japonais : « nombre insuffisant de segments »), produit un embryon *doté de sept segments au lieu de douze, qui meurt avant de se transformer en larve.*

– Les homéogènes : ils déterminent la nature des segments, et l'on en connaît désormais dans presque toutes les espèces vivantes. Y compris dans le règne végétal ! Tout récemment, plusieurs homéogènes impliqués dans le développement floral ont en effet été identifiés, chez le muflier par l'équipe de Heinz Saedler (Max Planck Institute de Cologne, Allemagne) et chez la *mauvaise herbe Arabidopsis thaliana* par celle d'Eliott Meyerowitz (Californian Institute of Technology, Etats-Unis).

Cellules sous contrôle

« Je ne suis pas un embryologiste, je suis un biologiste cellulaire qui s'intéresse au développement ! » Alain Prochiantz, l'un des chercheurs français les plus prometteurs de sa génération, en est convaincu : l'avenir de l'embryologie passe par l'étude de la forme, *donc par celle des cellules*. Car ces dernières ont des morphologies très différentes selon *la famille à laquelle elles* appartiennent, et les homéogènes, affirme-t-il, *« interviennent très probablement dans l'acquisition de cette forme comme dans celle des organes »*.

Alain Prochiantz, quarante-quatre ans, travaille pour le prouver sur *« la plus asymétrique de toutes »*, la cellule nerveuse. *« Un neurone,* rappelle-t-il, *comporte deux parties distinctes, l'axone et les dendrites, dont les prolongements et les arborisations se ressemblent rarement d'une cellule à l'autre. »* Une diversité à laquelle il n'hésite pas à consacrer ses week-ends, qu'il passe en partie à l'Ecole normale supérieure (Paris), où il dirige le laboratoire de développement du système nerveux du CNRS.

Pour comprendre de quelle manière l'environnement biologique influe sur la différenciation des cellules nerveuses, son équipe les *prélève sur des embryons* précoces de souris et les met en culture. Grâce aux outils conjugués de la génétique et de la biologie cellulaire, elle vient ainsi de démontrer ce que Prochiantz supposait depuis plusieurs années : *les homéogènes interviennent non* seulement dans la différenciation des organes, mais aussi dans celle des neurones. Plus étonnant encore : cette famille de gènes décidément vitale pourrait étendre son action bien au-delà du développement embryonnaire. Chez la souris, en effet, les homéogènes continuent de s'exprimer bien après la naissance, parfois même jusqu'à l'âge adulte. Notamment dans le système nerveux, là où, précisément, s'établissent les connections neuronales.

Comment interviennent-ils ? Qui dit gène dit protéine, et les *homéogènes ne dérogent pas* à la règle. Ils gouvernent la synthèse d'« homéoprotéines », qui possè*dent la faculté de se fixer à* l'ADN. Elles s'y apparient sans doute à des « gènes cibles », sur lesquels elles *agissent comme des subs*tances régulatrices en stimulant ou en inhibant leur expression. *« Les homéoprotéines pourraient fournir une information de « position » plutôt qu'une information directe sur le devenir de telle ou telle cellule »*, précise Denis Duboule, embryologiste au laboratoire européen de biologie moléculaire (ELBM) d'Heidelberg (Allemagne).

Indispensables au développement embryonnaire, nécessaires à la maturation du système nerveux, les homéogènes seraient-ils tout-puissants ? *« Les gènes du développement ne sont pas tout,* nous rassure Alain Prochiantz. *A mesure que les espèces se complexifient, les phénomènes épigénétiques prennent dans leur développement une part de plus en plus grande, pour atteindre leur apogée avec le cerveau des vertébrés supérieurs. »* Les milliards de connexions nerveuses qui gouvernent nos capacités cognitives, affectives et linguistiques ont sans doute une base *génétique*, mais elles résultent, pour l'essentiel, de l'interaction avec le monde qui nous entoure. L'homme est individu, *« événement unique qu'aucun clonage, fût-il génétique, ne sera jamais en mesure de reproduire »*.

Ca. V.

Encombrant quinquagénaire

Suite de la page 13

Du fait de la multiplication après la guerre des essais d'engins nucléaires à l'air libre, le plutonium va se répandre par tonnes dans les hautes couches de l'atmosphère. Depuis les premiers tests d'armes atomiques jusqu'en 1973, 4,2 tonnes d'un mélange de plutonium 239 et 240 ont été ainsi disséminées sous forme d'oxyde. Selon les experts, pour environ 90 %, le plutonium dispersé par ces explosions avant 1963 est actuellement retombé. Présent dans les deux premiers centimètres du sol, il est aujourd'hui responsable d'environ 0,4 % de la radioactivité naturelle alpha.

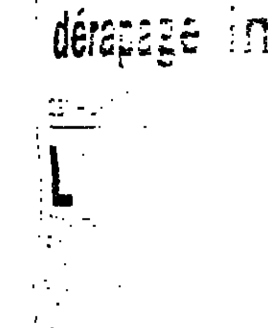
S'y ajoute, du fait du développement du nucléaire civil, les grandes quantités de plutonium produites par les centrales nucléaires. A titre d'exemple, pour 100 kilos de combustibles irradiés dans un réacteur, on compte 96 kilos d'uranium imbrûlé, 3 kilos de déchets radioactifs divers et 1 kilo de plutonium. C'est dire que chaque tranche d'EDF d'une puissance de 900 mégawatts génère chaque année environ 300 kilos de plutonium récupéré dans les ateliers de retraitement de l'usine de la Hague (Manche). On est loin des quelques microgrammes séparés par Glenn Seaborg et son équipe.

Désormais le marché civil du plutonium se négocie donc par tonnes. En témoigne le retour au Japon de 1,5 tonne de ce plutonium destiné à la fabrication d'un deuxième cœur pour le réacteur surgénérateur de Monju et les incessantes livraisons par la route de cette matière fissile – environ 100 kilos par semaine, soit 5 à 6 tonnes par an – à destination des usines allemande de Hanau, belge de Dessel, française de Cadarache capables de produire un combustible mixte d'oxyde d'uranium et de plutonium *utilisable par les centrales* nucléaires civiles.

Quant au marché militaire, il a ses *discrétions et ne fait parler de lui* qu'en de rares occasions. Lorsque l'on découvre, souvent tardivement, les activités secrètes de quelques nations qui, comme l'Irak, tentent ou ont tenté d'accéder à l'arme suprême par la voie plutonium.

« Une voie difficile, remarque un expert, *qui réclame de gros moyens (réacteur, cellules d'irradiation, unité de retraitement des combustibles irradiés) et qui n'est pas aussi discrète, ou aussi aisément dissimulable, que les ultracentrifugeuses permettant de fabriquer l'uranium très enrichi nécessaire aux têtes des armes atomiques, comme en ont témoigné les découvertes faites en Irak pendant la guerre du Golfe. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU



Toxicomanie : le sida brave l'interdit

La politique de santé publique en matière de toxicomanie vient de prendre un tournant capital, mardi 27 octobre, lors de la présentation par M. Bernard Kouchner du budget du ministère de la santé devant l'Assemblée nationale.

La population des usagers de drogue utilisant la voie intraveineuse est estimée entre 100 000 et 150 000 personnes, dont 20 % à 30 % seraient séropositives. L'urgence gouvernementale est désormais d'enrayer la propagation du virus du sida, quitte à accepter, d'une part, que des individus continuent à s'injecter des substances psychotropes et, d'autre part, à renforcer les programmes de substitution médicamenteuse à la méthadone.

Elargir la palette de prise en charge

Le pouvoir prend un risque calculé, sur un terrain où peu de responsables politiques se sont jamais aventurés. Il répond à un certain nombre d'interrogations qui agitent le milieu médical *(lire ci-dessous le point de vue des professeurs Benhamou et Olievenstein)*. Comparant le caractère *« non définitif »* de la consommation de drogue par voie intraveineuse et la possible guérison des toxicomanes à la fatalité mortelle de l'infection par le virus du sida, qui *« elle, n'est jamais transitoire »*, M. Kouchner prend position : *« S'il utilise de la drogue intraveineuse, un jeune doit au moins le faire dans des conditions qui lui garantissent la non-contamination par le sida. »* Il ajoute que *« la libéralisation de la vente de seringues a été une bonne chose »*, mais que *« ce n'est plus suffisant aujourd'hui. »* En conséquence, les programmes expérimentaux d'échanges de seringues, que le ministre ne cite pas nommément, semblent une solution possible (« le Monde Sciences-Médecine » du 29 octobre).

M. Kouchner a en outre annoncé une série de mesures *« pour faire face à l'augmentation de la demande de soins »*. Les centres spécialisés, dont les missions ont été redéfinies par décret (*le Monde* du 22 juillet), voient leur budget croître de 25 millions de francs. Or la plupart des membres de ce groupe à risques ne fréquentent pas le système de soins. La *« palette de prise en charge »* devra donc être élargie, notamment au niveau de la médecine de proximité avec *« la création de réseaux de médecins généralistes (...) en contact direct avec la population »*, auxquels les pharmaciens pourraient être associés. *« L'ouverture des hôpitaux généraux et psychiatriques à l'accueil et aux soins des toxicomanes en des structures souples et peu contraignantes »*, et la nomination de responsables « toxicomanie » dans ces établissements, compléteront le dispositif. *« Le développement de programmes de substitution à la méthadone »* est également à l'ordre du jour, avec un objectif précis pour 1993 : *« porter de cinq à dix le nombre des centres existants. »* Les fonds débloqués à cet effet devraient atteindre 2,8 millions de francs.

« Tout ce que nous ferons pour dire à ces jeunes, avec ces jeunes, que leur santé nous importe et que le sida est plus dangereux que la drogue, peut entraîner une diminution de l'épidémie », a encore assuré M. Kouchner. Dans ce contexte, et puisqu'il faut rattraper *« un grand retard par rapport à nos voisins européens »*, les campagnes d'information et de prévention vont redoubler d'intensité. Le budget de l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) doit augmenter de *« près de 50 % »*.

« L'ambiguïté de la législation fausse le débat, a également souligné le ministre de la santé. *Seule, la répression ne peut assumer la lourde tâche de traiter le problème. »* Et de citer le cas de New-York où *« les responsables sanitaires ont demandé à la police de cesser les arrestations qui ne servaient à rien. »*

Il ne convient pas de bannir l'arsenal répressif mais de s'attaquer par le biais des soins, de la prévention et de l'éducation, à *« un problème de santé publique majeur. »* Les propos du ministre vont sans doute paraître laxistes aux uns, avant-gardistes aux autres et pourquoi pas frileux à certains. Ils ont le mérite de lever définitivement le voile sur un mode de toxicomanie marginalisé à l'extrême, de formuler des choix politiques, de prendre en la matière une position claire.

LAURENCE FOLLÉA

Le poignard de « Gérard »

Vieux de quatre mille deux cents ans, l'« homme de Forcalquier » connaissait le cuivre

MARSEILLE

de notre correspondant

Parlera-t-on un jour de l'« homme de Forcalquier » comme de l'« homme de Similaün » ? M. André Muller, archéologue du service régional d'archéologie dans les Alpes-de-Haute-Provence, n'en serait pas surpris. Au cours de l'été 1992, sur le plateau de la Fare, proche de Forcalquier, il a mis au jour le squelette, en excellent état de conservation, d'un homme de 1,60 mètre dans sa tombe inviolée qui daterait de plus de quatre mille deux cents ans.

La découverte est importante dans la mesure où elle accrédite l'hypothèse d'une population néolithique mais disposant de l'usage du cuivre : en effet, on a retrouvé auprès de l'homme un poignard forgé dans ce métal. Ce qui est une nouveauté en Provence. L'homme, qui serait mort à l'âge de trente ans, reposait sur son côté droit, les jambes repliées. Ce qui semblerait prouver que sa dépouille aurait pu être placée dans un sac (de cuir ?), qui a aidé à sa conservation. Le soin avec lequel on a procédé à l'inhumation laisse à penser qu'il s'agirait d'un « chef » ou d'un « mage », en tout cas d'un personnage important. Impression confirmée par la présence à ses côtés, outre du poignard, d'une sorte de pic en bois de cerf (hélas, subtilisé durant les fouilles !), ainsi que de trois poteries campaniformes (gobelets en forme de cloche), dont une décorée au peigne. Une sépulture individuelle remontant à cette époque constitue une « première » pour la Provence.

L'intérêt de cette découverte s'accroît dans la mesure où la tombe n'était pas isolée, mais incluse dans les rues d'un groupe d'habitats découvert à l'occasion de la construction d'un bassin d'irrigation. Il s'agit d'un ensemble organisé, formé de cabanes, entouré de palissades, bordé de fossés, qui atteste la présence en ces lieux d'un village de la fin du troisième millénaire avant notre ère. Pour certains, un tel village pourrait être lié à une « chefferie » – cette autorité politique, religieuse, judiciaire que le groupe humain déléguait à un individu, le sage ou celui qui avait le savoir.

Les archéologues, en attendant de mieux connaître la fonction sociale de l'« homme de Forcalquier », l'ont familièrement prénommé « Gérard ». C'est le prénom d'un archéologue venu sur les fouilles au printemps pour déclarer que jamais on ne trouverait une sépulture sur un pareil site !

JEAN CONTRUCCI

POINT DE VUE

« De la confusion au dérapage incontrôlé ? »

par Albert Claude Benhamou et Claude Olievenstein

L'ORGANISATION d'une véritable politique de substitution médicamenteuse des toxicomanies est pour l'ensemble des professionnels de santé et des intervenants en toxicomanie d'une urgente nécessité.

Tant en France qu'en Europe et ailleurs dans le monde, les objectifs de la lutte contre la toxicomanie, de la lutte contre le sida, et de la prise en charge humaine et médicale des toxicomanes, sont paradoxaux. Ils conduisent à des propositions parfaitement opposées, contradictoires. En l'absence de directives réelles, on laisse s'instaurer sur le terrain des pratiques, ici libérales, là « laxistes », ailleurs répressives selon l'humeur et la casquette des professionnels de la santé, interpellés par les toxicomanes.

Ceux-ci souffrent, combattent comme ils peuvent les lois (fausses ordonnances, produits codéinés détournés de leur usage, trafic de médicaments...) et les hommes (« casses » de pharmacie, agressions de professionnels de la santé, etc.), suscitant ici, compassion, là, haine, ailleurs, l'indifférence et surtout l'exclusion.

Parfois, ils découvrent des médecins ou des pharmaciens « compréhensifs » qui acceptent de leur délivrer des stupéfiants, des tranquillisants, du Temgesic, etc. (*le Monde* du 9 septembre 1992) d'une part eu égard à leur perception de la souffrance du toxicomane, qu'ils estiment devoir entendre et soulager, d'autre part dans un but de prévention du sida.

Cette situation confuse, complexe, donne lieu à des dérapages de plus en plus fréquents. Le Temgesic (analgésique de synthèse) en est l'exemple le plus représentatif. Pour ce produit, détournement et/ou substitution « raisonnée » sont de plus en plus fréquents. Une mise au tableau des stupéfiants par la Commission nationale des stupéfiants se discute.

De même, les autorités sanitaires, ont accepté de libéraliser la vente des seringues dans les pharmacies, mais elles ne sont pas allées bien sûr jusqu'à autoriser la vente des produits stupéfiants, hypnotiques ou tranquilisants, en dehors d'une réglementation très précise et très restrictive.

Mais on peut penser qu'une réglementation restrictive déplacera à d'autres produits la problématique de la substitution.

Quel est le sens de notre appel ?

Nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion au grand jour, globale, interpellant l'opinion publique, en général, les spécialistes du monde de la santé, et les pouvoirs publics. Une politique restrictive ne résoudra ni l'épidémiologie du VIH ni la souffrance du toxicomane ; une politique trop libérale ne provoquerait-elle pas une flambée de toxicomanies dures et ne favoriserait-elle pas le trafic ? La générosité naïve des médecins et des pharmaciens ne serait-elle pas détournée de son véritable objectif ?

Une réflexion urgente sur les politiques de maintenance, de substitution médicamenteuse et de soins aux toxicomanes, prenant en compte la problématique de la propagation du VIH, est donc nécessaire.

En dehors de cette réflexion globale, les substitutions « sauvages », « hypocrites », « souterraines » se développeront, ou inversement la main de fer du refus et de l'ordre moral favorisera l'extension de l'épidémie du sida et l'exclusion médico-sociale des toxicomanes.

Les différentes questions de fond qui devront être abordées seront :

1° Faut-il introduire plus largement la Méthadone° en France ?

2° Faut-il laisser les codéinés en vente libre de prescription dans les pharmacies ?

3° Faut-il laisser les médecins libres de prescrire des stupéfiants ou du Temgesic ? Sur quels critères ? Comment ? Avec quels risques et quels avantages ?

Puis les différents chapitres qui devront être discutés seront la substitution et la loi, la substitution et la santé publique, la subtitution et la santé du toxicomane.

Les questions « par qui » et « comment » devront enfin être traitées :

– Avec les structures spécialisées en toxicomanie ?

– Avec les hôpitaux et les soins d'urgence (SAMU, urgences hospitalières) ?

– Avec les médecins généralistes et les pharmaciens ?

– Avec les travailleurs sociaux ?

– Dans les prisons ?

Nous militons pour une vraie concertation au grand jour, afin d'essayer de « mettre à plat » les problèmes, et de tenter de trouver les bases d'une politique de substitution médicamenteuse des toxicomanies plus éthique, plus réfléchie, et mieux organisée, jugulant au mieux le risque d'extension du sida et permettant de lutter contre la souffrance du toxicomane, sans le priver en définitive de sa liberté de choix.

▶ **Albert Claude Benhamou est professeur, président de l'Association médicale nationale d'aide aux enfants contre la drogue, 2, rue de Berne, 75008 Paris. Claude Olievenstein est professeur au Centre médical Marmottan, 17, rue d'Armaillé, 75017 Paris.**

CULTURE

PHOTO

Richard Avedon, « Egoïste »-roi

Les images du maître américain dominent la revue la plus « chic » qui fête son quinzième anniversaire

Deux tomes et 244 pages, Yannick Noah nu en couverture, le photographe Richard Avedon omniprésent, André Glucksmann en beau ténébreux, Bernard Frank en pleine forme, la danseuse Sylvie Guillem en plein exercice, une apparition fantomatique du photographe Guy Bourdin (disparu en mars 1991), des couleurs noires bien noires et des blancs bien blancs, des gris veloutés, un seul passage de photogravure, une maquette élégante, des publicités aussi alléchantes que les photos «rédactionnelles», pas de brochage, un papier épais, 200 francs, 35 000 exemplaires. Et Nicole Wisniak – directrice, conceptrice du projet comme des publicités – toujours aux commandes pour le quinzième anniversaire de la revue.

Egoïste, opus 12, magazine à la periodicité aussi libre qu'incertaine – deux ans entre les numéros 11 et 12 – est chaque fois un événement tant les principes qui le régissent échappent aux lois du genre. Un périodique ? Plutôt un objet luxueux, qui se veut «toujours plus beau» et «toujours plus chic» et qui se collectionne amoureusement. Le titre, déjà, fait plus référence à un produit de luxe qu'à un journal : *« Un égoïste, c'est quelqu'un qui ne pense pas à moi »*, peut-on lire en exergue du sommaire. A l'exigeante Nicole Wisniak, par exemple, qui n'obéit qu'à son plaisir quand la plupart des magazines sont aujourd'hui régis par des plans destinés à «coller» au lecteur. La photographie surtout, libérée de l'écrit et des annonceurs publicitaires, se lit toute seule.



RICHARD AVEDON

Sylvie Guillem

Car *Egoïste* est avant tout un magazine de photographes. Richard Avedon loin devant, dont la production est aussi rare que le support, et dont la signature habite ce numéro : deux couvertures, des sujets sur le bal Volpi, Berlin-Est, des portraits de personnalités. Sa seule omniprésence est déjà un «scoop» quand on sait que tous les grands magazines seraient heureux de publier une seule image exclusive de ce monstre sacré. Prenez Noah : seul un Avedon pouvait le décider à exhiber son corps nu, même si l'entreprise est frivole, aussi légère que le sportif suspendu dans les airs et que l'entretien qui l'accompagne.

Les scènes de groupe d'Avedon sont percutantes, bien dans la tradition américaine, de Klein à Winogrand. Ses portraits sont toujours aussi fameux (ceux tirés de l'Ouest américain ou ceux d'Adjani laisseront pourtant plus de traces). Sa vision du mannequin Stéphanie Seymour, le bras droit «coupé», pour mettre en avant la main gauche qui *relève la robe noire transparente*, est du grand art. Tout comme la série sur Sylvie Guillem qui nous offre un insolent grand écart vertical, ou celle des écrivains – Auden, Handke, Brodsky, Wiesel, Las – rassemblés sous le titre «Les enfants du doute». Seule l'histoire «Tatiana et les dauphins», balourd exercice de style sur la séduction, est décevante.

Face à Avedon, les autres photographes *essaient de suivre le rythme*. François-Marie Banier évite de rivaliser avec l'Américain, et s'en sort bien. Il préfère s'effacer pour mieux mettre en lumière les visages pathétiques de Faye Dunaway ou du couple «clochardisé» Renaud-Barrault. Thierry Bouët également s'offre un brillant exercice de style sur «les passagers verticaux» des ascenseurs, *depuis les clients d'un hôtel* (le Ritz, évidemment) jusqu'aux livres de la Bibliothèque nationale. Invité à la table des grands, on trouve Karl Lagerfeld. Le couturier pilote de concert quatre collections et trouve le temps de prendre des photos. Celles qui sont imprimées dans *Egoïste* ont le mérite de prouver combien la photographie est un art difficile.

MICHEL GUERRIN

▶ **« Egoïste », 244 pages, 200 francs.**

▶ **Karl Lagerfeld, galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 43-26-56-79. Jusqu'au 21 novembre.**

MUSIQUES

Le cas Massenet

Une Biennale veut remettre à l'honneur les opéras d'un compositeur un peu négligé

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyé spécial

Une exposition, quelques colloques, une conférence, une émission diffusée en direct sur France-Musique, les micros de l'éditeur de disques allemand Koch-Schwan, un récital de mélodies, deux opéras et un oratorio exhumés, un concert de musique symphonique organisés sur deux week-ends : les organisateurs de la Biennale Massenet font bien les choses. Il ne restait pas un siège libre dans la grande salle de la Maison de la culture de Saint-Etienne le soir de la première d'*Esclarmonde*. Aux entractes, on entendait même parler un peu toutes les langues européennes.

Les opéras de Jules Massenet ont été des « tubes » au tournant du dix-neuvième siècle. Quelques-uns de leurs airs n'ont rien perdu de leurs effets lacrymaux. Qui osera affirmer qu'*« Adieu notre petite table »*, le grand air de Manon, par Maria Callas ou *« la mort de Werther »* par Alfredo Kraus ne lui ont jamais tiré une larme ?

D'où vient alors que ses opéras, excepté *Werther*, *Manon* et, dans une moindre mesure, *Thaïs*, ne se soient pas maintenus au répertoire ? La résurrection de *Grisélidis* et la reprise d'*Esclarmonde* par la Biennale de Saint-Etienne, donnés les 30 et 31 octobre, apportent un élément de réponse. Et si Massenet avait été trahi par des librettistes vraiment trop enfermés dans leur époque ?

Une inspiration mélodique inépuisable

Cet opéra romanesque, ce conte lyrique, sans ressort dramatique, renvoient à la littérature et à la poésie les plus faibles de notre histoire littéraire. A ces vers de mirliton qui rendent comiques tant de mélodies de la fin du dix-neuvième siècle, à ces livrets qui présentent des personnages dont les sentiments personnels ne peuvent en aucun cas captiver les auditeurs d'aujourd'hui. Les pires sujets véristes italiens offrent au moins aux lyricomanes des scènes d'affrontements qui donnent l'occasion aux chanteurs de sortir d'eux-mêmes, soutenus par une musique à l'efficacité redoutable même si son mauvais goût ne trompe personne.

Or la musique de Massenet répugne, contrairement à une idée répandue, aux effets appuyés. Elle est au contraire d'un raffinement extrême, d'une élégance, d'une pudeur allusive admirables, elle témoigne d'un métier totalement dominé et d'une inspiration mélodique inépuisable.

Revers de tant de subtilités, elle ne prend son essor que si elle est confiée à des interprètes de premier plan. Ce compositeur ne peut donc revenir durablement au répertoire que chanté par des grandes pointures de l'art lyrique, dirigé par des chefs de premier plan, dans des mises en scènes luxueuses. Or les grands chefs internationaux ne dirigent que les ouvrages consacrés et les chanteurs manquent pour défendre cette musique. Les chanteuses surtout !

La Biennale de Saint-Etienne ne peut répondre seule à toutes ces exigences faute de moyens suffisants (12 millions de francs de budget). Une mention cependant pour Patrick Fournillier, qui, malgré quelques raideurs et des tempos parfois trop rapides, a su tirer de l'Orchestre Franz-Liszt de Budapest des sonorités soyeuses, lui imposer une musicalité d'autant plus remarquable que les musiciens hongrois ne sont pas du tout familiarisés avec la musique française de l'époque de Massenet. Une mention également pour Jean-Luc Viala et pour Jean-Philippe Courtis, dont les qualités de musicien et la voix impeccable ont dominé ces deux exhumations. L'Esclarmonde de Denia Gavazzeni-Mazzola, bien que vaillante, ne peut que faire rêver à ce qu'une Michèle Lagrange ou une June Anderson feraient de ce rôle qui s'étend sur deux octaves et demi, monte au contre-*fa* et exige tout à la fois tempérament et agilité. La Grisélidis de Michèle Command manque de rayonnement, sinon de musicalité.

La mise en scène, les décors, les costumes d'*Esclarmonde* signés Claude d'Anna (pourtant signataire, au cinéma, d'un *Macbeth* de Verdi dérangeant et convaincant), Giantito Burchiellaro et Ivan Stefanutti (peut-on encore tailler des robes dans des rideaux de velours frappé et du synthétique vert pomme ?) embrouillent plus qu'il ne le faudrait une action qui n'avait pas besoin de cela.

ALAIN LOMPECH

▶ ***Prochains concerts** : la Terre promise*, **oratorio en trois parties (le 8 novembre) ; concert symphonique et audition commentée d'*Amadis* (le 7 novembre). Une jolie exposition, « Les imaginaires de Massenet », se tient jusqu'au 8 novembre. Renseignements, tél. : 77-41-06-96. *Esclarmonde* sera repris du 18 au 28 novembre, à l'Opéra-Comique. Renseignements, tél. : 42-60-04-99.**

Deux REM passent

En congé de scène, le groupe élit deux de ses membres comme porte-parole

Voilà trois ans que REM, quatuor de rock géorgien, ne s'est pas produit sur scène. Entre-temps, la formation est devenue le plus grand groupe de rock du monde, à peu de chose près. *Out of Time* (mars 1991) s'est vendu à des millions d'exemplaires de par le monde, réussissant même à grimper à la première place de notre Top Albums national. *Automatic for the People* (octobre 1992) semble bien parti pour lui emboîter le pas.

Michael Stipe, le chanteur de REM, a fait profession d'obscurité. Textes, interviews, les paroles de Stipe sont recueillies avec autant de ferveur et de perplexité que celles de Bob Dylan en leur temps. Mais, cette fois, le chanteur s'est fait dispenser de corvée de promotion. Peter Buck (guitare) et Mike Mills (basse) ont été désignés pour faire le tour du monde et satisfaire la curiosité des journalistes.

Dans un palace parisien, comme l'usage le veut, le guitariste, colosse tranquille, et le bassiste, éternel adolescent à lunettes, racontent la vie idyllique d'un groupe de rock'n'roll. *Automatic for the People* a été enregistré en toute sérénité : *« Nous ne nous sommes pas préoccupés du succès de* Out of Time, dit Mike Mills. *Le succès est à la fois gratifiant et insignifiant, notre métier est d'écrire des chansons. Le seul critère de sélection a été la qualité des compositions. »* Une fois les chansons réunies, le groupe est allé les enregistrer dans divers studios des Etats-Unis : *« Nous voulions changer d'endroit régulièrement, pour garder notre esprit en éveil. Nous avons exclu New-York et Los Angeles, parce qu'il y a trop de distractions ».*

Automatic for the People est un album un peu déconcertant, sans rock'n'roll, ou presque, alors que le groupe avait prévu *« un disque plus rapide, plus rock »*, mais tant pis. Peter Buck jure ses grands dieux que l'abandon de la scène n'a rien changé à l'écriture du groupe. Même si l'on remarque des arrangements de plus en plus sophistiqués, des tempos de plus en plus lents, exactement comme les Beatles à partir de *Revolver*. *« Non,* insiste le guitariste, *c'est au moment d'écrire les chansons de* Document [en 1987] *que nous nous sommes aperçus que nous commencions à nous répéter, nous avons fait l'effort conscient de casser les formats que nous utilisions. »*

REM prévoit de revenir sur scène après la sortie de leur prochain disque, dans deux ans. Le quatuor avait décidé de renoncer à jouer en public à la fin de la tournée qui suivit la sortie de *Green*, en 1988. *« Aujourd'hui, nous refusons de jouer dans les stades* [la notoriété du groupe le lui permettrait], *nous reviendrons quand le désir s'en fera sentir, et dans les formes que nous choisirons »*, déclarent-ils fermement. En attendant, REM entretient sa forme et sa légende grâce à des concerts surprises.

REM leur laissant du temps libre, on retrouve les musiciens du groupe sur une bonne part de la production rock de bon aloi. Peter Buck a joué avec les Troggs, avec Chris Stamey. On entend Michael Stipe sur le dernier disque de Neneh Cherry. *« J'aime travailler* dit Peter Buck, *et je veux en profiter tant que les gens ont envie de travailler avec moi. On ne sait pas combien de temps ça va durer. »* Quand on s'étonne de tant d'inquiétude, il rétorque : *« Avez-vous parlé à Art Garfunkel récemment ? »*

THOMAS SOTINEL

▶ **Green, Out of Time, Automatic for the People, Warner/WEA. Le reste de la discographie chez IRS.**

Le supermarché de l'avant-garde

« La Recherche photographique » change de formule et se penche sur la photo européenne contemporaine

Dans le paysage de la presse photo en France, *la Recherche photographique* joue un rôle de défricheur d'idées et de réflexion. A raison de deux numéros par an depuis six ans, cette revue, animée par des universitaires, coproduite par Paris Audiovisuel et par l'université Paris-VIII, a publié des dossiers denses sur la famille, l'érotisme, la guerre ou l'ombre.

Le treizième numéro vient de sortir, consacré à « L'Europe 1970-1990 », dans une formule et une présentation rénovées : nouvelle maquette, nouveau logo, deux éditions (française et anglaise), couleur en couverture comme à l'intérieur, pagination augmentée. Il a été tiré à 5 000 exemplaires, et son coût de fabrication est de 400 000 francs, en partie financés par le Centre national des lettres et Paris Audiovisuel. La conception même du numéro a changé : *« Nous avons bouleversé la place et la fonction de l'image*, explique le rédacteur en chef André Rouillé. *Dans les revues photos, les images sont soumises aux textes. A la* Recherche, *c'est l'image qui commande dans chaque page, nous bâtissons le numéro autour des photographies qui sont mises en scène ».*

Si l'intention est louable, et les textes toujours de bonne qualité (notamment ceux d'André Rouillé et Dominique Baqué), le résultat déçoit. Rarement maquette aura été aussi confuse, chaotique, à l'opposé des règles élémentaires de la lecture : sommaire illisible, pas de rubriques ou de repères, textes coincés dans les marges, folios minuscules, effets de mise en page gratuits (textes rouges sur fond jaune). Quant aux images, elles sont massacrées par la pliure, neutralisées par une typographie envahissante. La couverture, sublime image de Arnulf Rainer, perd sa force par la faute d'un recadrage inutile. *« Ce n'est pas sûr que les photographes soient enthousiasmés par la nouvelle formule »*, constate d'ailleurs André Rouillé.

Pourtant, un effort de présentation était d'autant plus nécessaire que le parti pris de la revue est plus «consensuel» que sélectif. Le bouleversement, le «boom» de la photo plasticienne dans les années 70-90 en Europe, est tel qu'il méritait bien un numéro, mais peut-être pas cette accumulation de noms, de concepts, de références, de photos sans classement aucun, ce refus d'indiquer où sont les précurseurs, les novateurs, les suiveurs et les fausses valeurs. Au lecteur de faire le tri dans ce supermarché de l'avant-garde photographique.

M. G.

▶ ***La Recherche photographique*, numéro 13, 150 pages, 130 F.**

VARIÉTÉS

Sand, fortissimo

Pour quelques représentations seulement, la version scénique des « Romantiques » de Catherine Lara. Effets de miroir et profession de foi

La salle couve une extase à tout casser. Elle adore d'avance ce qui va se passer sur la scène du Châtelet. *Pour huit jours à peine*, il faut se dépêcher. Catherine Lara, la bien-aimée, avait, il y a plus d'un an, donné un disque manifeste, *les Romantiques*. Présenté en concert au Printemps de Bourges, l'album avait très bien marché, tous ceux qui sont là ce soir connaissent les chansons (paroles Plamandon, musique Lara) par cœur, glapissent d'aise et tapent des mains à contresens. La *confiance*.

Pour un spectacle étrange, hybride, dégageant des bouffées de charme un peu morbide, pour autant qu'on en puisse juger avec une «sono» bazooka, réglée pour des sourd profonds. De quoi s'agit-il ? De sa campagne de promotion, Catherine Lara a banni le terme *«comédie musicale». «Ah ! non, il ne s'agit pas de chanter «Passe-moi le sel !»*. Soit. Alors, c'est donc un «musical rock symphonique», comme il est indiqué sur le programme ?

En tout cas, sur les chansons, Luc Plamandon a bien greffé un livret. Le Québécois prolixe (*Starmania*, entre autres) a du souffle, du cœur et de l'habileté, c'est un poète populaire. Il a donc vaillament versifié à la Rostand une sorte de biographie militante de la Sand : *« Appelez-moi George/de femme à femme/ou d'homme à femme/ce qui importe/c'est ce qu'il y a au fond de l'âme »*...

Léger décor tout en rideaux

Casting d'enfer. Voici Marie Dorval, Eugène Delacroix, Fréderic Chopin, Alfred de Musset. Ils causent, soit en Plamandon, soit en v.o., échangeant d'authentiques propos extraits de leur correspondance. Ça se complique. Chaque rôle est dédoublé. Ceux qui parlent ne chantent pas et vice versa. La Sand qui joue (la grande Marilu Marini, en exil de chez Arias, assez désorientée), écoute et se tait, posée au bord d'un fauteuil, quand la Sand qui chante (Catherine Lara), chante. Effet de miroir évidemment désiré, qui se prolonge de tous côtés. Un orchestre symphonique sous-employé, placé sous la direction de Georges Rabol, est enfermé à gauche dans une petite boîte de tentures jaunes, un groupuscule de rock est enfermé à droite dans un beaucoup plus vaste enclos de tentures rouges. La musique s'interpelle parfois mais se répond rarement.

C'est un grand capharnaüm d'intentions, un carrousel désordonné d'élans et d'idées qui se cogne assez rudement à la réalité. Portés par l'énergie euphorique de la maîtresse d'œuvre Lara, leurs voix, toutes bonnes, une familiarité déjà avec les chansons enregistrées, les chanteurs (Geneviève Paris, Janièce Jamison, Klaus Blasquiz, Erik Karol, Daniel Lévy) écrasent les acteurs (Bernard Bollet, Marie-Laure Dougnac, Jan Fantys, Sava Lolov), qui courent dans tous les sens, déclament comme il paraît que l'on faisait jadis au vieil Odéon, ressemblent davantage à des porte-manteaux qu'à des porte-voix.

Roberto Plate (le léger décor économe, tout en rideaux), et Alfredo Arias, le magicien de la mise en scène affective, n'y sont pour rien. Ni même les comédiens. C'est le concept qui a du mal à s'imposer : tant de travail surmultiplié paraît vain, on se dit qu'un récitant aurait suffi pour dire les textes «d'époque», et que la troupe de chanteurs aurait parfaitement pu interpréter le reste du livret.

Il n'en reste pas moins un parfum assez enivrant et mortifère, dû à Plamandon et à Arias, des moments de grâce triste, ce piano que l'on tire comme un cercueil, ces spectres vêtus d'organza, ces sacs bleus qui déversent de la terre noire, la nostalgie piquante d'un temps de passions révolues et funèbres, un beau bal des vampires qui a failli avoir lieu.

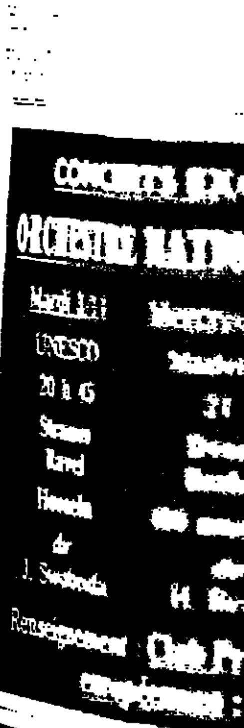
DANIÈLE HEYMANN

▶ **Les 4, 5, 6 novembre à 20 h 30 ; les 7 et 8, à 14 h 30 et 20 h 30. Théâtre du Châtelet, tél. : 40-28-28-40. Places de 80 F à 220 F.**

EN BREF

□ **Décès du producteur Hal Roach.** – Le producteur de cinéma américain Hal Roach est décédé lundi 2 novembre d'une pneumonie au centre médical UCLA, à Los Angeles. Il avait cent ans. Figurant, puis cascadeur, Hal Roach avait créé, dans les années 20, sa propre maison de production spécialisée dans les moyens-métrages et produit la très populaire série comique *Our Gang* jouée par des enfants. Il avait découvert Harold Lloyd et développé avec lui le personnage naïf et binoclard qui lui apportera le succès, et fait triompher Stan Laurel et Oliver Hardy. Dans les années 30, Hal Roach s'était lancé dans la production de longs-métrages tels que *Capitaine Fury* ou des *Souris et des hommes*. Après la seconde guerre mondiale, ses studios ne renoueront jamais avec leur succès d'antan. Hal Roach se tournera alors vers la télévision. – *(AP.)*

□ **Semaine des auteurs israéliens.** – Pour la troisième fois, la Comédie-Française organise des lectures d'œuvres d'auteurs contemporains étrangers, traduits en français. Après les Russes en 1988 et les Hongrois en 1990, voici les Israéliens. Le programme a été préparé par Alain Pralon et Jean-Loup Rivière. Proposée par la Société des auteurs et animée par Oded Kotler, directeur du Théâtre d'Haïfa, cette manifestation se tient du 3 au 7 novembre de 18 h 30 à environ 20 heures, et le 8 de 17 h 30 à 19 heures à l'Auditorium de la Galerie Colbert à la Bibliothèque nationale. D'autre part, à 21 heures, ont lieu des projections de films de cinéma et de télévision, suivies de débats, dont le programme a été établi par Alain Franck. Renseignements : 40-15-00-15.



CULTURE

THÉÂTRE

Une tragédie sans chevaux

Le grand dramaturge italien Alfieri passera-t-il un jour les Alpes ?

ORESTE
à Créteil

Vittorio Alfieri (1749-1803) est l'un des « colosses » (mot aimé de Malraux) du théâtre universel. Il n'est pas assez joué en France, cela a été dit tout au long du siècle dix-neuvième, puis du vingtième. Le barrage semble définitif. Destin très étrange, s'agissant d'un auteur clair, attachant, vigoureux, dont la pensée et l'écriture passent sans dommage de l'italien au français, et qui eut pour idée fixe de se *« défranciser »*, comme il disait. Car, lorsqu'il se mit à écrire une tragédie, deux tragédies, il ne fut capable de les écrire qu'en français. Plus tard, il voulut les transcrire en italien, et, disait-il, il n'obtint que des *« tragédies amphibies, en langage bâtard »*.

Alfieri eut deux passions : le théâtre et les chevaux. *« Il est plus facile d'écrire une tragédie dans une écurie qu'à la cour »*, disait-il. Il aima aussi, très fidèlement, une femme, qui élut domicile à Paris très peu de temps avant juillet 1789. Alfieri l'y rejoignit, avec ses Montaigne, ses Plutarque, et ses chevaux. Il échappa de très peu aux égorgements de septembre. Très déçu par la conduite du roi, qui eût dû, selon lui, se faire tuer aux Tuileries, avec ses Suisses, au lieu de gagner l'Assemblée, il quitta Paris pour un monde meilleur, Piémont et Toscane.

L'infatigable Jean Gillibert met en scène et joue l'une des tragédies d'Alfieri, *Oreste*. Mais nos retrouvailles avec le grand Italien n'auront pas lieu pour autant : il s'agit d'une adaptation, encore est-ce peu dire. C'est une œuvre très sensiblement différente qu'a écrite Claude-Henri Roquet : il a changé les caractères, ôté les accents les plus alfiériens du dialogue, il a même bousculé les choses au point d'inventer des scènes, d'en supprimer d'autres. Il ne cache pas son jeu, au contraire il l'expose, l'explique, dans une postface conséquente. Il n'est pas mécontent de lui, ce en quoi il a raison, car comment écrire sans croire à ce que l'on fait. Par exemple, à propos d'une scène qu'il invente entre Egisthe et Oreste, il déclare : *« Cet interrogatoire de police au sein de la tragédie est certainement l'une des grandes beautés de cet* Oreste. *»*

Cocteau a signé son *Antigone*, Giraudoux son *Amphitryon*. C'est la coutume. Claude-Henri Roquet n'aurait pas dû attribuer son *Oreste* à Alfieri, qui est violent, athée, amoral. Ses tragédies, sans nuances, filent d'un seul trait, sur une trajectoire très serrée, et sans aucune touche de grâce ni même de poésie (*« Écrire une tragédie, c'est sentir avec force, ça ne s'apprend pas »*, disait-il). Claude-Henri Roquet est chrétien, *mesuré, affectueux*, il déconstruit la pièce pour y insérer ses ajouts, et il a choisi un dialogue *« poétique » qui se souvient tantôt* de Shakespeare, tantôt de Claudel. Sa pièce est en vers libres, très étagés sur les lignes, et Jean Gillibert les fait dire par ses acteurs en respectant tous les « trous », tous les « blancs » de la mise en page. Cette diction très lente et coupée est « acoustiquement » peu supportable. Mais l'auteur y tenait, il le dit dans son auto-commentaire.

Le décor (Tessa Koppé) est peu visible. Les costumes (l'excellent Jean-Pierre Capeyron) sont superbes et parfois cocasses (les bras d'Electre sont revêtus de bas de soie noire à motifs, très sex-shop). Jean Gillibert joue Egisthe, et il prend, à jouer, un tel bonheur, il en est si illuminé, que le décor pourrait se passer d'éclairage. Enfin la raison d'être de cette soirée, la raison d'y assister, est la grande présence de Maria Casarès, qui joue Clytemnestre.

MICHEL COURNOT

▶ **Maison des arts, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 h 30. Jusqu'au 22 novembre. Tél. : 49-80-18-88.**

L'union fait la force

Goethe tenta en vain d'abolir l'usage machiste de la monogamie

STELLA
à l'Arcane Théâtre

Goethe est un homme très jeune, vingt-cinq ans, lorsqu'il écrit *Stella*, *mais ses élans tout feu tout flamme* lui ont fait affronter déjà les durs écueils du « dispatching ». Trop de *femmes sur le chemin. Il* tombe amoureux de l'une avant d'avoir « reposé » l'autre, il en sera de même jusqu'à ses derniers jours – la polygamie, c'est tout de même le paradis, côté femmes. J'ai passé plus d'un dimanche, au Sénégal, chez un ami, grand cinéaste. Les hommes étaient à table, seuls, entre eux. Les épouses du maître, une armée, reléguées à la *cuisine*, faisaient un tintamarre assourdissant de fous rires, de chansons. *Nous, compartiment hommes* seuls, c'était d'une tristesse infinie.

Afin de mener le combat contre la pratique égoïste, machiste, discriminatoire, jalouse, frileuse, de la monogamie européenne, Goethe propose carrément, dans *Stella*, une cohabitation, limitée à deux *conjointes, pour commencer. Un* homme marié, aimé de son épouse, mène le tendre amour avec une autre femme. Les deux concurrentes découvrent la chose. Sur le moment, sans voir plus loin que le bout de leur nez, elles demandent à *l'homme de choisir. Mais, tout* bien pesé, et retrouvant l'esprit, elles pensent qu'elles ne sont pas trop de deux pour devenir vraiment joyeuses. L'union fait la force. Et, comme disait Valery Larbaud, elles *« entrèrent dans la vallée bienheureuse »*.

Un grand est un grand. *Stella*, cette pièce un peu délurée, garde, effronterie mise à part, grande allure, *puisqu'elle est de Goethe. Il* y a là cette belle tenue, cette richesse de couleurs simples, ces interférences de la société, du climat, *cette présence d'une* conscience seconde qui garde la vue sur les actions, sur les figures, et ce don spontané d'animer les choses. Mais il n'est permis à personne de faire l'esprit fort au théâtre, parce que le théâtre a le caractère d'une réunion publique. Goethe, le jeune mais déjà grand Goethe, fut fermement invité à respecter loi et usages. Il fut obligé de changer la morale de la fable. Et *Stella*, version revue et corrigée, s'achève dans le drame, dans le sang, pas dans les joies de la concorde.

A présent les Allemands jouent toujours la première version, la vraie. Ewa Lewinson aussi, qui met en scène *Stella* à l'Arcane Théâtre. Présentation on ne peut plus simple, avec une tendance à la naïveté du jeu, à une maladresse d'emprunt, une « distanciation » bon enfant, plutôt pour la forme *(« Fuyez le naturel, aucun risque qu'il revienne au galop »)*.

M. C.

▶ **Du lundi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Relâche le jeudi. Tél. : 43-38-19-70.**

CINÉMA

La comédie des paniers

Les terrains de basket-ball de Californie, lieu d'élection d'une chronique réjouissante

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER
de Ron Shelton

Le film s'ouvre sur une de ces petites idées qui mettent de bonne humeur, un détournement funky – batterie dansante et cuivres chauffés à blanc – de la *fanfare qui* accompagne d'habitude le logo mussolinien de la 20th Century Fox. *Les Blancs ne savent pas sauter* tient toutes les promesses, modestes et alléchantes, de ce début : simplicité, humour, vivacité et intelligence.

Billy Hoyle (Woody Harrelson) est blanc. Il joue au basket sur les terrains en plein air, où généralement deux équipes de deux joueurs s'affrontent sur une moitié de court. Inconnu sur la côte Ouest, Hoyle arnaque Sidney Deane (Wesley Snipes), star noire du basket de rue à Venice, Californie. Les matches font l'objet de paris, il y a de l'argent (pas *beaucoup, quelques centaines* de dollars) à gagner et les deux hommes décident de s'associer. Hoyle et sa compagne Gloria (Rosie Perez) doivent *7 000 dollars à deux truands*, ce qui les oblige à déménager à la cloche de bois, de motel minable en motel minable, d'autant que Billy est *incapable de gagner plus* de 200 dollars sans les reperdre aussitôt dans un pari stupide. Pendant ce temps, Gloria apprend par cœur l'équivalent *américain du Quid dans l'espoir que* sa candidature au jeu télévisé *Jeopardy* sera retenue. Et l'épouse de Deane (Tyra Ferrell) voudrait quitter son immeuble déglingué et voir son mari se consacrer au bâtiment plutôt qu'au basket.

Le film est ponctué par les matches de basket, bien filmés par Ron Shelton (ancien joueur professionnel de base-ball) avec *clarté* et rapidité, saisissant sans esbrouffe l'extrême violence contenue et l'euphorie qui baignent ces accrochages de rue pacifiques. *Mais l'essentiel du* film est bien sûr ailleurs : dans les relations entre Billy et Sidney, dans *la* rencontre de deux hommes que tout rapproche, l'habitude de la précarité, l'amour du sport, l'humour... Tout, sauf la couleur. *Les Blancs ne savent pas sauter* (parce que Billy est meilleur au sol qu'en l'air) n'est pas un film à thèse, c'est ce qui lui permet de passer, mine de rien, là où le pesant *Grand Canyon* de Lawrence Kasdan restait coincé.

A force d'insultes homériques échangées, de mises à l'épreuve sans *tendresse*, les *deux basketteurs* prennent la mesure de leur différence, de la distance qui les sépare, et peuvent commencer à la combler. On y croit, sans même s'en apercevoir, *parce* que Shelton laisse filer le film sans forcer l'attention du spectateur sur *une scène, sur une réplique* particulièrement signifiante. On y croit aussi parce que Wesley Snipes (qui, de *New Jack City* en *Jungle Fever* semble avoir *décidé* de battre le record du monde de variété de rôles) et Woody *Harrelson (comédien venu de* la télévision, il a joué dans la série *Cheers)* sont faits l'un pour l'autre : Snipes, roublard, réaliste, impitoyable, *séduisant*; *Harrelson ahuri, naïf*, généreux.

En contrepoint, les femmes font beaucoup plus que de la figuration, elles donnent à entrevoir la vraie vie, celle *qui se mène en dehors* des rêveries de gloire des deux adolescents prolongés. Rosie Perez, surtout, est saisissante de drôlerie et de *pugnacité, avec son accent hispani*que à couper au couteau, son mélange d'ambition et de vulnérabilité. *Enfin la* bande-son réunit quelques *classiques du funk, et s'enchante* des interventions des Venice Beach Boys, groupe de jazz vocal formé pour la circonstance avec les très *extraordinaires Jon Hendricks, Bill* Henderson et Sonny Craver, qu'on a même le plaisir de voir à l'écran pendant la séquence d'ouverture.

THOMAS SOTINEL

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du *mercredi* (daté *jeudi*).

CINÉMA

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

MERCREDI

Le Cinéma mexicain : Entrevista Diaz-Taft (1905), Mémoires d'un Mexicain, v.f.), de Carmen Toscano de Moreno, 14 h 30 ; El Jardín de tía Isabel (1971, v.o. s.t.f.), de Felipe Cazals, 17 h 30 ; En tiempos de don Porfirio (1939, v.o. s.t.f.), de Juan Bustillo Oro, 20 h 30 ; Salon Mexico (1948, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-76-62-00-)

MERCREDI

La Rue : Impasse de la grosse bouteille : Léon la Lune (1956) d'Alain Jessua, A La Belle Etoile (1966) de Pierre Prévert, 14 h 30 ; Feuilleton : l'Abonné de la ligne U (1964) de Yannick Andrei, 16 h 30 ; Carte blanche à Paul Vecchiali : les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, Faubourg Montmartre (1931) de Raymond Bernard, 18 h 30 ; Rue des écoliers : Bande annonce : Boulevard (1960) de Julien Duvivier, les Quatre Cents Coups (1959) de François Truffaut, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARCHITECTURE DU CHAOS (Su., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BALLROOM DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) , v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) , UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

BOB ROBERTS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOOMERANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44)

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

FAIS COMME CHEZ TOI! (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).

LA FEMME DE L'ÉPICIER (Can., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

IN THE SOUP (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'INCONNU DANS LA MAISON (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

INDOCHINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

IP5 (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

ISABELLE EBERHARDT (Fr.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) , Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MACAO, MÉPRIS ET PASSION (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MAX & JEREMIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

LE MIRAGE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

MORTELLE JEUNESSE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

OLIVIER OLIVIER (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA PLAGE DES ENFANTS PERDUS (Mar., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SEXES FAIBLES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE PLAYER (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TONG TANA (danois) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES (kazakh, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UNE VIE INDÉPENDANTE (Fr.-russe, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE VOYAGE ÉTRANGER (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

WAYNE'S WORLD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LE ZÈBRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMIES DE MA FEMME. Film *français de Didier Van Cauwelaert* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER. *Film américain de Ron Shelton*, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS. (*) Film belge de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

CERRO TORRE. Film franco-allemand-canadien de Werner Herzog, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CHASSE AUX PAPILLONS. Film *français d'Otar Iosseliani* : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

CITY OF HOPE. Film américain de John Sayles, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SPETTERS. (*) Film néerlandais de Paul Verhoeven, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. : 30 F, (18 F pour les - de 14 ans).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h 30.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 19 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 17 h, sam. 14 h 30.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

EUROPA (danois-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15, mar. 16 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 20 h toutes les heures.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h, lun. 18 h 45.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10.

LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 12 h 15.

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 21 h (toutes les heures) places vendues à Virgin Mégastore.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, dim. 17 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 15 h 30.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam., lun. 11 h 50.

MY GIRL (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

NÉ DES ÉTOILES) : La Géode, 19e (40-05-80-00) (film en 3 D) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec.

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, sam. 19 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 13 h 50.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 10.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 15.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, sam. 15 h, dim. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 15 h 30.

LA RUÉE VERS L'OR (A.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 15, T.U. 30 F (18 F pour les - de 14 ans).

SARRAOUNIA (Fr.-mauritanien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 17 h 40, dim. 20 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 17 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam. 16 h 45, dim. 15 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 17 h.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, ven. 22 h, lun. 16 h 20.

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 14 h.

LE VOLEUR DE BAGDAD (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, dim. 15 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 10, dim. 10 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

CASABLANCA (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DERNIERS RANGEMENTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Grand Action (ex Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40 36-65-70-63).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 36-65-70-62).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : L'Arlequin (ex Cosmos), 6e (45-44-28-80).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OU EST LA MAISON DE MON AMI? (iranien, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

LE ROMAN D'UN TRICHEUR (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SARA (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64).

FESTIVALS

BLAKE EDWARDS, RICHARD QUINE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Une vierge sur canapé, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Inquiétante Dame en noir, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; That's live!, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Party, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Adorable Voisine, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Meurtre à Hollywood, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Boire et Déboires, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CARTE BLANCHE A JEAN-CLAUDE GUIGUET, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Les Belles Manières, jeu., sam., lun. 18 h, ven. 20 h ; Faubourg Saint-Martin, mer., ven., mar. 18 h, dim. 20 h ; l'Archipel des amours, mer. 20 h, dim. 18 h ; Simone Barbès ou la vertu, lun. 20 h (suivi d'un débat en présence de la réalisatrice) ; Un enfant dans la foule, jeu., sam. 20 h.

CINÉ-MÉMOIRE, Théâtre des Champs-Elysées, 8e (49-52-50-50). Les Parapluies de Cherbourg, ven. 20 h 30 Pl. : 50 F, T.R. : 30 F.

CINÉ-MÉMOIRE, Opéra de Paris, Palais Garnier, 9e (47-42-53-71). Le Joueur d'échecs, (accompagné par l'Orchestre national d'Ile-de France dirigé par Jacques Mercier) lun. 20 h 30 Pl. : 100 et 60 F, T.R. : 40 F.

CINÉ-MÉMOIRE, Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 5e (42-56-57-45). L'Assassinat du duc de Guise, Entr'acte, Pacific 231, Salammbô, (accompagnement de l'Orchestre national d'Ile-de-France dirigé par Jacques Mercier) sam. 20 h 30 Pl. :100 F, T.R. : 50 F.

CINÉ-MÉMOIRE, Théâtre national de la Colline, 20e (43-66-43-60). Michel Strogoff, (accompagnement musical improvisé à l'image par Jean-Marie Sénia) dim. 20 h 30 ; Deux cinéastes en marge, Hara-kiri, lun. 20 h 30 ; les Avatars de l'orientalisme, L'Atlantide, mar. 20 h 30 Pl. : 50 F, T.R. : 30 F.

GEORGES FRANJU : MAGICIEN DU RÉEL, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Tête contre les murs, mer. 14 h, jeu. 14 h, 18 h, ven., lun. 16 h, sam. 14 h, 22 h, mar. 16 h, 20 h ; les Yeux sans visage, jeu., mar. 14 h, sam. 20 h, dim. 18 h, lun. 16 h ; Thérèse Desqueyroux, ven., sam. 14 h, dim. 22 h ; Judex, mer. 16 h, 20 h, jeu., dim. 16 h, 22 h, ven., mar. 14 h, sam. 18 h, 22 h, lun. 14 h, 18 h ; Thomas l'imposteur, mer., mar. 16 h, ven. 16 h, 20 h, lun. 14 h ; la Faute de l'abbé Mouret, mer. 14 h, 22 h, lun. 22 h ; Pleins Feux sur l'assassin, mer., ven., mar. 18 h, 22 h, jeu. 16 h, 20 h, sam. 16 h, dim. 14 h, 20 h, lun. 20 h ; Nuits rouges, dim. 14 h, mar. 22 h ; le Sang des bêtes, En passant par la Lorraine, Poussières, Monsieur et Madame Curie, jeu. 22 h, sam. 16 h ; Hôtel des Invalides, Notre-Dame, cathédrale de Paris, La Première Nuit, Le Grand Méliès, ven. 22 h, dim. 18 h [illegible]

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Shadows, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Faces, lun. à 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Minnie and Moskowitz, ven. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Meurtre d'un bookmaker chinois, mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Une femme sous influence, dim. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Opening Night, sam. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Love Streams, jeu. à 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 30.

INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'œil du Diable, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Soif, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Honte, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Il pleut sur notre amour, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ville portuaire, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h TU. mer., et lun., : 29 F.

JACQUES TATI, Le Champo -Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Les Vacances de M. Hulot, ven., lun. à 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 18 h 55, 20 h 40, 22 h 25 film 10 mn après ; Jour de fête, mer., sam., mar. à 13 h 40, 15 h 25, 17 h 10, 18 h 55, 20 h 40, 22 h 25 film 10 mn après ; Mon Oncle, jeu., dim. à 13 h 40, 15 h 45, 17 h 50, 20 h, 22 h 05 film 10 mn après.

LUIS BUNUEL (v.o.), Le Champo -Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Viridiana, mer., sam., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 film 10 mn après ; la Mort en ce jardin, jeu., dim., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après. après ; Un chien andalou, Los Olvidados, ven., lun., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 film 10 mn après.

TROIS GRANDS MIZOGUCHI (v.o.), Reflet République, 11e (48-05-51-33). Cinq femmes autour d'Utamaro, mer., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Amour de l'actrice Sumako, jeu., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Une femme dont on parle, ven., sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

UNE HEURE C'EST TROP COURT, Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). 4 programmes de C M changeant toutes les heures, Pierre Braunberger : producteur, L'amour existe, L'Avatar botanique de Melle Flora, Paris un jour d'hiver, Charlotte et son Jules, L'Américain se détend, L'Art de la turlutte, Aller à Dieppe sans voir la mer, Archipel des amours, Masculins singuliers, Passage à l'acte, Le Goûter de Josette,

WIM WENDERS (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Paris, Texas, mer. 19 h ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, jeu. 19 h ; les Ailes du désir, ven. 19 h ; la Lettre écarlate, sam. 19 h ; Alice dans les villes, dim. 19 h ; l'Ami américain, lun. 19 h ; Tokyo-ga, mar. 19 h T.U. mer., et lun. : 25 F.

ÉCONOMIE

Les difficultés dans l'industrie automobile mondiale

Les mauvais comptes des plus forts

La crise de l'automobile américaine ne doit pas faire oublier celle, beaucoup plus discrète, traversée par les constructeurs allemands et japonais. Soixante-quatorze mille suppressions d'emplois et un coup d'État chez General Motors ne doivent pas masquer les 12 500 suppressions de postes en cours chez VAG (Volkswagen) et les 4 000 programmées chez Nissan, une première chez un grand constructeur au pays de l'emploi à vie. L'annonce, au retentissement politique plus important encore que sa signification économique, du report *sine die* de la construction d'une usine de camions Mercedes en Allemagne orientale est là pour rappeler que le marasme n'épargne plus la firme symbole de la réussite germanique.

Certes, il n'y a rien de comparable entre la crise endémique traversée par le numéro un américain (toujours numéro un mondial) et celle, plus conjoncturelle, de ses concurrents allemands et nippons. La percée d'Opel en Europe mise à part, la firme de Detroit a cumulé ces dernières années tous les revers : pertes abyssales et recul constant de ses parts de marché. Ces derniers mois, elle perdait 9 millions de dollars par jour (près de 48 millions de francs), sans rien pouvoir reprendre du terrain concédé : 11 points de parts de marché perdus aux Etats-Unis en dix ans, malgré les 60 milliards de dollars engloutis dans le projet Saturn, qui ne lui a pas apporté le regain escompté.

L'image, à défaut des comptes, des constructeurs allemands et japonais est en revanche intacte. Et leurs gammes, en général, ne souffrent ni des retards ni de cette absence de fiabilité qui nuisent tant aux fabricants américains. Les constructeurs d'outre-Rhin, comme ceux de l'archipel du Soleil Levant, paient plutôt leur folle course en avant. Bref, une foi en leur réussite, pour ne pas dire une certaine... arrogance, qui leur a fait oublier parfois les plus élémentaires règles de prudence. Tout à sa percée européenne, Nissan – 618 millions de francs de pertes pour son premier semestre fiscal – n'a pas vu venir la récession mondiale et subit aujourd'hui le contrecoup d'une gamme et d'investissements surdimensionnés. Quand à VAG et Mercedes, ils paient leur rigidité salariale, leurs sureffectifs, leur modernisation insuffisante.

Que la crise s'estompe et les constructeurs nippons et allemands auront la chance de pouvoir effectuer leurs nécessaires restructurations dans une conjoncture favorable. Sinon, le prix à payer pourrait être très élevé.

PIERRE-ANGEL GAY

General Motors se dote d'une direction bicéphale

Réuni à New-York le 2 novembre, le conseil d'administration de General Motors a nommé M. John Smale à la présidence du comité de direction, en remplacement de M. Robert Stempel, PDG démissionnaire. Mais le véritable numéro un est M. John Smith, qui, depuis avril dernier, occupait les fonctions de directeur général. Ce changement à la tête de la première entreprise mondiale a fait grimper le cours de l'action GM de 1 1/8 de point, à 31 7/8 dollars, à Wall Street, en fin de séance. La Bourse new-yorkaise a voulu ignorer la réduction du dividende, préjudiciable aux actionnaires, mais qui permettra à la compagnie d'économiser quelque 500 millions de dollars.

NEW-YORK

de notre correspondant

C'est à Detroit que bat le pouls de l'automobile, mais c'est à New-York que les constructeurs font et défont les rois. En mars dernier, le conseil de direction de Chrysler avait choisi la capitale mondiale de la finance pour nommer un successeur à M. Lee Iacocca. Le 2 novembre, c'est également à New-York que le comité de direction de General Motors a choisi la composition de l'équipe qui doit sortir de l'ornière le numéro un mondial de l'automobile.

Pour la première fois en trente-quatre ans, la firme a décidé de scinder en deux les responsabilités de ses dirigeants. Ce réaménagement s'accompagne d'un «coup de torchon» visant les derniers fidèles du PDG déchu, M. Robert Stempel, et d'un rajeunissement du nouvel état-major du groupe. Conformément aux prévisions (*le Monde* du 28 octobre), M. John Smale a été élu à la présidence du comité de direction, mais avec une fonction «non-exécutive». Agé de soixante-cinq ans, M. Smale, qui a assumé de 1981 à 1990 la présidence de Procter & Gamble, avait été élu en 1982 au comité de direction de General Motors. Depuis quelques mois, il avait entrepris – et a finalement obtenu – d'évincer M. Robert Stempel, coupable, à ses yeux, de mollesse.

Au cours de cette même réunion, le comité de direction a nommé, à l'unanimité, M. John Smith au poste de *chief executive officer* (CEO). Cette fonction vient s'ajouter au titre de *president* (directeur général) qui lui avait été décerné en avril dernier, faisant de cet ancien responsable des activités européennes de General Motors le véritable homme fort de la firme. Agé de cinquante-quatre ans, M. Smith a passé trente et un ans dans l'entreprise. Il avait déjà été nommé *chief operating officer* au printemps dernier, poussé par M. Smale, qui comptait sur lui pour redresser l'activité Amérique du Nord, dont les pertes ont dépassé 7 milliards de dollars en 1991. M. John («Jack») Smith aura dorénavant la main sur l'ensemble des activités mondiales du groupe, dans le secteur automobile, bien sûr, mais aussi dans les domaines de diversification (finance, information, défense et électronique).

«En tant que président de ce comité, M. Smale sera naturellement informé au jour le jour de la marche de l'entreprise, mais il sera essentiellement chargé de veiller au bon fonctionnement de cet organisme et aux relations à entretenir avec les actionnaires. Il n'est pas salarié de General Motors et la gestion de l'ensemble de la compagnie est placée sous ma responsabilité», a précisé M. Smith au cas où subsisterait un doute sur son véritable rôle à la tête d'une GM devenue bicéphale. La structure est originale. Il faut remonter à la présidence à deux têtes exercée un temps chez Du Pont de Nemours pour retrouver un exemple voisin.

Les deux nouveaux dirigeants ont obtenu la démission *«effective et immédiate»* du comité de direction de M. Robert Schultz, vice-président, et de MM. Lloyd Reuss et Alan Smith, tous deux directeurs généraux adjoints. A l'inverse, plusieurs nominations ont été annoncées, dont celle de M. William Hoglund, ancien responsable des finances de General Motors, qui entre au comité de direction. Il doit aider M. John Smith à élaborer la future stratégie du géant de Detroit. Sur ce point, le numéro deux de GM a été plutôt avare de détails. Il s'est borné à indiquer qu'il tiendrait une réunion, le 11 novembre prochain.

Récusant toute intention de recourir à la loi américaine sur les faillites pour mener à bien la restructuration de General Motors, M. Smith a précisé qu'aucune division automobile, sur les sept que compte le groupe, ne devrait être supprimée et que le comité de direction n'avait pas encore dressé la liste des sept usines à fermer sur les vingt et une installations dont M. Stempel avait annoncé la suppression en décembre 1991.

Dans les milieux automobiles, on considère que le nombre de licenciements envisagé à l'époque (74 000 ouvriers et «cols blancs», soit 20 % des quelque 370 000 personnes employées en Amérique du Nord), sera certainement dépassé pour atteindre le chiffre de 85 000. Le siège social de Detroit, cité par M. Smith, est dans le collimateur. Ses effectifs devraient être ramenés de 13 000 à 3 000 personnes.

Dans l'esprit de beaucoup de spécialistes, M. Smith bénéficie d'un *a priori* favorable. Sous sa houlette et avec un effort particulier de réduction des coûts, le redressement de GM Europe a été spectaculaire. En 1991, le secteur européen de GM gagnait encore 1,2 milliard de dollars. La recette européenne sera-t-elle aussi efficace en Amérique du Nord? La nouvelle équipe peut assez vite exercer son emprise sur l'appareil de production. Mais elle ne maîtrise ni la situation économique ni l'état de la concurrence aux Etats-Unis.

SERGE MARTI

Les constructeurs allemands se replient

L'automobile allemande traverse une passe difficile. Volkswagen va supprimer 5 000 emplois dans ses six usines allemandes d'ici à la fin de l'année. Sans licenciement sec, précisait, lundi 2 novembre, un porte-parole de la firme de Wolfsburg. Volkswagen, qui a annoncé la semaine dernière un vaste plan de réductions d'effectifs étalé sur 1992, 1993 et 1994, frappe très fort. Sur les 12 500 suppressions d'emplois programmées en un peu plus de deux ans, près de la moitié devraient être réalisées sur les seuls mois de novembre et décembre de l'année en cours.

Mercedes-Benz, de son côté, a décidé de renoncer à construire une usine de camions à Ahrensdorf, dans le Land de Brandebourg, en ex-RDA. D'un montant légèrement supérieur au milliard de deutschemarks (3,39 milliards de francs), cet investissement était l'un des plus importants envisagés en Allemagne orientale.

Nissan a perdu 613 millions de francs au premier semestre

Deuxième constructeur nippon, Nissan Motor Co. a annoncé, lundi 2 octobre, une perte semestrielle avant impôt de 14,2 milliards de yens (613 millions de francs) d'avril à septembre, contre un bénéfice de 41,5 milliards de yens pour la même période de l'année précédente. Ce déficit est moins important que prévu et Nissan table désormais sur une perte de 15 milliards de yens pour l'année fiscale en cours (close fin mars 1993) contre 20 milliards initialement prévus (*le Monde* du 8 octobre). Sur six mois, les ventes en volume – 1 003 711 unités – ont baissé tant sur le marché japonais (– 19,9 %) qu'à l'exportation (– 1,5 %), mais le chiffre d'affaires prévisionnel demeure inchangé pour l'année à 4 050 milliards de yens.

Frappées par la guerre du Golfe et la récession

Les compagnies aériennes demandent l'aide des gouvernements

La quarante-huitième assemblée de l'Association du transport aérien international (IATA), réunie lundi 2 et mardi 3 novembre à Montréal a porté à sa présidence M. Robert Crandall, président d'American Airlines, et à la présidence de son comité exécutif M. Harry Tirvengadum, président d'Air Mauritius. Cette réunion annuelle se tient dans un contexte de crise sans précédent.

C'est une crise sans précédent qu'affrontent les compagnies aériennes. Frappées par la guerre du Golfe et la récession, elles subissent des pertes considérables sans parvenir à enrayer sensiblement cette détérioration. En 1991, le trafic international a reculé pour la première fois de 4,4 %. La baisse du trafic passagers international a atteint 25 % au cours des premiers mois de l'année passée et il a fallu attendre le mois d'octobre dernier pour voir revenir une croissance positive.

Les pertes financières ont été à la hauteur de ces mauvais résultats. Elles se sont élevées à 4 milliards de dollars (20,8 milliards de francs environ) en 1991 après un déficit de 2,7 milliards en 1990. La charge des intérêts, qui a doublé entre 1987 et 1991, période durant laquelle les compagnies ont commandé des avions en grand nombre pour renouveler leur flotte, explique en partie ces piètres résultats. L'année 1992 ne s'annonce guère meilleure. Le trafic devrait augmenter de 14 %, soit un peu moins que la capacité (+ 14,5 %).

M. Günter Eser, directeur général d'IATA, a annoncé un déficit d'au moins 2,6 milliards de dollars pour 1992, soit des pertes de plus de 9 milliards de dollars depuis 1990. Le transport aérien souffre d'une crise de surcapacité, et près de 1 000 avions sont cloués au sol. Alors que la capacité aurait dû être réduite en 1991, elle s'est accrue de 0,3 % et le taux de remplissage des avions a baissé de 2,1 points pour atteindre 60,7 %. Il faudra attendre 1993, non pas pour renouer avec les bénéfices, mais pour adoucir ces pertes avec un solde négatif prévisionnel de 600 millions de dollars après paiement des intérêts. Une réduction drastique des coûts, une reprise du trafic – les prévisions de l'IATA font état d'une croissance mondiale annuelle de 7,4 % pour la période 1991/1996 – et l'espoir d'une baisse des taux d'intérêts devraient contribuer à ce relatif rétablissement.

Les compagnies aériennes ont leur part de responsabilité dans cette mauvaise fortune. L'excédent de capacité dont elles souffrent les a conduit à brader les prix, et cette guerre des tarifs a poussé ces dernières années de nombreux transporteurs vers la faillite. Les responsables de l'IATA plaident aujourd'hui contre ces excès. *«Les compagnies aériennes doivent mettre fin à ces pratiques destructrices qui ont été adoptées essentiellement à cause des excédents de capacité et ont entraîné la fixation de tarifs marginaux»*, a déclaré M. Rhys T. Eyton, président de l'IATA et de Canadian Airlines dans son discours introductif.

Réduire les coûts

Etant donné les maigres recettes résultant des surcapacités, les compagnies aériennes cherchent des moyens de réduire leurs coûts dans le cadre d'alliances stratégiques. Des accords commerciaux se lient tous azimuts. C'est sur cette voie que doivent s'engager les transporteurs plutôt que dans des guerres fratricides pour résoudre leur problème, estiment les responsables de l'IATA. *«La coopération entre les compagnies dans tous les aspects de leur exploitation est exactement ce dont nous avons besoin*, considère M. Eyton. *Les transporteurs seront amenés à travailler ensemble pour fournir des services communs à un coût inférieur.»*

Cette période de turbulences que traversent les compagnies mondiales est la conjonction non seulement des effets de la guerre et de la récession mais aussi de la déréglementation. *«Cette déréglementation conduit à une diminution de la concurrence et à des situations d'oligopoles»*, note le directeur général de l'IATA. A ce rythme, les deux cent quatre compagnies membres de l'IATA pourraient ne plus être qu'une cinquantaine en l'an 2000, malgré une industrie du transport aérien deux fois plus importante qu'aujourd'hui, prévoit M. Eser.

Dans ce contexte, les gouvernements restent étonnamment silencieux. *«Je pense qu'il est grand temps qu'ils regardent de plus près notre industrie et voient comment organiser le transport aérien»*, poursuit le directeur général de l'IATA. *Il ne s'agit pas de revenir à une nouvelle régulation ou à un dirigisme mais d'appliquer des politiques appropriées.»* Dans un Livre blanc sur le transport aérien, l'association plaide pour l'établissement d'*«un régime judicieux qui se situerait entre une réglementation excessive et un laisser-faire destructeur»*. Où est ce juste milieu en matière d'intervention des Etats? L'Association au sein de laquelle la question est controversée n'apporte pas de réponse claire.

Une chose est certaine, les gouvernements ne doivent pas se limiter à considérer les compagnies aériennes comme des *«vaches à lait»*, a noté M. Eyton. Les transporteurs paient de nombreuses taxes et redevances. En 1991, les compagnies membres de l'IATA se sont acquittés de 7 milliards de dollars de taxes aéroportuaires et de redevances de navigation aérienne de route pour l'ensemble de leurs services internationaux. *«Le fardeau de plus en plus lourd des impôts, taxes, droits et redevances devient l'une des principales préoccupations de notre industrie»*, estime M. Eyton. Dans son Livre blanc, l'IATA note que les compagnies acceptent le principe des redevances d'utilisation mais estiment qu'elles devraient être exonérées de la redevance sur l'énergie.

L'action des gouvernements devra également s'exercer au niveau des infrastructures, poursuit l'IATA. Les prévisions font état d'un doublement du trafic aérien dans les dix prochaines années. Or, en raison de l'encombrement des aéroports et des voies aériennes, l'industrie du transport aérien est au bord de l'asphyxie.

MARTINE LARONCHE

□ **Iraqi Airways demande le transfert en Jordanie de ses avions immobilisés par décision de l'ONU.** – Iraqi Airways a demandé aux compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA) d'appuyer une demande visant à transférer à Aman, en Jordanie, ses avions immobilisés en Tunisie et à Téhéran par décision de l'ONU. Ce transfert vise, selon les responsables de la compagnie irakienne, à pouvoir assurer la maintenance de ces appareils au nombre d'une quinzaine, dont quatre Boeing 747.

Bois de crise

Suite de la première page

Un catalogue très précis est remis aux acheteurs dès l'été, qui détaille les caractéristiques de la parcelle, sa situation, les essences, la nature et les mensurations des arbres, les clauses particulières parfois draconiennes d'abattage et d'évacuation des grumes, le cubage... La seule indication qui reste confidentielle – et pour cause – concerne la mise à prix et la valeur estimée du lot sur la base des cours de l'an passé et de la tendance actuelle du marché.

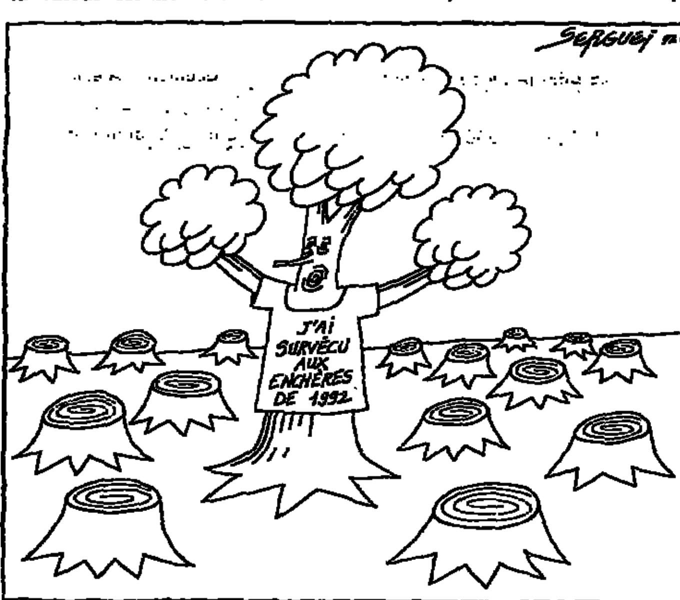
Alors commencent, article par article et en présence de trois agents du Trésor public, les enchères. Des enchères descendantes dites «au rabais», débitées à une allure vertigineuse par des crieurs qui se relaient. Fait rarissime : à deux reprises ce jour-là des acheteurs ont hurlé au même instant : *«Je prends!»*, quelques secondes après que M. Hoyau eut annoncé son premier prix. Une splendide futaie de 324 chênes et hêtres, dont plusieurs dizaines offrent des diamètres supérieurs à 95 cm, est ainsi partie à 1 070 000 francs.

«Flambée miracle»

Il a fallu aussi que le président de séance ait recours aux méthodes ancestrales pour départager deux acheteurs qui avaient stoppé les enchères ensemble : soit en demandant à ses agents assermentés et surtout fins du tympan, répartis dans la salle, d'où était parti le premier cri, soit en mettant dans un képi des morceaux de papier au nom des concurrents et en sollicitant une main innocente, en l'occurrence celle d'une stagiaire de Côte-d'Ivoire, de désigner l'heureux adjudicataire.

La «flambée miracle» de Villers-Cotterêts a surpris les spécialistes, qui n'ont pu avancer que des explications partielles. Des acheteurs locaux s'étaient donné le mot et ligués pour se venger de l'attitude de l'un des leurs, qui, quelques semaines auparavant, à Laon, avait raflé presque tous les beaux lots. Il s'agissait aussi pour les Picards de faire bloc contre l'emprise d'un groupement d'achat de Normandie qui a des visées sur les autres régions. On a noté en outre que l'ONF mettait peu de bois sur le marché pour tenter, en réduisant l'offre, de faire remonter les cours, très déprimés depuis trois ans. Enfin, des acheteurs opèrent pour le compte d'entreprises espagnoles ou italiennes de transformation en mal de matières premières.

Comme la vente de Villers-Cotterêts est une des dernières de l'Office, tous les acheteurs qui craignent de manquer de bois s'approvisionnent ou se réapprovisionnent à ce moment-là. Une explication valable surtout pour le hêtre de belle qualité, dont les prix de vente se maintiennent très correctement.



Le hêtre en majesté

Villers-Cotterêts ne doit pourtant pas faire illusion. Marasme du secteur du bâtiment, faiblesse du dollar, difficultés de la lire et de la peseta, dévaluation du mark finlandais, offre surabondante d'arbres déracinés par les tempêtes de ces deux dernières années en Allemagne... Le marché plonge. Alors que le hêtre résiste, le chêne et surtout les résineux accusent des baisses très importantes. Le ton du pessimisme avait été donné dès la première vente d'automne de l'ONF, le 8 septembre à Bruyères, dans les Vosges : 90 000 mètres cubes de résineux étaient proposés à la vente; or 46 % des volumes offerts n'ont pas trouvé preneurs, malgré des prix orientés à la baisse de 20 % par rapport à 1991.

Les finances de l'ONF, évidemment, s'en ressentiront, comme celles des communes forestières qui, dans l'est de la France notamment, comptent sur les ventes de bois pour équilibrer leurs budgets. Seuls s'en réjouiront les amoureux des grands arbres (qui, face à la tronçonneuse, gagnent ainsi quelques années de répit), donc la quasi-totalité des Français. Il faut plus de cent ans pour qu'un hêtre atteigne sa plus belle majesté, le double pour un chêne...

FRANÇOIS GROSRICHARD

ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL

Les conversations euro-américaines de Chicago sur l'agriculture

Américains et Britanniques cherchent à isoler la France

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les discussions se poursuivaient mardi 3 novembre à Chicago entre le secrétaire d'Etat américain à l'agriculture, M. Edward Madigan, et le commissaire européen, M. Ray Mac Sharry, afin d'essayer de trouver un compromis pour sortir de l'impasse le volet agricole de l'Uruguay Round. M. John Gommer, ministre anglais de l'agriculture, qui préside actuellement les travaux des Douze, se trouvait sur les lieux, et, à Bruxelles, M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, se montrait confiant quant aux chances pour les deux parties de parvenir à un arrangement... si possible avant que les bureaux de vote de l'élection présidentielle ne soient fermés!

Jusqu'alors, les négociations avaient porté presque exclusivement sur les limitations à apporter à la production d'oléagineux dans la CEE, les Etats-Unis réclamant une diminution de la production européenne à 9 millions de tonnes, la CEE refusant pour l'instant de descendre au-dessous de 10 millions. Par ailleurs, les Européens se résigneraient à réduire de 21 % leurs exportations de produits agricoles subventionnés, davantage que ce qui avait été envisagé jusqu'à présent. On reconnaît à Bruxelles qu'il n'a guère été question de «rééquilibrage», c'est-à-dire de la faculté reconnue à la CEE d'au moins stabiliser ses importations de produits de substitution des céréales (PSC) afin de pouvoir mieux écouler les siennes. Les Allemands, fermes sur ce dossier au cours des dernières semaines (le chancelier Kohl l'avait évoqué au conseil européen de Birmingham), auraient fait savoir depuis qu'ils étaient prêts à assouplir leur position et, du coup, le rééquilibrage ne figure plus dans les priorités de M. Mac Sharry! L'exercice en cours à Chicago commence à être vivement critiqué à Bruxelles. Pour arriver coûte que coûte à un accord avec l'administration Bush, MM. Andriessen et Mac Sharry prennent, en toute connaissance de cause, le risque de provoquer une crise sérieuse entre la France et ses partenaires. Les pourparlers auraient pour résultat, non pas tant de parvenir à un arrangement, mais d'isoler la France. *«L'exercice en cours consiste à séparer les Français des Allemands. C'est une manœuvre politique qui comporte des risques»*, nous confiait un haut fonctionnaire (non français!) de la Commission, qui trouvait *«quelque chose d'indigne»* à l'opération en cours à Chicago. Le reste de la Commission demeure indifférent. Persuadé qu'il n'a pas les moyens d'intervenir avec efficacité, M. Jacques Delors laisse faire.

PHILIPPE LEMAITRE

FINANCES

Conséquence de l'unification allemande

La réforme de la Bundesbank est entrée en vigueur

FRANCFORT
de notre correspondant

La réforme des structures de la Bundesbank, rendue nécessaire par l'unification allemande, est entrée en vigueur le 1er novembre (*le Monde* du 23 juin). La banque devrait diminuer, au sein de son conseil central (l'organe suprême de décision), le pouvoir des Lander pour renforcer celui des membres du directoire (l'organe exécutif), qui siègent à Francfort-sur-le-Main. Selon certains observateurs, cette réforme pourrait conduire la Bundesbank à être très légèrement plus sensible à l'environnement international. Avant 1957, le système de banques centrales en Allemagne était très décentralisé de par la volonté des Alliés. Chacune des onze régions (Land) possédait sa banque centrale et les onze étaient actionnaires d'une banque centrale fédérale située à Francfort. En 1957, une réforme bascule l'actionnariat dans l'autre sens : Francfort devient l'actionnaire des banques régionales et capte les pouvoirs. Les banques régionales sont rabaissées au rang d'organe de représentation de la banque fédérale. Mais les régions demeurent importantes puisqu'elles disposent chacune d'un représentant au sein du conseil central, en l'occurrence le président de la banque centrale de région qui est nommé par les autorités de sa région.

Le conseil central est donc constitué de ces onze présidents des banques centrales régionales et des membres du directoire, dont le nombre maximum est de huit. La majorité, et surtout la sensibilité, restaient «provinciales». La réunification a ajouté cinq nouvelles régions à la RFA et il fallait que la banque centrale leur fît une place. Mais au conseil central, la majorité du pouvoir régional, déjà confortable à 8 contre 11, eût été, à 8 contre 16, trop inégale. L'ancien président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, s'en est ému, et il a réussi à convaincre les autorités de Bonn d'abandonner le principe d' «une région une voix». Après de longs débats avec les régions, la réforme a été adoptée avant l'été. Une partie des banques centrales régionales vont fusionner entre elles, pour ramener leur nombre à neuf. Le conseil central comprendra donc les neuf présidents des nouvelles banques centrales régionales aux côtés des huit membres du directoire.

E. L. B.

CONJONCTURE

Après la décision de la Banque de France

Les banques baissent leurs taux de base

La baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque de France n'a pas uniquement une dimension symbolique. Elle a été suivie quelques heures après son annonce lundi 2 novembre par une diminution, cette fois de 0,20 %, du taux de base bancaire (TBB) de 9,85 % à 9,65 % de plusieurs grandes banques : la BNP (Banque nationale de Paris), le Crédit lyonnais, la Société générale et le CCF (Crédit commercial de France). Au mois de mai, les grandes banques avaient déjà abaissé d'un demi-point leur TBB de 10,35 % à 9,85 %, grâce à une astuce technique, la modification des règles de constitution des réserves obligatoires.

M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, peut donc se féliciter d'une baisse des taux qui *«favorisera la consommation, l'investissement et l'activité»*. Mais si les clients des banques vont en profiter en bout de chaîne, il ne faut pas se faire d'illusions, il n'y aura pas de grand bouleversements sur le coût du crédit. D'abord, parce que 0,20 %, c'est de toute façon très modeste, et, ensuite parce que le taux de base bancaire ne conditionne qu'une partie des prêts octroyés (environ un tiers pour les particuliers et moins d'un quart pour les entreprises).

En tout cas, après avoir affirmé haut et fort leur «civisme» au cours de la tempête monétaire, en ne répercutant pas, à quelques exceptions près, l'envolée du loyer de l'argent, les banques ont une nouvelle fois fait preuve d'une discipline sans faille. L'impact de la hausse des taux courts quand le franc était attaqué et alors que le TBB restait inchangé s'élève tout de même à environ 400 millions de francs. Mais les établissements bancaires n'ont quand même pas trop à se plaindre : en contrepartie de leur docilité, ils avaient obtenu l'*interdiction des comptes-chèques* rémunérés (*le Monde* du 15 octobre).

E. L.

Invité à Francfort

M. Barre se prononce pour la mise en place d'«un lien constant entre le franc et le mark»

FRANCFORT
de notre correspondant

M. Raymond Barre, invité le lundi 2 novembre à Francfort par le club des affaires de la région de Hesse, s'est félicité de la bonne résistance du système monétaire européen lors de la récente crise monétaire, et, surtout, s'est prononcé en faveur d'un *«lien constant»* entre le mark et le franc. *L'«assaut spéculatif massif»* contre le franc a échoué et le principe de la stabilité de la monnaie française a été réaffirmé, a constaté l'ancien premier ministre.

Ce n'est donc pas le moment de *«retomber dans les artifices du passé»*, a poursuivi M. Barre à propos des débats sur la politique économique française. Il repousse *«toute stimulation artificielle de la croissance»*, dont le résultat sera de faire repartir l'inflation et de démolir *«le travail de plusieurs années»*. Pour améliorer sa politique monétaire et abaisser plus avant ses taux d'intérêt, la France devrait au contraire poursuivre dans la même direction et introduire *«deux progrès»* d'ici au début de la phase 2 de l'Union économique et monétaire, prévu pour janvier 1994.

Il faudrait tout d'abord, selon l'ancien premier ministre, modifier les statuts de la Banque de France pour assurer son indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques. Ce serait rassurer les milieux financiers d'un non-retour en arrière. Il serait ensuite nécessaire d'affirmer publiquement, *«comme l'a fait la Belgique en juin 1990»*, la mise en place d'un lien plus étroit qu'aujourd'hui (une fluctuation de 2,25 % de part et d'autre d'un cours-pivot est autorisée dans le cadre du mécanisme de change européen) entre le franc et le mark, et renoncer officiellement à toute dévaluation. L'adoption d'une marge de fluctuation plus étroite pour la parité franc-mark au sein du SME devrait être annoncée conjointement par la France et l'Allemagne.

Le député du Rhône (apparenté UDC) a d'autre part défendu la candidature de la ville de Lyon pour le siège de la future Banque centrale européenne (BCE). Il a été poliment écouté par des Francfortois, très sensibles sur ce sujet tant ils sont intimement convaincus que la BCE doit s'installer, ici, à côté de la Bundesbank.

E. L. B.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Production industrielle : –2 % en septembre.** – La production industrielle de l'Allemagne de l'Ouest a diminué de 2 % en septembre par rapport à août, a annoncé, lundi 2 novembre à Bonn, sur la base de chiffres provisoires, le ministère de l'économie. L'indice global de la production industrielle corrigé des variations saisonnières est ainsi passé de 119,2 en août à 116,8 points en septembre (base 100 = 1985). En juillet 1992, l'indice était de 119,0 points.

ÉTATS-UNIS

• **Dépenses de construction : + 1,3 % en septembre.** – *Les dépenses de construction ont augmenté aux Etats-Unis de* 1,3 % au mois de septembre, soit leur plus forte augmentation en cinq mois. En publiant ces chiffres, lundi 2 novembre, le département américain du commerce a en revanche corrigé à la baisse (– 1,1 % contre – 0,8 % précédemment) les dépenses de construction du mois d'août, soit le plus mauvais résultat depuis novembre 1991. Au mois de septembre, les dépenses de construction ont atteint 428,5 milliards de dollars (2 223 milliards de francs) en rythme annuel corrigé des variations saisonnières contre 422,8 milliards en août (2 198 milliards de francs).

COMMUNICATION

L'attribution de la partie disponible du réseau de l'ancienne Cinq

Le projet de chaîne éducative Eurêka TV est assuré d'un capital de 50 millions de francs

Piloté par M. Jean-Louis Missika, Eurêka TV est le plus abouti des projets de chaîne éducative à destination du canal Cinq. La grille est peaufinée, et le capital (50 millions de francs) largement souscrit.

Que le CSA se décide à attribuer la partie disponible du réseau de La Cinq (1 heure-19 heures) à un projet de chaîne éducative, et Eurêka TV a toutes les chances de figurer au rang des heureux élus. Piloté par M. Jean-Louis Missika, ancien directeur du SID (Service d'information et de documentation, rattaché au premier ministre), Eurêka est actuellement le dossier le plus abouti tant au plan politique qu'au plan financier.

Depuis quelques jours, le capital de départ (50 millions de francs) est bouclé avec les apports des chaînes publiques (France 2 et France 3 mettent plus de 3 millions de francs chacune), mais aussi des chaînes privées (Canal Plus et M 6 apportent 2,45 millions de francs chacune), et de certaines chaînes étrangères comme Ontario TV (Canada), Discovery Channel (Etats-Unis) et la Télévision suisse romande (TSR).

Outre l'audiovisuel, sont présents dans le capital d'Eurêka des éditeurs comme Le Seuil, Bayard, Gallimard, Belin, ainsi que des groupes financiers comme la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) ou le Crédit agricole. En ce qui concerne l'exploitation, Eurêka TV est également assuré de la participation financière des ministères de l'éducation nationale et du travail et de la formation professionnelle.

Sur un budget de 545 millions de francs prévu en 1993, ces deux ministères verseront 450 millions de francs. Le reste proviendra des *régions, mais aussi de conventions* de parrainage et de coproduction passées avec un certain nombre de groupes industriels comme Thomson, France Télécom, Bull, Rhône-Poulenc, les Assurances générales de France, le Crédit agricole...

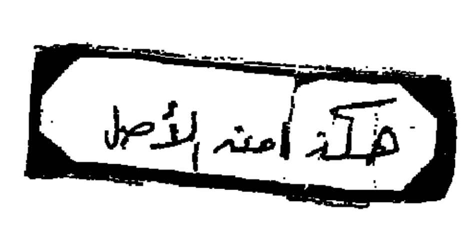
Des programmes de nuit

Enfin, pour ce qui est des programmes, la grille d'Eurêka débutera à 7 h 30, par un magazine destiné au monde agricole, suivi d'un magazine d'informations-service sur l'emploi. Des programmes de langues étrangères seront diffusés de 8 h 15 à 8 h 45 et de 13 heures à 13 h 30 (le dimanche matin de 7 h 30 à 9 heures). En semaine, *sauf le mercredi*, jour de congé scolaire, des programmes éducatifs seront destinés aux écoles, collèges et lycées. *De 17 h 30* jusqu'à 19 heures, des documentaires permettront d'assurer une transition avec Arte. Le mercredi et les fins de semaine, des programmes de culture générale (documentaires, magazines sur le cinéma, l'économie...) toucheront un public plus large que celui des établissements scolaires. A partir de fin 1993, des programmes de nuit seront mis au point à destination notamment des *téléspectateurs* ayant un besoin de formation professionnelle. M. Jean-Louis Missika table sur un montée en puissance de sa grille tout au long de l'année 1993.

L'issue de la compétition demeure toutefois inconnue. Malgré la solidité financière du projet Eurêka, il n'est pas exclu que le CSA *décide de surseoir à toute* attribution de canal. Histoire de prouver sa réelle indépendance politique. Pareil coup d'éclat ne serait cependant pas dénué de dangers pour le CSA lui-même. D'autre part, en cas de victoire, Eurêka court le risque, si l'opposition est victorieuse aux législatives de mars 1993, de voir annulée son autorisation d'émettre, en même temps que celle d'Arte. L'absence d'unanimité au sein de l'opposition UDF-RPR milite cependant en faveur de la poursuite du projet. Enfin, il n'est pas exclu que des regroupements aboutissent, notamment avec le projet de M. Jean-François Minne, TV 92.

YVES MAMOU

□ ***956 000 abonnés aux réseaux câblés de télévision.*** – Selon l'Association des villes câblées (AVICA), la France comptait fin septembre 956 344 abonnés (dont 678 863 abonnés individuels) à l'un des 151 réseaux câblés recensés. Ce qui *représente une progression de 40 %* en un an et un taux de pénétration de 21,5 %, sur un total de 4,47 millions de logements commercialisables (dont 3 millions pour le «plan câble» lancé il y a juste dix ans, le 3 novembre 1982). Les principaux opérateurs sont les groupes Générale des eaux (364 198 abonnés), Communication-Développement (273 724) et Lyonnaise-Communication (171 979).



ÉCONOMIE

La Slovénie se lance à l'assaut de l'Europe

La Slovénie, autrefois la République la plus prospère de Yougoslavie, tente de transformer son économie

LJUBLJANA

de notre envoyée spéciale

L'ex-Yougoslavie vit un automne bien étrange. Alors que la Bosnie s'enfonce dans une guerre meurtrière, en Slovénie, les membres de la Bourse de Ljubljana sont réunis en séminaire. Au programme, gestion de portefeuilles, simulations de cotations, tournoi de tennis et essais des derniers modèles d'automobiles BMW. La petite Slovénie, qui a quitté officiellement la Fédération yougoslave le 25 juin 1991, déclenchant un conflit-éclair avec l'armée fédérale, se trouve aujourd'hui bien loin de la guerre, même si la frontière croate est toute proche.

Les deux millions d'habitants revendiquent aujourd'hui fortement leur identité. *«La Slovénie, un nouvel État du côté ensoleillé des Alpes»*, proclament de luxueuses plaquettes publicitaires. Formellement, c'est la première fois que le peuple slovène est indépendant, quittant la monarchie autrichienne avec la première guerre mondiale pour participer à la République socialiste de Yougoslavie après la seconde.

Les responsables slovènes tiennent à faire savoir que la Yougoslavie appartient au passé. *«La Bosnie est loin d'ici. Nous n'avons rien à voir avec la Yougoslavie»*, déclare le ministre de l'information, M. Jelko Kacin. A admirer les églises baroques de Ljubljana, discuter dans les bars à la mode, sillonner les contrées alpines du nord du pays, regarder de loin la guerre à la télévision, on le croit volontiers.

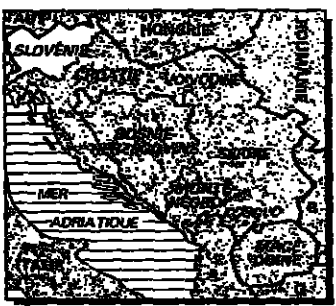
A étudier la situation économique, visiter les entreprises «à capital social», écouter les conversations sur la Croatie, croiser des réfugiés bosniaques, cela n'a plus rien d'évident. L'indépendance de la Slovénie se passe encore dans la douleur. L'économie slovène était de loin la plus prospère de l'ex-Yougoslavie. *«Nous n'étions que 8 % de la population de la Fédération, mais fournissions plus de 15 % du revenu national et 25 % des exportations totales»*, répètent inévitablement les responsables du pays. En l'espace de trois ans, le pays a beaucoup perdu. Ses marchés de l'Est, l'Union soviétique et ses satellites d'abord, puis, surtout, le territoire de l'ancienne Yougoslavie. Celui-ci représentait 40 % des échanges avant la guerre, moins de 20 % au cours de l'été. Aujourd'hui, il faut conquérir la CEE ainsi que les nouvelles économies de l'Est, créer un lien entre l'Europe occidentale et les Balkans. Malheureusement, la Yougoslavie est en guerre, l'Est subit une très grave crise économique et, dans la CEE, le climat est pour le moins morose.

La percée du tolar

Dans ce contexte, les responsables slovènes entendent créer une zone économique la plus stable possible, au moyen d'une politique monétaire rigoureuse, et transformer les entreprises du pays afin de les rendre concurrentielles sur le marché mondial. En dehors de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), la Slovénie n'est toujours pas membre des grandes institutions monétaires internationales, le FMI notamment, car la question du partage de la dette de l'ex-Yougoslavie n'a toujours pas été réglée.

Quelques mois après son indépendance, en octobre 1991, la Slovénie a choisi de créer son propre espace monétaire, abandonnant le dinar yougoslave pour se doter du tolar. Un nom choisi en référence à l'unité monétaire utilisée pendant plusieurs siècles en Europe centrale. Les nouveaux billets, très «design», introduits en octobre en remplacement des coupures provisoires de 1991, sont la fierté des habitants. Une opération réussie, la première de ce type dans les nouveaux Etats européens, même si des problèmes de surévaluation apparaissent nettement.

Aujourd'hui, le taux de change est stable vis-à-vis du mark, et les réserves de change, pratiquement nulles il y a un an, dépassent 1 milliard de dollars (soit un quart environ des exportations annuelles). L'inflation est contenue, en cette fin d'année 1992, à un rythme de 20 % annuellement, et le budget est en équilibre. La monnaie slovène, bien que non convertible, s'est nettement appréciée par rapport aux autres devises de l'ex-Yougoslavie.



Du côté des réformes de structure, en revanche, la situation évolue très lentement. Malgré la grande autonomie déjà octroyée aux entreprises à l'époque de la Yougoslavie, l'ouverture de ces dernières sur les économies occidentales, aucune loi de privatisation n'a été adoptée. L'existence de 23 ministères, 13 principaux partis politiques (85 au total), et 3 chambres parlementaires, dans une capitale de moins de 300 000 habitants, ne facilite pas les prises de décision rapides. *«Nous sommes pratiquement le seul pays de l'Est sans loi de privatisation, donc sans actions, et pourtant c'est à la Bourse de Ljubljana que les transactions sont les plus élevées... c'est ridicule»*, déclare le jeune président de la Bourse, M. Drasko Veselinovic.

Résultat, ce sont essentiellement des obligations d'Etat et des collectivités locales qui se négocient autour de la petite corbeille, au huitième étage d'un immeuble commercial. Deux projets de lois de privatisation ont été présentés depuis un an et demi, l'un davantage centré sur la vente directe des entreprises, l'autre inspiré par l'économiste américain Jeffrey Sachs, axé sur la distribution de coupons. Cette semaine, un nouveau projet complexe, associant distribution et vente de participations aux employés, aux dirigeants, à la population et aux investisseurs, doit être discuté au Parlement.

Mais personne ne se risque à anticiper un vote positif avant les élections présidentielle et législatives du 6 décembre. En attendant, des privatisations plus ou moins sauvages interviennent périodiquement, surtout sous la forme de rachat par les dirigeants. Le gouvernement a promis de réexaminer la légalité de ces opérations... une fois le projet de privatisation adopté. Alors, *«il risque de ne plus rien rester à privatiser»*, commente un expert occidental.

La fin de la propriété sociale

La Slovénie est un cas très particulier, plaide M. Josip Skoberne, de la chambre de commerce, car, en raison du concept de «capital social» – pilier du modèle yougoslave – *«les employés et les dirigeants pensent tous que l'entreprise leur appartient déjà... Or, la véritable question est de savoir qui prendra le contrôle»*. Des privatisations sont déjà possibles sous forme de rachat par des firmes étrangères, rappelle-t-il, mais 85 % des employés vivent encore sous le régime de la propriété sociale.

«Il faut abandonner un système qui a beaucoup donné, les gens ont bien profité», rappelle M. Bernard Coursat, directeur général de Renault en Slovénie. Effectivement, sous l'ancien régime, les conseils ouvriers avaient une grande marge de manœuvre financière, obtenant des fonds aussi bien des autorités que des banques, dont leurs entreprises étaient les principales actionnaires. Aujourd'hui, le système financier est sur-endetté, et l'Etat tente de faire adopter un plan de transformation des dettes en titres du Trésor.

Contrairement à la plupart des Etats libérés du socialisme, la Slovénie s'inquiète déjà ouvertement du capital étranger. Pourtant, les investissements étrangers ont jusqu'à présent été relativement limités. Mais le pays est tellement petit, et tellement proche de l'Autriche et de la Hongrie, que nombreux sont ceux qui affichent leurs réticences. *«Pour l'instant, il n'y a pas de quoi s'inquiéter d'un apport trop important de capital étranger»*, s'exclame ironiquement M. Skoberne. A part une poignée de participations industrielles et des implantations bancaires, les Occidentaux sont encore très discrets.

Malgré la grande liberté laissée par le régime yougoslave aux firmes nationales, et l'existence d'une planification très souple, tous s'accordent à penser que certaines sociétés sont vouées à disparaître, entre 20 % et 30 % du total selon la plupart des estimations. Or, le gouvernement tient à retarder les effets sociaux de la modernisation des entreprises. Après trois années de récession (le PNB a chuté de 15 % en 1991), le taux de chômage a bondi de 1 % à 12 % de la population active, 100 000 personnes étant actuellement sans emploi. Redoutant les conséquences de l'effondrement du marché du travail, l'État a gelé les possibilités de mise en œuvre de la loi sur la faillite. *«Il y aurait déjà 50 000 chômeurs de plus si nous n'avions rien fait pour aider les entreprises»*, souligne le ministre de l'industrie, M. Dusan Cesok.

Les nuages sont déjà suffisamment menaçants. Le conflit yougoslave a créé un afflux de réfugiés de Croatie, puis de Bosnie-Herzégovine. Malgré la fermeture officielle des frontières en août, le nombre de réfugiés augmente toujours et est évalué à 100 000 personnes. Officiellement, les séjours sont provisoires, et l'Etat finance des centres d'hébergement. Mais la plupart des réfugiés ne pourront retourner dans leurs villes d'origine, désormais détruites ou contrôlées par les Serbes ou les Croates.

De plus, la Slovénie commerce pratiquement uniquement, au sein de l'ex-Yougoslavie, avec la Croatie. Car la Serbie fait l'objet d'un embargo international, la Bosnie-Herzégovine est un vaste champ de bataille, empêchant par ailleurs le commerce avec la Macédoine. A terme, les relations économiques devraient reprendre – meilleures avec la Serbie qu'avec la Croatie, – murmure-t-on souvent, et certains songent déjà au rôle que jouera la Slovénie dans la reconstruction des contrées ravagées par la guerre.

Mais la détérioration des relations avec la Croatie est très préoccupante. Un effondrement durable des exportations vers Zagreb serait un nouveau coup dur pour l'économie slovène. Les points de friction sont nombreux, allant des contentieux financiers aux conflits territoriaux et aux droits de pêche, tandis que le dialogue devient visiblement de plus en plus difficile entre le président croate M. Franjo Tudjman, et celui de Slovénie, M. Milan Kucan.

Récemment, la Croatie a imposé des droits de douane de 23 % sur les produits slovènes et de lourdes taxes sur les propriétés slovènes en Croatie. Fin octobre, la Slovénie a riposté par des mesures équivalentes. *«Les Croates taxent lourdement nos biens afin de nous contraindre à les leur vendre»*, affirme Dusan qui, comme la plupart de ses concitoyens, possède une maison sur la côte croate. *«J'emploie 250 ouvriers croates qui viennent chaque jour travailler en Slovénie, et pourtant mes voitures sont taxées en Croatie comme des véhicules étrangers»*, se plaint M. Coursat, dont l'usine de Novo-Mesto se situe à la frontière croate.

Le président Kucan rappelle que *«la Slovénie était en faveur d'une zone de libre-échange dans l'ex-Yougoslavie. Elle avait proposé des accords, qui ont malheureusement été rejetés»*. Pour l'avenir, M. Kucan estime que *«les relations économiques seront construites sur les mêmes bases que celles concernant les Etats étrangers»*. Mais il faudra que les conflits armés cessent dans l'ex-Yougoslavie, que la Slovénie trouve les bases d'une véritable paix avec ses voisins et qu'elle accélère la coûteuse transformation de son économie.

FRANÇOISE LAZARE

VIE DES ENTREPRISES

Numéro deux du sucre en France

Saint-Louis se renforce en achetant deux sociétés

La Générale sucrière, l'un des trois pôles d'activité du groupe Saint-Louis aux côtés d'Euralim (plats cuisinés) et d'Arjomari (papier), vient de consacrer environ 1 milliard de francs au rachat de la Société sucrière de Saint-Germainmont et de la Sucrerie de Guignicourt, deux entreprises qui possèdent la totalité du capital des Sucreries du Nord-Est et près de 47 % de la Sucrerie et raffinerie de Bresles.

Cette acquisition annoncée lundi 2 novembre permet au groupe *d'augmenter sa capacité de production* de 200 000 tonnes pour avoi*siner les 900 000 tonnes et de porter* sa part dans les quotas français aux*quels sont soumis* les producteurs de betterave de 15 à 20 %.

Le financement ne devrait pas poser de problèmes à la Générale sucrière, dont les dettes sont extrêmement faibles (90 millions de francs) comparées aux 5,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 451 millions de francs de résultats courants.

Le groupe, qui *emploie* 3 600 personnes, ajoute ainsi trois usines aux six *qu'il* possède *déjà en France.* Depuis plusieurs mois, le numéro deux français du sucre, derrière Eridania-Béghin Say (groupe Ferruzzi), cherchait à se renforcer dans ce secteur, où les opportunités se font plus rares, le processus de concentration étant bien engagé. Mais ce mouvement pourrait de nouveau reprendre dans la perspective du renouvellement du règlement sucrier européen. Les discussions, qui devraient s'engager en 1993, pourraient déboucher sur un recul du prix de la betterave, rendant plus difficile la compétitivité de certaines petites unités indépendantes. Contrairement à d'autres pays de la CEE, la France ne devrait pas trop en souffrir.

Enfin, cette acquisition devrait *renforcer la structure d'Eurosucre,* société qui gère les réseaux commerciaux *de la Générale sucrière et* de Sucre Union, un groupement de producteurs indépendants dont *sont* justement actionnaires les deux entreprises qui viennent d'être acquises. Or, avec près de 12 % de la production européenne, Eurosucre se situe au troisième rang derrière Eridania Béghin Say (14 %), l'allemand Südzucker (13 %) et devant le britannique Tate and Lyle (11 %).

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHATS

□ ***André reprend la chaîne Vetland.*** – Le groupe André se renforce *dans la distribution discount* d'habillement en rachetant aux Galeries Lafayette la société Vetland, qui regroupe plus de 70 magasins en périphérie urbaine et réalise un chiffre d'affaires d'environ 450 millions de francs. Lancé il y a deux ans, Vetland affiche une perte de 37 millions en 1991. Cette acquisition place André en tête du secteur avec plus de 200 magasins et un chiffre d'affaires proche des 2 milliards avec ses enseignes, la Halle aux vêtements créée en 1984 et Spot acquis en 1991. Le réseau de distribution de vêtement discount a toujours été très rentable *pour* le groupe contrairement aux chaînes de magasins en centre-ville *comme* Caroll ou Creeks.

□ **Rhône-Poulenc cède l'unité Rhodiamul de Tarragone à Hoechst.** – Rhône-Poulenc vient de céder une des unités de production de copolymères de sa filiale Rhodiamul, située à Tarragone, à Hoechst Iberica, la filiale espagnole du groupe chimique allemand. L'usine de Tarragone réalise un chiffre d'af*faires annuel de 40 millions de* francs pour une production de *9 000 tonnes de copolymères d'acé*tate de vinyle et d'éthylène desti*nés aux marchés de la peinture,* des adhésifs et du textile. Parallèlement, *Rhône-Poulenc renforce un* autre site de Rhodiamul, situé à Asua près de *Bilbao*, et *spécialisée* dans les émulsions d'acétates et de dérivés acryliques destinées aux marchés locaux de la peinture, des colles et du bâtiment.

□ **CarnaudMetalbox et LMG Group renforcent leur filiale Impetus Packaging Ltd.** – CarnaudMetalbox (emballage) et l'anglais *LMG Group ont décidé de renforcer* leur filiale commune (à 50/50) *Impetus Packaging Ltd en lui faisant* acquérir la société espagnole *Bioplast jusqu'alors détenue par...* CarnaudMetalbox. Cette acquisition va permettre à la société Impetus Packaging Ldt, implantée à Corby en Grande-Bretagne, de se placer au premier rang des producteurs européens de bouteilles et de préformes en PET (plastique rigide) avec un chiffre d'affaires annuel de 830 millions de francs. Implantée à Valence, Bioplast SA est le troisième producteur espagnol de bouteilles et préformes en PET destinées à l'industrie alimentaire.

PRODUIT

□ **Air Inter lance un programme de fidélisation.** – La compagnie Air Inter lance, à l'instar d'Air France en juin, un programme de fidélisation. Dès le 1er novembre, les abonnés et les voyageurs payant plein tarif pourront par un système de capitalisation de points obtenir des vols gratuits. Un capital de 300 points accumulé sur une période de douze mois maximum donnera droit à un billet gratuit pour un aller simple direct sur le réseau métropolitain du groupe Air France sur présentation de la carte «Fréquence plus Air Inter».

PLAINTE

□ ***La Vie claire : des petits actionnaires saisissent la justice.*** – Plusieurs *petits actionnaires de la* société La Vie claire, appartenant au groupe *Bernard Tapie Finance* (BTF), ont saisi lundi 2 novembre le *procureur de la République* de Créteil afin d'obtenir une analyse précise de *la situation de cette* entreprise. Ces actionnaires, au nombre de 80, qui se *sont* constitués en association, affirment représenter environ 2 % du capital de la société dont BTF détient 97,4 % des actions. *Ils* reprochent aux dirigeants de La Vie claire de ne pas avoir répondu à des questions qu'ils ont posées sur *«le passé, le présent et l'avenir»* de la société, indique l'association. La Vie Claire est retournée en août dans le giron du groupe Tapie après l'annulation de la vente à l'homme d'affaires lyonnais Pierre Boton (*le Monde* du 22 août).

EMPLOI

□ **Chausson : confirmation de la suppression de 1 285 emplois.** – La direction de Chausson a *confirmé*, lundi 2 novembre au cours d'une *réunion* du comité d'entreprise, la suppression en 1993 de *1 285 emplois sur 4 200 salariés* (*le Monde* du 30 octobre). Ces *suppressions de postes concernent* en particulier l'établissement de Creil (*1 104 emplois supprimés sur* 2 500) en raison de l'arrêt au cours *du premier semestre* 1993 *de la* production de la 205 dans cette usine. Les *autres suppressions* d'emplois se répartissent entre les établissements de Gennevilliers (161) et du siège d'Asnières (20).

□ ***ICI va fermer deux usines de*** **chlore en Grande-Bretagne.** – Le groupe *britannique Imperial* Chemical Industries (ICI) a annoncé *lundi 2 novembre la fermeture* de deux usines de chlore en Grande-*Bretagne au milieu de l'an pro*chain, qui entraînera la perte de *100 emplois. Les deux usines* situées dans le Lancashire ont une *capacité de 80 000 tonnes par an.* Leur fermeture résulte de l'érosion *de la compétitivité internationale* d'ICI sur le marché des produits alcalino-chlorés, *en raison* de la hausse des prix de l'électricité en Grande-Bretagne.

RÉSULTAT

□ **Olipar : perte semestrielle de 761 millions.** – Olipar, holding de M. Christian Pellerin, a annoncé lundi 2 novembre une perte consolidée semestrielle (part du groupe) de 761 millions, après prise en compte de sa quote-part dans les résultats de Lucia. *Le* 29 octobre dernier, le conseil d'administration d'Olipar avait donné son accord à la participation du holding au plan de sauvetage de Lucia à hauteur de 120 millions en capital et de 30 millions en obligations convertibles. Olipar conserve la propriété des terrains de Saclay, *diverses* participations dont celle dans Radio Nostalgie *et une trésorerie* disponible de 250 millions, a indiqué le holding. *Son endettement* obligataire et bancaire s'élève à 450 MF.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 novembre ↑

Gain sensible

Fermée lundi en raison de la Fête *des morts, la Bourse de Paris donnait* un petit coup de chapeau mardi 3 novembre à la baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque de France la veille. En hausse de *1,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40* affiche une heure plus tard un gain de 1,53 %. Aux alentours de 13 h 30, les valeurs françaises s'appréciaent en moyenne de 1,8 %.

La baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque de *France (10,25 % prise en pension et* 9,35 % appel d'offres), considérée par les milieux financiers comme un « geste plus politique qu'économique », est certes saluée mais elle était *largement anticipée par les marchés.* En conséquence, le MATIF monte mais sans être à la mesure de l'événement s'il avait été plus important ou inattendu. S'établissant à 110,44 *vendredi en fin de journée, le notion*nel était à 110,58 en début de journée.

La Bourse de Paris était également sensible à la hausse de Wall Street et du dollar qui semblaient jouer la victoire de M. Bill Clinton à l'élection *présidentielle de mardi.*

De toute façon, estiment les *milieux boursiers, quel que soit le* vainqueur du 3 novembre, une hypothèque sera levée dans quelques heures. La machine économique qui manifeste quelques frémissements de reprise (hausse de 1,3 % des dépenses de construction en septembre aux Etats-Unis et retour de l'optimisme chez les directeurs d'achats) devrait repartir, selon les analystes, grâce à une confiance retrouvée.

Parmi les valeurs, on notait le vif recul de l'Institut Mérieux (– 10,1 %) pour 11 000 titres après sa mise en *cause dans la distribution du sang* contaminé en 1985. Baisse sensible également de Dynaction (– 8 %) et d'Au Printemps (– 5,6 %). Un traité de fusion prévoyant l'absorption de *Pinault SA par Au Printemps SA a été* signé lundi 2 novembre par M. François Pinault et M. Jean-Jacques Delort, président du directoire du Printemps. La fusion s'effectuera sur *la parité de 4 actions Au Printemps* pour 9 actions Pinault.

NEW-YORK, 2 novembre ↑

La hausse s'accélère

Le mouvement de hausse s'est accéléré, lundi 2 novembre, une heure avant la clôture à Wall Street, qui a fini sur un gain de plus de trente points grâce à des achats sur programme informatique et à la *publication de statistiques économiques encourageantes à la veille de l'élection présidentielle. Au terme* des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 262,21, en hausse de 35,93 points, soit une progression de *1,11 %.*

VALEURS	Cours du 30 oct.	Cours du 2 nov.
Alcoa	69 5/8	69 1/2
ATT	43 5/8	44 1/8
Boeing	38	37
Chase Manhattan Bank	24	24 3/8
Du Pont de Nemours	48 3/8	49
Eastman Kodak	40 7/8	41 3/8
Exxon	61 1/4	60 1/4
Ford	38 1/2	38 3/8
General Electric	76 5/8	78 1/2
General Motors	30 3/4	31 7/8
Goodyear	69	69 7/8
IBM	68 7/8	68 7/8
ITT	65 1/8	65 1/2
Mobil Oil	63	62 1/5
Pfizer	75 1/2	77 1/8
Schlumberger	63 1/2	64 1/4
Texaco	60	60 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 1/2	121 3/4
Union Carbide	14 3/4	14 7/8
United Tech.	46 1/2	46 7/8
Westinghouse	12 7/8	13 1/4
Xerox Corp.	74 1/4	75 3/8

LONDRES, 2 novembre ↑

Progression en fin de séance

Les valeurs se sont réveillées lundi 2 novembre en fin de journée à la Bourse de Londres dans le sillage de Wall Street pour terminer sur une *nette hausse, après un début de* séance morose. L'indice Footsie des cent valeurs principales a clôturé en hausse de 29,5 points à 2 687,8 points, soit une avance de 1,1 %. *Le volume des échanges* s'est légèrement contracté à 557,8 millions contre 567,1 millions vendredi.

TOKYO, 3 novembre

Clos

Tous les marchés financiers et boursiers japonais ont chômé mardi 3 novembre en raisons de fêtes locales.

Vers la création d'une agence pour recenser et indemniser les porteurs de titres russes

M. Eric Raoult (RPR), *président* du groupe parlementaire d'études sur le remboursement de la dette russe, a annoncé, jeudi 29 octobre, qu'il demanderait, à l'occasion de l'examen du budget des affaires étrangères, la création d'une agence nationale pour le recensement et l'indemnisation *des porteurs d'emprunts russes.* M. Raoult a précisé devant le *Groupement national de défense* des porteurs de titres russes, qu'il *interrogerait le ministre des* affaires étrangères, M. Roland *Dumas, mardi 3 novembre, lors* du débat budgétaire. M. Raoult a *également indiqué qu'il demanderait* au gouvernement d'*«inscrire à l'ordre du jour de cette session parlementaire».*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4435	4499	Interm. Computer	110	. .
B.A.C.	23 70	. . .	I.P.B.M.	50 80	. .
Boiron (Ly)	504	509	Locamic	70	. .
Boisset (Lyon)	227	. .	Matra Comm.	295 70	. . .
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	815	810	Molex	140	. . .
Calberson	184 90	185	N.S C. Schlumberger	760	770
Cardif	760	760	Publ.Filipacchi	380	370
C.E.G.E.P.	155	158	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	260	.
C.F.P.I.	257	. .	Select Invest (Ly)	66	
C.N.I.M.	950	925	Serbo	150	150
Codetour	256	. . . .	Sopra	295	295
Conforama	. . .	. . . .	TF1	320	322 10
Creeks	115	. . . .	Thermador H. (Ly)	330	330
Dauphin	178	. . .	Unilog	245	242
Delmas	950	960	Viel et Cie	95	95
Demachy Worms Cie	350	. . . .	Y. St-Laurent Groupe	829	811
Devanlay	928	. . .			
Deville	99 90	100			
Dolisos	110	108			
Editions Belfond	200	200			
Europ. Propulsion	169	169			
Finacor	108	. . . .			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	.			
G.I.M.	450	435			
Gravograph	121	125 50			
Guintoli	720	. . .			
I.C.C.	153	150			
Idianova	42 95	54 75			
Immob. Hôtelière	1040	1050			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 117 989

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,44	111,26	111,38
Précédent	110,52	111,22	111,38

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
110	0,81	2,02	0,32	0,83

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 23 380

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 745	1 753	1 765
Précédent	1 730	1 743,50	1 766

CHANGES

Dollar : 5,3065 F ↓

Le dollar s'*inscrivait* en forte hausse mardi 3 novembre, dopé par la perspective de l'élection de Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,32 francs contre 5,2710 francs lundi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	2 nov.	3 nov.
Dollar (en DM)	1,5478	1,5665
TOKYO	2 nov.	3 nov.
Dollar (en yens)	123,69	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (3 nov.)	9 1/2-9 9/16 %
New-York (2 nov.)	3 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*	30 oct.	2 nov.
Valeurs françaises	99,80	Clos
Valeurs étrangères	85,40	Clos
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	460,90	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 742,40	Clos
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	30 oct.	2 nov.
Industrielles	3 226,26	3 262,21
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	30 oct.	2 nov.
100 valeurs	2 658,30	2 687,80
30 valeurs	1 963,80	1 996,10
Mines d'or	73,20	73,20
Fonds d'Etat	94,44	93,76
FRANCFORT	30 oct.	2 nov.
Dax	1 492,32	1 472,57
TOKYO	2 nov.	3 nov.
Nikkei Dow Jones	16 853,36	Clos
Indice général	1 280,44	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3310	5,3360	5,4110	5,4190
Yen (100)	4,3145	4,3203	4,3780	4,3866
Ecu	6,6500	6,6550	6,6362	6,6476
Deutschemark	3,3866	3,3871	3,3911	3,3938
Franc suisse	3,7916	3,7979	3,8210	3,8300
Lire italienne (1000)	3,9525	3,9600	3,9019	3,9134
Livre sterling	8,1850	8,1950	8,2298	8,2455
Peseta (100)	4,7628	4,7694	4,7097	4,7220

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 3/4	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 3/16	10 5/16	9 11/16	9 13/16
Deutschemark	8 7/8	9 1/16	8 7/8	9 1/16	8 3/8	8 9/16
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4
Lire italienne (1000)	14 5/8	15 1/8	14 3/8	14 7/8	13 5/8	14 1/8
Livre sterling	8	8 1/8	7 7/16	7 9/16	6 7/8	7
Peseta (100)	13 7/8	14 1/8	13 3/4	14	13 5/8	13 7/8
Franc français	9 1/2	9 5/8	9 9/16	9 11/16	9 5/16	9 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4890	C.N.E 3%	4945	4880	4910	- 0 71
802	B.N.P. T.P.	805	805	819	+ 0 62
795	Cr Lyon. T.P.	800	810	812	+ 1 50
1665	Renault T.P.	1615	1615	1602	- 0 80
1845	Rhone Poul. T.P.	1850	....	....	....
1019	Saint Gobain T.P.	1019	1020	1016	- 0 29
790	Thomson T.P.	797	....	....	....
530	ACCOR	548	556	565	+ 3 10
735	Air Liquide	750	755	753	+ 0 40
635	Alcatel-Alsthom	640	650	652	+ 1 88
1440	Als.Superm.	1400	1400	1400	....
240	A L S P I	245	254	251	+ 2 45
410	AGF Sté Centrale	410	410	415	+ 1 22
124	Avenir H. Média	108	108	108	....
815	Axa (ex Cie Midi)	844	847	859	+ 1 78
147	Bafip	146 10	145	146	- 0 07
60	Bail-Equipem.	74 40	74	75	+ 0 81
610	Bail Investiss.	629	625	625	- 0 64
370	Bancaire	359 90	372	370 10	+ 2 83
630	Bazar H.-V.	608	612	612	+ 0 66
1210	Berger (M)	1200	1230	1245	+ 3 75
390	Bertrand Faure	400	400	400	....
855	Bic	860	868	865	+ 0 58
1050	B.I.P.	1056	1055	1060	+ 0 47
184	BIS	156	162	158	+ 1 28
355	B N P (CI)	368	370 20	370 50	+ 0 68
525	Bollore Tech.	501	503	503	+ 0 40
3080	Bongrain	3235	3230	3200	- 1 08
470	Bon-Marché	479	478	475 50	- 0 73
485	Bouygues	469 90	475	474 30	+ 0 94
86	BP France	86 20	89 75	89	+ 3 25
965	B S N	990	1005	1010	+ 2 02
990	Canal Plus	960	980	973	+ 1 35
170	Cap Gem.S.	163 30	171	170	+ 4 10
171	Carnaudmetalbox	181	183	180 70	- 0 17
2350	Carrefour	2296	2349	2384	+ 3 83
150	Casino	146 10	146 20	148 50	+ 1 64
93	Casino ADP	92 50	92 20	93	+ 0 54
435	Castorama D.I.	455 50	465 80	464	+ 1 87
198	C.C.F.	203 90	205	205 30	+ 0 69
33	CCMC Ly	34 40	34 40	34 40	....
325	C.D.M.E.	337	331	339	+ 0 59
136	C.E.G.I.D.	140	136 10	136 10	- 2 79
39	Cerenest (Ny)	65 50	65 50	65	- 0 76
270	C.E.P. Comm.	288 80	288	288	- 0 28
77	Cerus	76 70	77	75 20	- 1 96
850	Cetelem	864	890	883	+ 2 20
189	CF Inc	189	....	....	....
230	CGI Info	226	227	231	+ 2 21
890	C G I P	928	949	950	+ 2 37
620	CGP	604	602	602	- 0 33
1220	Chargeurs S A	1150	1170	1181	+ 2 70
280	Christian Dior	258 50	271	258	- 0 19
520	C I C A (M)	530	503	503	- 5 09
285	Cinemas franc.	280	270	271	- 3 21
480	Clarins	530	527	515	- 2 83
360	Club Méditer.	374 40	375	377 30	+ 0 77
670	Colas	680	679	740	+ 8 82
194	Cpt. Entrep.	222 90	219	226	+ 1 39
1140	Compt Mod.	1172	1185	1177	+ 0 43
194	CPR (Paris Réo.)	210	214	216 20	+ 2 95

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
845	Créd. Foncier	859	869	846	- 1 51
300	Crédit Loc France	303 50	305	308	+ 1 48
420	Cr Lyon (CI)	400	383 20	396	- 1 00
1020	Credit Nat.	1070	1060	1068	- 0 19
365	CSEE	380	400	380	....
2950	Damart	3000	3000	3050	+ 1 67
345	Dassault Aviation	351	370	356 10	+ 1 45
157	Dassault Electr.	155	154 80	156 40	+ 0 90
1470	De Dietrich	1451	1451	1480	+ 2 00
470	Degremont	470	476	475	+ 1 06
52	Dév.P.d.C.(Li)	53	53	52 90	- 0 19
67	Dév.R.Sud-Est	71	72	71 50	+ 0 70
275	D M C	287 50	292 10	295	+ 2 61
395	Docks France	400	396	401	+ 0 25
140	Dynaction	125	132	115	- 8 00
1950	Eaux (Gle)	1876	1900	1886	+ 0 53
800	E.B.F.	793	790	790	- 0 38
305	Ecco	340	344	355	+ 4 41
350	Elf Aquitaine	350	355 70	354 50	+ 1 29
1080	ElfSanofi(ExSanofi)	1029	1060	1060	+ 3 01
245	Esp-Elf (Certif)	245	247	248 50	+ 1 43
630	Eridania-Beghin	611	625	620	+ 1 47
345	Essilor	370	369	372	+ 0 54
167	EssilInt.(DP)	173	177	180	+ 4 05
730	Esso	756	760	758	+ 0 26
1030	Eurafrance	1140	1140	1140	....
445	Euro RSCG	446	450	445	....
74	Eurodisneyland	78	79 30	79 80	+ 2 31
860	Europe 1	830	818	817	- 1 57
30	Eurotunnel	29 80	30 50	30 40	+ 2 01
1450	Exor	1450	1450	1460	....
100	Finextel	105	106	105	....
240	Fives Lille	231	238	233	+ 0 87
....	Fougerolle	798	799	799	+ 0 13
3250	Fromager. Bel	3280	3320	3320	+ 1 22
1600	Gal.Lafayette	1680	1795	1705	+ 1 49
295	G.A.N.	287 50	289 70	291	+ 1 22
425	Gascogne (B)	395	391	385	- 2 53
1000	Gaz et Eaux	1130	1185	1185	+ 4 87
650	Geophysique	810	815	810	....
690	Groupe André SA	710	710	680	- 4 23
435	Groupe Cité	465	455	454	- 2 37
285	GTM-Entrep.	267	268	272	+ 1 87
1510	Guyenne-Gas.	1570	1573	1573	+ 0 19
107	Hachette	106 30	108	107 90	+ 1 51
410	Havas	406 80	423	422 10	+ 3 78
230	Idia	231 10	231	231	- 0 04
280	Imétal	283 10	295	298	+ 5 26
100	Immob. Phénix	126 70	120 50	123	- 2 52
88	Ingénico	96	97 10	98	+ 2 08
7390	Inst. Mérieux	7740	7000	8960	- 10 0
380	Interbail	380	381	389	+ 2 37
410	Intertechnique	360	355 50	363	+ 0 83
690	J. Lefebvre	630	641	694	+ 10 1
460	Klepierre	460	480	460	....
510	Labinal	539	532	527	- 2 23
300	Lafarge	293 90	300 10	307 40	+ 4 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
315	Labon	295	295	293	- 0 68
3750	Legrand	3809	3825	3950	+ 3 70
2030	Legrand (DP)	2100	2130	2200	+ 4 76
162	Legris Industries	141	146	145	+ 2 84
880	Locindus	667	672	670	+ 0 45
3780	L.V.M.H.	3579	3674	3660	+ 2 26
465	Lyon.Eaux/Dumez	480	473	488 80	+ 1 91
43	Majorette Ly	39 80	40	38	- 4 52
285	Mar. Wendel	271	272	270 50	- 0 18
195	Matra	197	200	198 40	+ 0 71
68	Metaleurop	66 50	69	70 30	+ 5 71
31	Métrologie In.	30 50	31 60	31 30	+ 2 62
180	Michelin	192 30	195	193 50	+ 0 62
82	MMB	80 90	80 80	80 80	- 0 12
81	Moulinex	86	89	87	+ 1 16
800	Navig. Mixte	791	794	790	- 0 13
105	Nord-Est	115	117	118	+ 2 61
215	Nordon (Ny)	220 90	210	210	- 4 93
73	Olipar	73	...	....	....
980	Oréal	978	990	982	+ 0 41
330	Paribas	326	331	333	+ 2 15
192	Pechiney Int.	194 50	194	198	+ 1 80
235	Pechiney (CIP)	229	229 90	231	+ 0 87
405	Pernod Ricard	419	426	422 70	+ 0 88
520	Peugeot	515	530	522	+ 1 36
305	Pinault	306	310	302 20	- 1 24
740	Plastic-Omn.	761	762	767	+ 0 79
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	182	180 50	180 50	- 0 82
740	Primagaz	750	740	742	- 1 07
780	Printemps	736	687	695	- 5 57
585	Promodes	529	530	529	....
290	Radiotechn.	289	291	294	+ 1 73
5650	Redoute (La)	5710	5680	5790	+ 1 40
156	Remy Cointreau	163	162	163	....
520	R. Poulenc CIP	511	505	508	- 0 59
46	Rochette(La)	47 50	46	47 50	....
410	Roussel Uclaf	410	410	417	+ 1 71
2790	R. Impér.Ly *	2850	2900	2959	+ 3 82
152	Sade (Ny)	147	148	148	+ 0 68
2050	Sagem	2070	2068	2068	- 0 10
470	Saint Gobain	492 90	499	504	+ 2 25
1060	Saint Louis	1040	1053	1050	+ 0 96
1300	Salomon Ly	1293	1316	1315	+ 1 70
270	Salvepar (Ny)	265	265	265	....
1520	S A T	1450	....	....	....
215	Saul. Chât.	224	228	231	+ 3 13
865	Saupiquet (Ns)	925	910	855	- 7 57
525	Schneider	520	540	550	+ 5 77
10 50	SCOA	11 20	11 10	11 05	- 1 34
300	Scor s.a.	316	315	310	- 1 90
325	S.E.B.	328 50	336	340 10	+ 3 53
410	Sefimeg	409	410	410	+ 0 24
120	Selectibanque	121	122	120	- 0 83
114	Sextant A.	126	130	131 70	+ 4 52
650	S F I M	620	615	610	- 1 61
141	S.G.E.	145	150	151	+ 4 14
405	Simco	417	407	405	- 2 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
570	Sk. Rossignol	679	693	729	+ 7 36
290	Sligos	290	289	285	- 1 72
560	Société Géné.	549	559	560	+ 2 00
36	Sodecco(B)	41	38	40	- 2 44
78	Sodero(Ns)	73	73 10	70	- 4 11
930	Sodexho	950	950	951	+ 0 11
75	Sogenal(Ny)	78	77	78 30	+ 0 38
480	Sogerap	475	477	481 50	+ 1 37
1070	Som-Allib.	1070	1070	1069	- 0 09
370	SOPHIA	377	376	375	- 0 53
815	Sovac	873	874	886	+ 1 49
235	SPEP	239	235	244	+ 2 09
215	Spie-Batignol	216 50	219 50	232	+ 7 16
500	Strafor Facom	528	520	511	- 3 22
230	Suez	243	245	244 40	+ 0 58
1090	Synthelabo	1150	1150	1141	- 0 78
113	Thomson CSF	116 10	115	119 50	+ 2 93
235	Total	243 10	246	245 20	+ 0 86
143	- (certif.)	151	154	153 50	+ 1 66
158 50	[illegible]	158 50	....	....	....
410	U.A.P.	394 90	400 50	404	+ 2 30
184	U F B Locab.	181 20	185	187	+ 3 20
160	U.G.C. DA (Robur)	150	150	150	....
450	U I C	452	450	450	- 0 44
430	U I F	435	435	431	- 0 92
700	U I S	710	....	....	....
370	Unibail	380	370	399	+ 5 00
640	Valéo	655	664	669	+ 2 14
118	Vallourec	124	125	125	+ 0 81
210	Via Banque	213	214	218 50	+ 2 58
240	Worms et Cie	244	235	233 70	- 4 22
1230	Zodiac	1190	1189	1190	...
855	Elf Gabon	857	862	870	+ 1 52
83	Amax	91	94 70	96 50	+ 6 04
155	Amer. Barrick	155	158 50	159 50	+ 2 90
104	Amer. Express	110 50	115 30	114 60	+ 3 71
215	A.T.T.	230 40	235 20	235 20	+ 2 08
98	Anglo Amer C.	98 50	100	98	- 0 51
189	Amgold	194 50	195	196	+ 0 77
179	Banco Santander	184 40	185	185 70	+ 0 70
720	B.A.S.F.	681	700	714	+ 4 85
885	Bayer	880	879	870	- 1 14
42	Blenheim Plc	41 50	41 35	41 40	- 0 24
25	Buffelsfont.	24 95	25	25	+ 0 20
121	Chase Manh.	130	131	131 30	+ 1 00
1890	Daimler Benz	1799	1780	1795	- 0 22
60	De Beers	60 45	60 10	60	- 0 74
2280	Deutsche Bank	2208	2211	2219	+ 0 50
1240	Dresdner Bank	1206	1200	1200	- 0 50
40	Driefontein	39 20	38 30	37 60	- 4 08
235	Du Pont-Nem.	256 30	263 80	263 80	+ 2 93
215	Eastman Kodak	214	220 20	220 10	+ 2 85
9 50	East Rand	9 50	9 55	9 50	....
28	Echo Bay	29	28 40	28 20	- 2 76
144	Electrolux	152	159	159	+ 4 61
101	Ericsson	100 10	102	105	+ 4 90
315	Exxon Corp.	314	324 20	321 20	+ 2 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
198	Ford Motor	200 50	205 60	206	+ 2 74
27	Freegold	28	28 75	28 25	+ 0 89
11 50	Gencor	11 60	11 45	11 25	- 3 02
390	Gén. Elect.	407	418 10	418 20	+ 2 75
166	Gén. Motors	164	170	171 80	+ 4 76
290	Gén. Belgique	298	298	295 10	- 0 97
33	Gd. Métropol.	33 05	33 70	34 20	+ 3 48
45	Guinness	44 75	44 95	44 95	+ 0 45
19	Hanson PLC	19	18 90	18 85	- 0 79
10	Harmony Gold	9 50	9 60	9 60	+ 1 05
280	Hewlett Packard	308	311 10	312	+ 1 30
30	Hitachi	30 20	30 90	30 80	+ 1 99
800	Hoechst	798	790	790	- 1 00
63	Homestak.	65	65 40	65 40	+ 0 62
86	I.C.I.	85	85	84 60	- 0 47
350	I.B.M.	349	367 60	367	+ 5 16
330	I.T.T.	348	349 10	349	+ 0 29
156	Ito Yokado	154 50	156 80	158	+ 2 27
48	Matsushita	47	48	47 90	+ 1 91
215	Mc Donald's	243 50	245	248	+ 1 85
210	Merck	235	240	239 90	+ 2 09
515	Minnesota M.	536	556	556	+ 3 73
35	Mitsubishi	36 05	36 60	36 60	+ 1 53
320	Mobil corp	336	331 70	331 70	- 1 28
315	Morgan J.P.	322 70	336 40	336 50	+ 4 28
3780	Nestlé	3878	3885	3915	+ 0 95
111	Norsk Hydro	108	113	111 60	+ 3 33
64	OFSI	63 80	63 10	62 30	- 2 35
1180	Pétrofina	1329	1335	1365	+ 2 71
395	Philip Morris	407	412	412	+ 1 23
60	Philips	59	57 80	58	..
60	Placer Dome	62 60	63 95	64 05	+ 2 32
265	Procter Gamble	277 10	286 80	284 40	+ 2 63
153	Quilmès	154	..	..	...
14 50	Randfontein	14 25	14	13 50	- 5 26
240	Rhone Poul. Rorer	259 50	260 50	262 40	+ 1 12
430	Royal Dutch	431	438 60	438 30	+ 1 69
52	R T Z	50 85	51 90	51 90	+ 2 06
12 50	Saat.& Saatchi	12 20	12 60	12 55	+ 2 87
19 50	St Helena	19 80	20	19	- 4 04
340	Schlumberger	335	342 50	342 70	+ 2 30
44	Shell transp.	43 75	44	44	+ 0 57
1890	Siemens	1890	1890	1875	- 0 79
173	Sony	168 50	172 80	172 90	+ 2 61
70	Sumitomo Bank	72 50	72 80	72 80	+ 0 41
139	T.D.K.	132 80	138 20	137 60	+ 3 61
44	Telefonica	45 05	46 25	46 75	+ 3 77
23	Toshiba	24 75	25 10	25 10	+ 1 41
560	Unilever	572	575	578	+ 1 05
230	Unn.Techn.	238 90	244 10	244 40	+ 2 30
158	Vaal Reefs	152 50	154 50	155 80	+ 2 16
915	Volkswagen	900	880	900	....
210	Volvo	218	223	230	+ 5 50
63	West. Deep	65	62	61	- 6 15
395	Xerox Corp.	395 80	399 60	403	+ 1 87
105	Yamanouchi	102	104 20	104	+ 1 96
3 62	Zambie Cop.	3 76	3 78	3 67	- 2 39

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,9% 78	....	3 06
10,80% 79/94	102	1 77
Emp.Etat 13,4% 85	104 75	11 64
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	106 85	6 63
OAT 10% 5/2000	110 40	4 38
OAT 9,9% 12/1997	107 30	8 81
OAT 9,8% 1/1996	104 69	7 44
PTT 11,2% 85	107	9 47
CFF 10,30% 86	103 75	7 29
CFF 10,25% nov 90	109 65	6 54
CNA 10 % 1979	101 33	6 34
CNB Bques 5000F	99 40	2 91
CNB Paribas 5000F	97 45	2 91
CNB Suez 5000F	....	2 91
CNI 1/82 5000F	99	2 91
CNT 9 % 86	99 50	4 66
CRH 10,90% déc.85	110 60	8 28
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1058	....
Cerus	2045	....
Alcatel 6 % janv. 89	650	....
Ly. Eaux cv 6,5%	782	....
Thoms. cv 9,2% 86	680	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1539	1580
Arbel	405	419
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	309	308
Bénédictine	2600	....
Bidermann Internat.	465	450
Blanzy Ouest	1100	....
B T P	31	30 30
Cambodge	898	898
Carbone Lorraine	312	315
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	229 50	238 50
C.E.G.F (Frigot.)	700	689
Cerabati Blanzy	289	300
Ceragen	28	29 35
Champex Ny	33 90	....
CIC (CIP)	132 50	133 90
C.I.M.	612	616

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	595	605
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	302 50	300
Concorde	[illegible]	445 80
Constr.Mét.Prov.	13 40	13 40
Crédit Gén.Ind.	80	82
Cr Universel (Cie)	380	380
Darblay	650	....
Delmas Vieljeux	1929	....
Didot Bottin	549	....
Eaux Bassin Vichy	3040	3000
Ecia	278	289
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin CI	479	495
Fidei	375	375
Finalens	287 30	....
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1685	1685
Foncière (Cie)	430	450
Fonc.Lyonnaise	540	567
Foncina	305	306
France I.A.R.D.	322	....
France SA (La)	1192	1212
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	377	378
Genefim	250	248
Gévelot	450	....
G.F.C.	329	330
Groupe Victoire	820	....
G.T.I (Transport)	220	226 50
Immobail	301	301
Immobanque	582	600
Im.Marseillaise	4300	4100
Invest.(Ste Cie.)	3050	3050
Lambert Frères	....	....
Lille Bonnières	931	935
Locafinancière	420	....
Louis Vuitton	618	680
Louvre	2034	2044
Lucia	365	....
Machines Bull	22 50	22 05
Mag.Uniprix	189	172
Magrans	640	....
Métal Déployé	360	....
Mors	43	43 70
Navigation (Nle)	174	169
Optorg	227 50	227
Oréal (CI)	498	496 50
Origny-Desvroise	547	....
Palais Nouveauté	1300	1235
Paluel Marmont	500	....
Parfinance	153	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	169	185
Parthena Invest.	253 10	370
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	870	840

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	350	350
Promodès (CI)	386	....
Publicis	540	540
Rochefortaise	115	....
Rosario	133 10	128
Rougier	197 50	198
S.A.C.E.R.	425	425
S.A.F.A.A.	211	209
S.A.F.I.C Alcan	160	....
Saga	355	365
Saint Dominique (F.)	109 90	110
Salins du Midi	540	545
Savoisienne M.	140	....
S.C.A.C.	880	....
Senelle	515	520
S.Fond.Part.(M)	130	....
Silic	506	518
Sievim	88	90
S.I.P.H.	101	100
S.M.C.I.	100	....
Sofal	480	....
Sofio	185	185 30
Sofical	1015	970
Softsam (ex Sinam)	66 50	....
Sofragi	2050	....
Soudure Autogène	563	575
Sovabail	272	272
Stemi	579	....
Taittinger	2000	2090
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	206	209
Ufiner	1010	....
Vicat	480	460
Viniprix	1520	....
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie.	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Sico	380	376
Alcan Aluminium	81 90	....
American Brands	219	215
Arbed	440	....
Asturienne Mines	79 10	78 50
Banco Popular Espa.	439	445
B.Reglements Int.	22010	22500
Can.Pacifique	59 75	....
Chrysler Corp.	144 80	146
C I R	4 40	....
Commerzbank	825	810
Dow Chemical	291	295 80
Fiat	16 20	....
GBL (Brux Lamb.)	410	418
Gevaert	830	....
Glaxo Holdings Ltd	68 50	70
Goodyear Tire	352	....
Grace and Co (WR)	178 50	....
Honeywell Inc. Inc	356	....
Johannesburg	56 65	...
Koninklijke Pakhoed	77 70	....
Kubota	22	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	78	75
Olivetti priv.	5 35	....
Pfizer Inc.	395	418
Ricoh	23	22
Robeco	277 70	278 80
Rodamco NV	130 80	130 90
Rolinco	275 80	277 40
Saipem	4 40	...
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	65	....
Tenneco Inc.	197 50	....
Thorn Electrical	60	60
Toray Ind.	22	....
West Rand Cons.	4 20	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	727	....
Calcophos	74	74
C G H Cogenhor	8	..
Coparex	600	598
Drouot Assurances	....	..
Electro-Banque	....	....
Europ. Accum.	78	...
Europ Soutiens Ind.	12 20	....
Gachot S.A.	41	43
Guy Degrenne	355	....
Lecteurs du Monde	166	....
Nicolas	1050	....
Particip. Parcier	300	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	234 80	233 10
St-Gobain-Emballage	1600	1620
Schlumberger Ind.	555	545
S.E.P.R.	1440	1440
S.M.T. Goupil	1	1
S.P.R. act. B	225 50	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 3/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 215	....	4 9	5 4
Ecu	5 660	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 300	....	328	348
Belgique (100 F)	16 486	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 480	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 969	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	88 270	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 173	....	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 612	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	379 830	....	368	388
Suède (100 krs)	90 070	....	85	93
Norvège (100 k)	83 240	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 216	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 774	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 795	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 198	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 238	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/11
Or fin (kilo en barre)	56800	57900
Or fin (en lingot)	57050	58250
Napoléon (20f)	327	330
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	327	330
Pièce Latine (20 f)	327	327
Souverain	421	431
Pièce 20 dollars	2105	2170
Pièce 10 dollars	1000	1000
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2120	2165
Pièce 10 florins	331	340

SICAV (sélection) 30/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actions	189 47	183 43♦
Améri-gan	7237 06	6958 71
Amplitude	602 22	584 68
Associc	1147 37	1147 37♦
Assur Futur	401 21	391 42
Aurecic	1083 97	1052 40♦
Avenir Alizes	1712 53	1678 95♦
Axa Capital	176 75	171 60
Axa Court Terme	8278 02	8278 02
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	870 98	845 61
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	757 85	735 78
Axa Europe	123 69	120 09
Axa Investissements	103 56	100 54
Axa NPI	111 40	108 16
Axa Ob.Fr.Ex.rrens	146 08	141 83
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	132 13	128 28
Axa Prem.Ex.Agepre	120 11	116 61
Axa S&I.Ex.Dr.Sele	145 31	141 08
Axa Valeurs PER	116 69	113 29
Cadence 1	1057 62	1036 88
Cadence 2	1066 44	1046 53
Cadence 3	1056 91	1036 19
Capimonetaire	6546 42	6539 88♦
Capiobilg	6712 06	6580 45
Capitacic	1379 72	1359 33♦
Coeurs	1379 93	1346 27
Comptavalor	3656 26	3650 78
Convertimmo	318 35	312 11
Credinter	422 80	410 49
Credit Mutuel Capital	1336 58	1310 37♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T	696 50	696 50♦
Cred.Mut.Ep.Indus	91 81	89 35♦
Cred.Mut.Ep.J	72394 95	72394 95♦
Cred.Mut.Ep.long.T	189 92	184 84♦
Créd.Mut.Ep.Monde	1090 89	1061 69♦
Cred.Mut.Ep.Quatre	1106 26	1076 65♦
Diane	1295 77	1264 17
Drouot France	811 32	787 69
Drouot Sécurité	221 50	215 05
Ecocic	1055 51	1024 77♦
Ecupar	125 09	121 45
Ecureuil Capitalisation	2677 97	2651 46
Ecureuil Géovaleurs	2294 09	2227 27
Ecureuil Invest	146 34	142 08
Ecureuil Monepremière	69938 17	69938 17
Ecureuil Monétaire	40984 26	40984 26
Ecureuil Trésorerie	2527 25	2527 25
Ecureuil Trimestr.	2082 66	2042 24
Elancel	106 48	103 39♦
Energia	263 38	251 44
Eparcic	3752 93	3752 93♦
Eparcourt-Sicav	4495 33	4484 12
Epargne Associat.	26357 41	26057 31♦
Epargne Capital	11243 62	11132 30
Epargne Croissance	1644 68	1600 86
Epargne Obligat.	203 20	197 76
Epargne Première	14971 36	14859 91♦
Epargne-Unie	1251 10	1220 59
Epargne Valeur	422 90	411 58
Eufi Cash capi.	8268 35	8268 35♦
Eufinvest cap.	579 71	562 83♦
Eurco Solidarité	1067 40	1056 83
Eurocic Leaders	964 02	935 94♦
Eurodyn	1097 37	1070 60
Euro Gan	5762 71	5541 07
Europe Nouvelle	497 52	474 86
Fonsicav	15030 10	15030 10
France-gan	9294 76	8937 27
France Garantie	272 20	271 65♦
France Obligations	492 35	487 48
Francic	428 07	415 60♦
Francic Pierre	92 90	90 19
France-Regions	1077 17	1045 80♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 63	36 63
Fructi-Capi	44 19	43 54
Fructidor	242	238 42
Fructifrance action C	869 25	848 06♦
Fructifrance action D	849 39	828 67♦
GAN Rendement	5207 22	5130 27♦
Gestilion	15465 16	15388 22
Gest.Associations	167 57	163 88♦
Horizon	1198 19	1163 29
HLM Monétaire	14501 07	14501 07♦
Indicia	978 01	958 70♦
Indus.Fse.Court.T	1531 72	1531 72♦
Interepar	106981 88	103865 90
Interobilg	14368 40	14086 67
Intersélection Fce	502 17	492 32
Japacic	140 19	136 11♦
Jeunepargne	293 49	289 15
Latitude	2342 67	2339 16
Leumi C T	13061 30	13061 30♦
Leumi L T	6645 57	6452 01♦
Lion Association	11733 51	11733 51
Lion Institution	31041 68	30964 27
Lionplus	1031 31	1011 09♦
Lion Trésor	2219 99	2198 01
Lion 20 000	27280 19	27280 19♦
Livret Bourse Inv.	539 72	524
Livret Portefeuil.	681 88	662 02
Méditerranée	158 42	153 81
Mensuel CIC	10178 39	10077 61♦
Monaden	70993 68	70993 68♦
Mone.J	37749 28	37749 28♦
Monévalor	85458 39	85458 39♦
Mutualité dépôts	14118 19	14090 01
Natio Court Terme	295838 00	295838
Natio-Epargne	18496 21	18313 08
Natio-Ep Ret.	121 06	117 82
Natio Epargne Trésor	8159 37	8143 08
Natio-Fran.index	949 78	924 36
Natio-Imm	1046 47	1018 46
Natio-Inter	1462 99	1423 83
Natio-Monétaire	28287 95	28287 95
Natio-Opportunités	962 68	936 91
Natio-Patrimoine	1325 82	1290 34
Natio-Perspectives	989 99	963 49
Natio-Placements	66752 08	66752 08
Natio-Revenu	1054 43	1043 99
Natio Sécurité	12530 66	12530 66
Natio-Valeurs	828 48	806 29
Nippon-Gan	4526 45	4352 36
Nord Sud Dévelop.	1625 66	1622 42
Obli-Associations	160 38	158 79♦
Oblicic-Mondial	2670 65	2631 18
Oblicic-Régions	1057 93	1042 30♦
Oblifutur	2974 88	2902 32
Oblig. tres cat.	181 55	178 87
Obilion	1403 84	1389 94♦
Oblisécurité Sicav	13455 17	13455 17
Oraction	1011 54	986 87
Orvalor	7178 22	7037 47
Paribas Capitalisation	1574 03	1560 77♦
Paribas Opportunités	120 28	115 38♦
Paribas Patrimoine	558 96	536 17♦
Patrimoine Retraite	233 19	228 62♦
Pervalor	601 75	589 95
Placement A	1413 43	1385 72
Placement J	7524 77	7509 75
Placement M	69837 98	69698 58
Placement Nord	885 03	867 68
Plénitude	132 41	128 55
Poste Croissance	22662 42	22639 78♦
Poste Gestion	68577 89	68577 89
Première Oblig.	11077 20	11086 13
Prévoy. Ecureuil	115 84	114 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30636 05	30636 05♦
Proficas	971 63	947 93
Quartz	128 56	125 42
Réalvalor	690 54	667 20
Rentacic	160 56	158 19♦
Revenus Trimestr.	5420	5366 34
Revenu-Vert	1157 37	1129 14
St Honoré Vie & Santé	959 23	915 73
St Honoré Bons du Tr.	11674 91	11616 83
St Honoré Global	223 34	213 21
St Honoré Invest	740 49	708 91
St Honoré Pacifique	565 78	540 12
St Honoré PME	472 23	450 82
St Honoré Real	15590 87	15528 75
Sécuricic	1810 97	1810 97♦
Sécuri-Gan	13357 54	13095 63
Sécuritaux	1447 21	1447 21
Sicasden	728 75	717 98
Sicav Associations	1915 93	1915 93♦
SFI-CNP Assur.	636 44	617 90
S.G. Fr. opport. C et D	1059 09	1038 32
Sicav 5 000	423 55	412 21
S.I. Est	1271 06	1234 04
Slivafrance	654 68	637 16
Slivam	380 33	370 15♦
Slivarente	215 26	211 04
Slivinter	415 02	403 91♦
S.N.I.	1085 86	1054 23
Sogenfrance C et D	1072 92	1051 88
Sogépargne	305 17	299 19
Sogevar	917 81	899 81
Sogainter	1228 42	1204 33
Soleil Investissements	559 21	537 70
Solstice	2231 58	2226 01
State Street Act. Eur.	8515 22	8227 27
State Street Act. Frce	9734 88	9451 34
St. Str. Act.Japon	10017 89	9679 12
State Street Emer. Mkt	11232 93	10692 88
St.Street OAT Plus	10799 38	10587 63
Stratégie Actions	811 21	780 01
Stratégie Rendement	1470 81	1424 51
Technocic	971 25	942 96♦
Techno-Gan	5374 22	5187 52
Thesora	688 24	681 43
Trésor Plus	1353 41	1340 01
Trésor Trimestriel	1065 70	1045 25♦
Trésoricic	135476 03	135476 03♦
Triton	5221 15	5154 15
UAP Investissement	409 49	394 69
UAP Actions France	558 16	537 99
UAP Act. Select	585 36	564 20
UAP Aedificandi	511 23	492 75
UAP Alizé	205 59	198 16
UAP Alto Sicav	164 43	158 49
UAP Moyen Terme	146 80	141 49
UAP Première Cat	11336 78	10927 02
Uni-Associations	127 43	127 43♦
Uni-Foncier	1144 09	1116 19
Unifrance	553 74	540 23
Uni Régions	1206 80	1177 37
Univar	244 82	244 82♦
Univers Actions	1184 18	1155 30
Univers Obligations	1798 85	1754 98
Valorg	2131 99	2129 86
Valrea	55436 12	55408 42♦

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– **Nathalie LACUBE**
et
Alain FORTIN

sont heureux d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 12 octobre 1992.

75, rue Bobillot,
75013 Paris.

– **Nada et Marwan,**
Karim,
Nour et Paola,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pamela HOSS,

le 30 octobre 1992.

62, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– *M. Pierre WOLKENSTEIN* et Mme,
née **Julie Poirot-Delpech,**

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils.

Paul,

à Paris, le 29 octobre 1992.

Mariages

– M. et Mme Jacques HINTZY,
Mme Diane LEROY-HINTZY,
M. et Mme *Gérard FOUQUET,*

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Blanche
et
Alexandre,

qui a été célébré le 17 octobre 1992, à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

– **Pascal AUBRUN**
et
Maryline MOREAU

ont célébré leur mariage, en l'église de Vincennes, le 22 octobre 1992.

34 *bis*, rue Pierre-Brossolette,
94300 Vincennes.

Décès

– Lise Andreani,
son épouse,
Carole, Dominique, Jean-Marc, Françoise, Frédéric,
ses enfants,
Lisa, Pierre[illegible]
ses petits-enfants,
Lucie,
sa sœur,
Ses proches et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles ANDREANI,
ingénieur en chef de l'aviation civile,
ancien membre du cabinet du ministre des transports Charles Fiterman,
ancien directeur général de l'aviation civile aux Antilles-Guyane,
ancien chargé de mission auprès du directeur général de l'aviation civile,
ancien secrétaire général de l'USSAC-CGT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 25 octobre 1992, à Paris.

Un hommage lui sera rendu au grand salon du cimetière du Père-Lachaise, le 6 novembre, à 14 heures.
Il sera incinéré dans l'intimité familiale.

Il sera inhumé en Corse.

Ni fleurs ni couronnes.

Selon ses vœux, merci d'adresser de préférence vos dons au Secours populaire français.

Homme de cœur et de passion dans sa famille, il a noué des rapports chaleureux avec des hommes et des femmes de tous âges et de tous horizons. Communiste sincère, loin des certitudes, il a été et reste le frère, l'ami de tous ceux avec qui il a partagé un idéal de justice, de liberté et de paix. Toute sa vie, il a mis au service de cet idéal son humour, sa lucidité, sa générosité et son sens des responsabilités. Il a su affronter jusqu'au bout les rudes combats syndicaux, politiques et humains. Pour beaucoup, l'État perd en lui un de ses très grands serviteurs.

– *M. Daniel Sarrazin,*
M. et Mme Marion-Anacréon,
M. le maire de Granville,
Le conseil municipal,
La ville de Granville,
Le comité de surveillance de la donation Richard-Anacréon,

ont le regret de faire part du décès de

M. Richard ANACRÉON,
officier de l'ordre national de la Légion d'honneur,
commandeur «d'emblée» de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national des Arts et Lettres,

survenu le 31 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 5 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Granville, où le deuil se réunira et où un registre de condoléances sera ouvert.

« La pensée sur Terre est la seule prière valable. »

R. A.

– Maryvonne Blais,
Marie-Cécile et Pierre Masure,
Catherine et François,
Jean-Paul et Marie-Claude Blais,
Hélène et Julie,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone BLAIS,
née Charbonnier,

survenu le 31 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ils vous rappellent le souvenir de

Roger BLAIS,

décédé le 6 août 1992.

Les *obsèques auront* lieu le 4 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques, 39, rue Gabriel-Péri, à Montrouge (92), et seront suivies de l'inhumation à May-en-Multien (77).

15, rue des Fossés-Saint-Marcel,
75005 Paris.
5, allée du Prunier-Hardy,
92220 Bagneux.
5, passage Saint-Ambroise,
75011 Paris.

– Mme Christiane Buffet,
son épouse,
M. Pierre Buffet,
son fils,
Mme Géraldine Hourcadette,
M. Jean-Pierre Anger,
M. Philippe Anger,
M. Stéphane Anger,
Mlle Anne-Laure Buffet,
Mlle Lucile Buffet,
ses petits-enfants,
Et Gérald, Thomas, Mathieu, Stéphanie, Grégory, Frédérique, Marc et Ségolène,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BUFFET,

survenu le 1er novembre 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu à l'île de Port-Cros, le mercredi 4 novembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard d'Orient,
83400 Hyères.
83400 Ile de Port-Cros.

– Anne Cadoux,
sa mère,
Joseph Le Toullec,
son beau-père,
Marceline Jégo,
sa tante et marraine,
Christian et Françoise Cadoux,
son frère et sa belle-sœur,
Erwann Cadoux,
son neveu,
Les familles Jégo et Jégo-Le Marrec,
La famille Pingaud,
ont le chagrin de faire part du décès de

Denis CADOUX,

survenu le 1er novembre 1992, à l'âge de *quarante-cinq ans,* et *rappellent* à votre souvenir son ami,

Antoine PINGAUD,

mort le *20 mars 1990.*

On se *réunira* pour les obsèques le mercredi 4 novembre, à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

– Martine Compère-Morel,
sa fille,
Thomas Compère-Morel,
son petit-fils,
Ainsi que sa femme et ses enfants,
Jean-Jacques Compère-Morel,
dit Jacques Breteuil,
son mari,
Les familles Anrich et Compère-Roussey,
sont tristes d'annoncer la mort de

Yvonne *COMPÈRE-MOREL,*
née Anrich,

survenue à l'âge de quatre-vingt-douze *ans,* le 24 octobre 1992, à Uzès (Gard).

Priez pour elle.

– Sa famille et ses amis
font part du décès, à Amiens, le 27 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

***Henri* FOURNIER,**
médaille de l'aéronautique,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien chef de laboratoire à l'École nationale supérieure d'aéronautique.

Selon la volonté du défunt, son corps a été remis à la faculté des sciences.

Priez pour lui.

– Mme Jean de Grandsaigne,
née *Julienne* Catrier,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont aimé
ont la douleur de faire part du décès de

Jean de GRANDSAIGNE,

survenu le 29 octobre 1992.

La cérémonie a eu lieu au crématoire de Canet, le 3 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vernet Salanque I/184,
chemin de la Poudrière,
66000 Perpignan.

– *Mme Monique* ben Guiga,
sénateur des Français de l'étranger,
son épouse,
Youssef, Wassila et Amel,
ses enfants,
Le bâtonnier Bahri Guiga, son oncle,
Et Mme Zeineb Guiga, sa tante,
Les familles Guiga et Cerisier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Habib GUIGA,

survenu brutalement le 31 octobre 1992, à Paris, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées à Semmèche (Tunisie).

« Quand on n'a pas d'imagination, mourir c'est peu de chose, quand on en a, mourir c'est trop. »

L.-F. Céline.

27, rue Farhat-Hached,
8030 Grombalia,
Tunisie.

9, rue Christian-Dewet,
75012 Paris,
France.

– **Mme veuve Michel HUGLO,**
née Madeleine Swyngedauw,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 2 novembre 1992, à Amiens, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

De la part de
M. Michel Huglo,
M. et Mme Jean Huglo,
M. (†) et Mme André Fremont-Laloux,
M. l'abbé Dominique Huglo,
Emmanuel Huglo (†),
M. (†) et Mme (†) Léon Dubos,
M. et Mme Francis Huglo,
M. et Mme Bernard Huglo,
M. et Mme Etienne Delezenne-Huglo,
M. et Mme Paul-Etienne Huglo,
M. et Mme Christian Huglo,
ses enfants,
Ses trente-sept petits-enfants et cinquante-huit arrière-petits-enfants,
Ses frères, sœur, beau-frère et belles-*sœurs.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 novembre 1992, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques d'Amiens, *suivie de l'inhumation au cimetière* Saint-Pierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue Dhavernas,
80000 Amiens.

– *Mme Mireille Le Fur,*
son épouse,
Loïc, Yann et Yves-Marie,
ses fils,
M. et Mme François Le Fur,
ses parents,
Alain Le Fur,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LE FUR

survenu brutalement à Bombay, le jeudi 29 octobre 1992.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Fédération française de cardiologie, 50, *rue du Rocher, Paris-8e*. Tél. : 45-22-52-51. CCP Paris 5840 D. Président : M. Vacheron.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, rue de la Fontaine-Grelot,
92340 Bourg-la-Reine.

– Le *président,*
Le directeur général,
Le comité de direction,
Et le personnel de l'entreprise France Câbles & Radio,
ont la douleur de faire part du décès brutal, en mission à Bombay, le jeudi 29 octobre 1992, de

M. Yves LE FUR,
directeur général adjoint,
directeur de la direction
des câbles sous-marins,

et adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.
Un registre est à disposition au siège *social de FCR, 124, rue de Réaumur,* Paris-2e.

Yves Le Fur est né le 18 août 1943 à Tourcoing. X 64. Télécom 69. Yves Le Fur a effectué toute sa carrière dans le groupe France Télécom. De 1969 à *1976, il était à la direction des télécommunications* sous-marines de la DTRE comme chef de mission à bord des navires câbliers, puis, en 1976, il est nommé adjoint au responsable du ser*vice exploitation internationale,* et plus particulièrement en charge de l'exploitation téléphonique. Il entre à FCR en septembre 1978 comme adjoint du directeur des câbles sous-marins, et devient, le 1er septembre 1987, directeur des câbles sous-marins. Il est *nommé directeur général adjoint* de la société le 17 février 1992.

– Meyreuil - Colmar - Saint-Cannat - Carcassonne - Corse.

Les familles Guthmann,
Kelber Kauffmann, Luccioni,
Ses neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 1er novembre 1992, à l'âge *de soixante-quinze ans* de

Mme veuve Joseph LUCCIONI,
née Marie-Louise Guthmann,
ancienne déportée de Ravensbrück,
Légion d'honneur,
médaille militaire,
médaille de la Résistance.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 novembre, à 10 h 30, en l'église de Meyreuil (Bouches-du-Rhône), où l'on se *réunira.*

Ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

– Le président,
Le *secrétaire général,*
Et l'ensemble du personnel du Centre national des lettres,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Louis MARIN,
directeur d'études à l'EHESS,
président de la commission littérature du Centre national des lettres depuis 1989,

survenu le jeudi 29 octobre 1992, à Paris.

– Le Centre de recherches sur les arts et le langage CNRS-EHESS,
Le directeur,
Ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Louis MARIN,
directeur d'études à l'EHESS,

survenu le *29* octobre 1992, à *Paris.*

EHESS,
105, boulevard Raspail,
75006 Paris.

(Le Monde daté 1er-2 novembre.)

– Mme Jean Masselot,
MM. Pierre et Thierry Masselot,
ses fils,
Alexandre et Joëlle,
ses petits-enfants,
Ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MASSELOT,
inspecteur général
des affaires d'outre-mer,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a été célébrée le 2 novembre, en l'église de Favières *(Meurthe-et-Moselle).*

Un service religieux à sa mémoire sera célébré ultérieurement en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

« Le Moulin »,
54115 Favières.

– M. et Mme Michel Merle d'Aubigné,
M. et Mme Raoul de Turckheim,
M. et Mme François Walbaum,
M. et Mme Gérard Merle d'Aubigné,
M. et Mme Pierre Marc
(Combes),

Leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Merle d'Aubigné et Hérubel,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Émile MERLE D'AUBIGNÉ,
ingénieur IDN 1914,

survenu le 1er novembre 1992, dans sa centième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Un service religieux sera célébré le mercredi 4 novembre, à 15 heures, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, *18, boulevard d'Inkermann.*

Ni fleurs ni couronnes.

2, rue Amiral-de-Joinville,
92200 Neuilly.

– Le Seigneur a accueilli dans Sa Lumière

Jeanne-Marie PARDOEN,
de la communauté
Saint-François-Xavier,

le 25 octobre 1992.

L'eucharistie sera célébrée pour elle le jeudi 5 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, ave*nue du Roule.*

De la part de

La communauté Saint-François-Xavier,
Sainte-Marie de Neuilly,
Et sa famille.

24, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Avis de messe

– Au cœur de l'été, le 5 août 1992,

Claude CHAMPEAU

rentrait à la maison du Père.

Les Scouts de France vous invitent à rendre grâce avec lui et évoqueront son souvenir en offrant l'Eucharistie à ses intentions le samedi 7 novembre, à 15 heures, en la chapelle des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e.

– Une messe sera célébrée le vendredi 6 novembre, à 16 h 30, en la crypte de l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e, à l'intention de

***Marie-Pierre* DUPUY,**
directrice du CDDP de l'Essonne,

décédée le 29 juillet 1992.

Anniversaires

– **Bernhard BLUMENKRANZ,**
directeur de recherches au CNRS (e.r.),

nous quittait le 4 novembre 1989.

Son œuvre, faite de rigueur et d'objectivité, guide l'action des siens et de ses disciples.

– Il y a cinquante ans, le mercredi 4 novembre 1942, partait de Drancy le convoi D901/35, emmenant vers les chambres à gaz et les crématoires *d'Auschwitz-Birkenau mille hommes,* femmes et enfants juifs, livrés aux assassins nazis par la police française. Dans ce convoi, une jeune maman de trente-cinq ans, ma mère

Ethel FROMM.

Si j'en peux témoigner aujourd'hui, c'est grâce à l'acharnement dont elle a su faire preuve jusqu'au bout pour que je vive, avec l'aide de ceux à qui elle m'a confié et qui *m'ont par la suite* offert un foyer.
Mais la blessure ne s'est pas refermée.

Henri Cyril Veken.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Il y a un an décédait

Nordine ZAÏMI.

« Perdre encore est à nous ; l'oubli garde sa forme. Dans l'inchangé royaume des métamorphoses, l'abandonné gravite : et si nous sommes au centre rarement de telle orbite : autour de nous, elles vont traçant l'intacte figure. »

R.M. Rilke,
Elégies de Duino.

Souvenir

– 1952.

Emile HALOUA,
croix de guerre 1914-1918,

a été arrêté pour le seul motif d'être juif, interné au camp de Drancy.

Rejoint par sa femme

Eva,

ils ont été déportés le 21 septembre 1942.

Leur fils

René

les a rejoints le 10 février 1944.

N'oublions pas.

Communications diverses

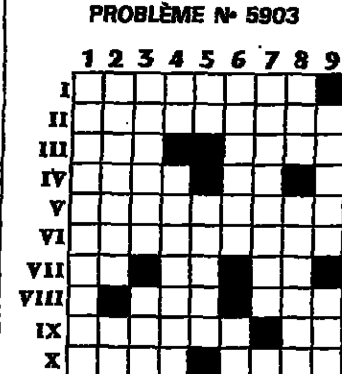
– Par décret paru au *Journal officiel* du lundi 2 novembre 1992, notre ancien collaborateur Léo Palacio vient de se voir décerner par M. Pierre Joxe, ministre de la défense, la cravate de commandeur dans l'ordre national du Mérite. Cette promotion s'inscrit dans le cadre des cérémonies pour le cinquantième anniversaire du débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord. Le 8 novembre 1942, Léo Palacio, en effet, préparait le débarquement des troupes américaines dans la rade d'Oran, et c'est à ce titre que notre ancien collaborateur, qui fut notre correspondant à Oran durant la guerre d'Algérie, puis secrétaire de rédaction à Paris et enfin correspondant à Toulouse, vient d'être distingué.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 6 novembre 1992, à 16 heures, salle 104, 56, rue des Saints-Pères, Paris-7e, M. Rassem El Zaouk : « Les effets de la rente pétrolière sur les économies des pays du golfe Arabo-Persique (1972-1992) ». Doctorat en sciences économiques.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5903



HORIZONTALEMENT

I. Prend la moitié dans le milieu. – II. Ne se met au travail que quand il a la dalle. – III. Ornement. Patrie de philosophes. – IV. Maladie qui peut atteindre le cœur. Possessif. – V. De plus en plus fort. – VI. Qui ont leurs vignettes. – VII. Pronom. N'a pas un grand lit. Conjonction. – VIII. Breton, au Canada. Endroit où l'on voit le jour. – IX. Peut être de roche ou de vase. Pas annoncé. – X. Fosse commune. Qui devrait être remplacée. – XI. Sorte de cruche.

VERTICALEMENT

1. Ont l'habitude de trop saler. – 2. Une bataille dont on a fait tout un plat. Rougit facilement quand elle est blanche. – 3. Grands filets. Sec, quand on siffle fort. – 4. Evoque un bel âge. Composée avec beaucoup de goût. – 5. Peuple du Brésil. Quand elle est pleine, on peut dire qu'il y en a ras le bol. – 6. Faire un travail de précision. Supprima. – 7. Donne des couleurs. Agrément étranger. – 8. D'un auxiliaire. Ne sont pas intéressés par les révélations. – 9. Commandement militaire. Eventuellement descendue.

Solution du problème nº 5902

Horizontalement

I. Asystolie. – II. Gaspiller. – III. Il. Rétine. – IV. Tarin. Va. – V. Amen. Fil. – VI. Tinterait. – VII. Oô. Na I. – VIII. Immunisé. – IX. Camp. Doge. – X. Eau. Tau. – XI. Sieste. Le.

Verticalement

1. Agitatrices. – 2. Salami. Ma. – 3. Ys. Renommée. – 4. Sprint. Upas. – 5. Tien. Eon. Ut. – 6. Olt. Froid. – 7. Livia. Sot. – 8. Iéna. Inégal. – 9. Ere. Ota. Eue.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 NOVEMBRE A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 4 NOVEMBRE 1992

TEMPS PREVU LE MERCREDI 4 NOVEMBRE 1992 VERS MIDI

Mercredi : encore beaucoup de nuages. – Hormis les régions méditerranéennes, où le soleil arrivera à s'imposer, les nuages l'emporteront sur pratiquement tout le pays ; ils donneront même un peu de pluie ou de bruine près de la Manche, ainsi que le matin sur les régions atlantiques, le Sud-Ouest, le Massif Central et la région Rhône-Alpes ; les régions les moins touchées seront celles du quart nord-est du pays, où les nuages laisseront passer quelques éclaircies.

Les températures seront dans les normes de saison : les minimales seront le plus souvent comprises entre 6 et 8 degrés, atteignant même 10 à 12 degrés au Sud ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 11 et 14 degrés sur la moitié nord, et entre 13 et 16 degrés sur la moitié sud, atteignant même 19 degrés sur le littoral méditerranéen.

Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 60 km/h en rafales, tandis que, partout ailleurs, le vent de secteur ouest sera faible ou modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 5 NOVEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-11-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-11-1992 à 18 heures TUC et le 03-11-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	12	D
BIARRITZ	14	13	P
BORDEAUX	14	12	D
BOURGES	14	7	C
BREST	14	8	P
CAEN	15	6	C
CHERBOURG	14	7	N
CLERMONT-FER.	12	3	C
DIJON	10	6	C
GRENOBLE	11	7	P
LILLE	12	6	D
LIMOGES	9	7	C
LYON	10	1	C
MARSEILLE	12	7	N
NANCY	8	7	C
NANTES	16	8	C
NICE	18	12	D
PARIS-MONTS.	8	7	N
PAU	16	10	P
PERPIGNAN	15	13	C
POINTE-A-PITRE	31	22	D
RENNES	15	8	P
ST-ETIENNE	12	7	C
STRASBOURG	10	8	C
TOULOUSE	13	8	P
TOURS	12	7	C

ÉTRANGER			
ALGER	12	11	C
AMSTERDAM	11	9	C
ATHÈNES	18	16	C
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	13	9	C
BELGRADE	17	11	N
BERLIN	7	5	C
BRUXELLES	11	8	C
LE CAIRE	31	17	D
COPENHAGUE	8	5	N
DAKAR	28	24	C
DELHI	31	16	D
GENEVE	8	5	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	18	15	N
JÉRUSALEM	26	16	C
LISBONNE	19	15	N
LONDRES	16	6	D
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	7	4	C
MADRID	16	8	N
MARRAKECH	24	7	D
MEXICO	26	11	N
MILAN	15	6	B
MONTRÉAL	2	–4	P
MOSCOU	1	1	C
NAIROBI	21	13	C
NEW-YORK	8	4	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	15	10	C
PÉKIN	5	2	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	14	C
SEVILLE	19	9	D
SINGAPOUR	27	24	C
STOCKHOLM	8	6	C
SYDNEY	21	17	–
TOKYO	15	7	D
TUNIS	19	12	N
VARSOVIE	8	6	D
VENISE	18	12	B
VIENNE	8	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Débat d'idées

L'AVANTAGE, avec la loi antifumeurs, c'est que nul ne craint de livrer son avis. Quel soulagement ! Car il existe deux sortes de débats. Prenons le franc fort, par exemple. Faut-il réévaluer ou non le mark ? Entre Balladur-Bérégovoy qui pensent ceci, et Pasqua-Séguin qui crient cela, force est de reconnaître que la population compte les points, intéressée certes, mais peu désireuse d'interférer, paralysée par la peur de sortir une bêtise plus grosse qu'elle. D'ailleurs, nul ne se mouille. S'agissant même de personnalités aussi considérables que Michèle Cotta, Robert Namias ou PPDA, savons-nous ce qu'ils pensent de la politique du franc fort ? Franchement, non. Parfois même, l'horrible soupçon nous effleure qu'ils sont comme nous, qu'ils n'en pensent pas grand-chose. Et quand bien même ils seraient détenteurs sur la question d'une opinion très précise, leur déontologie de journalistes leur commanderait, au prix d'efforts musculaires surhumains, de faire l'impossible pour qu'elle ne s'inscrive point sur leur visage (à la manière de Gérard Carreyrou, quand il lit son éditorial sur l'éventuelle suppression de la Haute Cour de justice, par exemple).

A propos de la loi Evin, ces inhibitions volent en éclats. TF 1 attaquait ainsi son journal par un reportage sur... les coulisses de TF 1, précisément, au second jour de la prohibition. On surprenait donc, dans le charmant négligé de leur bureau, Michèle Cotta, Robert Namias, et PPDA. Et sans ambages, ils livraient, en exclusivité pour TF 1, une opinion radicalement personnelle. Il en ressortait que le personnel de TF 1 se partageait en gros en deux catégories : ceux qui étaient absolument opposés à l'interdiction, tout en la reconnaissant inspirée par de bons sentiments. Et ceux qui au contraire y étaient plutôt favorables, mais pourvu que rien de concret ne fût entrepris pour la faire effectivement respecter. Il faut reconnaître que cela valait le voyage.

On s'amusait du même sujet, plus tard, chez Guillaume Durand, entre spécialistes : un ancien jockey, un imitateur en activité, trois restaurateurs des quartiers branchés, deux syndicalistes, deux députés (RPR), des lecteurs de VSD, etc. Et tout le monde, même l'auteur de la loi, Claude Evin, de convenir comme la chose la plus naturelle que ce texte n'était évidemment pas fait pour être appliqué. Alors pourquoi tant de monde, s'est-il donné tant de peine ? Pour faire évoluer les mentalités, coller à l'évolution, créer un choc, etc. Bref, pour faire du battage. Eh bien voilà, c'est chose faite !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 3 novembre

TF 1

- **20.45 Cinéma : L'Année des méduses. □** Film français de Christopher Franck (1984).
- **22.40 Côté enfants**
- **22.45 Les Films dans les salles.**
- **22.55 Téléfilm : Angoisse sur la ville.** De Robert Collins.
- **0.30 Météo, Bourse et Journal.**
- **0.50 Élections américaines.** Emission réalisée en collaboration avec *l'International Herald Tribune* et présentée par Dominique Bromberger.

FRANCE 2

- **20.50 Cinéma : Tom et Lola. □** Film français de Bertrand Arthuys (1989).
- **22.35 Magazine : Bas les masques.** Présenté par Mireille Dumas. Mes fantasmes de femme.
- **23.40 Journal et Météo.**
- **23.55 Visages d'Europe.**
- **0.00 Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy.
- **1.00 La Nuit américaine.** Présenté par Philippe Lefait et Hervé Claude, en direct de l'hôtel Concorde-Lafayette et en duplex des Etats-Unis.

FRANCE 3

- **20.45 Série : Les Aventures de Tintin.** Les Bijoux de la Castafiore, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé.
- **21.40 Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Claude Lelouch. Cuba : la maison des troubadours, de Paul Alessandrini et Jean-Pierre Janssen ; Allemagne : la petite musique de Weimar, de Jean-Claude Morin, Sylvie Hauel et Daniel Guinand ; Egypte : Siwa, la fin du voyage, de Patricia Micallef et Laurent Desvaux.
- **22.35 Journal et Météo.**
- **23.00 Sport : Tennis.** Résumé du 7e Open de la Ville de Paris.
- **23.05 ▶ Téléfilm : Un amour de village.** De Thadé Piasecki.

CANAL PLUS

- **20.35 Cinéma : 48 heures de plus. ■** Film américain de Walter Hill (1990).
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.10 Cinéma : Urga. ■■■** Film franco-soviétique de Nikita Mikhalkov (1991).
- **0.05 Cinéma : Le Complot. ■** Film français de René Gainville (1973).

ARTE

- **20.40 Soirée thématique : Dame la Lune.** Soirée proposée par Doris Hepp.
- **20.41 Documentaire : Le Rêve d'Icare, encore, toujours...** De Manfred Hulverscheidt.
- **21.25 Documentaire : Au clair de la Terre.** D'Annick de Souzenelle, Bernard Coquempot et Michel Casse.
- **21.55 Court métrage : On a marché sur la Lune.** De Johanne Prégent.
- **22.20 Court métrage : Gens de la Lune.** De Brigitte Kramer.
- **23.00 Court métrage : Ogre mangeant des jeunes femmes sous la Lune.** D'Anna-Célia Kendall.
- **23.20 Court métrage : La Fête de la Lune.** De Gisela Mahlmann.
- **23.30 Court métrage : Man from the Moon.** De Kaizo Hayaski (v.o.).

M 6

- **20.35 Le Mardi c'est permis.**
- **20.45 Téléfilm : Lassie et ses petits.**
- **22.30 Cinéma : *La Bataille d'El Alamein.* ■** Film italien de Calvin Jackson Padget (1969).

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Archipel science.** Le retour de Giotto ou la réactivation d'un satellite.
- **21.30 Grand angle.** Le fichier juif. 2. Enquête sur une disparition (rediff.).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.** Au pays du zinc : une journée sur les toits de Paris.
- **0.05 Du jour au lendemain.** Avec Antonio Tabucchi (Une malle pleine de gens).
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 11 mai à Monte-Carlo) : Sposa son disprezzata, Chiare donde, Agitata da due venti, de Vivaldi ; Piangero la sorte mia, de Haendel ; La Ragata veneziana, de Rossini ; Trois sonnets de Pétrarque, de Liszt ; La Serenata, Ideale, Chanson de l'adieu, Non t'amo piu, Alba separa della luce l'ombra, de Tostu, par Katia Ricciarelli, soprano, Richard Barker, piano.
- **22.00 Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraieb. Don Pasquale, extraits, de Donizetti ; Dinorah, acte II, de Meyerbeer ; Les Contes d'Hoffmann, acte II, d'Offenbach.
- **23.09 Ainsi la nuit.** Frauenliebe und Leben op. 42, de Schumann ; Quintette pour instruments à vent, de Villa-Lobos ; Sonate pour piano nº 2 en si bémol majeur op. 36, de Rachmaninov.

Mercredi 4 novembre

TF 1

- **14.35 Club Dorothée.**
- **16.55 Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA (2e tour, match retour) : Copenhague-Auxerre, en direct de Copenhague ; à 17.45, mi-temps.
- **18.50 Côté enfants** (et à 22.40).
- **18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Jean Piat.
- **19.55 Tirage du Loto** (et à 20.40).
- **20.00 Journal et Météo.**
- **20.50 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
- **22.45 Magazine : Le Droit de savoir.** Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Comment fabrique-t-on un président américain ?
- **23.55 Journal, Météo et Bourse.**

FRANCE 2

- **15.10 Variétés : La Chance aux chansons.** Le retour d'Anne Sylvestre.
- **16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **16.40 Feuilleton : Beaumanoir.**
- **17.10 Magazine : Giga.**
- **18.30 Le Jeu !** Animé par William Leymergie.
- **19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.** Animé par Nagui.
- **20.00 Journal, Open de tennis de Paris-Bercy, Journal des courses et Météo.**
- **20.50 Téléfilm : Une rumeur si banale.** De Filipo de Luigi.
- **22.30 ▶ Première ligne.** Aveugle, documentaire de Serge Moati.
- **23.30 Journal et Météo.**
- **23.40 Visages d'Europe.**
- **23.45 Sport : Tennis.** Open de Paris-Bercy.

FRANCE 3

- **14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.**
- **17.00 Sport : Tennis.** 7e Open de la Ville de Paris, en direct.
- **18.25 Jeu : questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- **18.55 Un livre, un jour.** *Le Souffle de la langue*, de Claude Hagège.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
- **20.05 Jeu : Hugodélire.**
- **20.15 Divertissement : La Classe.**
- **20.45 Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Génétique : bon ou mauvais génie ? Invités : Daniel Cohen, directeur du Centre d'études du polymorphisme humain ; Thomas Tursz, chef de service de médecine oncologique, institut Gustave-Roussy ; Jacques Testart, biologiste ; Pierre Simon, gynécologue, obstétricien ; Yves Dumez, gynécologue, obstétricien, chef de service à la clinique universitaire de Port-Royal ; Paul Ricœur, philosophe.
- **22.25 Journal et Météo.**
- **22.50 Sport : Tennis.** Résumé du 7e Open de Paris-Bercy.
- **23.00 Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- **15.10 Téléfilm : Un drôle de méli-mélo.** De Baz Taylor.
- **16.40 Magazine : Cascades et cascadeurs nº 22.**
- **17.10 Documentaire : Mainoumi, une saison dans la vie d'un lutteur de sumo.** De Christophe Bargues.
- **18.00 Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 19.00

- **18.30 Ça cartoon.**
- **18.50 Sport : Football.** Olympique de Marseille-Bucarest. Match retour de la Coupe d'Europe, en direct.
- **21.00 Sport : Football.** Paris-Saint-Germain-Naples. Match retour de la Coupe d'Europe, en direct.
- **22.50 Sport : Football.** Olympiakos Pirée-Monaco. Match retour de la Coupe d'Europe, en différé.
- **0.45 Cinéma : Cherokee. ■** Film français de Pascal Ortega (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- **17.00 Magazine : Mégamix** (rediff.).
- **18.00 Documentaire : Histoire parallèle** (rediff.).
- **19.00 Documentaire : *Chronique de Sireniki.*** D'Iho Arvo.
- **19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.**
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Danse : La Nuit transfigurée.** Chorégraphie de Jiri Kylian.
- **21.05 Documentaire : Les Musiciens du quatuor.** De Georges Zeisel et Catherine Zins. 4. Dernier mouvement, reprise.
- **22.05 Danse : White Streams.** Chorégraphie d'Ed Wubby.
- **22.20 Théâtre : *Zarzuela, historia de un patio.*** De Jean-Claude Lubtchansky, mise en scène d'Alain Maratrat.

M 6

- **14.50 Magazine : La Tête de l'emploi.**
- **15.15 Variétés : Multitop.**
- **16.35 Magazine : Nouba.**
- **17.00 Jeu : Zygopolis.**
- **17.30 Série : Campus Show.**
- **18.00 Série : Equalizer.**
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Magazine : Ecolo 6.**
- **20.45 Téléfilm : Le Virus assassin.** De Ben Bolt.
- **22.50 Téléfilm : Pour la mort d'un flic.** De Joseph Mehri.
- **0.20 Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Tire ta langue.** L'Europe polyphonique. Avec Claude Hagège et Umberto Eco (sous réserve).
- **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** *Déconstruction de l'Œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar (1).
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.**
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 22 mars 1990 à Budapest) : Partita pour piano seul en sol majeur BWV 829, Partita pour piano seul en mi mineur BWV 830, Clavierubung, Duo pour piano en mi mineur BWV 802, Duo pour piano en la majeur BWV 803, Duo pour piano en sol majeur BWV 804, Duo pour piano en la mineur BWV 805, Concerto italien pour piano seul en fa majeur BWV 971, Suite française BWV 831, de Bach, par Andras Schiff, piano.
- **22.30 Semaine internationale de la guitare.**
- **23.09 Ainsi la nuit.** Paysages et marines, de Koechlin ; Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur K 493, de Mozart ; Ballade pour piano nº 4 en fa mineur op. 52, de Chopin.

Le Monde

Polémique en Nouvelle-Calédonie

M. Lafleur juge «inacceptable» la prise de contrôle d'un groupe hôtelier par les indépendantistes

La prise de contrôle du plus grand complexe hôtelier de Nouméa, réalisée par les dirigeants indépendantistes de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 3 novembre), a provoqué, mardi 3 novembre, *une très vive réaction de* M. Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), qui a déclaré qu'il s'opposerait de *«toutes ses forces»* à cette transaction, qui constitue, à ses yeux, une *«perversion»* des accords de Matignon.

Le fragile équilibre politique instauré par les accords de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, conclus en 1988 par le gouvernement français, le Front national de libération kanak socialiste (FNLKS) et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) est-il menacé dans son existence?

L'interrogation n'est peut-être pas infondée, compte tenu de la tempête politique que soulève dans le territoire l'annonce, faite lundi 2 novembre, à Nouméa, de l'acquisition du plus prestigieux complexe hôtelier local – comprenant notamment le Surf Hôtel, le Casino royal et l'Hôtel Ibis – par la Compagnie d'investissement touristique (CIT), une filiale de la société financière créée par la province indépendantiste du Nord.

Si M. Léopold Jorédié, président de celle-ci, a estimé, mardi 3 novembre, dans une déclaration à l'AFP, *«naturel que, pour consolider le développement de la province Nord, la CIT tire parti du réceptacle touristique que constitue la capitale calédonienne en investissant à Nouméa»*, la tonalité est radicalement différente du côté du RPCR, où M. Lafleur a ouvertement exprimé sa colère, mardi matin, au cours d'une conférence de presse. Dès l'annonce publique de la transaction conclue entre la CIT et le groupe Accor, qui joignent leurs forces au sein de la nouvelle société propriétaire du complexe, la SOCABA, le président du RPCR s'est insurgé contre cette opération qu'il a assimilée à un *«détournement de fonds»* constituant une *«perversion des accords de Matignon»*. *«Ceci n'est pas acceptable et, en ma qualité de garant des accords de Matignon, je m'y opposerai de toutes mes forces*, a-t-il dit. *Le mécanisme financier de la loi référendaire a pour objet de faire participer les Mélanésiens au progrès et de développer les régions du Nord et des îles en y créant des emplois; il n'a sûrement pas pour finalité de permettre le contrôle des entreprises dans le Sud. Tous les moyens politiques et juridiques seront mis en œuvre pour en revenir au processus de paix et de développement équilibré engagé depuis quatre ans.»*

«Imposer une solution de sagesse»

Informé par M. Jorédié de l'imminence de l'accord conclu, M. Lafleur avait écrit dès le 27 octobre au président de la province Nord pour lui dire sa *«stupéfaction»* et lui faire savoir qu'il ne pouvait *«accepter cette opération, ni dans la forme ni dans le fond»*. Indigné d'avoir été mis *«devant le fait accompli»*, alors que le RPCR est *«politiquement majoritaire, notamment dans la province Sud où l'opération va être conduite»*, M. Lafleur jugeait que l'acquisition par la province Nord d'un complexe hôtelier de Nouméa est *«exactement à l'opposé de l'objectif défini en commun à Matignon.»*

Deux jours plus tard, le 29 octobre, le président du RPCR adressait également une lettre à M. Michel Rocard pour presser l'ancien premier ministre d'intervenir afin d' *«imposer une solution de sagesse sans laquelle les accords de Matignon seraient à classer aux dossiers du passé»*. *«Dans ce cas précis*, ajoutait M. Lafleur, *l'esprit de nos accords n'est plus respecté : aussi cela entraînera-t-il inévitablement une réaction de ceux qui se sentiront trahis par un tel comportement et trahis en cette occasion par moi-même.»*

Dans l'immédiat, M. Lafleur a décidé, mardi, d'exercer ses premières représailles en décidant, en vertu de ses prérogatives de président de la province Sud, de limiter les horaires d'ouverture du Casino royal à compter du 1er janvier 1993 de 19 h 30 à 3 heures du matin au lieu de la fourchette 16 heures-4 heures actuellement en vigueur.

Au cours d'une rencontre avec les responsables municipaux

Le président de la communauté juive d'Allemagne pris à partie par un élu local de Rostock

BERLIN

de notre correspondant

Un des responsables du Parlement municipal de Rostock, M. Karl-Heinz Schmidt, chrétien-démocrate (CDU), a été contraint de démissionner, lundi 2 novembre, après avoir provoqué un scandale en déniant publiquement au président du Conseil central des juifs en Allemagne, M. Ignatz Bubis, le droit de s'exprimer sur les violences racistes en Allemagne.

«Vous êtes citoyen allemand de confession juive. Votre pays est Israël, n'est-ce pas? Comment jugez-vous donc les actes de violence quotidiens entre Palestiniens et Israéliens?», a lancé M. Schmidt à M. Bubis au cours d'une conférence de presse consacrée précisément à la visite d'information que venait de faire ce dernier à Rostock, à l'invitation de la municipalité. *«Vous voulez savoir, en d'autres termes, ce que j'ai à faire ici!»*, a répliqué le président de la communauté juive allemande. Rappelant qu'être juif était une question de confession et non de nationalité, M. Bubis a déclaré que *«s'il n'y a plus aujourd'hui de judaïsme allemand, c'est précisément lié à ce genre de question»*. Il a souligné qu'Einstein avait reçu le prix Nobel comme Allemand, mais qu'il avait dû fuir l'Allemagne parce qu'il était juif. *«Vos questions se situent au même niveau»*, a-t-il ajouté, affirmant que c'était précisément ce genre de propos qui ranimait sans cesse l'antisémitisme en Allemagne.

Le maire de Rostock, le président du Parlement municipal – où M. Schmidt présidait la commission des affaires intérieures – et de nombreuses personnalités, dont le secrétaire général du Parti démocrate-chrétien, M. Peter Hinze, ont aussitôt fait part de leur consternation à M. Bubis.

Mais cet éclat suscite un profond malaise en Allemagne, d'autant plus que M. Bubis était venu discuter avec les responsables municipaux de la vague de violences qui sévit contre les demandeurs d'asile et les immigrés. Il s'était rendu à Lichtenhagen, dans la banlieue de Rostock, d'où cette vague de violences est partie en août dernier avec l'incendie d'un centre d'accueil pour réfugiés. Interrogé sur ses impressions, M. Bubis avait estimé qu'il était curieux que la police n'ait rien pu faire pour protéger le centre et les gens alors qu'elle était aussitôt sur les lieux quand il s'est agi d'intervenir contre un groupe de juifs français venus manifester à Rostock, le 19 octobre. Le président de la communauté juive allemande faisait référence aux incidents qui avaient éclaté lors de la venue à Rostock d'une délégation dirigée par M. Serge Klarsfeld. Inculpés de violences à agents, trois des militants juifs avaient été arrêtés pendant près de deux semaines. Selon M. Bubis, deux d'entre eux s'étaient vu prier de retirer leur kippa en prison de crainte d'incidents avec d'autres détenus. *«Je me demande où nous vivons»*, a-t-il dit.

HENRI DE BRESSON

La lutte contre la toxicomanie

Importantes saisies de drogue en France et en Espagne

Les douaniers du poste-frontière de Biriatou (Pyrénées-Atlantiques) ont saisi, dimanche 1er novembre, 1 900 kilos de résine de cannabis dans un camion en provenance du Portugal, a annoncé, lundi 2 novembre, la direction régionale des douanes de Bayonne.

Le passeur, un chauffeur routier belge, avait déjà passé 1 700 kilos de la même drogue la semaine précédente. Au cours des dix premiers mois de 1992, plus de 6 tonnes de drogue ont été saisies au Pays basque.

C'est également dimanche que la police espagnole a saisi 1 tonne de cocaïne dans la banlieue de Madrid et démantelé un réseau de distribution de drogue probablement lié au cartel de Cali, en Colombie. Onze personnes, dont six Colombiens, un Italien et un Allemand, ont été arrêtées. Il s'agit de la plus importante saisie de cocaïne en Espagne, après celle réalisée en février 1991 (2 tonnes). La drogue, dissimulée dans une caravane immatriculée en Allemagne, représentait, selon la police, 77 millions de doses d'une valeur marchande de 3,5 milliards de pesetas (1,6 milliard de francs).

A Porto-Rico, deux Français et un Belge ont été arrêtés, samedi 31 octobre, à la suite de la saisie de 35 kilos d'héroïne par des policiers américains. L'un des Français, Maxime Toscanino, trente-trois ans, est un parent de Franco Toscanino, naguère impliqué dans la French connection.

Par ailleurs, l'Association française des déménageurs internationaux (AFDI) et les douanes françaises ont signé, vendredi 30 octobre, un mémoire d'entente pour lutter contre le trafic de la drogue.

□ **CHINE : libération d'une journaliste de Hongkong et d'une dissidente.** – Une journaliste de Hongkong, Mme Leung Wai-man, appréhendée le 25 octobre sous l'inculpation d'avoir acheté des documents secrets, a été libérée et expulsée, a annoncé, samedi 31 octobre, l'agence Chine nouvelle. D'autre part, Mlle Qian Liyun, arrêtée le 1er septembre dernier à Pékin en compagnie des dissidents Shen Tong et Qi Dafeng alors qu'ils s'apprêtaient à annoncer la création d'un groupe de défense des droits de l'homme, a été libérée vendredi. M. Shen avait été élargi et expulsé vers les Etats-Unis peu avant. M. Qi, lui, est toujours détenu. – *(AFP, AP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : arrestation de trois Français à Porto-Rico par les services anti-drogue.** – Les autorités américaines ont annoncé, lundi 2 novembre, l'arrestation de trois Français à Porto-Rico et la saisie de 35 kg d'héroïne fabriquée en Thaïlande et trouvée en leur possession. MM. Maxime Toscanino, trente-trois ans (apparenté à Franco Toscanino, impliqué en 1971 dans la «French Connection»), Charles Denuit, trente et un ans, et Robert Waleck avaient de faux passeports belges. – *(AP.)*

En septembre

Augmentation du nombre de chômeurs indemnisés

Avec 2 491 300 personnes indemnisées en septembre par le régime de l'UNEDIC (contre 2 468 100 en août), le nombre de bénéficiaires du régime d'assurance-chômage a progressé de 0,9 % en un mois (+ 0,1 % en données corrigées), soit une hausse de 4,9 % en un an. Selon les statistiques diffusées, lundi 2 novembre, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 2 163 800 personnes dont 1 753 800 relevant du régime de l'assurance-chômage (+11,1 % en un an), 362 100 bénéficiant d'une allocation de solidarité et 47 900 d'une allocation d'insertion. L'UNEDIC a également recensé 115 800 bénéficiaires en formation (+ 87,3 % en un an) et 211 700 préretraités (- 13,2 % en un an).

Lors des élections au comité d'établissement

La CGT est minoritaire au siège social de Renault

Les premières élections au comité d'établissement du siège de Renault – qui regroupe désormais l'ex-usine de Billancourt et la plupart des services centraux – ont été remportées par les organisations qui ont ravi depuis deux ans à la CGT la majorité au sein du comité central d'entreprise.

Lors du scrutin du 29 octobre, la CGT a recueilli six sièges et 1 982 suffrages sur 6 036 exprimés (et 9 550 inscrits), soit 32 % des voix dans l'ensemble des trois collèges. La CGT a néanmoins obtenu 78,8 % dans le collège ouvrier, qui ne compte plus que 1 799 inscrits dont quelque 550 en cours de reclassement sur l'usine de Billancourt, en cours de fermeture.

Bien que les cégétistes constituent la première organisation, le CE sera très probablement géré par les «réformistes», majoritaires dans l'ensemble du groupe automobile. En effet, la CFE-CGC a totalisé 29,7 % des voix et cinq sièges devant la CFDT (25,9 % et trois sièges) et une liste d'union regroupant des représentants de la CFTC et de FO (11,5 % et un siège).

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 27 à 38

Le numéro du «Monde» daté 3 novembre 1992 a été tiré à 502 758 exemplaires.

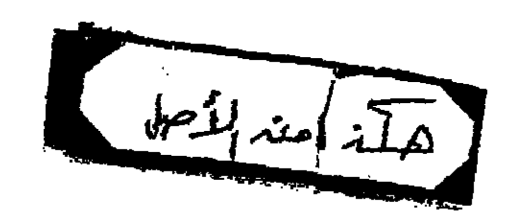
«Education-Campus» : la fièvre des MBA

Les programmes de formation supérieure au management se multiplient dans les grandes écoles françaises au moment où les *Anglo-Saxons ne parlent que de remise à plat et de rationalisation du marché.*

«Arts-Spectacles» : CinéMémoire

Dès sa seconde édition, du 6 au 15 novembre, CinéMémoire se confirme comme la manifestation-phare d'une cinéphilie de plus en plus friande d'aperçus historiques et de remise en perspective. Cette nouvelle tendance, en passe de constituer un «second circuit» à côté des salles commerciales, s'illustre également à travers les festivals, en l'occurrence celui d'Orléans consacré au cinéma japonais, et celui de Pordenone, grand rendez-vous des amateurs de films muets.





Le Monde
INITIATIVES

L'aéronautique dans les turbulences

Face à la mauvaise conjoncture et à la déréglementation, les compagnies et les constructeurs révisent leurs politiques

DOSSIER



L'ANECDOTE est révélatrice. Dans le quatorzième arrondissement de Paris vivent, «en tribu», une trentaine de jeunes, tous frais émoulus de l'ENACT (Ecole nationale de l'aviation civile et des transports). Embauchés, dès leur sortie, par une compagnie aérienne, régulièrement rémunérés depuis, ils attendent toujours de pouvoir voler. La date de leur entrée en fonction a été plusieurs fois remise. On leur a promis qu'ils seraient effectivement pilotes en janvier. Selon certaines rumeurs, il serait maintenant question d'avril...

Un petit retour en arrière s'impose. Devant la croissance du transport aérien, il était apparu, vers 1987-1988, que le nombre de pilotes serait insuffisant. Il fallait en former davantage et l'ENACT, qui avait déjà été mise en sommeil quelques années auparavant, était appelée à mettre les bouchées doubles. Las, les conditions économiques de ce secteur d'activité se sont, entre-temps, dégradées. A tel point que, quand la première promotion est arrivée sur le marché, les chances de s'installer aux commandes d'un avion s'étaient terriblement réduites. Aujourd'hui, ces jeunes sont désœuvrés et doutent de leur avenir. Mais l'histoire se répète aussi : dans les années 70, la même mésaventure était survenue à des aspirants pilotes qui, depuis, n'ont jamais tenu un manche à balai, professionnellement s'entend, et qui ont réorienté une carrière à peine commencée.

Il en va ainsi, de façon cyclique, dans l'univers si particulier de l'aéronautique, un jour euphorique, le lendemain dépressif, alors que, en tendance longue, l'issue positive continue à ne faire aucun doute. Actuellement, les mauvaises nouvelles s'accumulent, qui sont autant de signes d'une restructuration trop longtemps différée. Le groupe Air France, pour la première fois de son histoire, a programmé des suppressions d'emploi. Pris dans la tourmente d'une vaste redistribution planétaire, il doit se donner les moyens d'une stratégie conquérante. Air Littoral, TAT et bien d'autres, à des degrés divers, sont entrés dans un triangle des Bermudes où certains risquent de se perdre définitivement. Le jeu des alliances, continuellement en recomposition, interdit toute visibilité.

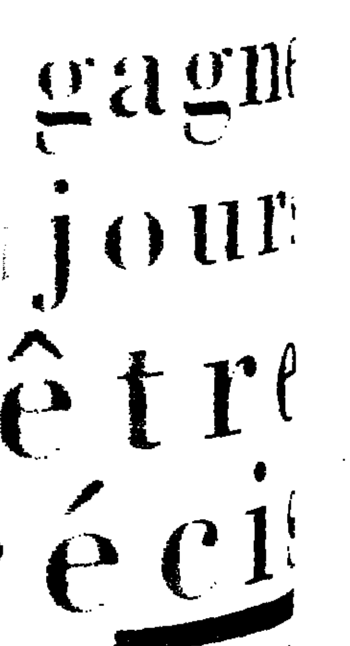
Dans le domaine plus large de la construction aéronautique, l'heure commande de réduire la voilure portante, ainsi que le reconnaît Michel Bignier, président de l'Association aéronautique et astronautique de France (AAAF), qui, d'expérience cependant, affiche un incorrigible optimisme. Faute d'avions à construire, il se rappelle le temps où des réfrigérateurs s'appelaient Frigeavia et les téléviseurs Téléavia, pour assurer la transition industrielle. Il raconte aussi que le dernier PDG de Sud-Aviation était venu pour dissoudre la société, qui est pourtant devenue Aérospatiale !

Aérospatiale, justement, connaît un passage à vide. Mais, comme les temps ont changé, les difficultés n'ont plus les mêmes conséquences qu'autrefois. Ce sont les sous-traitants les plus éloignés qui font les frais du ralentissement du volume d'activité, ainsi que cela se produit à Toulouse, où le mastodonte régional s'appuie sur un tissu de petites et moyennes entreprises. Dassault, de son côté, qui a diminué ses effectifs de 5 000 emplois en six ans et s'apprête à lancer un plan pour la suppression de 841 autres en 1993, assure que sa restructuration est achevée. Ce qui ne va pas sans bavure, comme à Argonay (Haute-Savoie), où le volume définitif des réductions d'effectifs savoyards dépend de l'importance des transferts de personnels depuis l'établissement de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). A l'inverse, et parce qu'une mutation en profondeur s'est produite, les sous-traitants de premier rang, devenus «partenaires», espèrent bien résister cette fois. Latécoère, Ratier-Figeac, etc., qui fabriquent des «parties nobles» des appareils ou qui développent des produits en coopération dont ils sont les seuls fournisseurs, sont engagés, par exemple pour l'Airbus, sur des programmes de vingt-cinq ans. Pour ce faire, ils satisfont aux règles d'homologation.

Tous, également, attendent la reprise dont ils savent qu'elle ne pourra que se manifester, à terme. D'ici 1994-1995 selon Dassault, dans les années suivantes d'après d'autres industriels, constructeurs d'avions, d'hélicoptères, de missiles, de satellites, qui tablent sur la croissance du transport aérien et sur l'augmentation des besoins dans tous ces matériels de haute technologie. D'où une attitude commune qui consiste tout à la fois en une gestion très prudente de l'instant et en une préparation résolue de l'avenir. Il faut sauvegarder les savoir-faire qui seront à nouveau nécessaires dans le futur. Il faut faire le gros dos et, pourtant, adopter une gestion prévisionnelle des emplois, puis développer les actions de formation. Dassault a ainsi mis en place un «conservatoire des métiers».

Cette analyse se trouve corroborée par les travaux de l'observatoire des métiers qui dépend de la délégation à la formation continue (DFC) de la chambre de commerce de Paris. Dans une étude qui doit être rendue publique le 17 novembre, il est confirmé que, quel que soit le scénario, l'ensemble de ce secteur d'activité croîtra en effectifs et en métiers nouveaux vers l'an 2000, et à coup sûr vers l'an 2010. C'est-à-dire demain. Ce qui justifie de travailler immédiatement pour que ces échéances se réalisent pleinement.

Alain Lebaube





En l'attente du décollage

Une étude précise les conditions de la reprise. D'ici à 2010

PARCE que le secteur de l'aéronautique (avions, hélicoptères, missiles, spatial) traverse une période délicate, l'Association aéronautique et astronautique de France (AAAF) a commandé une étude de prospective à l'Observatoire de la formation, de l'emploi et des métiers (OFEM), qui dépend de la délégation à la formation continue de la chambre de commerce de Paris. Les résultats définitifs n'en seront publiquement connus que le 17 novembre, mais il est d'ores et déjà possible d'en utiliser quelques enseignements.

Pour le seul secteur avions, la croissance mondiale devrait se maintenir au rythme de 5 %, *sachant que le marché de l'horizon 2010* sera celui du renouvellement et de la maintenance : 40 % *des appareils ont plus de* quinze ans et 20 % plus de vingt ans.

Historiquement, les périodes hautes compensaient les périodes basses sur un cycle de 12 à 15 ans. De 1992 à 2000, exceptionnellement, pour la première fois, les quatre sous-secteurs se situent au plus bas avec un passage en creux pour 1995.

La reprise, elle, s'amorcerait en 1997 pour connaître ses pleins effets vers l'an 2000, jusqu'en 2005-2010. Pour la France, trois types de scénario ont été imaginés. Celui de la rupture, qui ramènerait les effec*tifs de 128 000, actuellement,* à 97 000 en 2000 et 90 000 en 2010. Celui de l'inertie, qui se *traduirait progressivement par la* perte de savoir-faire et une crise pour la mobilisation des équipes : les effectifs seraient de 96 000 en l'an 2000 puis, en raison d'une implication politique, reviendraient à 123 000 en 2010.

Le dernier, le plus favorable, est « politique », qui repose sur une prise de conscience de l'importance des retombées multisectorielles. Tombés à 101 000 en l'an 2000, les emplois remonteraient à 220 000 en 2010. C'est, bien entendu, ce scénario qui mobilise la profession.

Gains de productivité

Traduit en mode d'action, cela veut dire que l'aéronautique doit gérer, sur dix ans, une forte réduction d'effectifs (– 25 % environ) puis une brutale demande (+ 175 %), et donc réussir à gérer à long terme.

L'enjeu essentiel est alors de préserver l'expérience, et par conséquent les équipes, de plaider pour la conception et la mise en place de nouvelles règles. D'où la nécessité de préparer les compétences actuelles et futures.

Selon les experts, il y aura élé*vation globale du niveau, et* les salariés de production seront les plus touchés par les dégraissages, *avec le risque d'une perte de* savoir-faire. Il faudra faire appel à des formations d'électronique, d'informatique de niveaux DUT, MST, DEA, doctorats et ingénieurs de grandes écoles. La gestion des projets et l'intégration de l'expérience deviendront les préoccupations majeures, aux côtés de la capacité à animer des équipes.

Les conséquences sur les ressources humaines sont de plusieurs types. A propos de la formation initiale, il faudra sortir de la distinction entre les *métiers nobles et non nobles*, la préférence étant donnée à l'informatique (logiciel), l'électronique, *les langues et l'économie. En for*mation continue, déterminante dans cette activité, le rôle d'ajustement et de régulation, pour les personnels, sera fondamental.

Mais les politiques d'entreprise devront également changer, bien que les dirigeants soient actuellement désorientés. Tout en modernisant les rapports sociaux, il leur faudra bien trouver les moyens de prendre en compte l'effet des gains de productivité qui augmenteront de 25 à 30 % en huit ans.

A. Le.

Service en vol

Une fonction revalorisée grâce à la concurrence

« *AUTREFOIS, nous étions considérés comme l'arrière-boutique du personnel au sol* », se souvient Jean Miné, un des agents de la direction des transports d'Air France, responsable de la qualité du service sur les vols. En quelques années, il a vu l'image de son métier considérablement s'améliorer.

Issu d'un terme de marine, le commissariat de la compagnie (150 personnes à Air France) – *catering* dans le monde anglo-saxon – a acquis aujourd'hui ses lettres de noblesse. Face à la concurrence, les compagnies aériennes multiplient les prestations et innovent pour marquer leur différence. La compagnie nationale consacre 2,28 milliards de francs chaque année, soit 6 % *de son budget, à son activité* commissariat. Le service en vol s'est ainsi valorisé auprès des directions générales.

Dans le même temps, cette fonction spécifique, de plus en plus complexe et technique, bien que peu connue du grand public, a émergé. *« Nous traitons dans nos unités hôtelières d'Orly et de Roissy, via notre filiale Servair, quelque 40 000 repas par jour. 32 millions annuels pour l'ensemble du réseau. Il existe 150 types de repas, codifiés un an à l'avance, différents en fonction des 18 types d'avions, de la durée des vols, de la classe, des tarifs appliqués. »* Sans compter qu'un Boeing-747 embarque cinq tonnes *de matériel hôtelier, de la petite* cuiller à la trousse de toilette offerte en passant par le masque *de détente*, que chaque objet doit trouver très exactement sa place dans les « galleys » afin d'économiser l'espace ; que 40 kilos embarqués correspondent à cinq kilos de kérosène brûlé... ce qui n'est pas un souci statistique.

La forme d'un plateau

C'est bien évidemment de logistique qu'il s'agit. Elle est lourde et ne peut se concevoir qu'avec un *traitement informatique* à l'échelle de la planète. Car il faut naturellement prévoir les *réapprovisionnements* au *retour*. Disposer donc, dans les escales, de personnel local compétent, parlant français, capable de négocier auprès des traiteurs locaux des prix et des qualités. Le service en vol, ce n'est pas seulement nourriture et boisson et un sens aigu de l'évolution des goûts de la clientèle. C'est aussi les objets de confort, lecture, distraction, musique, choix des films. Ce sont également des concepteurs : la forme d'un plateau, son poids sont étudiés par des ingénieurs, des designers. A charge encore pour le service de définir l'aménagement de la cabine, de l'espacement des sièges aux couleurs des housses. Demain apparaîtront – *mais* les investissements sont lourds en période de vaches maigres – la vidéo embarquée (écrans individuels), la bureautique (téléphone à bord, déjà expérimenté par Air France) que réclament les hommes d'affaires. Soit des besoins nouveaux et de la haute technologie, avec câblage des cabines, sur lesquels réfléchit le service.

L'interface si importante entre le service et le personnel navigant commercial (PNC) *doit également* être efficace afin de *« renvoyer les attentes »* de la clientèle. A ce titre, quelque 50 000 rapports hôteliers par an sont rédigés par le PNC, qui, par ailleurs, délègue *en permanence au service* en vol un certain nombre de personnes.

La majorité du personnel de l'activité commissariat est issue, à l'origine, des écoles hôtelières (BTS hôtelier). Recruté de préférence avec une première expérience, il participe, dans le cadre de la formation continue, à des stages annuels de base ou de perfectionnement du centre de formation de la direction des transports à Orly. Et c'est la promotion interne qui assure l'essentiel de l'encadrement intermédiaire. La logistique, la gestion sont le fait de cadres issus des grandes écoles. Et l'on peut voir un centralien ou un « Supelec » s'adonner à toute la complexité du commissariat.

Jean Menanteau

Les OS restent sur la piste

Les possibilités d'améliorer leur statut sont faibles

MONTER ou démonter des roues d'avion, les stocker, graisser les roulements, réviser les batteries, laver ou déplacer les avions sur les pistes, etc. Chez Air France, chacune de ces tâches constitue un métier en soi, très spécialisé, impliquant une responsabilité de la part des OS qui l'exercent.

Ces métiers mal reconnus offrent peu de perspectives d'évolution de carrière. Un cursus pour former les manutentionnaires à des postes d'agent commercial avait été mis en place. Mais il est arrêté aujourd'hui, *tandis que les examens* internes pour obtenir, après une formation, un poste d'employé ou d'agent de *magasin*, n'ont pas eu lieu depuis deux ou trois ans, affirme la CFDT. Difficile, donc, *de changer de filière. Par ailleurs*, ces postes d'OS sont menacés. *« Air France les confie progressivement à la sous-traitance »*, dénonce la CGT. Reste alors à essayer d'évoluer vers des postes d'ouvriers plus qualifiés.

Repartir de zéro

André, quarante-huit ans, est OS à Air France depuis vingt-huit ans. Au début, il installe les fauteuils dans les avions. Ensuite, il plie les « manches » qui mènent de l'aérogare à l'entrée de l'avion, avant de *devenir magasinier, puis chauffeur* sur les pistes de l'aéroport, et enfin chef de groupe au lavage des avions. *L'an passé, on lui a pro*posé de suivre un stage pratique de menuiserie pour l'agencement et l'entretien des cabines. *Le premier* stage de sa vie. Trois semaines à Orly d'abord, puis trois mois sur le *tas à Roissy où il est suivi par un* « parrain ». Aujourd'hui il exerce ce métier. *« Je travaille directement dans les avions. On touche au revêtement, à la fixation des panneaux, ça me plait bien. »* Seul problème : s'il gagne 9000 francs brut par mois, il est toujours OS alors qu'il serait logique, estime-t-il, qu'il passe ouvrier professionnel. Suivra-t-il d'autres stages? *« Avec un certificat d'études et vingt-huit ans de travail, c'est difficile*, estime-t-il. *Je ne me sens pas capable de décrocher un CAP. »* De moins en moins d'OS ont la possibilité de se former pour un CAP. Jacky, Olivier et Patrick, OS à la direction de la maintenance (DM) ont voulu saisir leur chance. Patrick, trente-huit ans, charge les bagages et le fret dans les avions depuis dix-huit ans. Salaire : 7400 francs brut par mois. *« J'ai déposé cent vingt-trois demandes de mutation. Elles ont toutes été refusées. »* Mais début 1991, sa hiérarchie l'autorise enfin à passer des tests d'aptitude à suivre une formation à temps plein de dix-huit mois qui débouche sur un CAP de mécanicien cellule avion. Un métier d'ouvrier professionnel polyvalent qui conjugue chaudronnerie, *hydraulique, électricité*, etc. L'augmentation de salaire, pour un OS au maximum de la grille *comme Patrick, est seulement de* 200 francs. Mais du coup, une carrière se dessine enfin. *« Ça a été difficile de reprendre l'école. J'ai dû repartir de zéro. Les maths modernes, je n'en avais jamais fait. » « Il a fallu beaucoup travailler le soir à la maison »*, renchérit Jacky, ajusteur-monteur sur des pneus d'avion.

Pari gagné : les quinze OS de cette promotion ont tous obtenu leur CAP en juillet dernier. Mais, déception, les seuls postes disponibles sont situés à Orly, leur a-t-on annoncé, alors que la direction, disent-ils, leur avait promis un poste de mécanicien à Roissy. Or la plupart habitent à proximité, où *ils ont acheté un appartement ou* bien trouvé un logement HLM. *« C'est inadmissible*, lance Claude Barthet, de la CFDT-DM Roissy. *On a besoin de chaudronniers ici. Nous ne devons pas nous séparer d'un tel potentiel de haut niveau. » « L'aéroport est en expansion*, ajoute Robert Zimmer, de la CGT. *Les A-340 arrivent en 1993 et il est prévu d'augmenter les effectifs à Roissy. La décision de les envoyer à Orly est illogique. » « Le plan social prévoit cinq mille suppressions d'emploi*, répond-on à Air France, *qu'ils s'estiment heureux d'en avoir un. »* Peut-être, en tout cas, aurait-il fallu s'abstenir de leur faire des promesses. Sept d'entre eux ont refusé leur mutation à Orly. Retour à la case départ : Roissy, catégorie OS.

Francine Aizicovici

Les aiguilleurs du ciel sous tension

Des effectifs insuffisants mais une automatisation accélérée

TREIZE *heures* : c'est l'heure creuse. Dans un coin, il y a même deux ou trois contrôleurs qui bavardent. Alors que le matin vers 7 heures, ou le soir vers 18 heures, ils sont 50 ou 60 devant leur écran. Et certains jours, la tension est telle qu'elle en devient physiquement palpable.

Le Centre de contrôle en route d'Athis-Mons, au sud de Paris, est le plus important des cinq centres régionaux de la navigation aérienne qui se partagent la circulation dans le ciel français. Les 400 contrôleurs y règlent le trafic de 3 250 avions par jour, près de 20 000 par an en survol. Les quatre autres centres sont à Marseille, Bordeaux, Brest et Reims.

Les aiguilleurs du ciel travaillent dans les tours de contrôle, et le public n'en entend guère parler sauf lorsqu'une grève se déclenche, souvent un jour de départ en vacances... *Ils* sont divisés en deux catégories : 2 500 d'entre eux sont des ICNA (*ingénieurs de contrôle de la navigation aérienne*) et 761 des IESSA (ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne) qui font l'entretien du matériel et assurent le bon fonctionnement des équipements électroniques, des balises et des radars. *« Depuis 1945 aucun accident d'avion civil n'a eu lieu dans notre pays à cause d'une erreur de contrôle »*, s'enorgueillit Jean-Yves Delaye, directeur du centre d'Athis-Mons.

Recrutés à bac + 2, après une math. spé, un DEUG de mathématiques ou de physique ou certains DUT, les élèves ingénieurs se forment à l'ENAC de Toulouse, pendant une année, puis en *centre de contrôle durant* au moins trois ans. Avant d'obtenir leur qualification, une longue *expérience du terrain* est nécessaire et, à chaque changement d'affectation, ils devront renouveler leur *apprentissage*.

Un mouvement toutes les 105 secondes

Une règle simple s'impose à tous : pour éviter la collision, deux avions doivent conserver un espace horizontal de 14 kilomètres et un espace vertical de 325 *mètres*. Mais chaque aérodrome a sa propre configuration géographique et ses spécificités. Il existe 70 *secteurs de contrôle* en France dans un espace aérien



entièrement découpé. Or un contrôleur ne peut en mémoriser qu'une dizaine à la fois au maximum. Il lui faut en effet parfaitement maîtriser les voies aériennes, les couloirs de circulation et les sens uniques. *Il faut connaître par* cœur les altitudes de passage obligé.

Pas question de faiblir, ne serait-ce qu'un instant, sur le moindre détail quand un *contrôleur doit, comme* à Orly par exemple, régler un mouvement toutes les 105 secondes et toutes les 90 secondes en période de pointe.

Les tours de contrôle des 200 aérodromes français gèrent les atterrissages et les décollages, et règlent la circulation sur les pistes. Dès qu'ils s'en éloignent, ces avions ainsi que tous ceux qui ne font que survoler les territoires sont pris en charge par les 500 centres en route. La situation de la France est telle que le trafic aérien est le plus encombré d'Europe, un des plus denses au monde : elle traite 1 700 000 vols par an, dont 900 000 à Paris.

Dès le début de leur formation, les contrôleurs sont rémunérés 80 000 francs par an pour 32 heures par semaine en rotation. Leur traitement débute à 12 000 francs environ par mois, dont le tiers sous forme de primes. Le salaire le plus élevé de la hiérarchie est de 25 000 francs. Le Syndicat national du contrôle du trafic aérien (SNCTA) reconnaît que les conditions de travail, sauf exceptions locales, se *sont nettement améliorées* et que le protocole signé en juillet dernier et renouvelable tous les trois *ans donne satisfaction*.

Pourtant, tout n'est pas parfait. Le trafic aérien a doublé entre 1985 et 1992. La concurrence entre les compagnies en est la raison essentielle : après la période plate de 1985-1986, celles-ci ont préféré multiplier les vols au risque de ne pas remplir les appareils. Aucun recrutement n'avait donc eu lieu entre 1985 et 1989, *d'où la situation actuelle de sous*-effectif dans les gares de contrôle. Sur les 400 contrôleurs d'Athis-Mons par exemple, 260 seulement sont qualifiés et 140 sont en cours d'instruction. Selon Jean-Yves Delaye, il manque une bonne centaine de fonctionnaires qualifiés pour assurer l'ouverture simultanée de tous les secteurs. Car la conséquence directe de la fermeture de certains d'entre eux les jours de pointe, ce sont les retards parfois considérables pris sur certains vols et la surcharge de tension demandée aux contrôleurs qui assurent deux secteurs.

Pour remédier à cette situation, un plan de recrutement massif vient d'être lancé sur trois ans. 500 jeunes contrôleurs seront formés : 126 en 1993, 160 en 1994 et 214 en 1995. Mais ceux-ci ne seront pas opérationnels avant l'an 2000. Or la pyramide des âges de la profession est telle que rien ne garantit que les effectifs seront alors suffisants. Entre l'an 2000 et 2010, plus de 10 % des contrôleurs par an prendront leur retraite.

C'est une des raisons pour lesquelles tous les efforts ont été portés sur *l'automatisation*. Le CAUTRA (coordination automatique du trafic aérien) intègre dans *l'ordinateur* les informations radars et les plans de vol déposés par les pilotes. La communication *entre les contrôleurs* du départ et ceux de l'arrivée en a été largement facilitée, et ces derniers ont pu, *tout en améliorant la sécurité* par l'apport de données supplémentaires, augmenter leur productivité. En 2005, CAUTRA devrait permettre à chaque contrôleur de doubler sa capacité de traitement et de gérer jusqu'à 40 avions en même temps au lieu de 15 actuellement.

L'enjeu est d'importance car, en 2000, le trafic aérien européen devrait doubler pour atteindre 500 millions de passagers par an. Une cellule opérationnelle de régulation du trafic aérien, le CORTA, s'efforce de régulariser les flux, de façon à être en harmonie avec les capacités de contrôle des tours. La régulation se fera dès 1993 par Bruxelles pour les 31 Etats de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), au sein de Central Flow Management Unit, l'unité centrale de régulation aérienne.

Liliane Delwasse

DOSSIER • L'aéronautique dans les turbulences

Vents contraires sur Toulouse

Les sous-traitants sont les premières victimes de la crise

ARIANE. Airbus et Hermès ont fait de Toulouse une capitale de l'aéronautique. Et Midi-Pyrénées est la deuxième région de France pour les industries aéronautiques et spatiales, après l'Ile-de-France.

Pourtant, il est difficile de recenser le nombre exact d'emplois. S'appuyant sur des chiffres fournis par l'Observatoire économique régional (INSEE), le général Pierre Allegria, chargé de mission auprès du président du conseil régional, distingue deux catégories d'entreprises : une vingtaine d'importance majeure – constructeurs ou sous-traitants du plus haut niveau comme l'Aérospatiale ou Latécoère qui emploie 16 000 personnes. Un second groupe rassemble les sous-traitants de moindre importance qui consacrent globalement à l'aéronautique 30 % à 40 % de leur activité. Ils seraient environ 230, emploieraient eux aussi près de 16 000 personnes. D'autres sources – le GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), la chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) – indiquent des effectifs différents. Mais ces contradictions révèlent aussi à quel point l'aéronautique s'est « noyée » dans le tissu industriel local.

Elles disent aussi l'énorme importance prise par les petites entreprises dans un secteur naguère essentiellement constitué de grosses unités. Dans la première moitié des années 80, les groupes industriels ont en effet cessé de s'agrandir, confiant à des sous-traitants une part croissante de leur activité. Limitée au départ à des services comme le nettoyage ou le gardiennage, la démarche a touché progressivement tous les secteurs de l'entreprise pour peu qu'il y ait surcharge de travail à un moment donné.



Des sociétés comme l'Aérospatiale ou Dassault ont même sous-traité des parties *« nobles »* de leur activité, confiant à certaines entreprises désormais désignées comme *« partenaires »* la prise en charge intégrale de certaines pièces ou sous-ensembles. Ainsi Latécoère est-il responsable – simple exemple parmi d'autres – de la *« partie supérieure avant de la section T 15 de l'Airbus A 330 et A 340 »* pour *« les études, le développement, l'industrialisation et la production, avec un financement à risque amorti sur six cents avions »*. On a ainsi vu se dessiner trois niveaux de sous-traitance : les *« partenaires »* qui doivent accepter de subir leur part du risque industriel, mais on ne peut pas leur retirer le travail ainsi consenti : ils ont seulement à supporter les mêmes ralentissements de production que leur donneur d'ordre quand il y a crise. Les sous-traitants de deuxième et troisième catégories, quant à eux, négocient des marchés limités, au coup par coup, et sans engagement de durée ; et ils voient plus ou moins brutalement disparaître ces marchés lorsque les donneurs d'ordre ont moins de travail.

Si l'aéronautique en Midi-Pyrénées a peu de productions de type militaire, elle en a tout de même assez pour souffrir de la réduction des dépenses d'armement. D'autre part, les Airbus et les ATR (avions de transport régional), malgré leur succès, subissent le contrecoup de la morosité des compagnies aériennes. Selon une estimation du GIFAR, la région risque donc de perdre d'ici à la fin de 1994 quelque 8 000 emplois dans le secteur (3 000 emplois directs et 5 000 indirects).

Rapatriements en chaîne

L'Aérospatiale ne devrait pas être trop touchée grâce à ce qu'on nomme pudiquement le *« rapatriement des charges »*, c'est-à-dire la récupération du travail dispersé chez les sous-traitants. Mais pour ces derniers le marasme tourne à l'effondrement. Et comme certains ont pris l'habitude de sous-traiter à leur tour la partie de marché qui leur a été confiée, on assiste à une sorte d'effet *« cascade »* : des rapatriements en chaîne qui fragilisent de proche en proche tout le tissu des PMI. *« Presque tous les sous-traitants* constate Serge Dubosc du service action économique de la CRCI *connaissent actuellement des difficultés financières. »* Dépôts de bilan, licenciements, mise en sommeil de l'effort de formation indispensable dans un secteur de pointe : c'est l'un des principaux *« outils »* économiques de la région qui se disloque.

Certes tout sous-traitant sait qu'il doit diversifier ses marchés. Mais beaucoup y parviennent mal, et la diversification n'est pas une panacée. Ainsi la SOCATA à Tarbes, qui s'était efforcé de répartir son activité à peu près à égalité entre l'aviation militaire, la construction d'hélicoptères, la sous-traitance d'Airbus et ses fabrications propres, constate aujourd'hui qu'aucun secteur n'est actuellement en mesure de compenser le recul des autres. En fait, la sous-traitance est en crise dans tous les domaines : automobile, nucléaire, prospection pétrolière, production ferroviaire... Reste pour survivre à se doter d'une production propre : tel sous-traitant fabrique ainsi désormais les distributeurs de boissons qu'on trouve dans les avions. Mais la plupart sont handicapés par leur inexpérience commerciale.

Le conseil régional et la CRCI ont créé en 1989 un Groupe technique sous-traitance aéronautique dont l'objectif était de contribuer à l'adaptation des sous-traitants aux nouvelles exigences des donneurs d'ordre. Plusieurs opérations ont ainsi été organisées en matière de gestion de production et dans le domaine de la qualité notamment. Actuellement le groupe s'efforce d'aider au rapprochement d'entreprises. Diverses initiatives sont prises pour faciliter la recherche de marchés à l'étranger. Mais tout cela ne paraît pas à la mesure du problème. Tout un code de relations est à construire entre donneurs d'ordre et sous-traitants, tel que l'on cesse à tous les niveaux de se défausser sur plus petit que soi des aléas de la production.

Le désordre économique se retrouve dans les rapports sociaux : l'agressivité est souvent vive dans les instances patronales entre les petits sous-traitants qui ont le sentiment d'être *« des moutons qui se font manger la laine sur le dos »* et les donneurs d'ordre. A l'Aérospatiale, la paix sociale règne grâce à la stabilité de l'emploi et aux *« avantages acquis »*. Comme le font remarquer Philippe Pinel et Michel Ferbeyre, deux responsables CFDT, *« les problèmes sociaux qu'on avait voilà vingt ans chez les donneurs d'ordre sont passés maintenant chez les sous-traitants »*. Là où les syndicats ont le plus grand mal à s'implanter et où les licenciements se font sans que personne n'en parle.

Le 15 octobre, au cours du comité central d'entreprise du groupe Aérospatiale, la déclaration suivante a été lue : *« Les élus et représentants syndicaux FO, CFE/CGC et CFTC s'opposeront catégoriquement à toute mesure politique relevant du partage du travail et des revenus. »* La CFDT quant à elle est favorable à un système de réduction proportionnelle du travail entre donneurs d'ordre et sous-traitants. Mais elle ne peut avancer qu'à pas comptés dans cette direction.

« Nous sommes partagés, confie de son côté Alain Lecanu, délégué syndical central CFE/CGC à l'Aérospatiale. *La direction nous a expliqué pendant des années que la sous-traitance était un mal nécessaire car il valait mieux y avoir recours que d'embaucher des gens qu'on ne pourrait pas garder en période moins faste. Aujourd'hui, aucun salarié de chez nous n'accepterait qu'il y ait des licenciements alors qu'il reste du travail dispersé chez les sous-traitants. Mais quand on voit le même problème avec les yeux du responsable syndical régional, on est bien obligé de reconnaître que ce système ne fait que déplacer les problèmes d'emploi. »*

Marie-Claude Betbeder

L'avenir de Dassault

Procéder à des restructurations et prévoir l'évolution des métiers

« *NOUS arrivons à la fin du processus de restructuration* », confie avec un certain soulagement Pierre Chouzenoux, directeur général des relations sociales et humaines de Dassault Aviation. Depuis 1987, évolution technologique et baisse des commandes obligent, les plans sociaux se sont succédé à une cadence redoutable. Les effectifs sont passés de près de 16 000 en 1986 à un peu moins de 11 000 fin 1992.

Le constructeur aéronautique a commencé par rationaliser le secteur production. Pour affronter cette période de creux, les effectifs des usines ont été diminués. Il ne reste plus aujourd'hui que 8 établissements spécialisés chacun dans un domaine. Mais depuis 1990, assure Pierre Chouzenoux, on ne touche plus à ce secteur. En revanche, d'autres plans d'adaptation ont vu le jour, ailleurs. 1991 : restructuration du secteur développement, victime si l'on peut dire de la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CFAO). 1992 : rationalisation des secteurs vente et après-vente. Enfin, pour 1993, un nouveau plan de restructuration prévoit la suppression de 841 emplois dans le secteur des études et des essais, le secteur des équipements et dans l'administration générale. Un comité central d'entreprise devait y être consacré ce mardi 3 novembre.

Dans les locaux lambrissés du siège social du rond-point des Champs-Elysées à Paris, l'atmosphère est plutôt à la confiance. Les dispositions ont été prises pour préparer l'entreprise à passer quelques années difficiles. On parle de reprise à l'horizon 1995. En attendant, il faut tenir et surtout se préparer au redémarrage en orientant les salariés vers les métiers d'avenir. Un réel travail s'opère en ce sens, reconnaît la CFDT Dassault, pourtant assez critique à l'égard de la direction. *« Avec la mise en place d'une direction de la formation il y a trois ans environ, on a senti une tentative pour professionnaliser la formation »*, indique Jean-Claude Comet, président CFDT de la commission centrale emploi-formation de Dassault.

Plusieurs dispositifs ont été élaborés pour faciliter cette évolution. La direction a ainsi créé le conservatoire Dassault des métiers, qui vise à préserver les métiers qui se fragilisent. Les départs en pré-retraite risquaient en effet de créer une perte de savoir-faire, et la moindre utilisation de certains métiers pouvait conduire à leur disparition pure et simple, ce qui aurait pu être dangereux pour l'avenir. Dans cette période de non-embauche, le conservatoire a pour vocation d'organiser des transferts de savoir-faire. De bons professionnels maison, qui ont reçu par ailleurs une formation de formateur, viennent animer des stages avant de réintégrer leur poste de travail.

La qualification maximale

Depuis deux ans, la direction a mis en place une cellule de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences. Celle-ci a entrepris de cartographier, par secteurs, les métiers et les compétences. Un répertoire des emplois-types a été établi. Les métiers ont été regroupés par familles professionnelles. A partir de là, une analyse prospective a été lancée de façon tout à fait classique. Dans chaque secteur, à partir des perspectives d'évolution technologiques et des objectifs d'activités de la société, on détermine les compétences et les métiers dont on aura besoin dans quelques années. On mesure l'écart quantitatif et qualitatif entre ce qui existe actuellement et ce dont on aura besoin. Cela permet d'orienter les formations, les mobilités professionnelles ou géographiques, les cursus de carrière, les recrutements quand il y en a. *« Il n'y en a plus dans la production mais il y en a encore un peu moins qu'autrefois certes, dans le secteur des études, où 40 % des ingénieurs ont moins de quatre ans d'ancienneté »*, précise Pierre Chouzenoux.

Jusqu'en 1991, Dassault recrutait en moyenne 300 BTS et ingénieurs par an. En 1992, son recrutement est tombé à 60. Il devrait se maintenir à ce niveau l'an prochain avant peut-être de redécoller l'année suivante. La CFDT aurait souhaité que la procédure aboutisse à la mise en place d'un observatoire paritaire des métiers pour participer à la réflexion sur l'évolution des métiers et assurer un meilleur contrôle de l'efficacité de formation. La direction n'y est pas favorable. Elle estime que ce travail relève de la responsabilité de la hiérarchie et fait valoir que la CFDT est le seul syndicat qui a posé cette requête.

A l'occasion des réductions d'effectifs, la direction a également pris des dispositions pour que les reclassements internes s'accompagnent de changements de métiers qui tiennent compte de l'analyse des compétences du futur. Un grand effort a été fait en direction des salariés dont les métiers sont susceptibles d'évoluer à l'avenir. Pour eux, Dassault a mis en place des formations d'accompagnement. Pour ceux dont les métiers étaient amenés à disparaître, des formations d'adaptation, d'immersion ou de reconversion vers des métiers porteurs ont été organisées. Ces formations ont représenté 20 % du budget formation (Dassault consacre 4,5 % de sa masse salariale à la formation). *« Dans tous les cas, il y a eu plus de qualifications »*, insiste Pierre Chouzenoux. Enfin, depuis janvier 1992, la direction a mis en place de façon permanente dans chaque établissement un espace conseil où chaque salarié peut faire un bilan de compétence, se renseigner sur les formations, sur les postes disponibles, organiser une mobilité interne ou externe.

Tout est-il prêt pour le redécollage ? La direction a joué sur la qualification maximale. Au risque, selon la CFDT, que les bras manquent en cas de reprise. En dix ans, en effet, la part des personnels d'atelier dans les effectifs a été ramenée de 30 % à 10 %, tandis que celle des techniciens supérieurs est passée de 28 % à 34 % et celle des ingénieurs de 25 % à 40 %.

« Une grosse tête sur un petit corps. » Pour Lucien Vicaire, délégué syndical central CFE-CGC, c'est le profil idéal pour Dassault : *« On va de plus en plus vers des métiers pointus. Des demandes d'études. » « La chance de Dassault*, affirme-t-il, *c'est inventer, vendre son savoir-faire, aller plus loin. »*

Catherine Leroy

RISQUES

Les dangers des ordinateurs

Veiller à la sécurité de son patrimoine informatique est une question de survie

COÛT *excessif, panne, mauvaise adéquation aux besoins, vieillissement prématuré,* fraude, erreur : ces « accidents » informatiques *sont* malheureusement de plus en plus fréquents. Il n'y a là ni hasard ni fatalité. En se focalisant sur les avantages de l'informatique et en faisant l'impasse sur ces risques, les entreprises ont en effet rarement pensé à assurer la viabilité et la sécurité de leurs systèmes. Mal maîtrisée, l'informatique peut être dangereuse.

Depuis deux ou trois ans, l'enjeu est bien de limiter les risques les plus importants. *« Après l'engouement des années 80, nous revenons à une vision plus réaliste de l'informatique »*, insiste, par exemple, Ludovic Rambinintsoa, responsable de l'audit informatique de Shell France. Un nouvel état d'esprit qui incite un nombre croissant d'utilisateurs à intégrer le risque à la source. Une révolution des métiers et des approches.

Les ravages d'un virus

Car le risque sous toutes ses facettes se gère, même si la tâche est *incroyablement complexe et* les investissements colossaux. *Aucun détail, même apparemment* insignifiant, ne doit être négligé, et toute l'entreprise doit se plier aux exigences de la sécurité prise dans son sens le plus large. Le nombre de paramètres à prendre en compte est si élevé qu'il faut recourir à des méthodes mathématiques sophistiquées et à des logiciels d'intelligence artificielle. Pour la sécurité, par exemple, deux méthodes françaises, Marion et Melisa, donnent une photo instantanée des risques auxquels sont exposées les entreprises.

« Introduire la sécurité est donc onéreux mais ne rien prévoir coûte dix fois plus cher », explique par exemple Thierry Lefebvre, d'Orgaconseil, qui fait partie de ces nouveaux « docteurs ès risques » dont s'est dotée la profession. Ce dernier établit pour les entreprises un diagnostic, formule ses recommandations et les assistent dans leur application. Grâce à un système expert, *Aramis Expert, il* « dessine » une véritable cartographie *des risques potentiels : dysfonc*tionnements, capacité d'évolution *insuffisante, inadéquation* des moyens humains, sécurité, etc.

Par exemple, la sécurité se mesure schématiquement selon trois facteurs : disponibilité (que se passe-t-il en cas de panne ou de saturation ?), intégrité (les informations sont-elles exactes, quels seraient les ravages d'un virus ?) confidentialité (comment limiter l'accès au réseau aux seules personnes concernées ?). Une fois ces points sensibles repérés, le risque est mis en équation (rapport probabilité-gravité) et son impact économique mesuré. Pas le peine, par exemple, de se surprotéger contre *la malveillance si* on n'a rien à cacher. Dès lors, des *mesures pour diminuer la proba*bilité et l'impact sont proposées. *Par exemple, pour assurer une* meilleure confidentialité de l'information, il faudra interdire l'accès au réseau à certaines personnes ou revoir son circuit. Parfois, il suffit même de penser à des choses aussi simples que de ne pas laisser traîner des jeux indiquant en clair le salaire confidentiel du PDG, etc.

Dans les entreprises, des hommes comme Jacques Lefebvre travaillent de plus en plus souvent avec des spécialistes nommés



« risk-managers », dont la mission consiste à essayer d'intégrer le ris*que dès la conception* des applications. C'est beaucoup plus efficace *et surtout nettement moins cher* que de « greffer » la sécurité *a posteriori*. Une opération toujours délicate qui s'apparente parfois à du bricolage.

L'informatique entre donc dans l'âge adulte, et les chantiers pilotes se multiplient dans tout l'Hexagone. En 1989, la mairie de Niort, l'une des premières à s'informatiser en France (en 1972), était sur le point de subir les retours de bâton. Au fil des ans, le système informatique s'était développé de façon anarchique. A l'informatisation des trois « glorieuses » que sont la paye, la comptabilité et les élections s'est ajoutée celle des *cimetières*, des eaux, des ordures ménagères, etc. *« Maintenance, volume, temps de réponse, la machine était sur le point de s'écrouler ; le maire était convaincu qu'il fallait rapidement redorer le blason »*, explique Jean-François Lagarde, responsable des études et du développement de la municipalité. Objectif : réinformatiser de fond en comble en bâtissant cette fois-ci un système souple, modulaire et évolutif qui ne vieillisse pas aussi vite. Une méthodologie simple, sans fioriture, minimisant les risques et associant le personnel a été adoptée. On ne parle d'ailleurs plus d'informatique mais de *système* d'information. Par ailleurs, les *applications sophistiquées et com*pliquées ont été délaissées au pro*fit de produits standards.* De 10 à 15 millions de francs sur deux exercices budgétaires ont été débloqués pour faire ce lifting. *« Nous sommes passés de la 2 CV à la 605 »*, estime Jean-François Lagarde.

Messages pervers

Pour une multinationale comme Shell, informatisée à plus de 90 % avec des réseaux interconnectés sur le plan mondial, une défaillance de tout ordre pose un vrai problème. Un comité sécurité informatique, dirigé par le vice-président chargé des finances, a été créé, et chaque centre de profit possède son homme-sécurité. Pour fixer les principes et l'organisation de la sécurité informatique, une bible a même été établie et une carte des risques est en cours d'élaboration. *« Nous sommes d'autant plus sensibilisés à ces questions de sécurité que l'informatique doit être conviviale et ouverte, ce qui démultiplie le nombre d'utilisateurs et,* a fortiori, *les questions de sécurité »*, explique Ludovic Rambinintsoa.

Aujourd'hui, Shell impose la sécurité à tous les niveaux. On s'inquiète, par exemple, des effets possibles de l'envoi de messages pervers sur la messagerie informatique. Mais l'attention porte surtout sur les fameuses questions de continuité. Non seulement, en cas de panne, un réseau de secours est prévu, mais la firme installe actuellement un système de stockage des grandes données de l'entreprise. *« Evidemment, cela coûte fort cher, c'est de l'argent immobilisé, mais nous ne pouvons pas faire autrement »*, explique Ludovic. Les problèmes de confidentialité des informations sont aussi passés au crible. La firme réfléchit notamment sur des systèmes de protection futuristes type Carte bleue, tout en s'inquiétant des difficultés de mémorisation liées à la multiplication des codes. Enfin, les risques de recrudescence d'espionnage inhérents à la fin de la guerre froide sont pris très au sérieux. La tâche est donc immense, et elle semble d'autant plus complexe qu'il faut jongler avec une mosaïque de matériels aux caractéristiques différentes.

A la Banque de France, tout aujourd'hui ou presque passe par l'informatique. Or la sécurité est un principe sacro-saint. Il faut dire qu'une banque centrale est un organisme de paiement natio*nal et international*, qui au demeurant gère de multiples *fichiers confidentiels* (chèques impayés, bilans, etc.) et suit les *évolutions monétaires. Le moin*dre incident aurait immédiatement un effet désastreux.

Ainsi un véritable bataillon part régulièrement en campagne sécurité. Indépendant de l'informatique, un service sécurité de l'information a été créé en 1989. Assistant le gouverneur dans sa politique, il travaille en particulier sur les choix d'investissements et la réglementation interne. On compte aussi dix-huit responsables sécurité au niveau de chaque métier (moyens de paiement, relations avec la clientèle, etc.), auxquels viennent s'ajouter les trois cents responsables sécurité terrain.

Mais, au-delà des hommes, c'est tout un esprit sécurité qui préside aux destinées de la prestigieuse institution. *« Nous avons mis en chantier en 1987 une réflexion de fond pour parer aux différentes éventualités*, explique Michel Travers, responsable sécurité. *La sécurité n'est pas une couche finale, nous avons donc à la fois travaillé sur une méthodologie d'intégration très en amont et nous cherchons à faire évoluer les comportements en profondeur. »*

Il est par exemple impensable de lancer aujourd'hui *un projet* sans avoir intégré toutes les préoccupations sécurité dès sa conception. Des échelles de risques sur cinq niveaux étudient même les incidences des arrêts de flux ou du traitement erroné d'information. Considéré comme grave : le risque stratégique (lié par exemple à une statistique fausse), qui se traduirait irrémédiablement par une perte de crédibilité, voire d'activité.

Le personnel est régulièrement sensibilisé par des audits aux problèmes de fuite d'information. *« Si la sécurité est encore vécue comme une contrainte,* reconnaît Alain Desquier, responsable organisation et informatique, *dans quelques années, elle sera tellement intégrée que le problème ne se posera plus. »*

Catherine Lévi

Un coût important

Destruction physique par incendie ou dégât des eaux, pannes, erreurs de conception *ou d'utilisation, fraude,* sabotage, etc., il en a coûté, chif*fres officiels, donc inférieurs* à la réalité, plus de 10 milliards *de francs en* 1991 *à l'écono*mie française, selon la Commission assurance et *sécurité* des risques informatiques *(lire tableau ci-contre).* Un chiffre qui, selon les experts, devrait même doubler au cours de la prochaine décennie, la fraude sous toutes ses formes, de loin le premier fléau, connaissant même une ascension fulgurante : + 104 % entre 1989 et 1990.

Dans certains secteurs sensibles comme la défense, les transports ou les banques, il ne faut même pas hésiter à *parler de « risque technologique majeur ».* Car on imagine *les ravages que pourraient cau*ser des pannes importantes, *des erreurs de taille ou des* actes de malveillance. Quelques cas réels, pourtant *« mineurs »,* qui ont filtré à propos de la banque le montrent bien. L'erreur d'envoi d'une bande de virement a causé une perte sèche de 1 million de francs à l'établissement d'une grande banque. L'incendie d'un centre de traitement de chèques a coûté à une autre 15 millions de francs, imputables à sa cessation d'activité, sans compter la facture des dégâts matériels et le transfert de son activité pendant vingt jours sur un centre de secours.

Le sujet est d'ailleurs tellement sensible qu'un Club de la sécurité informatique français (le Clusif), aujourd'hui composé de 219 membres dont 152 sociétés ou organismes, a été créé en 1986.

C. L.

Grille harmonisée européenne des risques informatiques (1)

Estimation des pertes dues à des sinistres informatiques (2) en France en 1991 (3)
en millions de francs

Conséquences / Types de risques	Directes		Indirectes				Total
	C1 Matériel	C2 Non matériel	C3 Frais supplémentaires et pertes d'exploitation	C4 Pertes de patrimoine	C5 Responsabilité civile	C6 Divers	
Accidents							**2 650**
A1. Physiques (incendie, explosion, dégâts des eaux, pollution, etc.)	400	10	800		90		1 300
A2. Pannes		50	900		50		1 000
A3. Force majeure (événements) naturels)	20		80				100
A4. Perte de services essentiels (Télécom, électricité eau, etc.)		10	220		20		250
A5. Autres							
Erreurs							**1 800**
E1. Erreurs d'utilisation		50	550	100	200		900
E2. Erreurs de conception et de réalisation		10	600	90	200		900
Malveillance							**5 910**
M1. Vol (physique)	90	10					100
M2. Fraude (non physique)			50	1 600	100		1 750
M3. Sabotage (physique)	10						10
M4. Attaque logique (non physique)		500	300	100	50		950
M5. Divulgation		10		650	40		700
M6. Autres			150 (4)			2 250 (5)	2 400
TOTAL	520	650	3 650	2 540	750	2 250	10 360

(1) Cette grille harmonisée a été mise au point en 1991 par la Commission assurance et sécurité des risques informatiques qui regroupe les délégués des principaux pays CEE + AELE.
(2) Ensemble des systèmes informatiques, bureautique, télécommunication, matériel informatique et télécommunication annexe (serveurs, modems, processeurs, etc., hors téléphone et fax), périphériques divers et spécialisés (incluant la robotique mais hors monétique et cartes à puce, calculettes, etc.).
(3) Hors gouvernemental et administrations. Ces estimations, qui correspondent à des ordres de grandeur établis à partir de la fraction des cas connus et des tendances, sont plus ou moins précises selon les lignes et colonnes : globalement, la précision est elle-même estimée à ± 20 %.
(4) Risques humains (départs de personnel, pénurie de personnel, grève, etc.).
(5) Copie illicite de progiciels : 1 250 ; utilisation non autorisée de ressources informatiques : 1 000 (0,5 % budget informatique de la nation).

DÉCENTRALISATION

L'Institut du management d'EDF

Une structure pour profiter et faire profiter de l'expérience des autres

« NOUS devons ouvrir nos fenêtres sur l'extérieur. » A l'heure où nombre de grandes entreprises entrent dans l'ère des turbulences après des décennies d'assurance tranquille, elles éprouvent de plus en plus le besoin de confronter leur expérience. Autant pour s'assurer qu'elles sont bien toutes sur le même bateau ivre que pour tester de nouveaux outils susceptibles de les aider à dominer cette tempête sans fin.

Tel est le sens de la mission que la direction générale d'EDF a confiée à l'Institut du management lors de sa création en octobre 1991. *« En l'espace de cinq ans, EDF a subi de plein fouet une quadruple rupture »*, explique Jean-François Raux, directeur de ce nouvel institut. Rupture du mythe d'une croissance éternelle supérieure à 5 % l'an; apparition de contre-pouvoirs locaux nés de la décentralisation; émergence d'un environnement européen libéral hostile aux monopoles; fin des grands choix stratégiques obligeant EDF à réaliser ses gains de productivité en interne.

Catalogue méthodologique

A l'image de ce qui s'est passé dans de nombreuses entreprises, ces ruptures ont contraint la direction d'EDF à développer l'autonomie de ses responsables sur le terrain. A charge pour le nouvel institut du management de les amener à assumer ces responsabilités nouvelles... en leur faisant notamment prendre conscience de l'environnement mouvant dans lequel ils évoluent. Depuis le début de l'année, l'institut propose donc directement ses services aux quelque deux cents chefs d'unités d'EDF assistés de leur équipe de collaborateurs, soit un millier de personnes. Services fondés non pas sur un simple transfert de connaissances mais sur la mise à disposition d'outils susceptibles de répondre en temps réel aux problèmes *« managériaux »* que ces chefs d'unités se posent.

L'une des principales missions de l'équipe permanente de l'institut, forte de douze consultants, consiste donc à alimenter ce catalogue méthodologique. Ce rôle de *« veille managériale »*, comme aime à le qualifier Jean-François Raux, consiste tant à capitaliser des initiatives développées en interne par les cadres EDF qu'à rechercher des expériences intéressantes vécues dans d'autres entreprises. Tel était, en particulier, le sens du séminaire organisé, les 1er et 2 octobre à Séville, par l'institut et la direction production transport d'EDF, au cours duquel une vingtaine d'intervenants ont planché sur le thème de *« la conduite du changement dans les organisations industrielles »*.

Gestionnaires de ressources humaines de grandes entreprises (Renault, RATP, Sollac, Aérospatiale, Shell...) et chercheurs ont ainsi pu, à tour de rôle, faire part de leurs savoir-faire dans un domaine où les tâtonnements sont encore largement de mise. *« Nous avons traversé de longues années d'échecs émaillées de quelques succès... »*, a ainsi reconnu Pierre Jocou, directeur de la qualité chez Renault SA, en concluant son intervention consacrée à l'introduction de la « qualité totale » dans l'administration de la firme.

De fait, si ces grandes entreprises sont apparues, au cours de ce séminaire, parfaitement au clair sur les causes qui les amènent à modifier leur mode de fonctionnement, elles le sont beaucoup moins sur les moyens d'accompagner cette mutation. Tant il est vrai que *« le changement constitue l'outil le plus coûteux et le plus risqué de tous les moyens susceptibles de rendre une entreprise performante »*, a souligné Philippe Rousselet, directeur de la gestion ingénieurs et cadres chez Sollac.

La plus grande diversité caractérise les démarches adoptées par ces entreprises tant dans leur envergure que dans leur rythme. Entre le « big bang » mis en branle par la RATP début 1990 et la politique d'*« adaptation constante et sans rupture »* prônée par Shell, tous les rythmes semblent en effet possibles. Etant entendu que *« plus une entreprise attend pour évoluer, plus le changement à conduire sera important et plus graves en seront les conséquences sociales »*, a mis en garde Xavier Desclée de Maredsous, professeur à l'université de Louvain.

De même, entre les stratégies globales (SNCF, Bull...) et les opérations homéopathiques destinées à résoudre un problème particulier (la coopération de cadres internationaux chez Aérospatiale), l'éventail des solutions apparaît des plus larges. A condition toutefois, a précisé Raymond-Alain Thiétart, professeur à l'université Paris-Dauphine, de se garder de *« toute approche totalitaire, forcément vouée à l'échec »*.

Par-delà ces échanges officiels, ce séminaire fut avant tout l'occasion de jeter les bases d'une coopération plus étroite entre ses participants. Ainsi la direction EDF-production transport, confrontée à l'internationalisation de ses interventions, souhaiterait-elle profiter de l'expérience acquise en ce domaine par Aérospatiale. Elle est, de la même façon, intéressée par l'approche des marchés de l'Europe de l'Est développée par le groupe allemand de production d'électricité Weba – représenté au séminaire par son directeur du développement. Les animateurs de l'Institut du management entendent bien sûr participer activement à l'animation de ce réseau, ne serait-ce qu'en concrétisant ces prises de contacts. Déjà plusieurs des chercheurs présents à Séville ont ainsi été relancés pour intervenir devant des équipes opérationnelles d'EDF.

Exporter le modèle

En échange de cette capitalisation d'expériences extérieures, l'équipe de l'institut se propose d'exporter le modèle de management testé dans le groupe. Un modèle qui a apparemment commencé à porter ses premiers fruits. Ainsi en Argentine, où EDF a racheté l'une des deux grandes concessions de distribution d'électricité, l'autre étant achetée par une compagnie américaine. *« Les premiers résultats du changement d'organisation mis en place par les Français apparaissent supérieurs à ceux engrangés par leurs concurrents américains »*, s'est félicité à Séville Mario Martin, directeur de la SEBA, première compagnie d'électricité argentine privatisée.

L'Institut du management a par ailleurs développé ses propres coopérations. Depuis le mois de juin, il a ainsi mis en place, à la demande de la Compagnie nationale d'électricité grecque, un programme de deux ans de professionnalisation des 450 principaux cadres supérieurs de la firme. Des pourparlers sont aussi en cours avec le ministère russe des combustibles et de l'énergie afin de former les futurs hauts responsables des entreprises du secteur énergétique.

Restera à mesurer l'impact de tous les efforts de cet institut original à l'aune de la capacité d'adaptation réelle d'EDF à son environnement...

Valérie Devillechabrolle

TRIBUNE

L'économie duale, une nouvelle ligne Maginot ?

par Jacques Capdevielle et Kenneth S. Courtis

DÉNONCÉE dans les années 70, mise en place depuis, subrepticement, honteusement d'abord, l'économie duale est aujourd'hui ouvertement *revendiquée comme remède au* chômage, comme réalisation d'un partage du travail qui concilierait l'inconciliable : l'efficacité économique et l'équité sociale (1).

Cette économie duale distingue un secteur exposé à la concurrence internationale et à ses normes de productivité d'un côté, un secteur abrité axé sur le marché intérieur de l'autre. Pour les tenants de ce type de partage du travail, ce secteur abrité fournit un gisement d'emplois potentiels qui pourraient résorber une grande partie du chômage. Moins rémunérée *en contrepartie d'une moindre exposition*, cette main-d'œuvre constituerait pour le capital une armée de réserve faisant pression sur les rémunérations du secteur exposé. De plus, composé surtout d'activités de services, généralement à faible intensité capitalistique, ce secteur ne constituerait pas une concurrence attractive pour les capitaux investis dans le secteur exposé. L'efficacité économique ne serait pas compromise. Pour la collectivité, ces emplois abrités seraient moins coûteux, politiquement et socialement, que des chômeurs assistés. Les bénéficiaires de ces emplois ne vivraient pas l'exclusion du chômage. Ce partage du travail serait plus équitable.

Cette politique de partage du travail est assurément séduisante, mais elle suppose une répartition relativement stable, ou prévisible dans ses évolutions, des secteurs exposés et abrités. Or cette répartition est précisément, dans son essence même, constamment évolutive et difficilement prévisible. Une innovation technologique peut, du jour au lendemain, exposer à la concurrence internationale un produit ou un service traditionnellement abrité jusque-là. Que reste-t-il, à l'heure des messageries informatisées, des monopoles étatiques de la distribution du courrier ? Par ailleurs, cette concurrence internationale n'est elle-même pas statique et s'inscrit dans une division internationale du travail complexe, en mutation permanente. Qui aurait envisagé, il y a seulement cinq ans, le poids actuel de Taïwan dans la micro-informatique ou, *demain peut-être, dans l'aéronautique* ? Une modification des parités monétaires peut aussi déplacer la frontière des deux secteurs. Quelles seraient les conséquences pour certains secteurs exposés de l'économie européenne, si la dévaluation en cours du dollar devait se maintenir ? Enfin, les stratégies industrielles étatiques conséquentes ont précisément pour objet de modifier cette frontière, d'élargir la part du secteur exposé. La politique européenne de l'aéronautique civile, dont l'Airbus est le fer de lance, en est un exemple, tout *comme l'est la politique coréenne de la sidérurgie* ou des chantiers navals.

ENTRETENIR un secteur abrité, y subventionner une main-d'œuvre importante pour résorber le chômage, c'est choisir une solution de facilité immédiate, mais c'est laisser cette main-d'œuvre en friche. C'est prendre le risque de s'interdire, à terme, de la rendre ou de la maintenir compatible avec les exigences du secteur exposé. Les qualités requises pour le livreur à domicile de pizzas n'ont que peu de *rapports avec les qualités qu'on attend d'un* opérateur sur machine à contrôle numérique : polyvalence, sens de l'initiative, aptitude au travail en équipe et à l'innovation.

C'est aussi mobiliser une part importante de l'investissement public pour la réalisation d'infrastructures stériles au regard des besoins d'un secteur exposé en perpétuelle évolution. Faut-il privilégier la construction de « maisons de quartier » au service d'un gardiennage, aussi heureux soit-il ? Faut-il encourager, par des prêts bonifiés ou une fiscalité préférentielle, la *multiplication de prestations de services personnalisés* en direction des particuliers ? Ne faut-il pas au contraire privilégier la recherche-développement, l'éducation et la formation permanente ? Ne faut-il pas privilégier aussi la socialisation d'une partie du risque initial assumé par les capitaux qui s'engagent dans le secteur exposé ?

Et le chômage, dans tout cela ? Ne rien faire *et s'en reposer au libre jeu du marché pour le* résorber ? L'Amérique de Reagan et l'Angleterre de Thatcher ont montré les limites de cette thérapie. Le partage du travail est une nécessité que nous ne contestons pas. Ce que nous contestons au nom de l'efficacité économique autant qu'au nom de l'équité sociale, c'est sa prise en charge à travers le renforcement d'une économie duale. Le partage du travail doit en fait être pris en charge au sein même de l'économie exposée à la concurrence internationale, par le biais d'une réduction *substantielle et programmée de* la durée du travail. Cette réduction créerait des emplois tout en permettant une utilisation plus intense du travail et du capital. Renforcer à l'inverse la dualité de l'économie, déplacer la main-d'œuvre du secteur exposé *au secteur abrité – il s'agit* bien de cela, en dernier ressort, – ce serait opter pour une défense aussi statique et efficace que le fut en son temps la ligne Maginot. Il serait d'ailleurs aberrant qu'au moment même où le Japon – dont on connaît l'efficacité offensive dans la division internationale du *travail – s'apprête à liquider un petit* commerce en surnombre et protégé, nous nous replions sur des emplois de proximité et des petits boulots en tout genre.

---

1. Cf. par exemple certains propos de Martine Aubry, ou de responsables de la CFDT, ou, récemment *et plus explicitement, sous le pseudonyme* d'ULYSSE, la contribution « Emploi, rompre avec le fatalisme », dans *le Monde* du 24 juin 1992.

► **Jacques Capdevielle est directeur de *recherche au Centre d'étude de la vie* politique française. Kenneth S. Courtis est conseiller en stratégie du groupe Deutschebank en Asie et professeur invité aux universités Keio et de Tokyo.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE. Les personnes intéressées doivent contacter STAG'ETUD, 12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99. Les entreprises désireuses de passer des offres sont *priées de consulter directement* cette association au 45-46-16-20.

GESTION

□ Lieu : Ivry-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. Mission : *analyse de bilan et gestion de la trésorerie*. 02681.

PERSONNEL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac +3, Ressources humaines. Mission : recrutement, gestion des contrats, relances, *règlements, saisie informatique*. 02735.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 francs. Profil : bac. Mission : participer à l'élaboration de la politique com*merciale d'un produit industriel*. 02685.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir.* Profil : bac + 2/3, Ecole de commerce, marketing téléphonique, bases de données. Mission : participer à la réalisation d'un annuaire économique alimentaire : remise à jour, *saisie des données*. 02117.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, bonne pratique du téléphone. Mission : télémarketing, *remise à jour de fichiers clients*, saisies informatiques. 02515.
□ Lieu : Montreuil. Date : début décembre. *Durée* : 2 mois. *Ind.* : à définir. Profil : bac +2/3, Ecole de commerce, marketing téléphonique. Mission : *réaliser une étude de marché* auprès d'une cible de professionnels pour lancement logiciel. 02738.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 francs.* Profil : Bac +5,sociométrie et communication, familiarisé avec ambiance BD et showbiz. Mission : participer à une analyse prospective par des contacts de haut niveau. 02638.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Pro*fil : bac + 2/3, marketing, communication*. Mission : étude sur les évolutions actuelles de l'organisation de la communication des entreprises et l'intégration des « hors médias ». 02544.
□ Lieu : Paris. Date : fin novembre. Durée : 15 jours. Ind. : 810 F. Profil : bac + 1/2, BTS marketing, commercial, communication. Mission : réalisation d'une étude marketing auprès *d'un réseau de distribution* (libraire) secteur éditions. 02535.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % SMIC + frais divers. Profil : bac + 3, école de commerce ou similaire. Mission : étude de marché sur un question*naire qualitatif y compris synthèse*, participation à organisation commerciale d'un lancement nouveau *produit*. 02744.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F + prime. Profil : bac + 2/3, logiciels informatiques. Mission : créer une *organisation de base qui servira à la* gestion administrative et financière d'un ensemble de dossiers à l'exportation. *02712*.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1500 F + prime. Profil : bac + 2/3, logiciels informatiques. Mission : effectuer une étude comparative de produits de 3 pays de la Communauté européenne. 02714.
□ Lieu : Paris. Date : *immédiat*. Durée : 6 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 3, école de commerce *international, framework, anglais* excel. Mission : apprendre le métier de négociant international (formation assurée). 02668.
□ Lieu : Miami-USA. Date : décembre. Durée : 4 mois. Ind. : voyage à la charge du stagiaire, nourri, logé. Profil : bac + 2, anglais et espagnol. *Mission : participer* au développement de la filiale du groupe à Miami (exportation des produits nord-*américains vers Amérique du Sud)*, en prenant en charge la recherche de fournisseurs et l'organisation des expéditions. 02666.
□ Lieu : Grenoble. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, anglais, espagnol. Mission : intermédiaire entre + de 2 500 *fournisseurs européens*, paraguayens, uruguayens, asiatiques, brésiliens, chiliens. Le stagiaire sera chargé du déroulement des expéditions, participera à la gestion des offres fournisseurs/clients. 02667.
□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/6 mois. Ind. : non *précisée. Profil : bac + 3 minimum*, espagnol courant oral et écrit. Mission : assister le responsable dans l'organisation d'une *mission tourisme* au Venezuela, suivi des dossiers sur l'Amérique latine. 02533.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F +* prime. Profil : bac + 2, aisance téléphonique, informatique si possible. Mission : assistance commerciale (relance clientèle, gestion carte fidélité, organisation administrative du service commercial. 02483.
□ Lieu : St-Ouen-l'Aumône. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F. Profil : bac + 1/2. Mission : participation à la réalisa*tion d'une base de données clients* industriels (travail sur des métaux) par enquête téléphonique, saisie des données recueillies, analyse des résultats. 02435.
□ Lieu : Villeurbanne. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, bonnes connaissances en infographie. Mission : intéressé par la communication écrite débouchant sur forma*tion commerciale*. 02595.
□ Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : non précisée. *Profil : bac + 2 techniques commer*ciales. Mission : participation à l'élaboration de l'action commerciale de l'entreprise. 02627.

INFORMATIQUE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 2 mois. Ind. : à définir.* Profil : bac + 3/5, école ingénieurs, licence informatique, Unix. Mission : développement chaîne de courrier sur Oracle. 02686.
□ Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F. Profil : bac + 2/4, informatique de ges*tion, maîtrise de Lotus 1.2.3.* Mission : bâtir et tester un programme de calcul de marge brute et de ren*tabilité nette*, rédaction *manuel* utilisateur/non informaticiens et programme documenté. 02629.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 500 F/mois. Profil : bac + 2 minimum. Mission : création, études *marketing*. 02661.
□ Lieu : Montrouge. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 500 F *+ prime R.V. Profil : bac + 3, école* de communication (techniques, édition). Mission : soutien à la prospection de clientèle : relance téléphonique, collaborer à mise en place de journées d'information, envoi et suivi de mailing. 02554.
□ Lieu : Boulogne. Date : immédiat. *Durée : 2 mois (temps partiel).* Ind. base SMIC. Profil bac + 1. Mission : saisie intelligente sur informa*tique de la mise à jour de l'annuaire* des cadres. 02605.

TECHNOLOGIE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : technicien *fibre optique*. 02734.

DROIT

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 5, droit civil. Mission : *assurer des missions ponctuelles* de formation en droit dans la transmission du patrimoine. 02669.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources Humaines - Juridique

BANQUE DE SAVOIE

renforce son département

JURIDIQUE & CONTENTIEUX

et recrute un

collaborateur H/F expérimenté.

Juriste de formation, vous avez fait preuve de votre efficacité et de votre sens du concret dans une fonction similaire.

Responsable de vos dossiers, vous maîtrisez les techniques de recouvrement et avez un goût certain pour la réussite.

Si vous souhaitez intégrer une petite équipe au sein de notre Siège Social à Chambéry, merci d'envoyer une lettre manuscrite, avec un CV et vos prétentions à Patrick MAZZILLI - BANQUE DE SAVOIE - Ressources Humaines - BP 109 - 73001 CHAMBERY CEDEX

MEDIAPA

Conseil en Ressources Humaines depuis plus de 6 ans auprès d'une clientèle de grands comptes et PME-PMI renforce sa structure et recherche un :

CONSULTANT (E) EN MOBILITE DE CADRES

(out-placement, bilan de compétence, assistance à la création d'entreprise, recrutement...)

Formé(e) à notre approche de la MOBILITE INTERNE/EXTERNE, à nos méthodes, vous conduirez vos missions en synergie avec l'équipe et serez COMPLETEMENT RESPONSABILISE(E) tant au niveau études/investigation qu'au niveau opérationnel (marketing des ressources humaines, veille active permanente du marché de l'emploi...). En cela, vous saurez vous fidéliser auprès de votre clientèle et la développer.

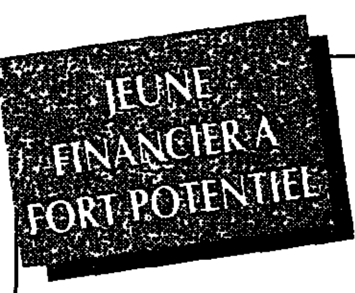
Agé(e) de 30/35 ans environ, de formation supérieure généraliste option Ressources Humaines, votre expérience de la gestion des carrières/de l'emploi et votre connaissance des métiers, du marché vous rendent d'emblée crédible auprès d'interlocuteurs de haut niveau. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation, prétentions) sous référence 242/M à

CREA CONSULTANTS

Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines.
4, place Félix Eboué. 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM



GUYOMARC'H

■ Le Groupe GUYOMARC'H (ROYAL CANIN, PÈRE DODU, DIANA...) est l'un des premiers groupes agro-alimentaires français qui réalise avec 4 400 personnes, un CA de 7,5 milliards de F en France et à l'international. Aujourd'hui, nous créons au siège de notre société situé à VANNES un poste de JEUNE FINANCIER.

■ **Votre profil** : diplômé d'une grande École de Commerce ou de Gestion (HEC, ESSEC, SUP DE CO...), vous avez acquis de préférence une première expérience professionnelle, en qualité d'Auditeur ou d'Adjoint dans une Direction Financière.

■ **Votre mission** : vous participerez aux principales missions de la direction administrative et financière : reporting Groupe, gestion de la trésorerie et des financements, consolidation des résultats, réalisation d'études prévisionnelles financières. Mobilité, curiosité et créativité contribueront à votre réussite dans ce poste évolutif.

■ Merci d'adresser une lettre de motivation manuscrite, CV, *photo, rémunération actuelle et souhaitée* sous référence B14/LM à : SELECOM - 226, rue du *Faubourg Saint-Honoré* - 75008 PARIS.

Selecom
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CONTESSE



des ressources humaines

SUD DE LA FRANCE

Nous sommes une jeune société high tech du secteur informatique de 500 personnes, en pleine croissance, filiale d'un grand groupe international. Nous souhaitons consolider notre politique de gestion des Ressources Humaines.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de l'ensemble de cette fonction (Administration - Communication interne - Formation - Gestion de carrières - Recrutement). Vous *animerez une équipe d'une dizaine de personnes.*

Pour mener à bien votre tâche, vous disposerez d'outils informatiques particulièrement performants.

Vous avez 35/45 ans, une formation supérieure (Grande Ecole de Gestion - Scientifique ou Universités). Vous avez acquis une solide expérience dans le management des hommes à un poste opérationnel ou fonctionnel.

Votre aptitude relationnelle, vos qualités de synthèse, votre capacité à animer une équipe dans un contexte international *seront les points clés de votre réussite dans ce poste.*

Anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) **en précisant sur l'enveloppe la référence 916/LM à MEDIA PA** - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.



Conseil juridique

votre profil :

Ayant une double formation, juridique et IEP ou Ecole Supérieure de Commerce, vous avez impérativement une expérience d'au moins cinq ans, acquise dans un cabinet d'avocats, d'audit ou de conseil juridique.
Vous savez donc allier la rigueur juridique au sens commercial.

votre mission :

Vous aurez en effet la responsabilité de développer un pôle de prestations de services : assistance, études, élaboration de contrats, prévention des risques...
Responsable d'une petite équipe, vous mènerez vos actions en direction des départements, filiales ou clients du Groupe.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions **en précisant sur l'enveloppe la référence 922** à **MEDIA PA** - *50/54, rue de Silly* - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

INNOVATRON INDUSTRIES

INNOVATRON INDUSTRIES

Unité industrielle du Groupe INNOVATRON spécialisé dans les transactions électroniques *et présidé par Roland Moreno, l'inventeur de la* carte à puce.

recrute son

Rattaché directement à la Direction générale, vous interviendrez dans chacune des cinq branches d'activités du Groupe.

- Vous participerez à l'élaboration des budgets et business plans.
- Vous organiserez et vous suivrez la mise en place d'un reporting mensuel.
- Vous contrôlerez les coûts de production des produits existants et des nouveaux produits.
- Vous procéderez à l'audit des procédures internes.

De 35 à 40 ans, diplômé d'études supérieures en Gestion/Comptabilité/Finance, vous parlez couramment anglais et avez une expérience réussie du contrôle de gestion dans un groupe européen.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite et CV, sous référence MD/80 à
Innovatron Industries
Smart Card Center
137, boulevard de Sébastopol
75002 PARIS

I Group

RESPONSABLE DU PLANNING FISCAL

PARIS — **600 KF & Voiture de Société**

En raison de l'essor de ses activités en Europe, notre client, leader mondial dans son domaine d'activité très spécialisé, recherche pour la France un Responsable du Planning Fiscal.

Directement rattaché au Directeur Fiscal Européen basé en Suisse et à la Direction Française, le candidat choisi aura pour principales tâches:

- Responsable principal de la Planification Fiscale française et impliqué dans tous dossiers fiscaux internationaux.

- Prise en charge du développement et de l'implémentation de plans Fiscaux en collaboration avec ses homologues des filiales dans le monde.

- Responsable de l'identification, de l'évaluation et de la réduction des coûts fiscaux pour les unités de productions et du contrôle du bon déroulement des activités fiscales au sein des filiales en province.

Ce poste s'adresse à des candidats ayant le profil suivant:

- Diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou d'Université, ayant acquis une experience au sein d'une *Société de Conseil* en Fiscalité Internationale.

- *Maitrisant la fiscalité Française et possédant une bonne* connaissance des problèmes de fiscalité dans le cadre de transactions *internationales.*

- De langue maternelle française et ayant une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

- Entre 28 et 35 ans et ayant l'habitude de travailler dans un *environnement* dynamique et créatif.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste et désirez obtenir de plus amples informations, veuillez appeler Jacques Police ou Graham King de la Division Fiscale Internationale de Robert Walters Associates au: 19 44 71 379 33 33 Fax: 19 44 71 915 87 14, ou envoyez votre dossier de candidature au: 25 Bedford Street, London WC2E 9HP, Grande-Bretagne

Les entretiens se dérouleront à Paris et nous vous assurons une discrétion absolue.

L Y O N

Faites valoir votre expérience bancaire, gestionnaire, ou comptable.

CONSEIL EN FINANCEMENT

Société privée de financement à taille humaine, nous développons, au sein d'une structure souple et dynamique, une politique commerciale de conseil en crédits professionnels à long terme. Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un Cadre financier.

Très autonome, vous devrez développer notre clientèle en vous appuyant sur une démarche active mais réfléchie.
C'est dans ce sens que vous saurez multiplier les contacts avec les prescripteurs et développer des relations d'affaires.
A 30 ans environ, vous avez su mettre à profit votre formation supérieure au cours d'une expérience bancaire, gestionnaire ou comptable, qui, alliée à votre sens prononcé de la négociation, vous permettra de réussir dans cette fonction.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir fréquemment en France.
La rémunération particulièrement attractive sera fonction de votre expérience et de vos compétences.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 132, à Média-System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Grand groupe industriel français, leader dans les produits de grande consommation recherche un

Tax Manager

Paris

Rattaché au Directeur Fiscal, vous avez en charge les dossiers de fiscalité française et européenne : fiscalité d'exploitation et de bilans, déclarations fiscales, impôt sur les sociétés, crédit d'impôt recherche, TVA,... Des missions spécifiques en matière d'optimisation fiscale, mise en place de la TVA communautaire, prix de transfert vous seront confiées.

Vous intervenez aussi dans la gestion fiscale des établissements et des filiales européennes du Groupe en rapport étroit avec les opérationnels tout en veillant au respect des procédures.

Agé de 28/32 ans, de formation juridique et fiscale supérieure (DEA, DESS, DJCE) ayant une bonne connaissance de la comptabilité appliquée aux problèmes fiscaux, vous justifiez impérativement d'une expérience de 5/6 ans acquise au sein d'un grand groupe ou d'un cabinet international dans les domaines de la fiscalité française, internationale et plus particulièrement européenne.

Autonome, ouvert intellectuellement, vos qualités relationnelles ainsi que votre très bon niveau d'anglais écrit et parlé vous permettront d'évoluer dans un contexte international très marqué.

Contactez **Antoine Rusconi** au (1) 45.53.26.26 ou envoyez CV + photo + N° tél + rém. actuelle à **Michael Page Tax & Legal,** 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.AR8560MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Diriger en milieu associatif

Depuis sa création en 1947, **LE CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE** intervient au bénéfice des enfants les plus défavorisés en France et dans le Tiers-Monde. Il emploie 180 personnes réparties dans une dizaine de centres, dirigés par des professionnels de haut niveau, bénéficiant d'une grande autonomie.

Le poste de **DIRECTEUR** de l'Association est à pourvoir au 1er janvier 1993. Il est basé au Siège Social à Paris. Avec l'aide d'une équipe administrative restreinte, le Directeur aura à diriger et à développer l'Association avec l'esprit créatif et innovant qui a toujours animé le CFPE et auquel son Conseil d'Administration est très attaché.

Vous êtes un professionnel averti, dans la quarantaine, intéressé par le secteur social de l'enfance, vous avez une expérience réussie de gestionnaire (budget de fonctionnement de 40 millions de francs), vous savez animer, communiquer, convaincre et décider, alors écrivez, sous référence 9221 LM, aux Consultants de CLEAS. Ils vous en diront plus sur cette passionnante mission.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine
75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable du contrôle de gestion

Au sein du groupe HACHETTE, Relais H (1 200 personnes, 3,5 milliards de CA) gère et anime 900 points de vente (presse, tabac, confiserie...).

Rattaché au Directeur de la Gestion, vous prendrez en charge l'animation d'une équipe de cinq personnes et serez responsable :
• de l'établissement des budgets et plans de l'entreprise • de l'analyse des résultats mensuels • des études devant aboutir à des propositions concrètes concernant la gestion de l'entreprise • de l'évolution de l'outil informatique (AS 400).

De formation supérieure, vous possédez une première expérience du contrôle de gestion. Un passage en cabinet d'organisation ou d'audit serait un plus. Une excellente pratique de la micro-informatique et un très bon sens du contact sont indispensables pour réussir dans cette fonction.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, adressez votre candidature s/réf. RCG/M à Patricia LEMOINE, Service Recrutement, 123 rue Jules Guesde, BP 304, 92301 Levallois Perret Cedex.

Relais H
LES RELAIS DE L'ACTUALITÉ

CURRICULUM

Groupe leader sur son secteur crée au sein de sa Direction Comptable un poste de

FISCALISTE D'ENTREPRISE

Responsable de l'intégration fiscale du Groupe (15 sociétés), vous prenez également en charge des dossiers spécifiques. Vous assurez notamment le suivi des contrôles fiscaux.

Diplômé de l'enseignement supérieur (DESS, DEA, DJCE...), vous avez acquis impérativement une expérience de fiscaliste opérationnel d'au moins 3 ans auprès d'un cabinet, d'un groupe si possible international. Vous disposez de bonnes connaissances comptables.

Excellent technicien, rigoureux et méthodique, vous serez reconnu par vos compétences et vos qualités de communication.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et prét.) *s/réf. FE M à Rémi AUBERTIN* 11 rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél : 47 42 30 09

ORC

Importante société de traitement des eaux, filiale de l'un des premiers groupes industriels français recherche un



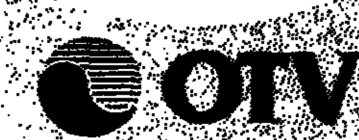
Titulaire d'un 3e cycle - spécialisation Droit des Sociétés, vous possédez une première expérience dans ce domaine vous permettant d'effectuer toutes les opérations légales liées à la vie de Sociétés non côtées.

La connaissance de la micro-informatique ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Un(e) candidat(e) de valeur pourra rapidement faire évoluer le profil de son poste.

Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence JU/BR, à Muriel MOINE OTV - "Le Doublon" - 11, avenue Dubonnet 92407 COURBEVOIE CEDEX.



Grand Groupe Français, leader dans son secteur recherche un

Juriste contrats publics

LE POSTE : Négociation, conseil et assistance en droit public des télécoms et de l'audiovisuel (contrats et réglementation). Collaboration étroite avec le département de droit communautaire et de la concurrence.

LE CANDIDAT : Agé de 27 à 30 ans, de formation 3ème cycle en droit public économique suivie d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans acquise au sein d'une entité publique ou privée amenée à traiter des affaires en droit public.

Veuillez contacter Charles SIMON THOMAS au (1) 42.89.09.17 ou envoyer-lui un dossier de candidature complet sous référence 1421/STM à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu 75008 Paris.



Publiconsel

Gestionnaire de Portefeuille Titres

Lille

Banque filiale d'un groupe anglo-saxon, nous recherchons un gestionnaire de portefeuille titres pour notre **centre de gestion de Lille.**

Responsable de la gestion directe de portefeuille titres actions et obligations pour le compte de clients sous mandat de gestion, vous appliquerez, pour votre clientèle, la politique de gestion émanant du siège et développerez activement votre portefeuille.

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous possédez une expérience réussie de la fonction acquise au sein d'un établissement bancaire ou financier. Spécialiste de la bourse et des valeurs mobilières, vous présentez également d'excellentes qualités commerciales.

La structure de notre banque et son développement nous permettront d'offrir aux candidats de valeur des opportunités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + prétentions) sous Réf. 104 à notre conseil - ORBE 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

MEDIAPA

ORBE

SnyderGeneral

Nous sommes la filiale française (CA 580 MF, 640 personnes) du groupe international SNYDERGENERAL leader du traitement de l'air sous tous ses aspects (climatisation, filtration, dépoussiérage). Dans le cadre de notre développement, la Direction Administrative et Financière se renforce en créant le poste de

CONTROLLER

GASNY (27)

VOTRE MISSION : En étroite collaboration avec la Direction Financière Européenne ❑ vous prenez la direction des services comptables et financiers ❑ vous assistez et conseillez l'ensemble des Directions sur tous les aspects financiers.

VOUS AVEZ : ❑ 35 ans environ ❑ une formation supérieure (Bac + 5) ❑ la maîtrise de l'anglais ❑ une expérience similaire dans une filiale industrielle d'un groupe anglo-saxon ❑ une bonne autorité naturelle ❑ beaucoup de dynamisme et de ténacité.

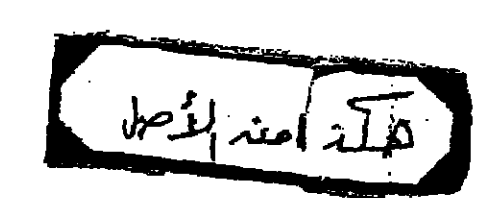
NOUS VOUS OFFRONS : ❑ un haut niveau de responsabilité ❑ l'intégration à une petite équipe très professionnelle ❑ un poste qui s'inscrit dans un projet d'entreprise ambitieux ❑ les perspectives d'évolution d'un groupe international.

Pour un entretien individuel avec la société le 27/11/92

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 7 ter, rue de la Porte de Buc - 78000 VERSAILLES. Fax : (1) 39.49.51.94 en indiquant la référence 5930 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - DIJON - TOULOUSE - NANTES - ...
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN



LE MONDE DES CADRES

AREA CONSULTANTS

SOCIETE DE CONSEIL EN MANAGEMENT
ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION
recrute :

CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU

. Formation supérieure (X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC...)
. Débutants ou confirmés (3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou Cabinet de Conseil)
. Postes basés à Paris

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence SV9202, à : AREA Consultants - 33, avenue du Maine 75755 PARIS cedex 15.

SOURCES



Chef de marché

Grande Banque Internationale recherche un Chef de Marché pour sa clientèle des professions libérales.

Véritable conseil auprès des professions libérales, vous jouerez un rôle stratégique en étant chargé :

- d'analyser leurs besoins pour répondre à leurs attentes et à leurs préoccupations en proposant des plans d'action pragmatiques,
- de concevoir et de mettre en œuvre des outils spécifiques et appropriés,
- de suivre l'évolution du marché.

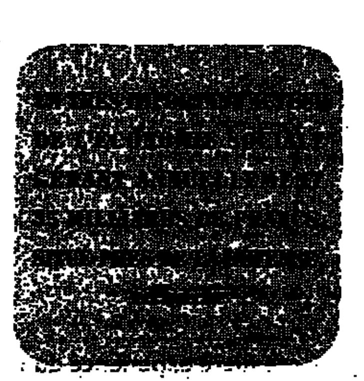
Homme d'action et de réflexion, votre connaissance du marché des professionnels vous permettra de développer une approche qualitative et ambitieuse avec l'appui d'une équipe de chargés d'études.

La spécificité de ce poste nécessite une formation supérieure (BAC + 4/5), une solide expérience de 5 ans en conseil juridique et fiscal et une bonne connaissance des besoins des professions indépendantes. A 30 ans environ, vous alliez autonomie, ouverture d'esprit mais aussi créativité, sens des responsabilités et du conseil.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 44321 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

Organisation et Publicité

DIRECTEUR ADJOINT



Chargé de l'ensemble des opérations liées au secteur d'activité, il doit témoigner de ses qualités de généraliste, d'organisateur et surtout de manager.

Agé d'au moins 40 ans, il a un diplôme supérieur de 3ème cycle (Sciences Politiques, Economie, Droit...) et il possède une *expérience significative dans des fonctions à fortes responsabilités* dans le domaine de la gestion et de l'informatique.

Son savoir-faire lui permet de maîtriser les subtilités humaines tout autant que techniques.

Merci d'adresser C.V., prétentions et lettre manuscrite (référ. 1050) à PL Consultants - 13 rue de Turbigo - 75002 Paris.

Chef du Service Achats/Expéditions

Salmson

leader en France et à l'étranger sur la plupart de nos marchés, nous sommes un des grands fabricants de pompes pour le bâtiment, du domestique à l'industriel. Notre usine, basée à Laval, intègre l'ensemble des fonctions industrielles dont le service Achats / Expéditions / Gestion (27 personnes).

Participant à la définition de la politique d'achat de l'entreprise et garant de son application, vous animez le service et assurez la responsabilité effective de la fonction aux plans humain et de gestion : respect des budgets, gestion des achats/expéditions, investissements extérieurs, contacts internes et externes, gestion du personnel... *Vous faites partie de l'équipe de Direction de l'usine.*

Ingénieur diplômé (mécanique, généraliste) vos 7/10 ans d'expérience de l'industrie "grande série" vous ont permis d'animer des équipes (fabrication, méthodes...), de participer à des projets (études, investissements, produits...) et de gérer effectivement des achats techniques et une logistique.

Il y a là *une réelle opportunité pour une personnalité* rigoureuse, communicante, exigeante et attentive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. C267M, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



Chambre Consulaire Sud Ouest, recherche

CHEF DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans un environnement économique concurrentiel, vous valorisez auprès des PME PMI votre rôle de **Conseil** (diagnostics, orientations, suivi), d'**Animateur** du réseau économique local et de **Promoteur** du département.

L'équipe en place (16 personnes) attend un véritable Manager apte à organiser, former, motiver ses collaborateurs.

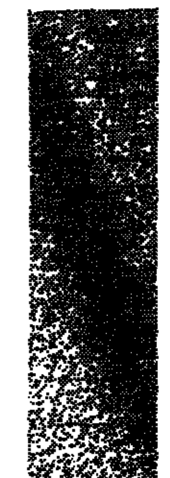
35/40 ans, homme ou femme, universitaire (culture économique, aménagement du territoire...) mais pourquoi pas école de commerce... *issu du conseil et/ou de* l'entreprise, vous avez impérativement le charisme et le mordant d'un homme de terrain et d'un leader.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous réf. 4487 M à l'Agence **AFFLUENTS** 43, rue du Chemin Vert 75011 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONNEL

recherche

Collaborateur



Rattaché à la Direction Générale, vous serez en relation constante avec les instances régionales ou départementales. Votre rôle sera :

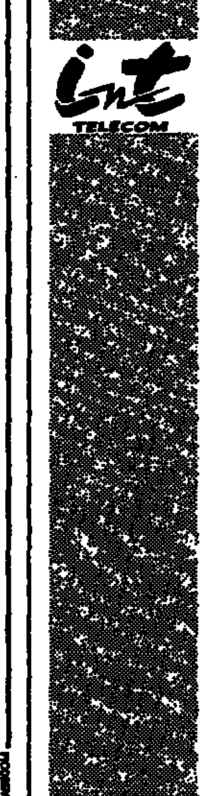
- d'expliquer et défendre, auprès de ces organismes provinciaux, les options et actions politiques et syndicales prises au niveau national,
- de faire remonter leurs demandes et leurs difficultés ainsi que celles de leurs adhérents.

Vous contribuerez également à l'animation professionnelle par la définition et la mise en oeuvre d'actions ou de services à l'intention de ses mêmes instances.

De formation *supérieure*, vous disposez nécessairement d'une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions polyvalentes ayant impliqué des responsabilités de gestion globale.

Ce poste, à pourvoir *immédiatement*, est basé à Paris et implique de fréquents déplacements en province.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 91450 à *LTA/VITÆ*, 31, bd Bonne Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.



L'INSTITUT NATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
(420 élèves à l'Ecole d'Ingénieurs et 250 élèves à l'Ecole de Gestion)
recrute

un Adjoint au Responsable du Département Langues

(13 permanents et 50 vacataires) dont le rôle sera d'assister le responsable du département dans l'animation et l'organisation du travail des enseignants de nationalité étrangère.

Profil recherché :

- Diplôme BAC + 5.
- Capacité et expérience de l'organisation administrative.
- Capacité à animer une équipe.
- Expérience pédagogique dans le domaine des lettres ou langues appréciée.

Les tâches suivantes lui seront confiées :

- Organisation et suivi du travail des enseignants-coordinateurs.
- Définition des règles de gestion des enseignements.
- Application des règles de gestion des enseignants.
- Animation de réunions.
- Suivi des procédures comptables.

Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions à :

INSTITUT NATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Secrétariat Général - réf. DL
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY cedex.
Tél. : 16 (1) 60.76.42.19.

MEDIAPA — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MANAGEZ NOS PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT URBAIN

DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT,

Créée à l'initiative de groupes importants dont un des principaux opérateurs publics en Ile-de-France, notre société apporte aux collectivités locales son expertise dans la réalisation des projets urbains (aménagement, urbanisme, gestion et promotion immobilières, maîtrise d'ouvrage, action foncière, ingénierie sociale).

rattaché au Directeur Général, membre du Comité de Direction, vous participerez activement *au développement de nos activités* en assurant la responsabilité globale de nos opérations d'aménagement (prospection, étude, montage, réalisation).

Agé d'au moins 35 ans, votre formation *supérieure de préférence ingénieur*, votre expérience d'une dizaine d'années dont 5 au moins en montages d'opérations d'aménagement *en région parisienne* et vos compétences en matière juridique et commerciale - notamment au contact des décideurs des collectivités locales - seront indispensables pour réussir dans cette mission stratégique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. LMO/0211, à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité. *Maryvonne Labeille.* Groupe PANISSOD, 109 rue de Turenne, 75003 Paris.



LE MONDE DES CADRES

Directeur Régional

Bordeaux

Important organisme professionnel dans le domaine de l'habitat social recherche

chargé d'assurer l'animation et le développement du réseau professionnel en Aquitaine.

De formation supérieure (Urbanisme, Economie, Gestion) complétée par une expérience de l'habitat social, vous devrez avoir le sens de la négociation et du contact, une bonne connaissance technique des dossiers, une capacité à animer ainsi que de fortes motivations pour le secteur professionnel.

Si vous vous sentez concerné par ces enjeux, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 44247, à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

(Organisation et Publicité)

CENTRE DE RECHERCHE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE
Propose un poste de

CHARGE(E) D'ETUDES

Formation exigée : Enseignement supérieur : diplôme de 3ème cycle ou grandes écoles

Expérience professionnelle :
2 ans minimum souhaité

Aptitudes :
Formation approfondie en économie (ou sciences de gestion) et en statistiques : ouverture souhaitée sur l'analyse empirique des logiques de fonctionnement des entreprises.

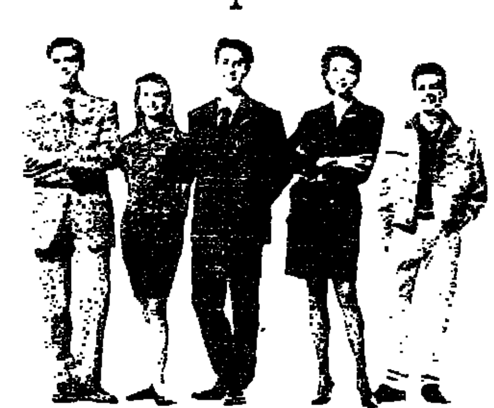
Merci d'adresser lettre de candidature, CV, prétentions à HCA
19/21 Bd Gambetta 92137 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HCA

Pour répondre aux besoins de tous,



La Poste a besoin des compétences de chacun



1991 : un tournant décisif dans l'histoire de La Poste. *Dotée aujourd'hui d'une plus grande autonomie* et d'une réelle souplesse de gestion, La Poste, pour s'engager sans réserve sur tous ses secteurs d'activités, réforme sa politique des ressources humaines. Chefs de file de cette formidable politique d'expansion : les cadres supérieurs.

A tous les niveaux, dans tous les domaines, La Poste est une entreprise qui change. Une excellente idée pour votre avenir.
Pour en savoir plus sur nos différents métiers, composez notre numéro vert.



LA POSTE

MEDIAPA

---

36 15 LM

3615 LM vous permet de consulter
un mois d'offres d'emploi
parues dans *Le Monde.*
Les annonces
présentes sur 3615 LM
sont mises à jour quotidiennement.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

SOCIETE ENGINEERING CONSTRUCTIONS NAVALES
cherche pour Paris (m/f)

INGENIEUR DE PROJETS EN CONSTRUCTIONS NAVALES

☐ Direction de tous les aspects techniques des projets de construction de bateaux (étude, budget, suivi, ...); *missions ponctuelles* à l'étranger.
☐ Environ 40 ans; connaissance de l'anglais; formation ingénieur impérativement expérimenté dans secteur naval; capable de concevoir plan d'ensemble de bateaux (barges/ pousseurs); connaître compartiment machine & ensemble propulsif; avoir un vécu de réalisations concrètes, de préférence à l'étranger.

Adressez votre candidature détaillée, prétentions et photo à:
A.M. CONSULTANTS, drève Pittoresque 33A, 1180 Bruxelles, Belgique.

AM CONSULTANTS

(Organisation et Publicité)

EUROPE de l'EST et COMMUNAUTE des ETATS INDEPENDANTS

Vous mesurez les enjeux et les difficultés de la transition des économies centralisées vers l'économie de marché.

Société Internationale de Conseil, nous travaillons en Europe, en Afrique, en Extrême-Orient... Pour faire face à un fort développement dans les ***PAYS de L'EST,*** *nous recherchons des*

CONSULTANTS

dans les domaines suivants :

A — **Finances publiques** : Budgétisation, Contrôle, Programmation des investissements.	F — **Privatisation,** Restructuration, Réorganisation d'entreprises.
B — **Services financiers** : Banques centrales, commerciales, d'investissement, Crédit rural.	G — **Gestion de Grande Entreprise** : Direction financière, Système d'information comptable.
C — **Politique agricole** : Prix et marchés, Législation, Réforme foncière, Statistiques.	H — **Promotion du secteur privé** : P.M.E., Joints-ventures, Investissements étrangers.
D — **Agriculture et élevage** : Conseil production, Organisations professionnelles.	I — **Organisation - Ressources humaines** : Réorganisation des administrations.
E — **Agro - industries** : (lait, viande, céréales..) Transformation, logistique, distribution.	J — **Politique et gestion de l'emploi** : Reconversions, Système de protection sociale.
K — **Ingénierie de formation** pour cadres dirigeants, ingénieurs et fonctionnaires. Création de centres de formation de cadres, conception de programmes de formation.	

Vous êtes bilingue Français-Anglais, titulaire d'un titre universitaire élevé (Bac + 5) ou d'un diplôme de grande école, et avez acquis une expérience professionnelle confirmée (5 ans ou plus) dans un des domaines cités.
La connaissance de la langue d'un des pays de la zone sera appréciée (principalement le russe).

Vous êtes prêt à vous expatrier ou à réaliser de nombreuses missions depuis Paris.

Adressez votre CV et une lettre de candidature manuscrite à **PUBLIVAL/10091**
27 Route des Gardes — 92190 MEUDON
en spécifiant celle(s) des rubriques (A à K) qui vous intéresse(nt).



Filiale du Groupe PINAULT (65.000 personnes ; 70 milliards de Francs de C.A.), la CFAO (7.000 personnes ; plus de 5 milliards de Frs de CA) renommée par son acivité de distribution de biens de consommation courante et d'équipement, entre autre en Afrique, étend son activité en Europe de l'Est.

recherche un

Directeur de filiale pour la Pologne

Il gère une activité de distribution de produits de grande consommation et développe de nouvelles unités industrielles et commerciales.

Autonome sur le terrain, participant à la définition de la stratégie du *Groupe en Pologne*, responsable des investissements, de la politique commerciale et des résultats économiques. *Il aborde également* les aspects juridiques et rend compte à la Direction Générale. Il encadre un personnel *essentiellement constitué de polonais.*

Pour ce poste, nous souhaitons *rencontrer des* candidats d'origine polonaise, ayant acquis une *formation* économique (Ecoles de Commerce; MBA ...) en Europe ou Amérique du Nord et présentant une expérience de gestion de filiale ou *gros centre de profits*, à dominante commerciale .

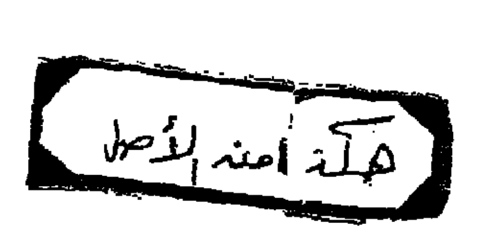
Polonais bilingue : anglais courant.

POSTE BASÉ À VARSOVIE.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo Département Ressources Humaines **GEFIP** 18 Rue Troyon - 92316 SEVRES CEDEX .

Bleu



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Le Groupe OCP, *60 sociétés* en France et à l'étranger, 6 000 personnes, 35 milliards de CA (titres négociés au marché hors cote de la Bourse de Paris) est spécialisé dans la distribution de produits de santé. Notre expansion nous amène à rechercher pour notre filiale en POLOGNE un

DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché à la Direction des Opérations Internationales, vous êtes le représentant permanent du Groupe OCP en Pologne. Vous êtes chargé de mettre en place et de suivre un contrôle de gestion rigoureux ainsi que des procédures comptables. Vous supervisez les flux financiers en veillant à juguler les pertes de change et les risques de dépréciation.

Jeune diplômé d'une École de Commerce ou de Gestion, vous avez entre 25 et 30 ans et vous bénéficiez d'une première expérience du contrôle de gestion de 2 à 5 ans. Vous avez déjà fait le preuve de votre souplesse d'adaptation, de votre disponibilité et vous possédez une personnalité affirmée. La mission que nous vous proposons doit vous permettre d'accéder rapidement à des responsabilités *plus importantes au sein du Groupe.*

Pour ce poste, basé à VARSOVIE, la pratique courante de l'allemand est impérative et l'anglais doit être correct.

Rémunération incitative et avantages en nature.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous *réf.* M90 à OCP - Recrutement/Suivi des Carrières - 24 rue des Ardennes - 75019 Paris.



CONTESSE

CONSEIL EN RECRUTEMENT
ET RESSOURCES HUMAINES

PARTENAIRE

Nous sommes un groupe français de 20 consultants à forte notoriété, qui opère par approche directe et par annonce.

Nous développons notre réseau européen. Nous sommes implantés à Barcelone et à Madrid : votre mission est d'élargir notre clientèle composée essentiellement d'entreprises européennes implantées en Espagne.

Notre intention est de faire de vous un partenaire associé qui conduit les affaires apportées par notre réseau et bien sûr capable de générer lui-même du "new business".

Votre expérience - technique et commerciale - qui s'est affinée en Conseil ou en Entreprise, vos langues (anglais, français), votre goût d'*entreprendre*, sont pour nous les garants les plus sûrs de la réussite de notre partenariat.

Pour préserver la confidentialité, merci de nous adresser votre CV sous référence LEL 1052 M à Sources, 108 rue Saint-Honoré 75001 Paris, qui transmettra.

LES DIRIGEANTS



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES

LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO - MANCHESTER - PARIS - MILAN - MADRID - MUNICH

Société Internationale d'origine américaine de CONSEILS EN ORGANISATION, notre clientèle se compose de grands groupes mondiaux des secteurs de l'Industrie et du Commerce, des plus grandes Sociétés Françaises et de PMI Nationales et Régionales. *La croissance forte et continue de notre filiale française nous amène à intégrer un nouveau*

SALES EXECUTIVE
DE HAUT NIVEAU

Votre mission consistera à approcher des Dirigeants d'Entreprise, à leur présenter notre expertise, à les convaincre des spécificités de nos interventions et à conclure avec eux.
Vous êtes un *professionnel confirmé* et reconnu dans votre domaine, votre expérience de Dirigeant acquise dans l'Industrie, le Service ou le Commerce vous confère la crédibilité relationnelle et l'autonomie opérationnelle indispensables pour cette importante fonction.
En bref, votre expérience comme votre *potentiel correspondent au* NIVEAU ÉLEVÉ DE RÉMUNÉRATION que nous proposons.
Bien entendu, vous parlez et écrivez l'anglais.

Adressez CV, lettre manuscrite et photo,
sous la référence 2574 M, à notre Conseil
Jean-Claude MAURICE CONSEIL,
12 rue de Ponthieu - 75 008 Paris.

▶ DIRECTEUR DE PRODUCTION Allemagne

Notre groupe industriel français (plus de 10.000 personnes) est leader sur son marché européen.

***Il connaît une forte expansion* économique : doublement du CA et quadruplement des bénéfices en 6 ans.**

***Le développement est soutenu* par une forte activité Recherche et une implantation industrielle et commerciale largement répandue en Europe.**

En *Allemagne* (MANNHEIM), notre site principal emploie près de 700 personnes et obtient d'excellents résultats commerciaux et économiques, auprès d'une exigeante clientèle de constructeurs réputés.

Vous êtes ingénieur à dominante électro-mécanique et vous pouvez justifier d'une expérience réussie de 12 ans au moins dans l'industrie de transformation de grande série *(Méthodes-Fabrication).*

Pour approfondir nos techniques de fabrication, vous bénéficierez en France d'une période d'intégration d'un an environ.

Vous vous familiariserez avec nos produits (élastomères), nos moyens de calcul, nos méthodes de fabrication, les exigences Qualité totale auxquelles nous sommes soumis. *Vous pourrez* ainsi diriger l'ensemble de la production de notre usine en Allemagne : fabrication, méthodes, entretien... Vous y travaillerez en étroite liaison avec le Centre de Calcul, les laboratoires matériaux et développement, les services commerciaux et marketing.

Notre choix se portera sur un candidat allemand ou français, parfaitement bilingue.
Les candidats allemands pourront être reçus en Allemagne.

Merci d'adresser, sous référence 1115/N2, lettre de candidature, CV (en français et en Allemand), photo et prétentions à

Notre Conseil Pierre Lemahieu



14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

Caterpillar

développe une nou
Hydrauliques, toute
constituant la nouvelle
vue de relever ce dé
créativité qu'à la quali
(m/f) :

INGENIEURS D'ETUDES

ayant 5 ans d'expérience en matériel de terrassement ou en composants hydrauliques

Les candidats, titulaires d'un diplôme d'ingénieur et âgés d'environ 30 ans, s'exprimeront couramment en *français et en* anglais. La connaissance d'autres langues européennes sera un atout supplémentaire.

Intéressé ? Envoyez votre CV à Alain le BUSS
Division Personnel, CATERPILLAR BELG
Av. des Etats Unis 1, 6041 CHARLERO
(Belgique).



juristes/linguistes (traducteurs)

de langue allemande (CJ 3/92)
de langue espagnole (CJ 1/92)
de langue grecque (CJ 2/92)

La Cour de Justice des Communautés européennes à Luxembourg recherche des juristes linguistes (traducteurs) de langue allemande (CJ 3/92), espagnole (CJ 1/92) et grecque (CJ 2/92) par voie de concours sur titres et épreuves pour la constitution d'une réserve de recrutement.

De plus amples renseignements ainsi que l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus sur simple demande *écrite (carte postale) (réf.* Journal Officiel des C.E. n° C 273 A du 22 octobre 1992) à la Cour de Justice des C.E., Division du Personnel, L-2925 LUXEMBOURG.

La date limite pour le dépôt des candidatures est:
Concours CJ 3/92 (de langue allemande)
le 23 novembre 1992
Concours CJ 2/92 (de langue grecque)
le 27 novembre 1992
Concours CJ 1/92 (de langue espagnole)
le 11 décembre 1992.

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES A LUXEMBOURG

DIRECTEUR DES OPERATIONS

Nous sommes la filiale française d'un important Groupe international aux activités diversifiées : chimie, emballages plastiques, résines synthétiques, etc.

Rattaché au Manager européen, *vous prenez en* charge la responsabilité opérationnelle de notre filiale (100 personnes - 110 millions F. de CA). Vos *objectifs : poursuivre et accentuer le développement* en vous impliquant personnellement dans le marketing-vente, assurer le management de la filiale en *prenant en compte la production, la gestion et la* recherche technologique.

Ingénieur chimiste, âgé de 35/40 ans, vous possédez une expérience des secteurs industriels du type *spécialités chimiques, matières plastiques, peintures* ou enduits de surface... Vous avez également l'expérience d'une Direction Commerciale ou des *Ventes, et 3 à 5 ans de management d'une* entité industrielle. Anglais indispensable.
Le poste est situé dans une ville agréable à 150 km au sud de Paris.

Merci d'adresser lettre, cv, photo sous réf. 13/262
à BERNARD JULHIET - 79,83 rue Baudin
92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DEVELOPPEMENT

PARIS - LYON - LILLE - STRASBOURG - NICE - BRUXELLES

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Optical Disc de France

COMPILEZ VOTRE CARRIÈRE

Nous faisons partie d'un groupe international de quatre fabricants de disques compacts. Notre usine, exclusivement pour le marché français, est implantée à LANGRES (52). Nous recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

qui, par son action constante auprès des grandes maisons de disques, nous apportera de nouveaux budgets, négociera les contrats, ainsi que les prix.

Vous avez une formation supérieure, une expérience commerciale réussie auprès de "Grands Comptes" et votre anglais est courant. Les conditions sont attractives, dans le cadre d'une société jeune et motivée.

Le poste est basé à PARIS, mais les contacts sont suivis avec l'unité de production de Langres.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + curriculum vitae + photo) sous référence 553 à notre Conseil MANAGING 43, rue de la Couronne - 68400 RIEDISHEIM.

METZ
STRASBOURG



GRANDS COMPTES - PARIS



Cette importante Société Informatique, filiale d'un grand Groupe Européen, *exerce son activité en particulier dans le secteur tertiaire :* Administration, Energie, Transports, Assurance, Distribution et Services.

N*ous vous confierons un porte*feuille de grands clients à gérer et à développer. Véritable "maître d'oeuvre" commercial, vous identifierez en amont les besoins des clients utilisateurs, élaborerez des offres "sur mesure", négocierez des affaires importantes (développement de grands projets, intégration de systèmes, expertise de haut niveau...).

A 27-32 ans environ, de formation Bac + 5 (Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion), vous possédez idéalement une première expérience de la vente de services ou de solutions complexes auprès de grands comptes, acquise par exemple en SSII, chez un constructeur, un éditeur de logiciels ou en cabinet de consulting.

De nombreuses perspectives de carrière, liées à notre implantation internationale, sauront motiver des candidats à fort potentiel, capables d'accompagner notre évolution et celle du marché.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous référence 59.6307 (portée sur lettre et enveloppe).

CHEF DE DISTRICT
Sud-Ouest

"Animer un réseau de concessionnaires"

Commercial, gestionnaire, homme de marketing, vous animerez sur le terrain les concessionnaires automobile BMW de votre secteur, en assurant la promotion des ventes et l'optimisation de l'organisation commerciale.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure (ESC, Ingénieur, Université) et avez déjà prouvé vos qualités d' "homme de terrain" lors d'une première expérience de 3/4 ans, de préférence dans le milieu automobile.

La maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais serait un atout supplémentaire.

A terme, votre évolution de carrière devrait vous orienter vers des postes d'encadrement d'une équipe et *éventuellement à l'International* dans le cadre du Groupe BMW.

Ce poste est basé en Région Sud-Ouest et implique une grande mobilité. Une voiture de service est fournie.

Adressez votre candidature, CV et prétentions, sous référence 92/10/M, à :

BMW France
Département des Relations Humaines
78886 Saint-Quentin en Yvelines Cedex

IMPORTANTE BANQUE RECHERCHE

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

"épargne salariale"

VOTRE MISSION

Vous intervenez auprès de notre réseau pour promouvoir notre développement d'épargne salariale. Vous animerez des réunions clientèle auprès de nos banques prescripteurs, dont vous *serez l'appui technique et commercial.*

VOTRE PROFIL

Agé de 28/35 ans, vous avez une expérience de la commercialisation de produits financiers. Vous possédez un tempérament commercial affirmé et vous savez allier l'imagination à la rigueur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitae, photo) **en précisant sur l'enveloppe la *référence 921* à MEDIA PA** - *50/54, rue de Silly* 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

CHARGE D'AFFAIRES PME/PMI

LE CRÉDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SON IMPLANTATION EN RÉGION PARISIENNE : 264 AGENCES, 3000 COLLABORATEURS.



Partenaire financier des dirigeants PME/PMI, votre savoir-faire, votre connaissance du terrain vous impliquent dans le suivi et la fidélisation d'un portefeuille de clients existants et par **une démarche active de développement.**

Vous assurez la promotion d'une gamme compétitive de produits et services bancaires *et maîtrisez le risque par une analyse financière et économique de l'entreprise.*

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Ce poste se situe au sein de l'un de nos Centres d'Affaires parisiens, rattachés à la Direction des Entreprises.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence CC/44X au Service du Recrutement Crédit Agricole d'Ile de France- 26 quai de la Rapée - 75012 Paris.

NC Communication

MARKETING DIRECT BUSINESS TO BUSINESS

Commercial

L'entreprise

■ N°1 du mailing groupé, les Cartes d'Information Directe sont adressées, plusieurs fois par an, aux 800 000 principaux dirigeants d'entreprise de France. Plus de 80% de leurs clients sont de grandes entreprises leaders sur leur marché.

Le poste

■ De formation supérieure, vous avez entre 24 et 30 ans et une expérience réelle de la vente en entreprise.

■ Cultivé, vous possédez une *excellente maîtrise* de la langue française.

■ Véritable homme d'action, vous devez être capable :

- de prospecter, négocier, vendre
- d'expertiser correctement les stratégies de commercialisation *des prospects et clients*
- de rédiger des recommandations stratégiques claires et pertinentes
- de contribuer de façon déterminante à la conception-rédaction de nos messages en *collaboration avec nos clients et* notre équipe de création.

■ Votre fort tempérament commercial doit aller de pair avec de grandes qualités d'écoute.



1, place des Marseillais
94227 Charenton-le-Pont cedex

Poste basé à Charenton-le-Pont (Métro Liberté)
Ecrivez à l'attention personnelle de Chantal Radiguet
(lettre manuscrite, CV + photo + prétentions). Discrétion totale garantie.



Groupe privé français aujourd'hui implanté dans la CEE - CA 3 Milliards de F. - 2 350 collaborateurs agro-fourniture - produits chimiques agro-alimentaire - recherche pour la division Nutrition Animale de sa *filiale TIMAC DEUTSCHLAND GmbH,* son

DIRECTEUR des ventes Allemagne

Son rôle : *Responsable du bilan de la division sur* le marché allemand, il anime à terme une équipe de 2 à *3 chefs de marchés et développe une gamme de* matières premières minérales auprès d'une clientèle d'industriels fabricants.

Il aura en charge le développement de la clientèle et des activités complémentaires.

Son profil : *30 - 35 ans.*
Formation supérieure agronomique ou commerciale bilingue français - allemand ; expérience réussie dans un domaine similaire de négoce.

Poste basé à Saint Malo, en Bretagne, pendant la première année avec missions fréquentes en Allemagne puis transfert définitif sous contrat de droit local à durée indéterminée en Allemagne.

Merci d'adresser lettre manuscrite CV, photo, et prétentions à : Mr MONNERIE D.R.H. - BP 158 35408 Saint Malo cedex. Tél. : 99.56.22.25

Des rencontres Qui vous Ouvrent De nouveaux Horizons.

Forum Nancy Horizon

Pour tout renseignement :
Tél : 83 57 41 28

Organisé par les Mines de Nancy, l'ICN, l'ANPE Point-Cadres avec l'ENIM, l'ENSEM, l'ENSAIA et l'ESSTIN.

4 & 5 NOVEMBRE
PARC DES EXPOSITIONS - NANCY
L'EST REPUBLICAIN

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36…



SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

BASE DE LOISIRS DE SAINT-QUENTIN

Recherche : ANIMATEUR NATURE

spécialiste "ornithologie et botanique"

Mission : animation pédagogique à l'adresse de tous les publics (scolaires, groupes, adultes...) pour réserve naturelle et loisirs nature pour l'ensemble de la base de loisirs.

Gestion de la réserve naturelle : – Suivi scientifique et budgétaire. – Inventaire de la flore et la faune. – Etablissement du plan de gestion.

Diplôme de 2e cycle exigé en Sciences de la nature

Poste à pourvoir immédiatement

Adresser candidature et CV sous huitaine : BASE DE LOISIRS
CD 912 – 78190 TRAPPES – Tél. : 30-62-20-12





RECRUTE

UN DIRECTEUR CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

COMPÉTENCES FONCTIONNELLES :
- Gestion prévisionnelle du personnel ;
- Système d'évaluation ;
- Formation ;
- Communication interne ;
- Motivation.

RESPONSABILITÉS MAJEURES :
- Proposer des orientations ;
- Assumer la coordination d'ensemble ;
- Consolider les informations de pilotage de l'action.

MODALITÉS D'EXERCICE :
- Liaison hiérarchique vis-à-vis des centres de responsabilités qui lui sont rattachés ;
- Consolidation des informations de gestion au niveau de la direction ;
- Exercice de responsabilités fonctionnelles.

Adresser courrier et curriculum vitae détaillé à la mairie de Lille, direction du personnel, BP 667, 59033 Lille Cedex. Tél. : 20-49-53-60.

Date limite de dépôt de candidature : 30 novembre 1992.



30.000 habitants

RECRUTE

SECRETAIRE GENERAL

Véritable Directeur Général des Services, vous aurez à :
- coordonner les projets et les actions des centres de responsabilités.
- *mettre en oeuvre les choix budgétaires* (une solide maîtrise de l'ingénierie financière est indispensable).
- traduire en actions opérationnelles les politiques publiques définies par les élus.
- animer l'équipe de Direction et l'interservice.

Vous êtes agent titulaire de la fonction publique (Etat ou, de préférence, territoriale).

Rémunération statutaire + IFTS + Prime de fin d'année.
Primes et avantages selon compétences.

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Création de poste

Responsable de la Direction des Ressources Humaines.
vous aurez en charge :
- *la gestion des carrières et de la paie.*
- la gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- le plan de formation.

Agé(e) de 35 ans au moins, vous avez une formation supérieure de niveau Bac + 5. *Nous comptons sur vos compétences et personnalité* pour donner sa véritable dimension au poste que nous créons.

Directeur Territorial de classe normale ou Attaché :
rémunération statutaire + IFTS + Prime de fin d'année,
ou contractuel.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé avant le 15 novembre, à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 19, 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN CEDEX



Agence de l'Eau Adour Garonne

Nous aménageons les ressources en eau, luttons contre les pollutions et veillons au respect du milieu naturel aquatique. Nous cherchons trois

CHARGÉS D'ÉTUDES "COLLECTIVITÉS"

pour Bordeaux, Pau et Toulouse.

Venez réduire les pollutions par vos actions auprès des collectivités locales et des départements. Vous assurez le montage technique et financier des dossiers (équipements d'assainissement, aménagements...) et suivez l'efficacité des solutions mises en place.

Votre formation (BAC + 4, par exemple) et, dans l'idéal, une première expérience vous ont fait connaître les techniques de traitement des eaux.

Vous pourrez vous investir dans un métier très varié (nombreux contacts et déplacements) puis évoluer au sein de l'agence.

Ecrivez à notre conseil,
M. Bernard LEGOUEIX (réf. 3215 LM
en indiquant la ville choisie)



AVIS DE CONCOURS

Le FRAC LANGUEDOC-ROUSSILLON

RECRUTE

UN DIRECTEUR

ayant, entre autres :
- de bonnes connaissances en histoire de l'art ;
- *réalisé des travaux témoignant d'une réflexion et d'un engagement personnels ;*
- une expérience de gestion d'une collection ou d'animation d'un lieu de diffusion ;
- une expérience du milieu et des réseaux de l'art contemporain en France et à l'étranger ;
- Anglais souhaité.

Sa mission consistera à :

- conserver, gérer et enrichir la collection dans une attitude prospective ;
- *étudier la possibilité d'installer le FRAC à Sète et faire toutes propositions dans cette perspective ;*
- développer la collaboration du FRAC avec l'ensemble des institutions dans le contexte régional, national et européen, et affirmer son identité ;
- assurer la diffusion et la promotion des activités du FRAC ainsi qu'une action de sensibilisation auprès des publics les plus larges, et tout particulièrement des jeunes, en privilégiant l'approche pédagogique ;
- proposer une politique d'édition et étudier la mise en place d'une *documentation-information sur l'art contemporain.*

Les candidats doivent adresser *avant le 30 novembre 1992*, un curriculum vitae et une note d'intention à :

Monsieur le président du Fonds régional d'art contemporain
Languedoc-Roussillon, Direction de la culture, hôtel de région,
201, avenue de la Pompignane, 34064 Montpellier Cedex 2
Tél. : 67-22-80-84.

L'Agence nationale pour le Développement de l'Evaluation médicale (ANDEM) réalise des études d'évaluation concernant les stratégies médicales dont une composante importante est l'approche économique.

Dans ce cadre, l'ANDEM recherche

UN ÉCONOMISTE
ou
UN INGÉNIEUR-ÉCONOMISTE

Vous aurez pour mission de :
1. développer les contacts et réseaux de l'Agence dans le domaine économique,
2. mettre en œuvre et formaliser les méthodes économiques adaptées aux études de l'Agence.

Ce poste requiert un candidat :
- familiarisé avec la réalisation d'études coût-bénéfice, coût-efficacité, coût-utilité et l'analyse de décision,
- ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise.

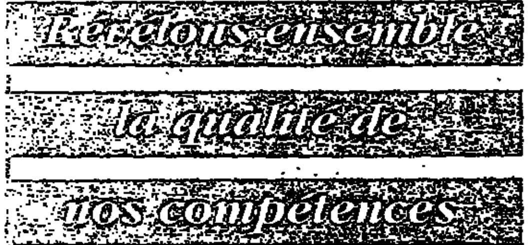
Une expérience dans le domaine de la santé serait un plus.

Ce poste est basé à Paris • Salaire en fonction de l'expérience du candidat • Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à :

**L'Agence nationale pour le Développement
de l'Evaluation médicale (ANDEM)
Service des Etudes
5 bis, rue Pérignon, 75015 PARIS
Tél. : 44-38-50-04**

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



Guerbet, la découverte de nouvelles molécules au service de l'homme. Nos produits de contraste pour l'imagerie diagnostique, issus d'une recherche chimique et pharmaceutique couronnée en 1990 par le Prix Galien, connaissent un succès en France et dans le Monde. Si notre activité est dédiée à l'homme, il en va de même de nos valeurs d'entreprise. Guerbet cultive la transparence qui unit les compétences de plus de 1 000 personnes au niveau international.

*Aujourd'hui, pour faire face à notre développement, nous recherchons pour notre usine (100 salariés) basée en Bretagne Sud, **2 Ingénieurs Chimistes** de formation Grande École ou équivalent avec une solide expérience en chimie organique soit dans le développement industriel, soit dans le contrôle. Agés de 35/40 ans vous avez déjà réussi dans le Management.*

INGÉNIEUR RESPONSABLE MÉTHODES Réf. ME

Mission : Responsable de la mise au point à l'échelle industrielle des fabrications nouvelles ainsi que de l'optimisation de l'exploitation des procédés et des installations existantes. Rigoureux et relationnel, vous contribuerez à la qualité de la production et des conditions de travail.

INGÉNIEUR RESPONSABLE LABORATOIRE DE CONTRÔLE Réf. LC

Mission : Responsable de la conformité et de la qualité de tous les produits fabriqués, vous optimiserez les méthodes de contrôle analytique et vos ressources. Méthodique et rigoureux, vous autoriserez l'expédition des produits finis.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à notre conseil : Yves Duigou - HAY MANAGERS, "L'Hermitage" 10 chemin de l'Éraudière - 44300 NANTES.

HayManagers

HAYGROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES



Guerbet

La volonté de se dépasser

CONTESSE

Pour se réaliser, il faut de bons mobiles

Ingénieur Télécom Informaticien

Nous, Télécom Systèmes Mobiles, avons de bons mobiles pour nous réaliser : Alphapage, Eurosignal et Euteltracs, les services de radiomessagerie du groupe France Télécom que nous gérons et développons avec succès.

Notre Direction Technique recherche pour son département Développement un *Ingénieur Informaticien qui sera responsable des études sur les réseaux de télécommunication* existants et futurs.

En relation avec les services Equipement et Exploitation, il sera responsable de la rédaction de spécifications techniques, du suivi des projets et de l'établissement des cahiers de recette pour la validation des versions successives de logiciels.

Ingénieur Télécom (ENST, INT, Supelec, INSA, ESIEE...), vous avez une pratique solide en architecture informatique Télécom et protocoles de communication. La pratique de la langue *anglaise est vivement souhaitée.*

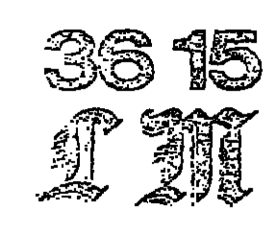
Merci d'adresser photo, CV et lettre manuscrite, sous référence 111 MDE, à Télécom Systèmes Mobiles, Secrétariat Général, 66 avenue du Maine, 75014 Paris.



TELECOM SYSTEMES MOBILES

filiale de COGECOM - groupe FRANCE TELECOM

MEDIA-SYSTEM



Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.



Importante Société d'Ingénierie à Vocation Internationale recherche

INGENIEUR

FUTUR RESPONSABLE DE SON SERVICE ELECTRICITE/AUTOMATISME

Diplômé, d'une quarantaine d'années, le candidat aura de réelles aptitudes à diriger et animer un Service de 50 ingénieurs y compris le Bureau d'Etudes.

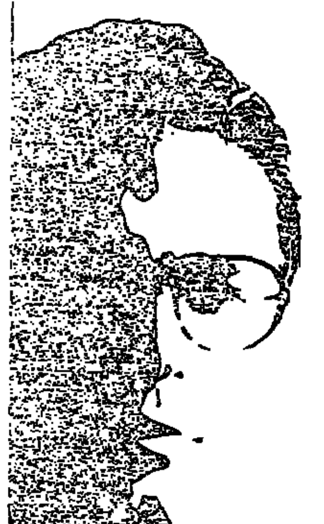
Une expérience de 15 ans environ dans une Société d'Ingénierie, ou dans une Grande Entreprise en tant que Responsable des disciplines Electricité/Automatismes intégrées dans la réalisation d'ensembles industriels, est souhaitée.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV détaillé sous réf. M E10 à SOFRESID Direction des Relations Sociales, 59, rue de la République 93100 MONTREUIL

GROUPE SOFRESID

J'AI CHOISI LA PERFORMANCE



La Délégation Générale pour l'Armement (DGA) conduit la politique d'armement dont la France a besoin pour assurer sa défense. Elle consacre un budget d'environ 100 Mds de francs au développement et à la production de matériels de technologie avancée. Diverse dans ses structures, elle emploie 55 000 personnes dont 6 000 ingénieurs sur une cinquantaine de sites.

Pour tirer, **en matière d'administration et de gestion,** le meilleur parti des possibilités nouvelles ouvertes par l'informatique et les réseaux de télécommunications, la DGA vient de créer une cellule de coordination chargée, dans ce domaine, de concevoir, organiser et piloter les actions d'intérêt commun.

Cette entité souhaite recruter :

deux ingénieurs systèmes d'information

chargés de coordonner la conception et la définition des applications de **gestion** (expression du besoin, établissement des cahiers des charges), d'en suivre la réalisation par les équipes de projet, ainsi que la mise en service

Réf. A

un ingénieur bureautique communicante

chargé d'évaluer les besoins de la D.G.A. à partir de l'état de l'existant, de suivre l'évolution des matériels et logiciels proposés par le marché, de *conduire les négociations avec les fournisseurs* potentiels.

Réf. B

Profil recherché :

Formation d'ingénieur ***(X, Mines, ECP, ENST, etc.),*** *orientation informatique.*

Débutant ou, **très souhaitable,** jeune ingénieur pouvant se prévaloir d'une première expérience dans des fonctions analogues exercées au sein d'une grande entreprise.

Ces postes demandent un bon esprit d'analyse et de synthèse, de l'imagination, un sens aigu de l'écoute et du dialogue, associés à une démarche méthodique et rigoureuse.



PRIERE D'ADRESSER LETTRE DE CANDIDATURE PRECISANT LA RÉFÉRENCE DU POSTE RETENU ET LA *RÉMUNÉRATION SOUHAITÉE,* AVEC C.V. DÉTAILLÉ, A MONSIEUR V. ELZIERE - DGA/STEI 18, RUE DU DOCTEUR ZAMENHOF - 92131 ISSY LES MOULINEAUX.

AXIAL

CLINTEC NUTRITION CLINIQUE
AFFILIATION A
BAXTER HEALTHCARE CORPORATION
& NESTLE S.A.,

Groupe leader dans son activité, recherche pour *son unité industrielle de* **MONTARGIS (45)**

INGENIEUR PRODUCTION INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

A 35 ans environ, vous êtes diplômé d'une école *d'Ingénieur (type ENI), vous justifiez d'une* expérience réussie de 3 à 5 ans dans un domaine industriel comparable.

Rompu à l'encadrement de production dans un environnement proche ou connexe (pharmacie, *chimie, agro...), vous êtes rigoureux et* pragmatique.

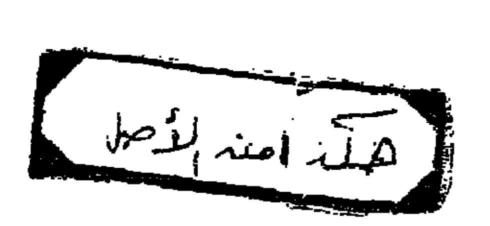
Véritable organisateur et animateur, vous contribuerez à l'optimisation des moyens de production et veillerez à l'amélioration des objectifs de coût, délai, qualité.

Homme de terrain, de management et de communication, vous saurez dynamiser et motiver vos équipes afin de valoriser rapidement vos compétences.

La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.

Si ce challenge vous séduit, merci de faire parvenir lettre de motivation, c.v. et *prétentions s/réf. IP/M* à **CLINTEC NUTRITION CLINIQUE,** Etienne JONES, 8 rue des Frères Caudron, 78140 VELIZY.





SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Jeunes ingénieurs

Débutant ou 1re expérience, issu d'une grande école avec une spécialité hydraulique, mécanique, électrique, informatique, génie civil..., des opportunités variées s'ouvrent à vous en Ile-de-France et en region. Futur responsable de l'un de nos centres de profit, vous exprimez pleinement vos qualités techniques et humaines. La diversité de nos métiers, notre appartenance au Groupe Bouygues vous permettront par la suite de construire votre carrière en France comme à l'étranger.

Adressez CV, photo, prétentions et préférences géographiques, sous réf. M/311, à Saur, DRH, 1 av. E.-Freyssinet, 78064 St-Quentin-en-Yvelines Cedex. Minitel 3615 code SAUR.

Le respect de la nature, l'amélioration du cadre de vie sont pour les collectivités des préoccupations croissantes. Pour cela, il faut savoir allier compétences pointues, partenariat et maîtrise technique.
C'est l'affaire de Saur, spécialiste mondial du Service aux Collectivités Locales : distribution d'eau potable, assainissement des eaux usées, traitement et valorisation des déchets, distribution d'énergie...
Le service Saur c'est 13 000 collaborateurs réalisant 7,4 Mds F de CA dans le monde entier et plus de 6 000 communes en France.



Protéger leur environnement n'est pas un jeu d'enfant.



Les technologies de l'environnement

directeur d'usine

COTON — SUD-EST

Notre Groupe (350 pers. - 400 millions de Francs) a rapidement acquis *une* ***position dominante dans*** *les* activités **"hygiène"**. Nos différentes usines en France sont performantes. Nous nous **développons** aussi en **Europe** et en Amérique du Nord.

Notre Président recherche un **Directeur d'Usine** pour notre *entité spécialisée dans le coton.*

Il devra rendre son outil de travail particulièrement performant **(gestion, productivité, qualité, service)** et aura pour mission :

- Supervision du personnel.
- Achats et gestion des approvisionnements.
- Gestion des stocks Matières Premières et Produits Finis.
- Ordonnancement - Lancement.
- Fabrication.
- "Méthodes - Industrialisation".
- Suivi des livraisons.
- Gestion de la qualité (Matières Premières et Produits Finis).

Dynamique et créatif, entrepreneur sachant encadrer, vous avez une expérience significative et réussie dans l'Industrie textile et si possible dans le domaine des cardes.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions) sous la réf. JL 22 à notre Conseil qui vous garantit la stricte confidentialité de votre candidature.

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.



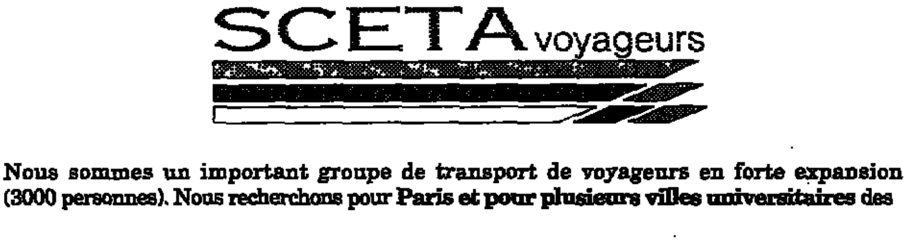
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Ingénieur chimiste
Techniques analytiques

Centre de Recherches et Développement Branche Bière : 40 specialistes qui mettent au point de nouvelles technologies et des méthodes d'analyse performantes, au service des sociétés de la Branche implantees en France et à l'etranger.

A Strasbourg, attaché au Responsable de l'unité de Recherche Méthodes d'Analyse, vous êtes le soutien constant des directions recherche et développement en France et à l'étranger. A ce titre, vous coordonnez des projets de recherche à finalité industrielle et scientifique.
Votre mission est d'optimiser les méthodes et procédés tout en développant les compétences de l'unité de recherche dans le domaine des techniques analytiques et séparatives. Un intérêt particulier est porté à la chimie des arômes ainsi qu'à la biochimie des macromolécules naturelles et de leurs interactions en milieu complexe.
Ouvert et créatif, vous évaluez l'intérêt de nouvelles méthodes ou technologies entrant dans les axes de recherche du Tepral et mettez en place les moyens permettant les transferts aux laboratoires opérationnels.
De formation chimiste généraliste en chimie organique, vous possédez une culture large des techniques analytiques. Une première expérience dans le domaine de l'analyse en laboratoire de recherche et de développement ainsi que la pratique de l'anglais sont indispensables.
Pour rejoindre le groupe BSN et évoluer au sein de ses structures de recherche et développement, adressez votre candidature sous réf. SI 84M, à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN



Nous sommes un important groupe de transport de voyageurs en forte expansion (3000 personnes). Nous recherchons pour Paris et pour plusieurs villes universitaires des

RESPONSABLES DE PROJETS
Ingénierie des transports

Après formation à notre savoir-faire, vous prendrez en charge d'importants projets au sein de notre structure centrale d'ingénierie ou la **Direction d'une délégation régionale**. A la tête d'une petite équipe de techniciens, vous conduirez en toute autonomie des missions très variées incluant : le marketing des services publics, des études d'infrastructure (transports en site propre, centres d'échanges, parkings...), la préconisation de systèmes de transport (ferrés, routiers, systèmes hectométriques...), la conception des dessertes *(fréquences, horaires, tracés, tarification...) et le montage financier* (partenariats, investissements, exploitation prévisionnelle...). Vous négocierez à haut niveau avec les instances de décision (collectivités territoriales, élus, administrations).

A votre formation **Ingénieur ou Ecole de Commerce**, vous ajoutez impérativement une *première expérience réussie d'au moins 5 ans dans la commercialisation* de services, de préférence aux collectivités territoriales. Vous avez mené des missions complètes, depuis les études jusqu'au suivi des résultats. A la fois imaginatif et autonome, vous alliez des qualités relationnelles à un potentiel d'entrepreneur.

hlb HERVE LE BAUT CONSULTANTS

Merci de confier votre dossier (CV, let. man., photo, sal. act.) à notre Conseil Gisèle GUILLOU s/réf SCE 12 M - HERVE LE BAUT CONSULTANTS - 11 rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél : 42 65 38 39.

DIRECTEUR SERVICE ETUDES ET DEVELOPPEMENTS

PMI (100 personnes, C.A. 100 MF), *spécialisée dans le développement et la fabrication* de systèmes d'analyses pour *la biologie, nous* recherchons un **Directeur Service Etudes et Développements.**
En liaison directe avec la Direction Générale :
• il participera à l'élaboration des nouveaux développements, établira les cahiers des charges et assurera le suivi jusqu'à la fabrication et la commercialisation,
• il aura la responsabilité *technique et opérationnelle* d'une équipe de 6-7 personnes : *Electronique -* Logiciel - Mécanique.
Le poste conviendrait à un **Ingénieur de Grande Ecole de Formation Pluridisciplinaire,** spécialisé en electronique et en Informatique.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 4088 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

EUROMESSAGES

Chef de produit

INFORMATIQUE DE GESTION

LEADER SUR LE MARCHÉ DE L'ÉDITION DE LOGICIELS, nous recherchons un ingénieur avec une double compétence (Informatique et Comptable) et une expérience minimum de 3 ans comme Chef de Projet en Informatique de Gestion.

En outre, il doit savoir intégrer toutes les données liées aux contraintes du marché. Il supervisera toutes les étapes liées au lancement réussi d'un produit depuis l'analyse jusqu'à la prise en charge par la force de vente. Il deviendra le **CHEF DE PRODUIT DE NOTRE GAMME DE LOGICIELS DE COMPTABILITÉ.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 151116 à PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers 92532 Levallois-Perret Cedex ou tapez 3615 PCONTACT qui transmettra.

INGENIERIE - BUREAU D'ETUDES

Au sein de l'Institut Français du Pétrole, l'ENSPM Formation - Industrie, organisme de formation de dimension internationale, développe des programmes de formation destinés aux cadres et techniciens des industries pétrolières et chimiques.

Consultant Formation

Ingénieur ou cadre technique, vous avez une expérience significative de l'Ingénierie et du Bureau d'Etudes alliée à de réelles qualités pédagogiques.

Vous prendrez en charge la conception, le développement et l'animation de sessions de formation dans les domaines de la tuyauterie, du génie civil, des constructions métalliques, de la chaudronnerie et de la gestion de projet.

Ce poste basé à Rueil-Malmaison implique une forte disponibilité pour de fréquents déplacements en France.

Afin d'examiner votre candidature et les perspectives de carrière envisageables, adressez-nous CV et photo sous réf. ICF à : **IFP** - Daniel Lacabane - Service Recrutement BP 311 - 92506 Rueil-Malmaison Cedex.



INSTITUT FRANÇAIS DU PÉTROLE